

Précis analytique des travaux  
de l'Académie des sciences,  
belles-lettres et arts de  
Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1963.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

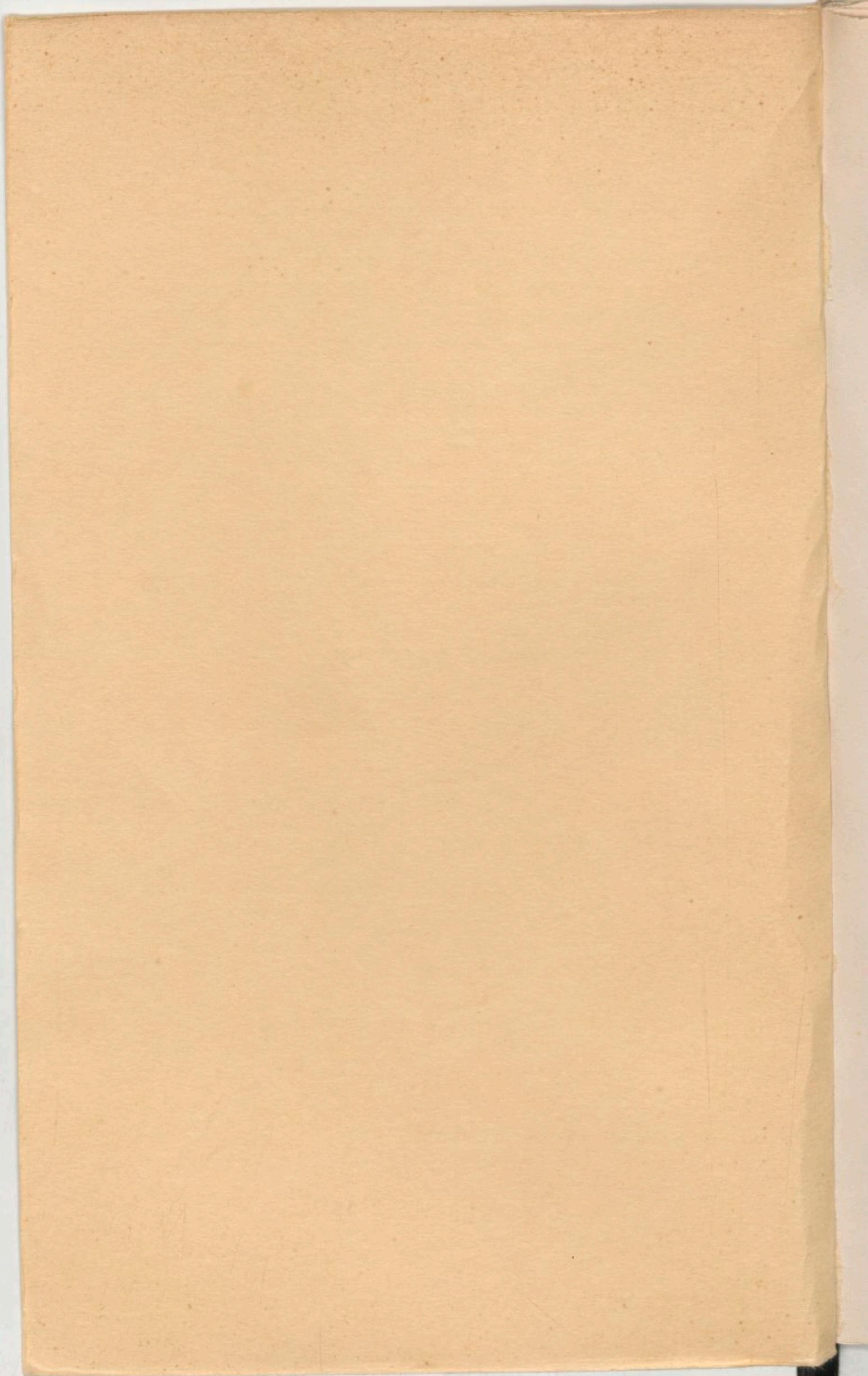
**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

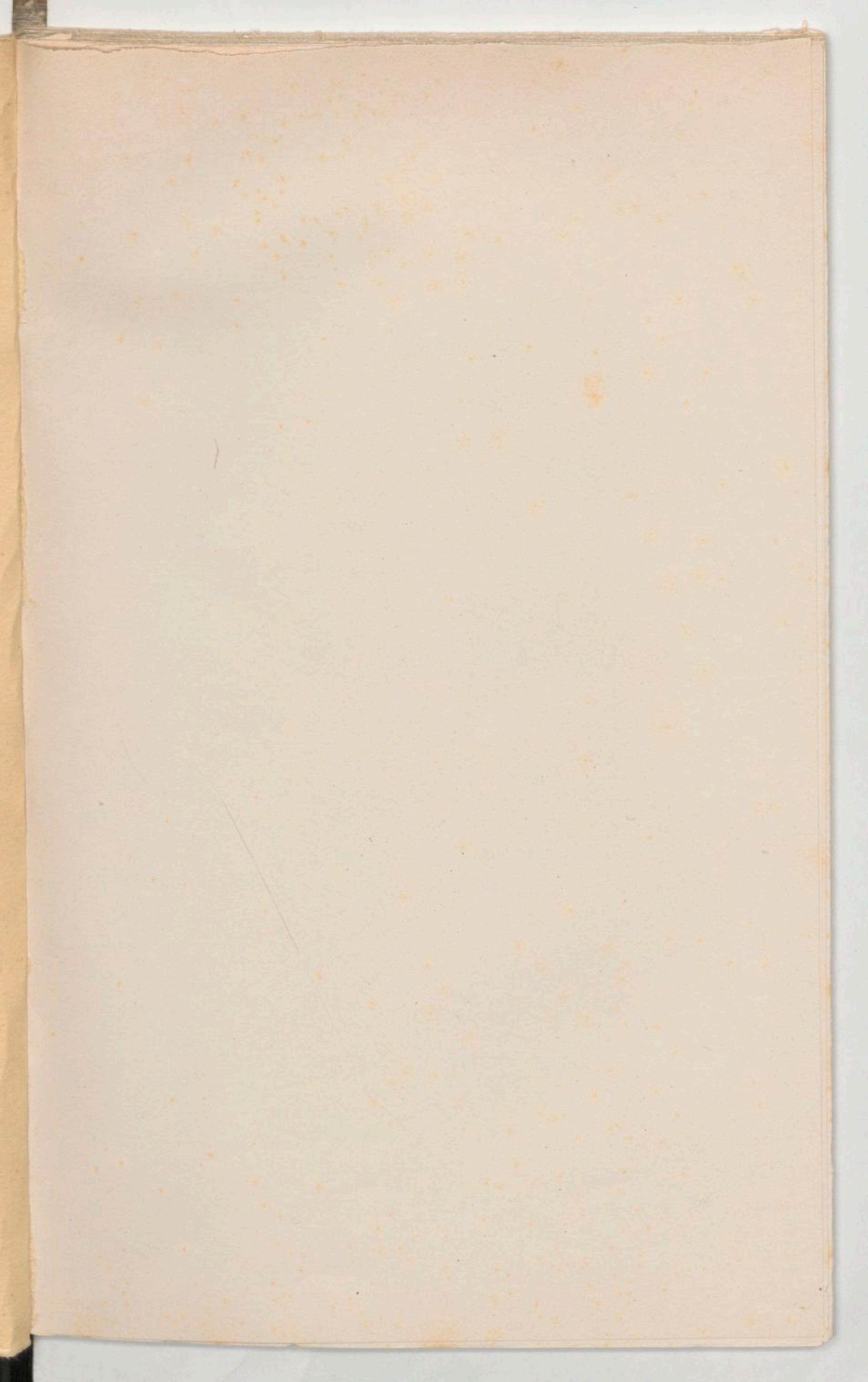
PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES  
BELLES-LETTRES  
ET ARTS DE  
ROUEN

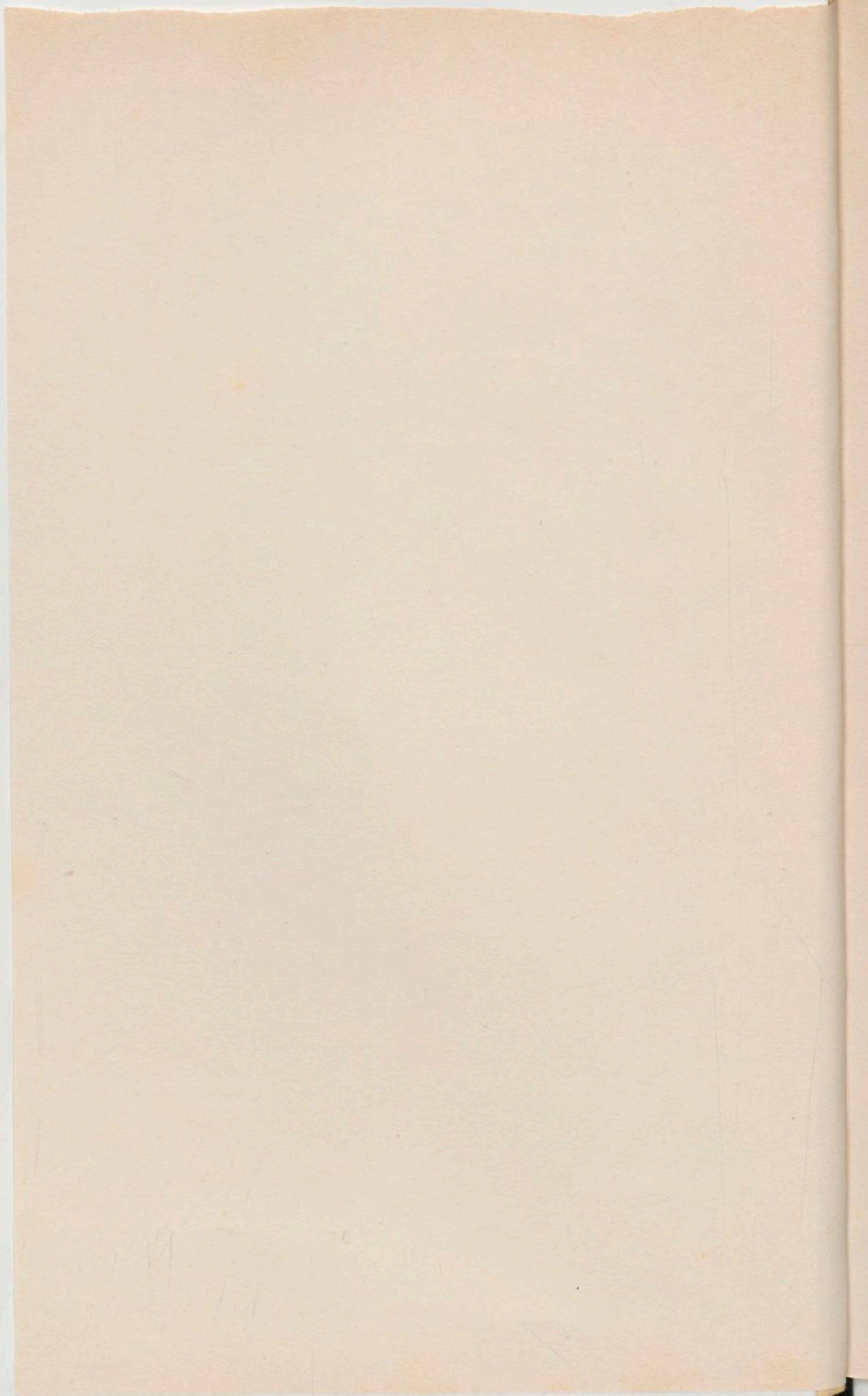
pendant l'année 1963



FÉCAMP  
L. DURAND & FILS  
1964







ROYAUME DE FRANCE

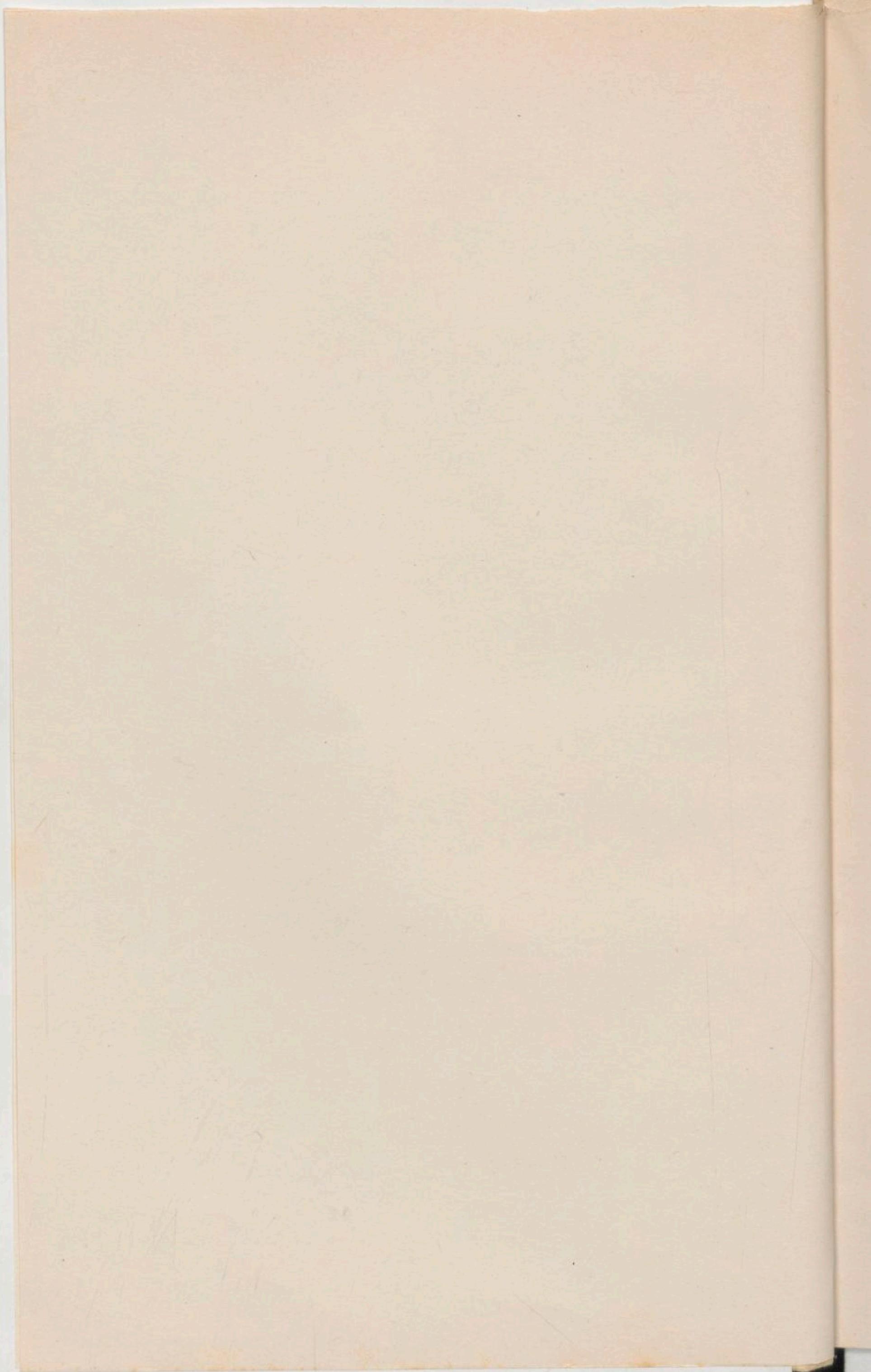
PARLEMENT DE PARIS

L'ACADEMIE

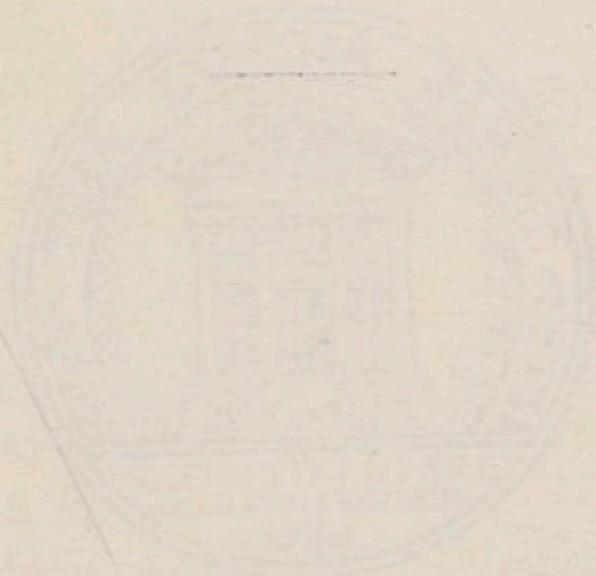
DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

DE BOURGOGNE

SEANCE PUBLIQUE



PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN  
pendant l'année 1963



#### ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

---

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

# L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE

1963



FÉCAMP - L. DURAND ET FILS

PARIS. - A. PICARD, RUE BONAPARTE, 82

1964

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES ÉCRIVAINS DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PAR M. L. DE LAUNAY, SECRÉTAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ ROUENNAISE  
DES ÉCRIVAINS DE L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES  
ET ARTS



PARIS, A. BÉCARD, RUE D'ORFÈVRE, N. 10

1841

TABLEAU  
de  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES,  
BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN  
(au 31 Décembre 1963)

---

MEMBRES D'HONNEUR

- M. LE PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME.  
M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.  
Mgr L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.  
M. LE MAIRE DE ROUEN.  
M. LE COLONEL COMMANDANT LA SUBDIVISION DE ROUEN.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS

- M. Fernand GUEY, ✱, I 🌿, directeur honoraire des Musées de Peinture et de Céramique (23 avril 1926).  
M. Robert RÉGNIER, O ✱, I 🌿, C 🌀, docteur ès sciences, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen, directeur honoraire de recherches agronomiques (3 décembre 1926).  
M. René HERVAL, ✱, président de la Société des Ecrivains Normands (20 décembre 1928).  
M. Marcel LANQUETUIT, ✱, I 🌿, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (9 mars 1934).  
M. Pierre-René WOLF, ✱, directeur de *Paris-Normandie*, président de la Fédération Nationale de la Presse Française, romancier (2 décembre 1938).  
M. le Chanoine Edouard COUTAN, agrégé de l'Université, supérieur honoraire de l'Ecole de Théologie (10 mars 1939).  
M. René-Gustave NOBÉCOURT, O ✱, 🌀, 🏛️, directeur de journal, historien, (12 mai 1939).  
M. Raymond NEVEU, ✱, C<sup>r</sup> de la Santé publique, O 🌿, 🏛️, docteur en médecine, auditeur au Conseil supérieur d'Hygiène (24 avril 1942).  
M. Robert TROUDE, ✱, 🌀, I 🌿, agrégé de l'Université, professeur honoraire au Lycée Corneille (28 novembre 1942).  
M. Paul HÉLOT, ✱, docteur en médecine (8 décembre 1945).  
M<sup>lle</sup> Jeanne DUPIC, ✱, archiviste paléographe, directrice des Bibliothèques de la Ville de Rouen (23 mars 1946).  
M. René ROUAULT DE LA VIGNE, I 🌿, vice-président de la Société de l'Histoire de Normandie (7 juin 1947).

- M. Georges FAYARD, professeur de musique, professeur au Conservatoire de Rouen (1<sup>er</sup> juillet 1947).  
 M. Victor BOUTROLLE, O ✱, notaire (25 octobre 1947).  
 M. André HAUMESSER, ✱, I 🌿, compositeur de musique (10 juin 1948).  
 M. Pierre-Maurice LEFEBVRE, ✱, A 🌿, ✠, architecte D.P.L.G. (19 juin 1948).  
 M. Georges OLIVIER, ✱, 🐦, ornithologiste (7 juillet 1948).  
 M. Louis LEMARIGNIER, industriel, vice-président de l'Observatoire de Rouen (20 novembre 1948).  
 M. Raymond QUIBEL, I 🌿, artiste peintre (11 février 1950).  
 M. Albert ROBIN, O ✱, docteur en médecine, chef du Laboratoire central des Hopitaux (24 juin 1950).  
 M. François BLANCHET, ✱, I 🌿, archiviste en chef de la Seine-Maritime (9 décembre 1950).  
 M. Jacques LIGER, O 🌿, docteur ès sciences (13 janvier 1951).  
 M. Jean FLEURY, ✱, docteur en médecine (19 mai 1951).  
 M. Pierre PETITCOLAS, O ✱, 🐞, ✠, ✠, docteur ès sciences (10 janvier 1953).  
 M. Robert BLONDEL, O ✱, industriel, président de la Société industrielle (14 février 1953).  
 M. Pierre DARDEL, A 🌿, docteur en droit, président de la Société de l'Histoire de Normandie (16 mai 1953).  
 M. Robert EUDE, A 🌿, ✠, ✠, historien local (7 novembre 1953).  
 M. Louis HÉDIN, ✱, ingénieur agronome (21 mai 1955).  
 M<sup>lle</sup> Elisabeth CHIROL, 🌿, diplômée de l'Ecole du Louvre, conservateur des Musées départementaux des Antiquités (10 décembre 1955).  
 M. André ROBINNE, O ✱, architecte, président d'honneur du Conseil régional de l'Ordre des Architectes (29 mai 1958).  
 M. Pierre SEMENT, assureur conseil, président honoraire de l'Ecole Sociale (17 octobre 1959).  
 M. Daniel LAVALLÉE, professeur au Lycée Fontenelle (13 février 1960).  
 M. André RENAUDIN, ✱, O 🌿, journaliste (27 mai 1961).  
 M. Charles SCHNEIDER, vice-président de la Société normande d'études préhistoriques et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).  
 Dom René HESBERT, ✱, 🐞, moine bénédictin de Solesmes en résidence à l'abbaye de Saint-Wandrille (20 octobre 1962).  
 M. Bernard LEFEBVRE, 🌿, ✠, art et techniques photographiques (18 mai 1963).  
 M. Bernard VAUDOUR, administrateur de presse (8 juin 1963).

## MEMBRES NON RÉSIDANTS

- M. Jean LAFOND, ✱, archéologue (3 avril 1925).  
 M. Jean DELACOUR, O ✱, O 🐦, ornithologiste (30 novembre 1934).  
 M. Maurice PELLET, ✱, ingénieur agronome (4 février 1938).  
 M. Eugène LE GRAVEREND, ✱, 🐞, 🐞, I 🌿, O 🐦, ancien directeur des Jardins et Promenades de la Ville de Rouen (4 mars 1938).  
 M<sup>lle</sup> Marie-Josèphe LE CACHEUX, archiviste en chef du Calvados (22 novembre 1947).  
 M. l'abbé Paul GRENET, docteur ès lettres, professeur à l'Institut Catholique de Paris (28 novembre 1953).  
 M. Henri VAN EFFENTERRE, ✱, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur à la Sorbonne (26 février 1955).

MEMBRES ASSOCIÉS ÉLUS

- M. Jean LECOMTE, membre de l'Académie des Sciences (25 mai 1963).  
M. Georges CHAUDRON, membre de l'Académie des Sciences (9 novembre 1963).

MEMBRE CORRESPONDANT ÉLU

- M. l'abbé Maurice GRAINDOR, docteur ès sciences, maître de recherches au C.N.R.S., directeur régional des Antiquités préhistoriques de Normandie (6 avril 1963).

MEMBRES CORRESPONDANTS ETRANGERS ÉLUS

- M. Giuseppe COCCHIANA, professeur à l'Université de Palerme (6 avril 1963).  
M. Robert CHOQUETTE, écrivain canadien (6 avril 1963).

MEMBRES DÉCÉDÉS

RÉSIDENT

- M. Maurice HEUZEY, ancien président du Tribunal de Commerce (13 juin 1953), décédé le 9 janvier 1963.

ASSOCIÉ

- Amiral André LEMONNIER, ancien chef d'Etat-major général de la Marine (8 avril 1961), décédé le 30 mai 1963.
-

## BUREAU

— ANNÉE 1963 —

*Président* : M. Jacques LIGER.

*Vice-Président* : M. Pierre PETITCOLAS.

*Secrétaire pour la classe des Sciences* : M. Robert RÉGNIER.

*Secrétaire pour la classe des Lettres* : M. R.-G. NOBÉCOURT.

*Trésorier* : M. René HERVAL.

*Archiviste* : M. ROUAULT DE LA VIGNE.

# CHRONIQUE

DES

## SÉANCES DE L'ACADÉMIE

---

ANNÉE 1963

12 JANVIER. — M. Lemarignier, avant de remettre la présidence à M. Jacques Liger, rend hommage aux membres de la Compagnie décédés les derniers mois, complimente son prédécesseur et son successeur et se félicite des conditions dans lesquelles, en parfaite collaboration avec le bureau, il a pu remplir son mandat. — M. Jacques Liger, accédant au fauteuil, exprime à M. Lemarignier la gratitude de l'Académie, salue le nouveau vice-président, M. Pierre Petitcolas, puis expose ses intentions présidentielles. — M. Liger fait ensuite lui-même la première communication de l'année ; il montre comment deux appareils récents, la maser et la laser, peuvent influencer considérablement le développement des télécommunications.

26 JANVIER. — M. Robert Troude donne une conférence publique sur « Voltaire et Valéry critiques de Pascal ».

9 FÉVRIER. — La Compagnie approuve les comptes du trésorier pour l'année 1962 puis entend un exposé de M. Petitcolas sur « la faim dans le monde ».

23 FÉVRIER. — Examen et vote du projet de règlement intérieur de l'Académie élaboré par la commission nommée à cet effet. Ce règlement est annexé au procès-verbal de la séance.

9 MARS. — Séance publique au grand amphithéâtre de l'Institut national de chimie : Conférence de M. Clément

Duval, membre correspondant, sur « Pilastre de Rozier, précurseur de l'aéronautique ».

23 MARS. — Communication de M. Jacques Nicolle, membre correspondant, sur « le Nombre d'or, réalité ou fiction ? ». — Communication de M. Jacques Liger sur « le cours du Robec dans la ville de Rouen avant sa canalisation ».

6 AVRIL. — Des « félicitations » sont votées à l'adresse de M. Bernard Lailler. — MM. Bernard Vaudour et Bernard Lefebvre sont élus membres résidants. M. l'abbé Maurice Graindor, docteur ès sciences, directeur des antiquités préhistoriques de Normandie, maître de recherches au C.N.R.S. ; M. Robert Choquette, écrivain canadien, et M. Giuseppe Cocchiara, professeur à l'Université de Palerme, sont élus membres correspondants.

27 AVRIL. — Conférence publique avec projections de M. Gilbert Martin, membre correspondant, sur « la vie rurale en Israël ».

11 MAI. — Communication de M. Georges Olivier sur « les migrations des oiseaux ». — Exposé de M. André Robinne sur « le projet d'aménagement du Vieux-marché et la construction de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc ».

18 MAI. — En la salle Sainte-Croix-des-Pelletiers, réception de M. Bernard Lefebvre, dont le discours « la photographie rectifie nos images » est suivi d'une projection : *Symphonie colorée*. Dans sa réponse, M. Robert Eude évoque « les origines de la photographie et ses développements à Rouen ».

25 MAI. — M. Jean Lecomte, membre de l'Académie des Sciences, est élu membre associé et M. François Lenouvel, agrégé de physique, docteur ès sciences, ingénieur à la recherche atomique, est élu membre correspondant. — Des « félicitations » sont votées à M. Paul Pastour, directeur de l'Institut national de Chimie, et au docteur Jean-Baptiste Andrieu. — Communication de M. Schneider sur « la pollution des eaux de la Seine ».

8 JUIN. — Réception, en la salle Sainte-Croix-des-Pelletiers, de M. Bernard Vaudour qui parle du « Comte Mollien, ministre du trésor impérial ». M. René Herval consacre son discours en réponse à « Barthélémy le Couteulx de Canteleu, précepteur financier de Napoléon ».

22 JUIN. — La Compagnie détermine la liste des prix, littéraires et de vertu, qui seront attribués à la fin de l'année. — Communication de M. R.-G. Nobécourt sur « la correspondance de Guizot avec la princesse de Liéven ».

5 OCTOBRE. — Une commission est désignée afin d'élaborer une réponse à l'enquête ouverte par l'Académie de Caen sur l'utilisation des loisirs pour former la culture et le goût. — La Compagnie approuve un projet de lettre au maire de Rouen à propos des origines et de la nature de la subvention accordée chaque année à l'Académie par la ville ; cette lettre figurera au procès-verbal de la séance.

26 OCTOBRE. — Communication de M. René Herval sur « les origines du christianisme au nord de la Loire ». — La Compagnie précise sa position en ce qui concerne la suspension du Puy des Palinods.

9 NOVEMBRE. — M. Bernard Chaudron, membre de l'Académie des Sciences, est élu membre associé, et M. Bernard Lailier, membre résidant. — M. Robert Troude fait connaître les propositions de la Commission des prix littéraires et M<sup>lle</sup> Chirol celles de la Commission des prix de vertu ; les deux sont adoptées.

16 NOVEMBRE. — Séance publique au Palais des Consuls pour la réception de M. Bernard Chaudron, membre associé, qui consacre son discours à « Paul Hérault, grand métallurgiste normand ». M. Jacques Liger lui adresse les compliments de la Compagnie.

23 NOVEMBRE. — M. l'abbé Maurice Graindor, membre correspondant, prend séance publiquement par une conférence sur « les gravures pariétales de la Grotte de paléolithique supérieur découverte à Gouy, près de Rouen, en 1956 ».

7 DÉCEMBRE. — Conférence du docteur L.-A. Robin sur « le diagnostic biologique rapide de la diphtérie ». — Le président informe la Compagnie que M. Robert Blondel puis M. Dardel, que l'ordre du Tableau appelle successivement à la vice-présidence, se récusant l'un et l'autre en raison de leur âge, il revient à M. Robert Eude d'occuper ce poste en 1964.

21 DÉCEMBRE. — En séance privée, M. Pierre Petitcolas est élu président de l'Académie, et M. Robert Eude vice-président pour 1964. — En séance publique, proclamation et remise des prix puis conférence avec projections de M. Robert Blondel sur « l'Afrique orientale ».

LE SECRÉTAIRE DE LA CLASSE DES LETTRES,  
R.-G. NOBÉCOURT.

# PRIX DE L'ACADÉMIE

---

ANNÉE 1963

Le GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE n'a pas été accordé.

Les PRIX D'ACADÉMIE suivants sont attribués (sur rapport de M. Robert Troude) à : M. Emmanuel BOURASSIN (400 F) pour son roman *Les Eperons d'or* ; M. l'abbé L.-A. MAUGENDRE (300 F) pour son ouvrage *La Renaissance catholique au début du XX<sup>e</sup> siècle* ; M<sup>me</sup> D. FAVAREILLE-YZELIN (300 F) pour son roman *Clelia ou hors-mariage seulement*.

PRIX BOUCTOT : M<sup>me</sup> M. D'ALENÇON, pour l'ensemble de ses livres pour la jeunesse (rapporteur M. Robert Troude).

PRIX PELLECAT : M. Jean-Claude VERVISCH, étudiant en médecine (rapporteur M. le docteur Jean Fleury).

PRIX GADON : M. et M<sup>me</sup> GUILBAUT, de Petit-Quevilly (rapporteur M<sup>lle</sup> Elisabeth Chirol).

PRIX BRAQUEHAIS-VERDREL : M<sup>me</sup> JOSSET, M. et M<sup>me</sup> BAUDEMONT, M. et M<sup>me</sup> Bernard DESHAYES (rapporteur M<sup>lle</sup> Elisabeth Chirol).

PRIX ROUSSELIN-MAYET : M. et M<sup>me</sup> BEAUCOUSIN (rapporteur M<sup>lle</sup> Elisabeth Chirol).

---



DISCOURS  
DE RÉCEPTION

DISCOURS  
DE RÉCEPTION

# La Photographie rectifie nos Images

---

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Bernard LEFEBVRE

(18 mai 1963)

Mesdemoiselles, Messieurs,

**D**E nos jours, l'*Image* a quitté le cadre de bois doré dans lequel l'avait installée les artistes peintres.

L'*Image* a pris un nouveau visage.

Elle est cinéma, télévision, *photographie*.

Et vous avez voulu qu'un *représentant de l'image-nouvelle* siège en votre Compagnie !

L'honneur que vous me faites, en me nommant des vôtres, déborde à son tour le cadre étroit de mes propres qualités ! Aussi, je ne veux voir, en votre choix, qu'un hommage justement rendu à l'*image photographique*, et, pour vous témoigner ma gratitude, c'est de cette dernière que je me propose de vous entretenir dans mon « *discours en remerciement* ».

Des multiples impressions que nos sens transmettent au cerveau, je crois pouvoir affirmer que celles fournies par nos yeux ont un rôle prépondérant dans l'interprétation que nous avons du milieu dans lequel nous évoluons et vivons.

Malheureusement, très vite, nous négligeons les impressions reçues par ces deux radars que sont nos yeux au profit d'une

mémoire qui a trop tendance à standardiser en larges croquis simplifiés les multiples aspects du monde qui nous entoure.

Nos yeux explorent machinalement comme on conduit une automobile. Nous regardons vite : nous « jetons un regard », comme si l'on prenait une précaution, juste ce qu'il faut pour éviter un danger ! Et, si la route est libre, nous revenons à nos pensées, oubliant que *voir est une chose et regarder une autre*.

Sur le plan artistique et photographique, cela est grave. Artistiquement, l'on se prive de mille et un détails pleins de rythme, de couleurs et de poésie. Photographiquement, cela nous conduit à médire d'un procédé qui, après tout (il faut bien en convenir) enregistre *vrai* et contredit notre mémoire. Car la *photographie rectifie nos images*.

Enfant, tout nous attirait, tout nous émerveillait ! C'était l'époque où nous cherchions à voir par besoin de découvrir. Puis, après découverte, nous avons enregistré ce que j'appellerai nos archives, nos cartes perforées, auxquelles nous préférons, adultes, nous référer lorsqu'un phénomène déjà vu se reproduira une seconde fois.

Bientôt, nous aurons pris coutume de ne plus comparer dans leurs détails deux fiches se ressemblant ; et lorsque deux fiches débiteront par la même note, notre mémoire admettra que c'est l'indicatif de tel ou tel phénomène ! Sans poursuivre l'exploration de cette fiche, nous en déduirons avec une conviction toujours accrue que celle-ci est égale à celle-là.

Un exemple :

La première fois que, enfant, j'ai levé les yeux au ciel, j'ai perçu une sensation que l'on dénommera de couleur. La seconde fois que je levais les yeux au ciel, la perception fut différente. La troisième fois, elle s'apparentait à la première ; et puis à la quatrième fois, de nouveau, elle fut différente et s'apparentait à la seconde.

La première et la troisième fois, on m'apprit que le ciel était « bleu ». La seconde et la quatrième fois, on m'apprit que le ciel était « gris ». Dès lors, une première fiche : ciel bleu et ciel gris, était créée pour moi. Or un autre jour alors que ma

mère portait une certaine robe dont l'aspect s'apparentait avec ce que l'on avait convenu d'appeler « ciel bleu », il me fut précisé que cette robe était « bleue ». Dès lors, mon cerveau sépara « aspect ciel » et « aspect robe », c'est-à-dire, « les formes » pour créer les deux fiches de couleurs *grise* et *bleue*. Maintenant, chaque fois que mes yeux reçoivent l'indicatif généralisé et caractéristique de *bleu*, mon cerveau accepte d'emblée la traduction de mémoire : cet objet est bleu.

Comme tous les enfants, j'ai dans ma jeunesse mis en couleur des images. J'ai eu à colorier une page d'album qui représentait un bord de rivière. Comme tous les enfants, j'avais regardé l'eau de la rivière, et *je l'avais vue bleue*. Ce jour-là, j'ai teinté la rivière avec de la peinture bleue.

Plus tard, j'appris que l'eau était un fluide transparent. Logiquement, elle ne pouvait avoir de couleur : pas plus *blanche* que *bleue*. A moins qu'elle ne soit bien sale !... Les fleuves ont la réputation d'être des eaux sales. Dès lors, pour les Rouennais, la Seine ne peut être que grise, mêlée de brun.

Hélas, la photographie, qui ignore le raisonnement, nous donne des images de la Seine bleue. De là, un scandale : ou bien la photographie est fautive, ou bien *la photographie rectifie nos images*.

Heureusement pour la photographie, le maître à l'école m'apprendra qu'un rayon de lumière qui change de milieu subit une déviation, et que celle-ci peut se transformer en réflexions (partielles ou totales) en fonction de son angle de pénétration et de la densité du milieu sur lequel il tombe.

Dès lors, *un ciel bleu* peut se réfléchir à la surface d'une rivière, et c'est ce que mon œil d'enfant avait vu.

La mémoire raisonnée chez l'adulte domine si intensément sa perception visuelle qu'il en devient esclave, et, malheureusement, un *esclave aveugle*. C'est pourquoi, il est bon, souhaitable et nécessaire que l'homme accorde quelques heures de loisirs à la pratique de la photographie.

Je m'excuse d'être si long dans une démonstration enfantine puisque, à la vérité, la matière qui fait le monde n'a pas de couleur. Chacun sait que la nuit tous les chats sont gris. L'on

admet que la robe de ma mère fut bleue le jour, et *parut* verte le soir à la chandelle. Les dames et les demoiselles qui sont dans cette salle savent bien qu'il ne faut jamais comparer tissus ou lainages sans s'approcher d'une fenêtre. Vous, Messieurs, à la sortie du cinéma, il vous est arrivé de ne pas reconnaître votre propre voiture à la lumière des lampes au mercure qui éclairent nos rues. Ces simples exemples prouvent suffisamment que la matière n'a pas de couleur et qu'il faut y regarder, à deux fois, avant de dire : ceci est bleu, cela est rouge.

Après l'aspect coloré des choses, il me plairait de vous entretenir des formes et de ce que l'on nomme *l'aspect* et *l'éloignement*.

Il y a des objets qui sont *proches*, d'autres qui sont *distants*. Pour nous en rendre compte, nous aurons recours au toucher, mais aussi à nos yeux. Si l'enfant perçoit *la forme*, il n'en situe pas *le lieu*. Lorsque, couché dans sa voiture à l'ombre des arbres, Bébé lève son petit pied, il n'a pas encore compris que son pied est *proche* et que l'arbre est *loin* ; et s'il était de coutume de promener les bébés au clair de lune, Bébé confondrait son pied et la lune. Ce n'est que lorsqu'il commencera à marcher qu'il accommodera la convergence de ses yeux, et créera en sa mémoire son fichier des distances.

Ainsi, il aura remarqué qu'une chaise, vue avec telle convergence, se sera opposée à sa marche après qu'il aura parcouru 3 pas : 1, 2, 3 et bigne, « la chaise a fait mal ».

Une autre fois, il aura remarqué une autre chaise, celle-là plus petite que la précédente, et il fera 1, 2 et 3 pas, et s'arrêtera, craignant de se cogner. Le choc n'ayant pas lieu, il reprendra sa marche et constatera que petit à petit la chaise grandit, jusqu'à présenter des formes semblables à la première chaise. Encore : 1, 2, 3 pas, et, pour la seconde fois... bigne sur le front.

Dès lors, « accommodation et convergence » seront enregis-

trées. « Perspectives », « lignes de fuite », « grandeurs relatives des premiers et des arrières plans », « perspective aérienne », « lavage des couleurs », « apparences plus ou moins bleutées des lointains » ; tout cela contribuera à créer ses notions de « distance » et de « lieu ».

Notre mémoire travaille comme les modernes machines électroniques. A l'appel du signal visuel (que ce soit pour la couleur ou la notion de distance), elle apporte une première réponse.

Par paresse, l'on néglige le second signal (qui pourrait compléter le premier) et l'on admet, *une fois pour toutes*, que le ciel est bleu, l'arbre vert, le macadam noir et la neige blanche.

Or, à la vérité, la neige n'est blanche qu'à midi au soleil. « Avant midi » ou « après midi », elle est plus ou moins jaune, rose, mauve ; et les ombres sur la neige (telle la rivière) reflètent les teintes du ciel. C'est pourquoi, par beau temps, les ombres sur la neige sont bleues.

La robe blanche de la mariée n'échappera pas à la loi. Elle sera rose près d'un mur de brique ; elle sera verte près des bosquets du jardin.

Cela soulèvera votre étonnement, mais, pourtant, la photographie a raison : elle rectifie nos images.

Après la couleur et l'appréciation de distance, j'aimerais vous entretenir du mouvement.

Le mouvement c'est un peu mon « dada » quoique je ne sache chevaucher aucune monture. Le mouvement c'est le cinéma, bien sûr, mais « arrêter le mouvement », c'est la photographie.

Immobiliser les heures — qui depuis la création du monde s'égrènent et s'égrèneront encore jusqu'à la fin des temps — seule la photographie est capable de le faire.

*STOP !* au 1 millième de seconde, au 10 millième de seconde, au 100 millième de seconde... et nous voilà renseignés sur ce que nos yeux ne peuvent nous montrer, car, l'interprétation d'un signal réclame un certain temps de perception.

De même, il faut un minimum d'intensité lumineuse pour que l'œil puisse distinguer et émettre un signal valable.

Or la photographie se joue de l'intensité. Elle enregistre et rend visible telle étoile que nul œil n'a jamais vue et ne verra jamais. La pose sera longue ! Durant une heure, une nuit entière ou plusieurs soirées de suite, le télescope suivra l'étoile. Mais, en fin de compte, la photographie aura raison de l'invisible et l'étoile s'inscrira sur l'émulsion photographique.

Il y a aussi d'autres « couleurs », ou pour mieux dire le soleil émet des longueurs d'ondes « plus longues » et « plus courtes » que celles perçues par l'œil de l'homme, les animaux percevant certainement les choses autrement que nous : tel l'infra-rouge et les rayons calorifiques. (Car on peut photographier dans l'obscurité en s'éclairant avec un fer à repasser) et aussi, l'ultra-violet et les rayons X !... Mais dois-je insister ? Vous connaissez tous *les résultats* que la photographie apporte dans la pratique des rayons X.

Vraiment, l'on peut dire que la photographie est le « bras droit » de l'œil de l'homme.

Négligeons le côté technique et replaçons-nous dans la photographie en ce qu'elle peut nous apporter dans le domaine artistique.

Si la sculpture traduit les volumes, et la peinture les couleurs, la photographie est le *seul procédé* (nous l'avons dit), *qui arrête le temps*. C'est pourquoi — pour moi — l'art du photographe, c'est « le reportage ». Interpréter ou créer des fantasmagories en utilisant les ressources, les matériaux et les techniques photographiques, soit pour certains ! Ce sont là

des jeux que l'on ne peut renier. Mais concrétiser tout ce qu'évoque ou contient « un geste », « une action », « une expression », « un événement », « une manifestation », « un fait divers », tout ce qui naît de l'actualité et représente la vie, une époque, une personnalité, un milieu, un peuple ; savoir décanter, sélectionner, éclairer, cadrer, traduire en *noir et blanc* ou *en couleur*, et stopper en un déclic instantané le *point fort* du fait ; en un mot, en prolonger l'*expression* par l'image ; et en prolonger l'*idée*, c'est cela le *miracle de la photographie*.

Dégager de la confusion des lignes, des masses, des lumières ; être là, au moment, à l'instant, à la seconde, être *en place* et déclencher à temps ; tout cela est, je pense, l'art intuitif de ceux qui ont en main un appareil photographique.

Si je vous ai parlé reportage sous sa forme journalistique, c'est pour mieux faire comprendre ce qu'est *le don de vision*, de décision et de réflexe du reporter photographe. Lui ne peut décrire après coup ce qu'il a vu ! Il doit prévoir, voir et enregistrer sur *le fait*.

Mais point n'est besoin d'assister à une révolution, à l'éruption d'un volcan ou à l'exode d'un peuple, pour faire des « œuvres ». L'on peut tout aussi bien aller très calmement se promener dans un jardin, y découvrir des éléments décoratifs qu'un rayon de lumière éclaire, que le vent courbe, que la fleur colore, que sais-je ?

La chose la plus simple — si l'on sait y attacher un cœur, un tempérament et une âme — deviendra un second soi-même, et par cette seule qualité sera une « œuvre d'art ». Le mot est lâché !... Voir à travers soi et matérialiser ses sentiments, c'est *œuvrer*, et, *cette libre expression* qui élève l'homme libre est la plus belle joie que le Créateur a pu offrir à sa créature. Mais il ne faut pas inverser les choses : l'homme ne saurait *créer*. C'est, tout au contraire, en se pliant aux règles immuables d'équilibre, que sont « lois naturelles », que l'on atteint au *beau* ; règles que la civilisation, l'éducation et les habitudes étouffent trop souvent. C'est en se repliant sur soi-même, pour *entendre* notre subconscient, que l'on parviendra à *l'œuvre*

*d'art*. C'est *en tirant* la « substance première » et en *l'isolant* pour la montrer *pure et simple*, que l'on trouvera les sources qui font notre joie.

Puisque nous découvrons cette satisfaction partout dans la nature, pourquoi la rechercher dans des inventions folles ? Point n'est besoin de faire « nouveau ». Déjà, dans le simple *objet utilitaire* l'on découvre le beau au fur et à mesure que cet objet devient plus *fonctionnel*. Voyez les avions. A leurs débuts, ils volaient mal, ils étaient laids. Puis la technique découvrant l'aérodynamisme, les formes changent. Elles deviendront de plus en plus « fonctionnelles ». Aujourd'hui, les avions volent mieux : ils vont plus vite. Et les supersoniques actuels sont déjà *très beaux*.

Par contre, si l'homme ne peut créer, il peut épurer, simplifier. En photographie (tout comme en peinture), on peut *styler*, mais *styler à partir d'une œuvre complète*, car il ne faut pas confondre avec l'œuvre finie, puis stylisée, ces simples ébauches qui (bonnes ou mauvaises) ne seront jamais que des « exercices », des « bases de *départ* » mais non des « fins ».

Restons-en là : le sujet devient explosif. L'art vit le jour avec la naissance du monde ; il est le propre de l'homme, de l'homme critique qui de plus a le *verbe haut*, qui, volontiers, croit en lui et néglige l'opinion des autres.

J'aurai donc, ce soir, mécontenté, peut-être même blessé, des amis.

Que ma bonne foi me fasse pardonner !...

Mon souhait est que nous vivions tous longtemps de souvenirs, de visions, de rêves, plus jolis et plus beaux que réels !... Mais entre deux rêves, il faut bien admettre, Mesdemoiselles et Messieurs, que la *photographie rectifie nos images*.

---

# Les Origines de la Photographie et ses développements à Rouen

---

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION  
DE M. BERNARD LEFEBVRE

par M. Robert EUDE

Monsieur,

L'USAGE académique veut que je vous salue par ce mot, mais j'ajoute aussitôt : « Mon cher Ami »... Il y a plus de trente-cinq ans que nous nous connaissons, et j'aurais scrupule à vous appeler autrement, même en cette circonstance solennelle de votre Réception à l'Académie de Rouen ! D'avoir été désigné par mes confrères pour vous y accueillir me comble de joie, et je les en remercie vivement.

Notre Académie a une triple porte : c'est incontestablement celle des Arts qui doit être grande ouverte en votre honneur, car vous êtes un artiste au plein sens du terme ; et puisque la Photographie et le Cinéma ont maintenant accès à l'Académie française, la nôtre se devait bien, à son tour, de distinguer votre talent artistique. Nous avons certainement fait un heureux choix. Entrez donc, Monsieur, parmi nous ; vous y serez en bonne compagnie...

Je ne vous suivrai cependant pas sur le terrain que vous venez de découvrir devant nous : je n'ai pas votre compétence. Mais je parlerai quand même de la photographie, puisque je l'aime et la pratique, et que j'ai souvent été votre élève en ce domaine... Je le ferai en historien, c'est plus sage pour moi.

Je vous propose un très simple exposé sur : « *Les origines de la photographie et ses développements à Rouen* ».

Auparavant, il convient que je rappelle un peu votre passé et vos titres : c'est aussi d'usage...

Vous êtes né en cette ville, en 1906, route de Neufchâtel ; mais dès votre jeunesse, vos parents s'installèrent dans cette maison bourgeoise et accueillante de la place Beauvoisine, où votre père dirigeait une importante entreprise de Travaux publics, avec une compétence qui lui valut d'être membre — et secrétaire — de la Chambre de Commerce de Rouen, et le président de la Fédération nationale du Bâtiment.

A son exemple — et peut-être selon son désir secret — vous auriez pu rester dans cette profession, mais vous n'en aviez pas le goût. Tandis que votre frère aîné s'orientait vers l'architecture et l'astronomie, vous avez très vite décidé de choisir une autre carrière. Après vos études à Join-Lambert, chez M. Derivière et au Lycée Corneille, vous avez adopté la photographie. Le reportage surtout vous attirait.

Vous fûtes, très jeune, accepté comme correspondant de *l'Illustration*, cette magnifique revue d'avant-guerre dont nous déplorons la disparition ; et c'est, je crois, dans un de ses numéros que furent publiées vos premières photos, qui représentaient l'incendie de l'Hôtel de Ville de Rouen, en 1928. Vous signiez déjà du pseudonyme « Ellebé », les deux initiales de vos nom et prénom.

Dans *Rouen Gazette* du 19 janvier 1929 paraissait sur quatre colonnes un de vos clichés, montrant, vu du cintre du Théâtre des Arts, le Ballet de « Faust » et les choristes pendant la Nuit de Walpurgis. Dans le hall de cet hebdomadaire, rue des Carmes, vos photos d'actualités retenaient l'attention, et je garde précieusement plusieurs de celles-ci, notamment cette vue nocturne de la flèche et de la lanterne de la cathédrale illuminée, que vous aviez virée sur un fond rouge. Combien de photos n'avez-vous pas prises au Théâtre des Arts, où vous étiez le familier des artistes ; et vous continuez encore aujourd'hui, mais en couleur...

Dès le 10 décembre 1924 (n'ayant que 18 ans), vous aviez

donné votre adhésion au « Photo-Club Rouennais », et tout de suite, vous fûtes l'un des membres les plus actifs de cette société d'amateurs photographes. J'ai relevé, dans les procès-verbaux, que le 10 juin 1925, vous y présentiez des essais de papiers Lumière, et l'année suivante vous montriez des portraits « traités dans la note moderne », et l'agrandissement à cent-soixante-dix fois d'une épreuve minuscule. Vous y avez projeté le premier film Pathé-Baby, et obtenu en 1927 le premier prix du Concours Inter-Clubs pour vos paysages artistiques. En 1934, vous faites des communications sur la photo en couleurs instantanée et sur le cinéma en relief ; une autre : « Pourquoi je fais du cinéma ? ».

Le cinéma d'amateurs vous a, en effet, conquis dès ses débuts ; et vous eûtes un jour l'idée d'un petit scénario local : « Un bel après-midi d'été », suivi d'un autre : « Bizu à la kermesse du Jardin-des-Plantes ».

Les voyages vous attiraient aussi. Vous en avez fait de nombreux, rapportant toujours des photos judicieusement réalisées, qui donnèrent un charme exceptionnel à vos présentations. En 1931, vous embarquez « vers la Banquise » du Cap Nord, et vous publiez au retour un ouvrage illustré par vos magnifiques photos, avec une élogieuse préface de M. Paul Helbronner, membre de l'Institut et président de la Société française de photographie ; et, l'année suivante, avec P. Le Trevidic, un autre livre aussi luxueux : *Croisière arctique*, dont l'explorateur Charles Rabot fit le commentaire. En 1934, c'est *Spitzberg escale polaire*, édité chez Lecerf, avec la collaboration de hautes personnalités artistiques, et dont vous avez écrit la préface.

Ensuite, vous ramenez, à l'occasion du Tri-Centenaire des Antilles, un reportage en couleurs : *Images des Antilles*, et un film, aussi en couleurs, *Escapes martiniquaises*. Au Cinéma « Normandy », vous présentez plusieurs films en couleurs, très remarquables, notamment *Les heures sur la neige*, et *De-ci, de-là, en Normandie*, avec adaptation musicale de notre confrère Marcel Lanquetuit.

Rien d'étonnant à ce que le Photo-Club vous ait nommé, d'abord président de sa Commission artistique, puis président de la société en 1937. Avec le sourire, avec simplicité, avec

dynamisme, vous avez dirigé ce club, dont j'évoquerai plus loin l'histoire. Vous faites, entre temps, des cours de photo à l'Ecole de Commerce. Vous essayez, dès 1938, des enregistrements de disques pour accompagner les projections, qui seront utilisés par Radio-Normandie, à Louvetot. Vous apportez une collaboration précieuse à M. Costa de Beauregard, pour son *Inventaire des richesses artistiques du département*, et à cette occasion, vous publiez une excellente brochure de *Conseils aux amateurs qui désirent se documenter par la photographie*.

Survient la guerre de 1939. Exempté du service militaire, vous obtenez d'être affecté civil au service de recherches scientifiques, aux côtés du Capitaine Léon Lenouvel, notre regretté et savant confrère, qui fut, comme vous, président du Photo-Club Rouennais. Avec lui, vous faites alors des essais de photos de nuit, des hauteurs de la côte Sainte-Catherine, pour le repérage des infractions à l'obscurcissement de la ville. Récupéré en 1940 et versé dans les chars d'assaut, en Bretagne, vous n'acceptez pas, quant à vous, l'armistice, et après des péripéties mouvementées, vous rejoignez à Londres les « Forces Françaises Libres ». Peu après, vous êtes attaché au 1<sup>er</sup> groupe de bombardement, dirigé sur le Tchad, et vous en devenez l'un des photographes officiels. En Afrique Equatoriale Française, vous continuez de vous livrer à la photographie, et vous rapporterez, non sans mal, un reportage sensationnel. Philatéliste, vous aurez la bonne fortune de voir un de vos clichés retenu pour la gravure d'un timbre-poste de l'A.E.F., et vous ferez, plus tard, de remarquables conférences sur les raretés philatéliques de ces années de guerre.

Et puis, après quatre ans et demi de séjour en Afrique, vous rentrez en France comme attaché au Commissariat aux Colonies ; et, un jour de novembre 1944, j'eus la surprise de vous revoir à Rouen, en tenue kaki. Bientôt après, démobilisé, vous entrez comme chef des services photographiques à « Paris-Normandie ». Vous reprenez la présidence du P.C.R., toujours avec le même entrain et la même cordialité. Vous ne la laisserez qu'au moment où, quittant le reportage journalistique, vous vous établirez comme photographe professionnel. Mais, vous avez la nostalgie des groupement amicaux : vous fondez

l'original « Groupe des Sept », et, en 1956, la Société Industrielle patronnera la création d'un cercle photographique, dont vous avez été, depuis, le meilleur des animateurs. Chaque séance mensuelle bénéficiera de vos présentations, de vos conseils et de vos critiques pertinentes.

Ces temps derniers, vous avez donné à Rouen — et au-delà — de grandes séances de projections en couleurs, un reportage sur « Moscou 1961 », avec votre ami Jacques Baudère, et cette année-même, un autre, non moins goûté, sur « Africains d'aujourd'hui, en Côte d'Ivoire », également avec M. Baudère et votre jeune élève Stéphane Szalay qui, réfugié hongrois, a trouvé à votre foyer un accueil paternel.

Tous ces travaux, toutes ces réalisations artistiques, ne justifiaient-ils pas le choix de notre Académie ?

Et maintenant, j'en viens à mon propos...



Qu'est-ce que la *photographie* ?... C'est l'art de fixer de façon durable l'image des objets extérieurs, au moyen de la chambre noire (que nous appelons maintenant « l'appareil »), et à l'aide de procédés chimiques.

Bien longtemps avant qu'elle ne fut inventée, des savants, des physiciens et des peintres avaient recherché le moyen de recevoir et de conserver ces images, et tout le monde connaît l'expérience de Léonard de Vinci (1452-1519), qui observa qu'elles se dessinaient sur un mur blanc, dans un appartement très obscur où un trou avait été percé pour laisser passer leurs reflets. Ces images se présentaient avec leurs couleurs, mais diminuées de grandeur et dans une situation renversée, et elles étaient éphémères.

Deux siècles et demi plus tard, un médecin normand, Charles-François de la Roche, qui était, pense-t-on, le parent de l'un des fondateurs de l'Académie de Rouen, eut la prescience de l'invention de la photographie, et en fit une description anticipée, à la manière de Jules Verne, dans un

curieux roman publié en 1760, et intitulé *Giphantie*, anagramme du nom de l'auteur.

Il s'imaginait transporté dans « l'île des Esprits élémentaires », où il découvre un merveilleux jardin, et, dans une chambre nue, il est mis en présence d'un paysage extraordinaire, qui n'est autre qu'un panorama... Et voici comment son guide, le « préfet de l'île », lui explique la chose :

« — Tu sais, lui dit-il, que les rayons de lumière réfléchie des différents sujets font tableau et peignent ces corps sur toutes les surfaces polies, sur la rétine de l'œil par exemple, sur l'eau, sur les glaces. Les « Esprits élémentaires » ont cherché à fixer ces images passagères ; ils ont composé une matière très subtile, très visqueuse et très prompte à se dessécher et à se durcir, au moyen de laquelle un tableau est fait en un clin d'œil. Ils en enduisent une pièce de toile et la présentent aux objets qu'ils veulent peindre. Le premier effet de la toile est celui du miroir. On y voit tous les corps voisins et éloignés dont la lumière peut apporter l'image... »

Et, grâce à l'enduit dont est recouvert la toile, cette image, séchée dans un endroit obscur, donnera, dit l'auteur, « un tableau d'autant plus précieux qu'aucun art ne peut en imiter la vérité, et que le temps ne peut en aucune manière l'endommager. »

Tout y est bien, n'est-ce pas ? Et la matière visqueuse qui deviendra la plaque d'argent recouverte d'iode que découvriront Niepce et Daguerre, et le passage dans la chambre noire, et même la théorie de la photo en couleurs, qui mettra plus longtemps à se réaliser...

Soixante ans plus tard, le rêve du médecin-romancier normand allait être réalisé...

Quoiqu'on en ait dit, parfois, ce n'est pas Daguerre qui découvrit le premier la photographie, mais bel et bien Joseph-Nicéphore Niepce (1765-1833). Son village natal, Saint-Loup-de-Varennnes, en Bourgogne, a réparé certaines ingrattitudes en lui élevant, en 1933, un monument commémoratif, sur lequel est inscrit son titre d'inventeur.

Ce fils cadet d'un avocat-conseiller du Roi fut d'abord

destiné à l'état ecclésiastique, puis devint professeur chez les Oratoriens, et officier d'Etat-major pendant la Révolution. Avec son frère Claude, il fit des recherches mécaniques et inventa le « pyréolophore », machine à propulser l'air chaud qu'il expérimenta sur un bateau ; puis, il s'intéressa à la lithographie, et rechercha un procédé pour reproduire des gravures autrement que par une copie manuelle. En 1816, il obtint les premières images, tracées par la lumière au fond d'une chambre obscure où il avait disposé des feuilles de papier imprégnées de chlorure d'argent et qu'il parvint à fixer à l'acide nitrique ; mais c'étaient des images négatives.

Continuant ses recherches, il fit des essais sur verre et sur métal ; et en 1822, ayant recouvert le verre d'une solution de bitume de Judée, il réussit, en se servant d'une optique rudimentaire, à fixer l'image très lisible d'une nature morte, puis celles de divers points de vue de son jardin. Les années suivantes, il réalisa, sur des plaques d'étain recouvertes de ce même bitume de Judée, et après morsure à l'eau forte, des « héliographies » gravées : l'une des premières reproduisait une estampe avec le portrait du cardinal Georges d'Amboise, archevêque de Rouen. Mais l'exposition à la lumière ne demandait pas moins de dix heures pour produire un dessin !

En 1826, Niepce reçut une lettre d'un autre chercheur, qui lui demandait des renseignements sur ses héliographies. Son correspondant, Louis-Jacques-Mandé Daguerre, était un artiste parisien, peintre-décorateur de l'Opéra et de l'Ambigu-Comique, inventeur d'un Diorama, sorte de trompe-l'œil en perspective, qui eut alors un grand succès. A l'occasion de l'achat d'un objectif chez l'opticien Charles Chevalier, à Paris, il eut connaissance des travaux de Niepce. Celui-ci lui répondit, d'abord laconiquement, puis, sur une nouvelle démarche de Daguerre, il entra en correspondance avec lui. En 1829, Niepce ayant eu des embarras d'argent et venant de perdre un fils, estima avantageux pour lui de lancer sa découverte en collaboration avec un homme plus jeune que lui, très répandu et actif. Il lui fit proposition d'association et l'acte de société fut signé entre eux le 14 décembre 1829. Il y était reconnu formellement que l'invention objet du traité était bien due à

M. Niepce, et qu'elle consistait « en un moyen nouveau de fixer les vues qu'offre la nature sans avoir recours à un dessinateur. »

Les recherches ultérieures de Daguerre — qui remplaça le bitume de Judée par l'iodure d'argent, et réussit à fixer des images révélées en positives grâce au lavage à chaud dans une solution de sel marin — mirent au point ce qu'on appela dès lors la « Daguerriotypie », c'est-à-dire la photographie sur métal.

Le 7 janvier 1839, François Arago fit, devant ses confrères de l'Académie des Sciences, une retentissante communication sur les travaux de Daguerre, et la presse y fit écho. L'Angleterre aurait alors offert d'acheter le secret de l'invention ; mais le gouvernement français, sagement inspiré, présenta, le 15 juin 1839, devant la Chambre des députés, un projet de rachat des procédés de la daguerriotypie, moyennant une pension annuelle et viagère de 6.000 frs à Daguerre et une pension de 4.000 frs au fils Niepce.

Dès lors, la vogue de la « chambre noire » se répandit, et des professionnels se mirent à faire des portraits. Mais au prix de quelles difficultés ! Jugez-en par ces lignes que j'emprunte à *l'Histoire de la Photographie*, naguère écrite, de main experte, par Raymond Lécuyer, aux Editions de *l'Illustration* (1945) :

« L'imperfection des appareils alors utilisés, la longueur du foyer adopté par Daguerre, la lenteur d'impression de la plaque simplement iodée, tout contribuait à faire du portrait une expérience téméraire. L'opérateur était obligé d'exposer son modèle à la lumière du soleil, pendant 15 à 20 minutes... Des gens intrépides risquèrent bien l'insolation, mais leurs paupières et leurs pupilles ne pouvaient endurer ce supplice inhumain, et il fallut se résigner à les faire poser les yeux fermés. Certains opérateurs placèrent leurs victimes à l'abri d'un verre bleu ; les yeux purent rester ouverts tant bien que mal, mais le quart d'heure était quand même dur à passer, et la plaque daguerrienne n'offrait que l'image de têtes crispées et à regard féroce !... Pour maintenir le patient, on se servait d'appuie-têtes... Quant au bagage de l'opérateur, son poids (une cinquantaine de kilos), et son prix (400 frs or de 1839),

il n'était pas à la portée de tous... Et pourtant, malgré les railleries des caricaturistes, les appareils daguerréotypes se répandirent vite partout, en France, en Europe, et dans le monde entier... »

On mettait sous-verre les images daguerriennes ; puis on les coloria, ce qui donnait de véritables miniatures. Grâce à l'invention naissante, on possède les portraits authentiques des personnages de cette époque.

A Rouen, il ne semble pas qu'elle se soit implantée avant 1846. Cette année-là, l'opticien Louis Levasseur, qui avait son magasin 5, rue Grand-Pont, en fut l'introducteur, et ajouta à son enseigne « portraits au daguerréotype ». A la même époque, Thibaud Witz, dessinateur d'origine alsacienne, fonda un atelier au n° 46 de la place des Carmes, dans un immeuble qui avait été longtemps l'Hôtel des Postes. En 1849, un autre daguerréotypiste, nommé Lesbros, fils d'un ancien directeur de théâtre et lui-même artiste, s'installa 6, place de la République. Comme les parisiens, ces précurseurs de la photographie en notre ville utilisèrent les mêmes méthodes et soumirent leurs clients à de longues séances de pose.

L'*Annuaire de Rouen* nous permet de suivre la progression de la nouvelle profession : de 2 qu'ils étaient en 1847, les daguerréotypistes sont 5 en 1852 ; — 7 en 1861, année où ils prennent pour la première fois le titre de « photographes » — 15 en 1871. Ce chiffre augmentera petit à petit pour atteindre 25 à la veille de la guerre de 1914. Leurs établissements sont répandus dans le centre de la ville surtout, mais aussi à Saint-Sever, au quartier Saint-Vivien et dans l'île Lacroix. La plupart ont installé des « ateliers » vitrés au faîte de l'immeuble qu'ils habitent, car il faut une grande lumière pour les prises de portraits, avant que les progrès de l'éclairage électrique et la rapidité grandissante des plaques ne permettent des instantanés...

Il n'est certes pas possible de citer tous les photographes professionnels qui s'établirent à Rouen depuis un siècle, et dont les noms se retrouvent sur les portraits conservés dans les albums de famille. Bornons-nous à l'époque héroïque, et

citons-en seulement quelques-uns.

L'opticien Levasseur, rue Grand-Pont, eut pour successeur, en 1861, M. Lurin, mais celui-ci n'exerça que peu de temps, et le premier atelier rouennais disparut avec lui. Par contre, celui de Thibaud Witz, place des Carmes, continua très longtemps ; sa veuve le remplaça en 1854, puis son fils Albert jusqu'en 1899, où la maison passa à M. Avenelle. Que de documents n'ont-ils pas réunis, et combien de portraits rouennais existaient encore, il y a peu, dans leurs archives ? Il y avait notamment des clichés sur la guerre de 1870 en Normandie et sur les combats de Moulineaux. Quel dommage qu'un tri n'ait pu être fait lorsque l'atelier fut définitivement fermé !

D'origine plus populaire que scientifique, Basset, ancien serrurier-quincaillier, fabricant d'accordéons, ouvrit, en 1851, un atelier de daguerréotypie, rue de la Croix-Verte. C'était le type classique de l'artiste photographe à l'opulente chevelure, le « roi du collodion » ; il a laissé d'excellents clichés du portail de la cathédrale. Son atelier passa, quelques temps, aux mains d'un photographe franco-anglo-américain, F. Cooper, et fut repris par Basset en 1881 ; il a été, depuis, exploité par M. Charles, « spécialiste de mariages et de bébés ».

En 1852, Espagnet succédait à Lesbros, au 6<sup>bis</sup> de la place de la République (alors appelée « Place Impériale »), où son enseigne brillait en lettres d'or. Son commerce prospérant, il le transféra en 1866, dans la nouvelle rue qui venait d'être ouverte par l'Administration Verdrel, la « rue de l'Impératrice » qui prit le nom de « rue Jeanne-d'Arc » après les événements de 1870. L'immeuble du photographe Espagnet, l'un des derniers construits, portait le n° 89, et fut orné de deux statues en pierre, celle de Niepce, l'inventeur de la photographie, et celle de Daguerre, qui en diffusa l'application. Elles encadraient l'atelier vitré du second étage, et étaient dues au ciseau du sculpteur rouennais Arsène Letellier, auteur de la statue de Rollon qui est dans le Jardin de l'Hôtel de Ville. Ces deux statues en pied ne manquaient pas d'intérêt. L'une d'elles existe encore, celle de Niepce ; l'autre a été délogée de son socle lors du bombardement du 19 avril 1944 et s'est écrasée

au sol... Après la mort d'Espagnet en 1878, sa veuve lui succéda ; puis M. Langlois en 1885 ; Jules Fontaine en 1891 ; et M. Valle en 1907.

Un autre portraitiste réputé fut Eugène Renouard, qui avait été auparavant artiste-peintre et miniaturiste très apprécié. Il ouvrit son atelier en 1865, dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, devenue rue Thiers, et l'appela « Photographie Solférino » lorsque fut réalisé le square du même nom. Et citons encore, le père Fourman, rue de l'Hôpital, figure originale avec son large chapeau et sa lavallière, qui avait pour spécialité de dessiner les agrandissements de portraits extraits de groupes.

Je m'excuse de cette longue énumération : elle évoque l'époque, pas tellement lointaine, où se faire photographier était un événement familial. Dans l'atelier de l'opérateur, le client était assis sur un tabouret tournant, devant une toile de fond qu'on pouvait changer au gré du modèle. Tantôt, c'était un décor romantique, quelque rocaille ou un intérieur de salon ; tantôt, s'il s'agissait de premiers communians, c'était un chœur d'église ou un simili-vitrail ; et, pour les jeunes mariés, un parterre fleuri de circonstance... Le photographe, en blouse blanche, disposait son appareil sur un large pied ; recouvrait sa tête d'un voile noir et faisait sa mise au point sur une glace dépolie, qu'il remplaçait ensuite par le châssis contenant la plaque sensible. Il demandait au patient un petit sourire, difficile à obtenir correctement, disait : « ne bougeons plus ! », et déclenchait l'obturateur au moyen d'une poire en caoutchouc fixée sur l'appareil... S'il s'agissait d'un enfant, il lui disait : « Attention ! le petit oiseau va sortir !... » Et, pour un bébé, on l'étendait tout nu sur une moquette en duvet... Quelques jours après, le client choisissait l'épreuve qu'il trouvait la meilleure, et commandait le nombre voulu pour distribuer à toute la famille... Le photographe avait soin d'exposer les mieux réussies dans sa vitrine : groupes de famille un jour de noces ; bébés étendus sur leurs mains ; dames et messieurs sérieux endimanchés... On ne regarde pas sans un sourire amusé ces vieilles photos d'autrefois, où l'on suit curieusement l'évolution des costumes, des coiffures, et même des attitudes...

La plupart des professionnels que j'ai cités n'étaient déjà plus des « daguerréotypistes », car la photographie s'était vite perfectionnée.

Il y eut d'abord le procédé appelé « le Calotype », qui permettait d'obtenir des clichés négatifs sur papier rendu transparent et assurant la multiplication des épreuves positives. (Je note, en passant, que, lors de son voyage en Orient, en 1851, Gustave Flaubert eut pour compagnon Maxime Du Camp, qui rapporta 200 clichés-papier reproduits dans un ouvrage rarissime).

Puis, ce fut l'ère du négatif sur verre, imprégné d'albumine des œufs de poule, ensuite de collodion humide (dissolution de coton-poudre), méthode qui fut vite vulgarisée, mais au prix de quelles complications ! Il fallait, au moment de l'emploi et dans une obscurité quasi-totale, enduire la plaque de verre d'une couche de collodion iodurée, la mettre dans un châssis qui comportait un trou pour l'écoulement de l'enduit, prendre son cliché avec une pose de 2 à 20 secondes, et sans s'attarder, en faire le développement et le fixage... Ce n'est qu'à partir de 1878 que le procédé au gélatino-bromure d'argent fut découvert et mis au point par l'anglais Charles E. Bennett : il devait décider de l'avenir de la photographie.

Parallèlement s'améliorèrent les chambres noires et leur optique : le bouchon mobile des appareils, manœuvré à la main, fut remplacé par des obturateurs de plus en plus perfectionnés. On vit apparaître des plaques de plus en plus rapides. Et d'ingénieux constructeurs lancèrent des appareils de petit format, dissimulés dans un chapeau, une cravate ou une canne... On cite l'anecdote de cet Anglais qui photographia la Reine Victoria avec un appareil en forme de... revolver, et qui fut, bien entendu, arrêté sur-le-champ !

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la photographie n'était plus réservée aux professionnels. L'apparition de l'appareil « KODAK » la mit à la portée des amateurs : il avait été fabriqué par G. Eastmann, en Amérique, et tirait son nom : « ko... dak... » des deux syllabes rappelant le bruit du déclic de l'obturateur. Le même inventeur fabriqua et répandit la pellicule, remplaçant avan-

tageusement la plaque de verre fragile, ce qui devait aussi amener un nouveau progrès de la photographie.

On vit alors s'ouvrir, à Rouen, en 1889, les premiers magasins d'appareils et de produits photographiques.

C'est à cette époque aussi que se fondèrent des sociétés photographiques, et notre ville eut bientôt la sienne. Le 2 septembre 1891, un groupe d'amateurs se réunissait au Café Dumaine, 10, rue des Charrettes (qui devint ensuite la « Brasserie de l'Opéra »), pour former une société amicale qui prit le titre de « Photo-Club Rouennais ». Les 21 membres présents élurent pour président M. Henri Gadeau de Kerville, homme de sciences. Deux mois après, la jeune association comptait déjà 40 membres, et bientôt, dépassa la centaine. Les réunions se tinrent d'abord à l'Hôtel des Sociétés Savantes, rue Saint-Lô, au deuxième étage, où l'on fit dès le début des projections. Mais ce n'était pas suffisant pour des photographes qui désiraient surtout avoir un atelier pour faire leurs expériences. En mars 1892, le P.C.R. loua, moyennant un loyer de 600 frs l'an, le local appartenant à M. Boury, 43, rue de la République, auparavant occupé par M. Cannevel, portraitiste, inventeur d'un procédé de gravure pour l'illustration des journaux.

Avec Henri Gadeau de Kerville, puis M. Adnesse, fonctionnaire supérieur des Douanes, puis M. Albert Buguet, professeur au Lycée Corneille, ce fut l'ère scientifique du P.C.R. En 1900 commença l'ère artistique, lorsque M. Albert Marguery prit la présidence qu'il devait garder jusqu'en 1927. Ce Dévillois, fils d'un peintre-imprimeur, lui-même ingénieur-architecte, au visage souriant dans une barbe de patriarche, s'était intéressé depuis longtemps à la photographie et était devenu maître en cet Art. Sous son impulsion, les membres du club furent initiés aux tirages des épreuves papier grand format, par les procédés les plus savants : le charbon, la gomme, l'huile et le bromoïl. Ce fut lui aussi qui, vers 1908, fit connaître aux Rouennais la découverte de la photographie en couleurs, réalisée avec l'autochrome des frères Lumière.

Dans cette nouvelle phase de la photographie (appelée à un retentissant avenir) se distinguèrent, en courtoise émulation,

ce qu'on appela « l'Ecole de Rouen », et « l'Ecole de Déville ». Celle de Déville fut incontestablement la première, avec ses « as » de la couleur, MM. Marguery, Hennetier, Albert Monfray. Celle de Rouen comprenait MM. Jean Lafond, Michel, Payenneville, docteur Delabost, René Duval. Les plus anciens d'entre nous ont gardé le souvenir de leurs admirables projections d'autochromes, qu'ils développaient eux-mêmes avant de les présenter dans les séances publiques organisées par le club.

Après la démission de M. Marguery, la présidence fut assurée par un savant, Léon Lenouvel (1927-28) ; puis par un avocat, Fernand Soudet (1929), et par le docteur Robert Delabost (1930-36). Celui-ci, qui alliait une grande bonté à une malicieuse ironie, était un bricoleur expert : il dota la société d'une nouvelle lanterne à projections qu'il fabriqua lui-même, et qui prit son nom.

Ce fut en 1937 que Bernard Lefebvre devint le président du P.C.R. ; et j'ai dit, en commençant ce discours, la part qui lui revient dans son évolution. Avec lui, un souffle de jeunesse a passé sur cette société, et il fut maintenu par M. Robert Dasché, lorsque celui-ci lui succéda en 1950. Ayant adhéré au Consortium des Sociétés Savantes de Rouen, le club a tenu ses très belles séances mensuelles au Muséum, jusqu'au moment où des circonstances diverses l'ont provisoirement « mis en sommeil ».

J'ai laissé, en cours de route, l'histoire de la photographie, dont les développements, depuis le début de ce siècle, ont été constants et rapides. J'ai préféré m'étendre sur celle du Photo-Club Rouennais, qui est d'ailleurs intimement mêlée à ces progrès. Je n'ai pas parlé, en effet, de l'importance qu'elle a prise dans le reportage et dans l'illustration des journaux, ni de la photographie aérienne (déjà utilisée par ballons, pendant la guerre 1870-71), ni de ses multiples applications dans la gravure, la météorologie, l'astronomie (il y a longtemps qu'on a photographié la lune !...), la levée de plans, l'anatomie et la médecine, l'architecture et l'archéologie, la reproduction des manuscrits et des tableaux ; et tous les services qu'elle a rendus aux sciences et aux arts. Cela demanderait une autre

étude. Je pense qu'il est opportun de dire en passant combien il serait souhaitable que notre ville ait ses archives photographiques.

Il me reste à consacrer quelques notes brèves à l'une des conséquences les plus retentissantes de la photographie : l'invention du cinématographe, l'image animée qui est aujourd'hui répandue dans le monde entier.

Bien des essais avaient été entrepris, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, pour obtenir la représentation du mouvement des êtres et des choses, depuis le « Phénakisticope » de Plateau en 1832 (un disque de carton percé d'ouvertures et portant des figures peintes que l'on faisait tourner), jusqu'aux « Pantomines lumineuses » de E. Reynaud, présentées au Musée Grévin en 1892.

Après que G. Eastmann eut inventé et répandu la pellicule, les frères Lumière devaient mettre au point et trouver la bonne solution, celle qui donnerait la possibilité de projeter l'image animée devant tout un public. Ils firent breveter leur appareil le 13 février 1895 ; la présentation de leurs premiers films : « La sortie des Usines Lumière à Lyon », et « L'arroseur arrosé » eut lieu le 22 mars suivant ; et le 28 décembre 1895, dans le sous-sol du Grand-Café, boulevard des Capucines à Paris, était donnée la première séance publique de cinématographie. On sait la suite...

A Rouen, au cours de l'Exposition de 1896, l'Elbeuvien Raoul Grimoin-Sanson fit une démonstration de son « Phototachygraphe », qui projetait de petits films de 30 à 50 mètres. Vers la même époque, à la Foire Saint-Romain, le vieux Théâtre Grenier de marionnettes, sous sa nouvelle enseigne « Théâtre des Nouveautés scientifiques » montra des images animées avec un énorme succès. Le cinéma, à ses origines, ne fut qu'une attraction foraine. Je me souviens, étant enfant, d'avoir assisté, émerveillé, à la projection dans la salle du Cirque, d'un film dont le scénario, comique et saccadé, montrait l'inondation d'un appartement où le robinet n'avait pas été fermé!...

En 1899, sur la place du Boulingrin, était installé le « Grand Biographe » qui, sous les yeux étonnés des spectateurs, faisait défiler toute une série de vues cinématographiques et même

des scènes animées locales, telles que le départ d'un tramway place de l'Hôtel-de-Ville, ou la descente des voyageurs du Pont Transbordeur. En 1900, on présenta à l'Hôtel de France, un film sur le Vatican, et, au Cirque, la « dernière création » : le cinématographe « Le Merveilleux », avec gramophone...

Il fallut pourtant attendre jusqu'en 1908 pour voir s'ouvrir le premier cinéma permanent : le 13 décembre, M. Joseph Bramy transforma son magasin de soieries, rue de la Grosse-Horloge, en « salle de démonstration pour la vente des appareils de cinéma », sous le titre « L'Innovation ». Il devait prendre, en 1921, le nom de « Sélect », qui a disparu en 1952. Le succès de la nouvelle industrie, grâce au circuit de films assuré par les firmes : Pathé, Gaumont, etc... ne cessa dès lors plus. D'autres salles de projections s'ouvrirent : en 1910, le « Royal », qui devint en 1913 le « Ciné-Palace-Opéra », rue de la Savonnerie ; « l'Omnia » (ex-Alhambra, avec sa fameuse verrière), détruit en 1940 et réouvert en 1952 ; le « Cinéma Pathé », rue Saint-Sever ; en 1915, le « Cinéma Gaumont » dans l'île Lacroix, et la « Renaissance », rue Saint-Hilaire ; en 1917, « l'Eden », rue Jeanne-d'Arc ; en 1934, le « Cinédit » et le « Studio 34 », rue de la Madeleine ; en 1935, le « Normandy », rue Ecuycère ; en 1940, « l'Olympia », rue Saint-Sever ; en 1941, « l'Auto-Ciné », rue des Charrettes ; en 1946, le « Ciné-France », rue des Carmes ; et j'en oublie peut-être car il y eut quelques salles éphémères.

Au début, on passait des films muets, avec accompagnement d'orchestre. Pendant la guerre 1914-18, apparurent les « chansons filmées » et les « films à épisodes », illustrant des feuilletons de journaux (« La main qui étreint » ; « Le cercle rouge », etc...). Le 14 février 1930 fut présenté, au « Palace-Opéra », le premier film sonore : « Chanson de Paris », et le 7 mars 1930, dans la même salle, le premier film parlant : « La route est belle ». Désormais, il n'y aura plus d'orchestre dans les cinémas. Viendront ensuite : le cinéma en couleurs, le cinéma en relief, l'écran panoramique.

L'industrie du cinéma est maintenant universelle, et c'est un monde très spécial que celui des « studios » de prises de vues, et des « vedettes » lancées à grands frais. Mais le cinéma

d'amateurs a toujours ses adeptes, que réunit le « Ciné-Club » de Rouen, animé par André Francel.

Il faut enfin citer une autre invention heureuse, et vraiment prodigieuse, dérivant de la photo et du cinéma : la télévision. A Rouen, vers 1930-31, des expériences furent faites par plusieurs membres du « Radio-Club de Normandie », et notamment par MM. Dieuzy et Christens, qui reçurent (au moyen de la méthode primitive du disque de Nipkof) des images, très instables, émises de Londres par M. Baird, pour le continent (poste émetteur 2 LO). A la même époque, MM. Guy Baron et Restoux firent d'autres essais de « télé-photo ». Les émissions de la tour Eiffel furent reçues, peu avant la guerre 1939, sur les hauteurs de Bihorel, Mont-Saint-Aignan et Bonsecours, au moyen d'antennes imposantes. Ce n'est qu'après la guerre que la Télévision se développa vraiment. Au centre de la ville, on obtint des réceptions médiocres aux environs de la cathédrale, grâce à la flèche de celle-ci. Pour ma part, je me souviens de la curiosité suscitée par la tentative, en septembre 1950, d'un jeune Rouennais, modeste et désintéressé, Jacques Orange, dans la salle d'école du Sacré-Cœur, où M. Magnier, électricien, avait posé une antenne : les images étaient médiocres et chaque passage d'auto sur la route voisine provoquait des traînées parasites. Grâce au relais des Essarts, inauguré en 1956, la réception de la télévision est maintenant partout excellente. Elle s'améliore sans cesse. Dans peu d'années, sans doute, nous verrons la couleur sur le petit écran. Elle a produit un immense bouleversement dans les méthodes d'information.

Parallèlement, s'est perfectionnée la photographie en couleurs sur petit format ; elle est universellement répandue aujourd'hui, et à la portée de tous.

L'emploi du magnétophone a, par ailleurs, aidé à présenter celles-ci avec des enregistrements sonores et musicaux, qui assurent de belles séances de projections, comme celles auxquelles nous sommes conviés si souvent.

Il y aurait bien d'autres souvenirs à évoquer à propos de la photographie, mais je dois me limiter. Et puisque nous vous accueillons, Monsieur et cher Ami, c'est à vous que je laisserai le soin de conclure : montrez-nous donc quelques-unes de vos admirables projections en couleurs. Vous prouvez, bien mieux que moi, que la découverte de Niepce et de Daguerre a fait, depuis cent-quarante ans, de merveilleux progrès!

---

*Un Rouennais ministre du Trésor impérial :*

## Le Comte Mollien

---

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Bernard VAUDOUR

(8 juin 1963)

Mesdemoiselles, Messieurs,

**A**U cours d'agréables soirées passées à consulter vos ouvrages, les comptes-rendus de vos travaux, ceux de vos prédécesseurs, j'ai maintes fois admiré la qualité de vos écrits et apprécié leur intérêt ; aussi la crainte de ne pouvoir approcher vos mérites m'aurait incité à décliner l'amical appel à venir siéger au sein de votre compagnie, n'était le sentiment d'indulgence que j'ai perçu à mon égard auprès de chacun de vous lors de mes visites dites protocolaires ; alors assuré que le cœur tenait en vous autant de place que l'esprit, je vis mes inquiétudes s'apaiser ; elles disparurent à la lecture des lettres patentes de 1744 portant établissement de votre académie dans lesquelles, cherchant encore quelque justification juridique à mon élection, je découvris que l'objet de votre société de Gens de Lettres était de se « perfectionner » dans les sciences, dans les belles-lettres et dans les arts : les « progressants » semblent donc y avoir leur place à côté des « parfaits » et l'espoir m'est donné de pouvoir, à votre contact et par vos entretiens, m'élever à un plus haut degré de science et de culture.

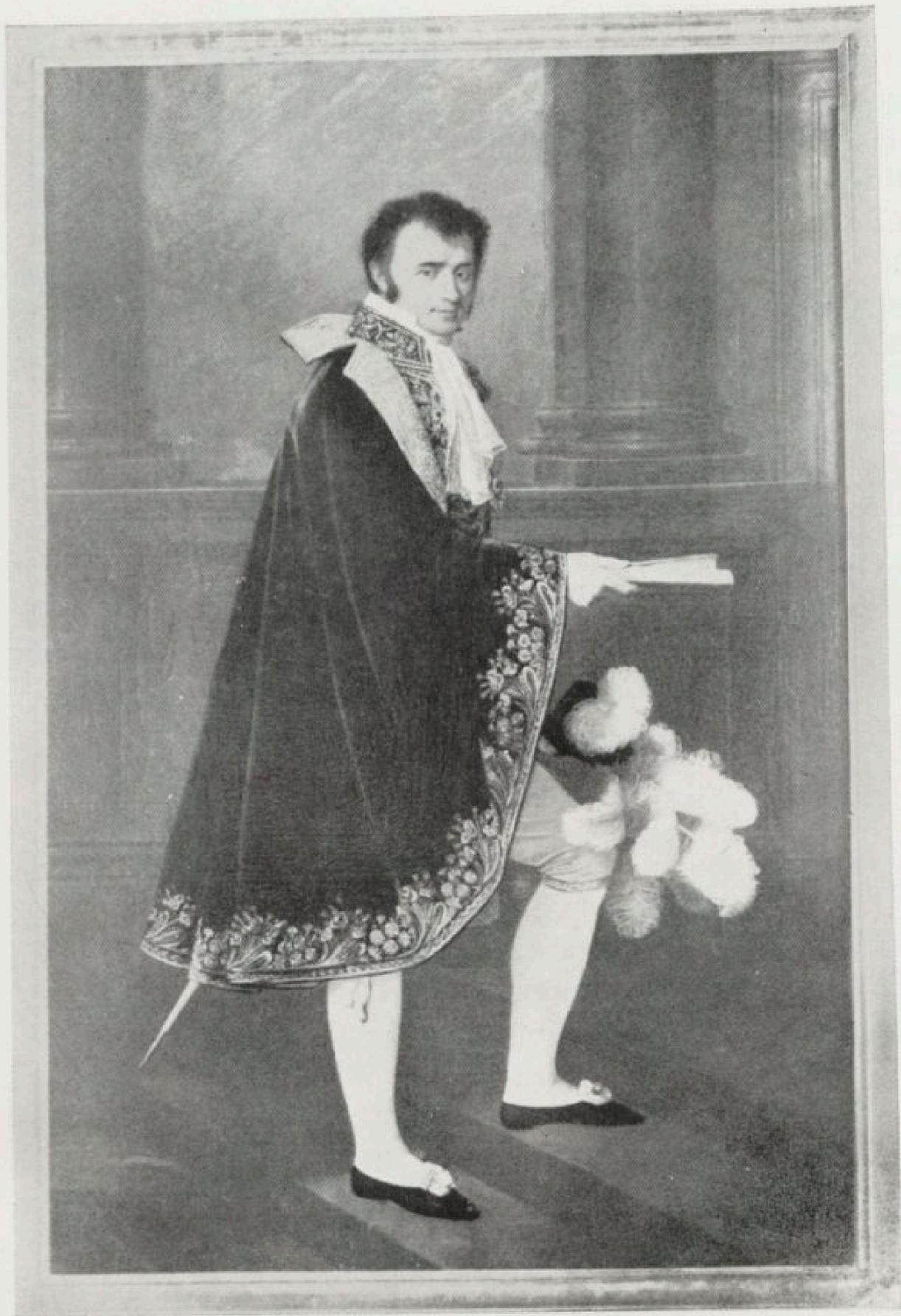
Peut-être aurai-je encore hésité à vous dire, même tout bas, mon oui, si je n'avais pensé que l'honneur que vous voulez

bien me faire en m'élisant, n'était qu'un hommage indirect rendu à ma famille, mon père, tant par son exemple que par ses conseils, nous ayant à mes frères et à moi, toujours inculqué l'amour et le respect de la chose publique dont votre compagnie sait être le défenseur. Vous me permettrez donc de reporter l'honneur, qui m'est aujourd'hui décerné, sur ceux qui m'ont élevé et enseigné et qui m'ont fait peu à peu préférer le chemin, à la fois rude et captivant, qui sans que je m'en doute, m'a conduit jusqu'à vous.

Vos traditions autorisent le récipiendaire à consacrer son premier travail à l'étude de la vie ou de l'œuvre de quelque personnage ayant illustré notre cité. Votre libéralisme, quant au choix du sujet à traiter devant vous, aurait pu être pour moi source d'hésitation, n'était le regret que j'avais de n'avoir pas persévéré dans mes recherches sur notre concitoyen Nicolas-François Mollien qui fut ministre du Trésor de Napoléon I<sup>er</sup> de 1806 à 1815<sup>1</sup>. L'occasion ne m'était-elle pas ainsi offerte de poursuivre le travail inachevé.

Le nom de Mollien, je l'avais entendu citer au cours de mes études comme celui de l'un des grands administrateurs de notre pays ; il me sembla être à Rouen, sa ville natale, quelque peu oublié ; seule le rappelle la plaque d'une très modeste rue du quartier Martainville, alors qu'il figure à Paris sur l'un des pavillons du Louvre, en face de celui de Turgot<sup>2</sup>.

J'étudiai le personnage, au point que, le goût de la recherche se développant en moi, je partis — c'était, je m'en souviens, un jour d'hiver, par grand froid — pour Morigny près d'Etampes, afin de visiter le château de Jeurres où Mollien vécut de nombreuses années, et voir sa tombe au cimetière du village. Le parc de Jeurres s'était agrémenté au cours du XIX<sup>e</sup> siècle d'élégantes « fabriques » du XVIII<sup>e</sup> provenant du château voisin de Méréville, célèbre par ses fêtes éblouissant le Tout-Paris<sup>3</sup>. Mais malgré ces enjolivements, la demeure, dans le décor de la mauvaise saison, me parut être le « triste manoir » dont parle la Comtesse Mollien dans sa correspondance<sup>4</sup>. Mon hôte fort érudit, me conta les anecdotes de la vie des châteaux du voisinage, de Champigny notamment où résidait Dufresne Saint-Léon, qui aurait fait le mariage de Mollien et facilité sa



PORTRAIT DU COMTE MOLLIEN

par Robert Lefèvre

(Collection de M. E. Monnier à Tours)



carrière<sup>5</sup> ; il m'entretint de la Comtesse Mollien, née Adèle-Marie Collart Dutilleul, qui fut dame d'honneur de l'Impératrice Marie-Louise, puis de la Reine Marie-Amélie ; personne « attachante et distinguée », disait la duchesse de Dino, elle avait un remarquable talent de peinture, et s'amusait dans les salons à croquer les principaux personnages de l'Empire ; la Comtesse Mollien fut l'un des premiers artistes à utiliser, pour reproduire ses fort délicieux dessins, les pierres lithographiques des frères Senefelder, rapportées en France après Austerlitz, par le Général Lejeune ; son propre portrait exécuté par Vivant Denon figure à la Bibliothèque nationale, parmi les incunables de la lithographie<sup>6</sup>. Cette brève journée passée à Morigny s'est estompée dans ma mémoire, qui n'en garde qu'un souvenir embrumé de château imaginaire.

Me voici donc de nouveau, grâce à vous, à cause de vous, plongé dans l'étude de Mollien.

Qui donc est-il ? Que peut-il nous apprendre ?

Mollien est l'un des techniciens qu'au 18 Brumaire Bonaparte prend dans son équipe pour tenter de redresser la situation financière ; de celle-ci Gaudin a tracé l'état dans un tableau célèbre : « Au 20 Brumaire An VIII, il n'existait réellement plus de vestige de « finances » en France ; une misérable somme de 167.000 francs était à cette époque tout ce que possédait en numéraire le trésor public d'une nation de 30 millions d'hommes. C'était le produit d'une avance de 300.000 francs que l'on avait obtenue la veille et sur laquelle on avait fait cette réserve pour le service du lendemain. Les armées étaient sans solde, les fonctionnaires sans traitement... »<sup>7</sup>. Ce furent d'anciens commis de la royauté ayant sur les problèmes à résoudre des vues assez semblables qui se consacrèrent à la restauration des finances publiques : Gaudin au ministère des finances, Dufresne à la Direction générale du Trésor...<sup>8</sup>.

Mollien occupa l'un des trois postes d'administrateur de la nouvelle « Caisse d'amortissement et de garantie », puis, après dix-huit mois de gestion, Bonaparte, estimant qu'il fallait

« sortir de cette ornière de républicanisme, que l'administration agisse au lieu de délibérer », nomma Mollien seul directeur<sup>9</sup>.

Lors de la création de la Banque de France, celui-ci eut plusieurs entretiens avec le 1<sup>er</sup> Consul qui lui demanda avis et rapports pour l'éclairer sur la question des banques; il devint en quelque sorte le conseiller de Bonaparte, les envieux diront même, afin de lui nuire dans l'esprit de ce dernier, son « précepteur en matière de finances »<sup>10</sup>.

En 1804, Mollien entra au Conseil d'Etat.

Le 26 janvier 1806, à la suite d'un dramatique conseil de finances, qui dura neuf heures d'horloge, Mollien fut nommé ministre du Trésor; il remplaçait ainsi le peu clairvoyant Barbé-Marbois qui, trompé par le munitionnaire aux armées Ouvrard, venait d'engloutir dans un scandale financier retenu par l'histoire sous le nom de « débet des faiseurs de service » ou « l'affaire des négociants réunis », une somme égale à environ la moitié des contributions directes de la France<sup>11</sup>.

C'est au cours de ce célèbre conseil de finances que Napoléon aurait répondu à Marbois lui disant : « Sire, je vous apporte ma tête. » — « Que veux-tu que j'en fasse ? grosse bête » ; on prête aussi ces paroles à Napoléon à l'égard du malheureux ministre qui lui aurait dit : « Votre Majesté ne m'accusera pas d'être un voleur. » — « Je le préférerais cent fois, aurait répondu l'Empereur, la friponnerie a des limites, la bêtise n'en a pas. » Mais ces propos considérés comme apocryphes par les historiens sont d'ailleurs peu vraisemblables : Barbé-Marbois fut nommé six mois plus tard président de la nouvelle Cour des Comptes.

Mollien assume alors les fonctions de ministre du Trésor, chargé en quelque sorte des dépenses, tandis que Gaudin, le ministre des finances, chargé des recettes, dirige les administrations fiscales. Notre compatriote n'apprécie guère ce partage d'attributions : « la condition de ministre du Trésor, disait-il, devait être ainsi d'avoir l'action sans la prévoyance, en laissant au ministre des finances la prévoyance sans l'action ; il n'y avait alors de ministère proprement dit, ni pour l'un ni pour l'autre »<sup>12</sup>. Mais Napoléon trouvait que « la France était trop grande pour qu'un ministre suffise à tout »<sup>13</sup>.

Pendant les neuf années que dure son ministère, Mollien assure le service de la trésorerie sur un territoire qui englobe la majeure partie de l'Europe. Il publie régulièrement le compte du budget qu'il fait précéder d'une préface où il expose les projets financiers en cours, et surveille le fonctionnement de la Bourse, de la Banque de France et de la Caisse d'amortissement.

Il ne se contente pas d'être un grand administrateur, il participe à la création des belles institutions administratives et financières que nous devons au Consulat et à l'Empire et qui ont tenu pendant plus d'un siècle, et si les conséquences de nos désastres de 1814 et 1815 purent être aussi rapidement réparées, c'est que Mollien avait préparé la tâche de Corvetto et du Baron Louis.

En reconnaissance des services rendus, Mollien fut fait Comte d'Empire et reçut de nombreuses décorations et des dotations qui disparurent à la chute du régime<sup>14</sup>.

Le 30 mars 1814 se termine avec l'Empire le ministère de Mollien, mais le 20 mars 1815 commencent les Cent-Jours et Mollien, rappelé par Napoléon, est de nouveau nommé ministre du Trésor ; à Mollien qui était « naturellement complimenter », dit le Chancelier Pasquier, et qui félicitait Napoléon de l'accueil qui venait de lui être fait depuis Cannes jusqu'à Paris, Napoléon aurait répondu : « Point d'illusions, mon cher, ils m'ont laissé arriver comme ils ont laissé partir les autres »<sup>15</sup>.

Sous la Restauration, en 1819, il entrera à la Chambre des Pairs et participera au travail des Grandes Ordonnances de Villèle qui devaient, en régularisant, devant les représentants de la nation, la procédure budgétaire, achever l'œuvre incomplète du Consulat et de l'Empire<sup>16</sup>.

Si aucun ouvrage n'a été consacré à Mollien, son œuvre a cependant fait l'objet de nombreux commentaires, notamment des maîtres du libéralisme ; ceux-ci dans leurs revues tracèrent de lui pour les curieux de l'histoire de l'administration française, un portrait passé à la postérité : « Administrateur intègre et vigilant ; esprit à principes, respectueux des doctrines enseignées par « l'Economie Politique » ; obser-

vateur à la fois prudent, et novateur lorsque les circonstances le demandaient »<sup>17</sup>.

Le document qui leur permit de tracer son portrait et d'exposer son œuvre était ses propres Mémoires<sup>18</sup>. Mais Mollien a en outre laissé une volumineuse correspondance autographe, celle qu'il a entretenue avec Napoléon I<sup>er</sup>, et qui est conservée dans les cartons de la secrétairerie d'Etat, aux Archives nationales<sup>19</sup>.

Durant tout le Consulat et l'Empire, Mollien adressa à Napoléon, sur la demande de celui-ci, des notes et rapports presque quotidiens sur la situation de la monnaie, du change de la Bourse, de la Banque de France, du Trésor.

Les historiens qui ont consulté cette correspondance ont signalé que le Mollien qu'elle fait entrevoir, différait de celui des Mémoires, et de sévères critiques furent émises à l'égard de l'auteur pour les contradictions relevées entre ses différents écrits, critiques, qui laissaient peut-être percer le regret de ne pouvoir trouver dans ses lettres, la fermeté de caractère d'un Jean-Baptiste Say ou d'un Dupont de Nemours, du Mollien indépendant tel il apparaissait dans ses Mémoires, défendant pied à pied les principes de l'orthodoxie économique contre le plus impérieux des chefs d'Etat<sup>20</sup>.

Tout récemment a paru le recueil des lettres de Napoléon I<sup>er</sup> au Comte Mollien, qui révèlent la figure peu connue de financier qu'était aussi Napoléon. Elles permettent de se rendre compte de la compétence que celui-ci avait acquise en ce domaine, de mesurer la précision, voire la minutie des ses ordres, et ses connaissances financières sont telles, qu'on vient à mettre en doute l'utilité des leçons du « précepteur de Bonaparte » qu'aurait été Mollien<sup>21</sup>.

Que faut-il donc penser de celui-ci ? Quel fut son rôle ? Fut-il un simple « commis » comme semblerait le considérer les apologistes de Napoléon ? Il est vrai que Colbert, pour certains, n'était que le « domestique » de Mazarin, et que Louis XIV le garda parce « qu'ayant besoin sur toutes choses, disait-il, d'établir sa propre réputation, il était important que le public connût par le rang de ceux dont il se servait qu'il

n'était pas en dessein de partager avec eux son autorité »<sup>22</sup>. En est-il de même de Napoléon à l'égard de Mollien ? D'autre part les reproches qui sont faits à l'historien sont-ils suffisants pour faire oublier les mérites du ministre ?

« La gravité et le genre des impôts, la masse des dettes, la dispensation du revenu public et toutes les dispositions que comprend l'administration de la finance, ayant la plus grande influence sur la puissance et le bonheur des nations, il est important de connaître et d'apprécier les hommes qui dirigent ces grands moyens de force et de prospérité. »

Tels sont les premiers mots de M. de Monthion, dans son ouvrage « Particularités et observations sur les ministres des finances de la France les plus célèbres depuis 1660 jusqu'en 1791 ». Il ajoute : « les ministres qui, en ouvrant une route nouvelle dans les finances, les ont améliorées ou détériorées, sont les seuls dont l'éloge ou la censure puissent intéresser et servir d'instruction. »

Et M. de Monthion, sur les 28 ministres des finances que la France connut dans l'espace de 131 années, retient alors neuf noms : ceux de Colbert, Démarest, Law, Machaut, Silhouette, Terrai, Turgot, Necker, et Calonne<sup>23</sup>.

Parmi les ministres postérieurs à 1791, Mollien nous a semblé être de ceux dont l'étude peut instruire, qu'il lui soit décerné louange ou censure.

Que pouvons-nous savoir de sa famille, de son milieu, de ses années passées en Normandie avant sa « vie publique » ? A défaut de ses mémoires silencieux sur ce point, que nous apprennent les archives et les autres documents que nous avons pu consulter ? Si son illustre prédécesseur au ministère des finances, Colbert, était fils de drapier, Mollien était fils de passementier, Nicolas-François Mollien est né le 28 février 1758, rue Martainville, dans une maison aujourd'hui disparue, sans doute, aux étages supérieurs en surplomb, telles celles que nous connaissons. Depuis deux générations les Mollien étaient passementiers ; la famille était originaire de Mesnil-sur-Blangy en Lieuvin, non loin de Pont-l'Evêque.

Jacques-Robert, le père de Mollien, l'un des trois cents « maîtres marchands fabriquant passementiers de la ville, faubourgs et banlieue de Rouen », exploitait une « fabrique de siamoises en écarlates et siamoises super fines ». Un rapport sis dans les cartons des archives nationales d'un sieur Morel, inspecteur, sur la situation des manufactures de velours de coton montées en 1753 par Jacques Mollien, André Pesquet et François Pinot, témoigne que le père de Mollien fut l'un des premiers à Rouen à créer une manufacture de velours de coton. « Leurs métiers, y est-il dit, diffèrent peu de ceux de la Manufacture Royale anglaise », celle du célèbre Holker.

Le père de Mollien était donc un « novateur », l'un de ces Normands qui ne se tenaient pas dans le cadre rigide du régime réglementaire instauré par Colbert ; il s'était intéressé aux nouveaux procédés de fabrication et aux nouvelles étoffes, et n'était pas hostile à toutes les formes d'innovation et de progrès. Il recommandait d'ailleurs à son fils, nous dit celui-ci dans ses Mémoires, la lecture de la « Richesse des Nations » d'Adam Smith, livre qui avait à l'époque une grande diffusion en France. « Je désire que vous lisiez et méditez cet ouvrage ; l'auteur n'imagine rien, mais il a tout observé ; il n'a pas créé des hypothèses, mais il a saisi dans tous leurs rapports mutuels les combinaisons, les intérêts. C'est pour votre propre direction que je vous exhorte à étudier la doctrine de mon auteur anglais que j'ai le regret de trouver très supérieur à nos économistes de France ». Ainsi Jacques Mollien s'inspirait du mouvement libéral qui allait croissant et qui luttait contre les entraves imposées à l'industrie ; son fils pouvait à ses côtés suivre l'évolution économique de son époque <sup>24</sup>.

Mollien délaissa le métier de son père ; il nous apprend dans ses Mémoires qu'après ses études classiques au cours desquelles il obtint un prix au concours général, il entra, sa formation juridique achevée, au ministère des finances où, fort jeune, il fut admis à l'emploi de premier commis ; le poste donnait à son bénéficiaire pouvoir et influence, mais sous un régime essentiellement aristocratique, son titulaire devait y borner son ambition <sup>24bis</sup>. Durant dix-sept années Mollien passa sous les ordres de quinze ministres de finances. « Tout dégringo-

## Observations

Il y a dans cette nouvelle manufacture, trois associés qui sont les Sieurs François Pinot, Jacques Mollien, et André Jacquet.

Ils ont actuellement quatre métiers de Montén, dont Sept travaillants, les autres seroient remplis s'ils avoient des ouvriers, ils prennent le Party de former aussi des apprentifs.

Leurs métiers diffèrent peu de ceux de la Manufacture Royale Angloise. Ils ont aussi un fort beau moulin à organines de coton, il est tres bien composé, il agit par le moyen d'une corde à boyau, il fait aller à la fois cent vingt huit broquets qui forment autant de besaux tres bien organines, les mouvements de ce moulin sont si bien pris, qu'il marche sans faire de bruit.

Ils ont aussi des moulins à ourdir le den autres instruments ou machines nécessaires pour l'entiere perfection de leurs ouvrages.

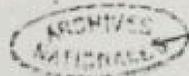
On peut dire que cette nouvelle manufacture merite l'attention du Conseil.

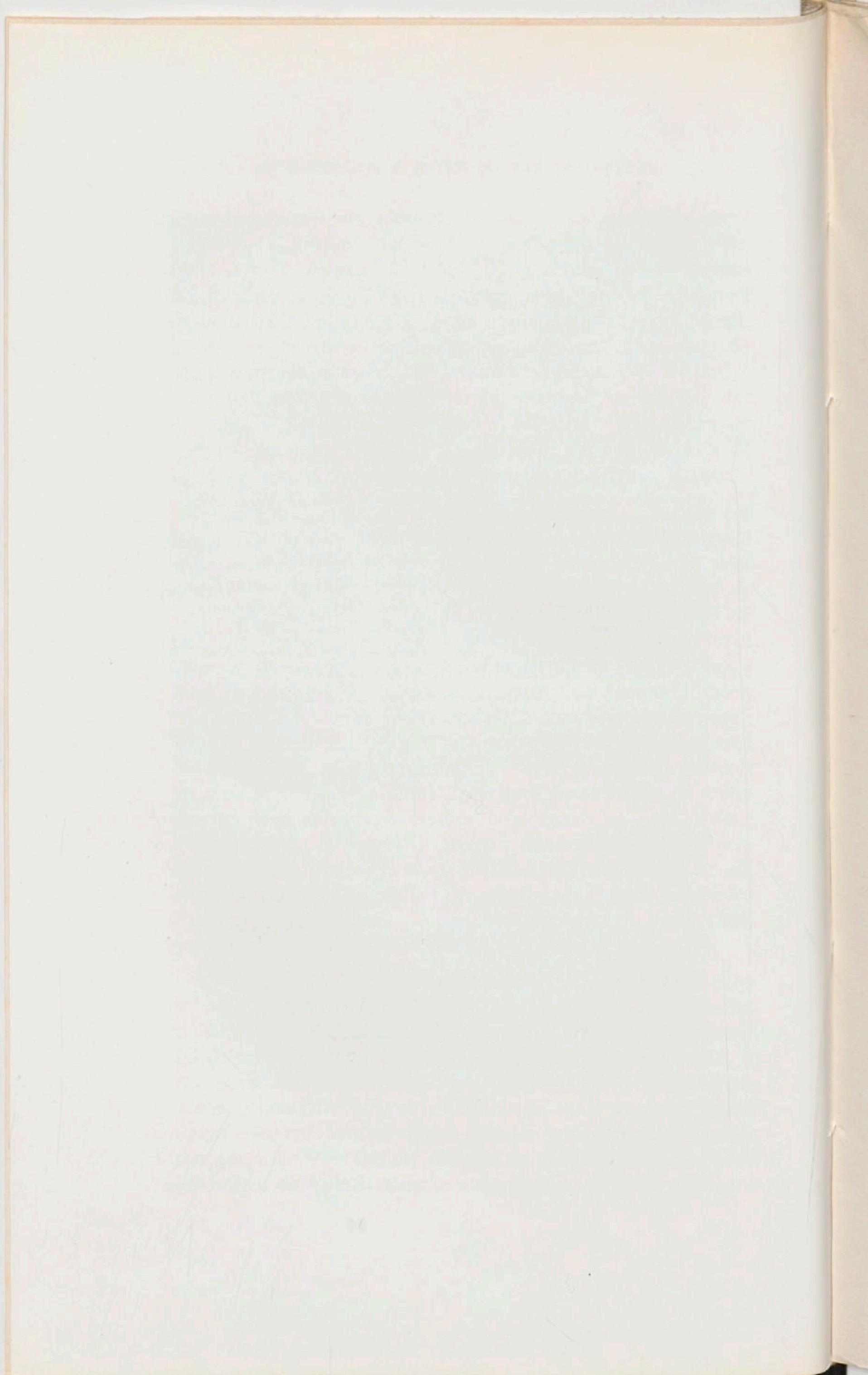


Morel

## Observations de Morel

Inspecteur, sur la visite faite de la manufacture de Velours et Draps de coton du S. Mollien en date du 6. fevrier 1753.





lait, ainsi que le disait un contemporain, ce n'était que faux-pas et chutes. Les contrôleurs généraux croulaient les uns sur les autres. Le désordre des finances et le manque perpétuel d'argent faisaient d'eux les maîtres de l'Etat, mais à peine arrivaient-ils au contrôle qu'ils étaient sifflés, chansonnés, usés »<sup>25</sup>. Mollien devait garder de cette fâcheuse époque un souvenir dont il tira profit lorsqu'il devint lui-même ministre du Trésor.

Novateur comme son père, Mollien se fit remarquer au cours de sa carrière de fonctionnaire, par le dépôt de plusieurs projets : en 1781 par un mémoire en vue d'ouvrir à Bayonne, suivant les idées libérales de Vergennes, un port franc au commerce des Etats-Unis, de même que Marseille jouissait de la franchise pour le commerce du Levant. Il fut alors affecté au contrôle de la Ferme. En 1783, il reprit et fit adopter par le ministre un projet, tombé dans l'oubli, d'un célèbre fermier général, Lavoisier, afin d'enceindre Paris d'un mur de clôture qui fut à la fois « sa limite municipale et la sauvegarde de l'impôt » ; ce fut le « mur des fermiers généraux », le « mur murant Paris » des libellistes. En 1780, ce fut Mollien qui fut chargé de la rédaction du bail Mager, dernier bail signé avec la Ferme Générale, et dont le prix fut alors augmenté d'un quatorzième, Mollien, le premier, tenant compte dans ses évaluations budgétaires, de l'accroissement du produit des impôts.

Ce bail fut en quelque sorte la préface du fameux traité de commerce libre-échange de 1786 avec l'Angleterre, auquel les érudits de notre ville s'intéressent toujours<sup>26</sup> ; trêve de quelques années dans le duel économique franco-anglais ; expérience mal engagée, dont l'application par la Ferme Générale fut défectueuse, ce qui eut de graves conséquences pour les manufactures de Normandie ; la Convention s'empressa de le dénoncer, inaugurant par la prohibition des marchandises de fabrication britannique, la lutte acharnée de tarifs, qui devait conduire, des mesures du Comité de Salut Public par celles du Directoire, aux prohibitions du blocus continental<sup>27</sup>.

C'est de Rouen, du milieu manufacturier dans lequel Mollien avait passé sa jeunesse, que s'élevèrent les plus véhémentes

protestations contre ce traité libre-échangiste ; notre compatriote s'en déclare cependant ferme partisan et se plaît à rappeler, dans ses Mémoires, le rôle qu'il joua à cette occasion ; en bon disciple d'Adam Smith, il rend hommage à Vergennes d'avoir « judicieusement » pensé que la législation de Colbert, propre en 1664 à l'industrie naissante de nouveaux arts, était devenue d'autant moins propre aux vingt dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il prétend que « Vergennes avait l'assentiment de plusieurs habiles manufacturiers parvenus par leurs seuls et constants efforts à approvisionner le marché public, à moindre prix, de produits meilleurs qui étaient leurs œuvres »<sup>28</sup>.

Et c'est dans cette industrie du coton, aux portes de la Normandie, à St-Rémy-sur-Avre, comme filateur que Mollien va vivre de 1791 à 1799, après toutefois un pénible intermède : s'étant éloigné de Paris afin de se mettre en sécurité, il occupa quelques mois le poste de directeur de l'administration des Domaines à Evreux, mais, ainsi qu'il arrive parfois durant les périodes troublées aux hommes qui ont occupé des fonctions publiques, il fut mis en état d'arrestation ; considéré comme leur complice, il partagea le sort des 32 fermiers généraux emprisonnés à l'ancien Hôtel des Fermes, mais plus heureux que Lavoisier, il échappa de justesse à l'échafaud<sup>29</sup>. Libéré au 9 Thermidor il revint dans l'Eure-et-Loir prendre la direction de son établissement industriel.

Cette filature, l'une des premières créées en France, fondée avec 10 assortiments Milne, employait vingt ans plus tard, en 1810, 500 ouvriers et produisait pour 600.000 francs de fil ; elle devait prendre encore de l'extension<sup>30</sup>.

Des documents d'archives permettent de préciser quels furent ses associés : Henry Sykes dont la fille Grâce épousa William Waddington ; la famille de celui-ci conserva l'établissement durant plusieurs générations.

Jacques-Constantin Perrier, académicien et mécanicien célèbre, qui fut le principal introducteur en France de la machine à vapeur — ce qui fait supposer que la filature de St-Rémy-sur-Avre était à même de concurrencer l'industrie anglaise transformée par le génie de Watt.

Alexandre Perrier, homonyme du précédent, et qui était de la grande famille des Perrier de Grenoble ; de Claude Perrier, banquier dans cette ville, qui créa un grand nombre d'établissements industriels en Dauphiné et devait plus tard participer à la fondation de la Banque de France et en devenir régent ; de Casimir Perrier, de Jacques-Augustin Perrier, président de la Compagnie des Indes.

Mollien était ainsi en contact avec les principaux représentants de la grande industrie, et apparaît comme étant à l'origine de celle-ci en Normandie.

Il s'était allié à la famille Perrier par son premier mariage avec Charlotte-Rosalie Mignotte, fille de Jean-Baptiste et de Suzanne Autran. Le contrat avait été signé par le roi Louis XVI. Mais cette union ne fut pas heureuse ; elle fut rompue à l'époque où la loi autorisa le divorce et annulée en 1802.

Quant à Théodore Mollien, l'un des rescapés du naufrage de la Méduse, et qui en fit un récit dans un livre dédié à un pair de France, contrairement à ce qui a été parfois avancé, il ne serait pas le fils du ministre ; mais, d'après les sources consultées, se rattacherait à une famille Mollien de Calais, qui eut une certaine renommée dans le Majorat de cette ville<sup>31</sup>.

Précisons encore que, devenu veuf, le père de Boieldieu épousa une sœur de Mollien, lequel s'intéressa au jeune compositeur lors des années difficiles que celui-ci passa à Paris<sup>32</sup>.

Ainsi voici donc situé notre concitoyen, dans son cadre familial et social ; peu à peu se dégage sa personnalité, apparaissent son expérience et ses connaissances des questions économiques et financières, son esprit novateur, ainsi s'affirme son adhésion aux idées libérales d'Adam Smith. Et c'est avec pour seul compagnon de voyage, l'ouvrage de celui-ci, qu'il part en 1798 visiter l'Angleterre afin, dit-il dans ses Mémoires, de pouvoir s'expliquer la crise financière anglaise, « au sein même de la population intéressée et par le rapprochement des divers faits qu'il espérait consciencieusement observer »<sup>33</sup> ; la Banque de Londres venait de suspendre momentanément le remboursement de ses billets en or ou en argent et malgré le cours forcé, la confiance n'avait pas subi d'atteinte chez les porteurs de billets.

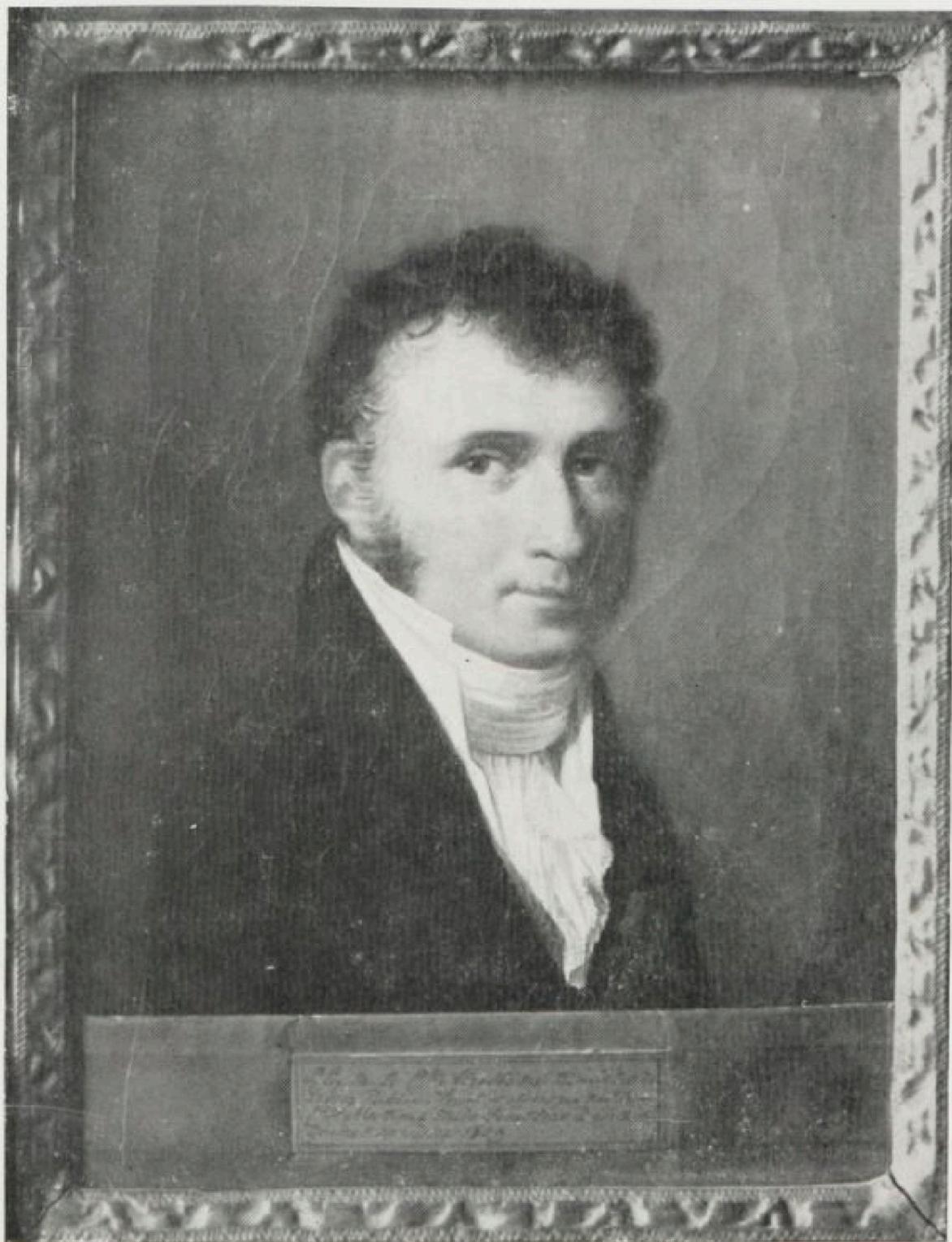
Pour un Français qui venait de vivre la période des assignats, il y avait là un merveilleux champ d'observation et ce voyage devait influencer sur l'esprit du futur conseiller financier de Napoléon.

## L'ŒUVRE DE MOLLIEU

### I

Comme il arrive souvent, Mollieu porta dans l'administration de son ministère, l'empreinte de ses fonctions précédentes.

Par son expérience au contrôle de la Ferme générale, Mollieu s'était rendu compte de l'inconvénient pour un Etat d'avoir des impôts indirects affermés. Il était ainsi à même de dire dans quelle mesure était exact le mot des esprits satiriques qui prétendaient « que les fermiers généraux étaient chargés de recouvrer tous les revenus de l'Etat à la condition d'en rendre quelque chose »<sup>34</sup> ; il précise dans ses Mémoires que « pour un versement annuel de 200 millions fait au Trésor en prix de bail, il y avait un prélèvement de 18 millions pour les émoluments personnels de soixante fermiers généraux, c'est-à-dire neuf pour cent — indépendamment des appointements de leurs commis et de tous les frais de leur régie »<sup>35</sup>. Compte tenu de ces frais de perception l'impôt n'était donc guère productif, et n'était certes pas établi suivant le précepte donné par le maître à penser de Mollieu, Adam Smith, qui énonce dans son ouvrage *La Richesse des Nations*, ses quatre célèbres règles en matière d'impôt, dont la quatrième précise que « toute contribution doit être établie de manière à retirer des poches du peuple aussi peu que possible, au-delà de ce qu'elle fait entrer dans le trésor de l'Etat »<sup>36</sup>.



Sur le cartouche sous le portrait on lit: "Son excellence  
M<sup>l</sup> le Comte Mollien Ministre du Trésor Public" peint et offert par Madame  
la Comtesse Mollien, à M<sup>r</sup> de Lavalette Directeur Général des Postes "1809



Mollien savait aussi combien il était onéreux pour un Etat, en attendant la rentrée des impôts, même s'ils ne sont plus affermés, de dépendre des banquiers privés pour assurer le fonctionnement du trésor public.

Il était avant tout nécessaire de centraliser dans une caisse unique les multiples caisses « qui traduisaient le désordre administratif de l'Ancien Régime »<sup>37</sup> ; les prédécesseurs de Mollien s'en étaient préoccupé, mais dès qu'il fut nommé ministre, notre concitoyen dont la première tâche était de procéder à la liquidation de « l'affaire des Négociants réunis », du « débet des faiseurs de service », s'empressa pour remplacer ces derniers de créer une caisse, qui prit d'eux leur nom et fut appelée « Caisse de service »<sup>38</sup>.

Cette caisse, en centralisant sans retard le produit des impôts, avait l'avantage de mettre le Trésor en possession immédiate de ses propres ressources et libérait l'Etat des emprunts qu'il devait faire à ses propres comptes ; ainsi que le dit dans son *Système financier de la France* le Marquis d'Audiffret, qui avait collaboré dans cette œuvre avec Mollien : « Le gouvernement se dégageait ainsi des liens onéreux et de la dépendance des capitalistes qui lui faisaient payer si cher la jouissance de ses recettes en même temps que le secours de son propre crédit »<sup>39</sup>. C'était réaliser la séparation entre les finances publiques et les finances privées. La caisse de service permettait en même temps l'application immédiate des revenus publics d'un lieu aux dépenses exigibles en ce lieu.

Napoléon qui trouvait que le « Trésor était la base de tout », voulut signer le projet de décret sans le lire et dit à notre concitoyen ces paroles flatteuses : « Je ne puis pas signer trop tôt l'émancipation du Trésor »<sup>40</sup>.

En même temps qu'il faisait ces améliorations, Mollien, désireux d'appliquer les formes exactes et rapides du commerce aux mouvements de fonds et aux écritures de son ministère, fit adopter un nouveau système de comptabilité, la « comptabilité en partie double », déjà introduite par lui dans la gestion de la Caisse d'amortissement ; « comptabilité mercantile » disaient avec dédain ses adversaires ; mais le décret du 4 janvier 1808 qui introduisait cette transformation dans nos

finances a été repris presque exactement dans l'article 1440 de l'Instruction générale de 1859 ; et c'est grâce à ce moyen que les finances françaises ont longtemps mérité d'être regardées comme les plus régulières de l'Europe <sup>41</sup>.

Par les deux grandes réformes qu'il a ainsi apportées aux finances de l'Empire et qui ont survécu à celui-ci : la création de la Caisse de service, future Direction du « Mouvement général des fonds », et l'introduction de la comptabilité en partie double dans les comptes du Trésor public, par ces innovations, Mollien, encore de nos jours, et malgré l'évolution qui s'est accomplie depuis cent-cinquante ans, est considéré comme le créateur d'une comptabilité publique et d'une trésorerie publique modernes. Commentant la réforme introduite dans nos institutions financières par Mollien et Louis, l'un de nos plus éminents spécialistes des finances publiques disait tout récemment : « un état ne peut vraiment jouir d'une pleine autonomie et ne peut exercer une pleine souveraineté que lorsqu'il a ainsi réussi à centraliser entre ses mains la totalité des services financiers, à encaisser tous les revenus auxquels il a droit, pour payer lui-même toutes les dépenses dont il a la charge, sur toute l'étendue du territoire ». Il concluait : « Mollien et Louis ont créé le Trésor public tel que nous le connaissons ». <sup>42</sup>.

La place de Mollien n'est donc pas négligeable dans l'histoire de nos finances publiques.

## II

Les rapports que, sur la demande de Bonaparte, Mollien lui adressa et les lettres qu'il échangea avec lui au sujet des institutions de banque représentent une part importante de leur correspondance.

Cet ensemble de documents témoigne de l'intérêt passionné que Mollien portait à la législation monétaire : il y voyait « un de ces principes qui sont dans l'ordre politique ce que certains organes sont dans l'ordre physique ; des dangers graves, disait-il, sont l'inévitable suite de toute lésion pour les uns et pour les autres »<sup>43</sup> ; de l'avis de l'économiste Charles Rist, Mollien était le seul Français à avoir, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, des idées personnelles sur le billet de banque<sup>44</sup>, aussi l'audience qu'il eut auprès de Bonaparte au sujet des questions monétaires ne peut-elle surprendre, et c'est ainsi que sans avoir jamais occupé de fonction à la Banque de France et avant même sa nomination au ministère du Trésor, il put avoir, par ses entretiens, ses notes, ses rapports, ses critiques, une influence fondamentale sur l'évolution de notre institut d'émission.

A trois reprises notamment, son intervention jouera efficacement sur son développement.

D'abord par l'octroi du monopole d'émission des billets. La création de la Banque en 1800, sur la volonté du Premier Consul, avait été l'un des éléments essentiels de son œuvre de restauration financière, mais les débuts du nouvel établissement avaient été modestes, voire pénibles ; ce n'était qu'un comptoir parmi trois autres.

Mollien, sur la demande de Bonaparte, « lequel n'aimait pas ce conflit de trois banques, fabriquant concurremment une monnaie de papier »<sup>45</sup>, rédigera plusieurs rapports, les 5 juillet, 1<sup>er</sup> octobre, 2 décembre 1802 et 13 février 1803, dans lesquels il expose sa théorie sur les institutions bancaires. Ces notes

— véritables documents historiques — emportèrent la conviction de Bonaparte et le 14 avril 1803, par la loi du 24 Germinal An XI, sept jours après la naissance officielle du Franc de Germinal, la Banque fut dotée pour quinze ans d'un privilège d'émission, mais pour Paris seulement <sup>46</sup>.

La deuxième intervention de Mollien eut lieu au sujet du Conseil de Régence : la Banque était administrée par un conseil de 15 régents élus par les actionnaires dont l'assemblée générale ne réunissait que les plus forts, d'où le slogan qui fit fortune, des « deux cents particuliers » puis « des deux cents familles ». Parmi ces régents, certains se transmettront leur charge de père en fils jusqu'à la réforme de 1936.

Dès le 28 novembre 1803, Mollien prend position à l'égard de la Régence ; il écrit à Bonaparte : « J'ose rapporter que lorsqu'un gouvernement a établi, avec un privilège, une pareille fabrique de monnaie, s'il doit s'abstenir d'en diriger immédiatement les mouvements, il doit au moins les surveiller et en prévoir tous les effets » <sup>47</sup>.

Et le 27 février 1804, il insiste : « la régence de la Banque n'a pas suffisamment amélioré son système d'escompte, elle reste fort en dessous des devoirs que lui impose la nouvelle loi ; la Banque de France au lieu de devenir un grand instrument de crédit public, reste le comptoir à peu près exclusif de quelques banquiers ; les régents n'entendent pas [être] la Banque du gouvernement. Qu'attendre de mieux d'une réunion de quinze chefs de maisons de commerce qui ne portent à la banque que le souvenir de leurs affaires, qui n'y cherchent que des préférences d'escompte, et qui ne mesurent l'avenir de la banque que par leur avenir personnel » et Mollien concluait à la nomination d'un gouverneur unique <sup>48</sup>.

Les suggestions de Mollien ne devaient pas être perdues : en 1806 après une grave crise financière qui mit en péril la Banque, un gouverneur fut nommé par Napoléon à la tête de l'établissement, et six représentants de l'Etat furent introduits au Conseil de Régence <sup>49</sup>. On peut voir là la première nationalisation de la banque ; dès ce moment en effet les actionnaires n'eurent plus qu'un pouvoir nominal. La seconde nationalisation eut lieu en 1936, lorsqu'un gouvernement socialiste,

se référant, non sans ironie, au précédent créé par Mollien en 1806, effectua la réforme du Conseil de Régence.

La prise de position de Mollien à l'égard du Conseil a fait prétendre qu'il avait une animosité contre ses membres (étaient notamment régents l'un de nos concitoyens, banquier et manufacturier, Lecouteulx de Canteleu, et le père de son ancien associé à St-Rémy-sur-Avre, Claude Périer).

Mais en réalité, « Mollien, dit l'économiste Charles Rist, est préoccupé de faire enfin réussir une institution qui n'a jamais pu s'acclimater en France à cause des dangers spéciaux qui la menacent : ces dangers viennent à la fois d'un pouvoir toujours à court d'argent et soucieux de tout soumettre à ses buts politiques, et des banquiers mêmes chargés de la direction de la banque et trop volontiers tentés de la faire servir à leurs intérêts personnels. Mollien entend l'abriter des deux côtés à la fois ». Et Charles Rist ajoute : « Les préceptes pratiques et simples de Smith lui fournirent à cet effet une doctrine parfaitement adaptée »<sup>50</sup>. Ainsi nous retrouvons le grand Ecossais tout au long de la vie de Mollien, depuis sa jeunesse au cours de laquelle son père lui recommandait la lecture de la *Richesse des Nations*, jusqu'au moment où, conseiller financier de Bonaparte, il s'efforce de faire pénétrer ses idées essentielles dans les statuts de la Banque de France ; celle-ci durant de longues années vivra sous son empreinte.

A partir de 1807, lorsque Joubert remplace Crétet au poste de gouverneur, il ne se fera plus rien à la banque, même au sein du conseil, sans que — c'est le désir de Napoléon — Mollien soit consulté ou averti<sup>51</sup>.

Sa troisième intervention importante dans l'histoire de notre institut d'émission se situe en 1810, et le document capital qui la concrétise est connu dans l'histoire sous le nom de « Note du Havre ». « C'est la première chose bien claire, bien faite et sans abstraction que j'ai lue sur la matière », écrivait à Mollien Napoléon qui songea à faire imprimer cette note pour en diffuser les principes ; il se borna à la faire remettre aux régents, mais « comme venant de lui ». Le lieu de l'envoi servit à la baptiser. Elle est datée du 5 juin 1810<sup>52</sup>.

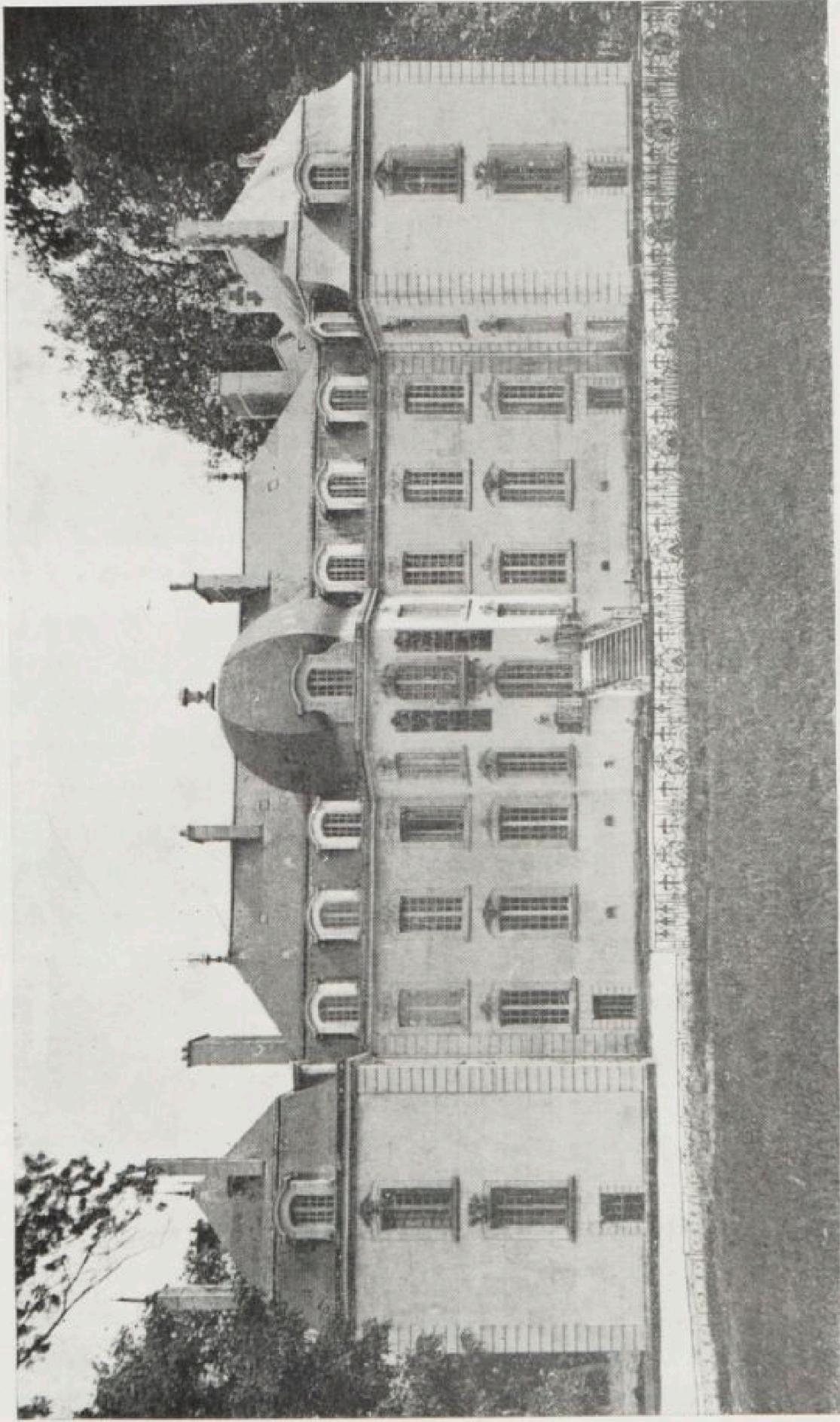
A quelle occasion Mollien la rédigea-t-il ? Que contient-elle et quelle fut son importance ?

Au moment où il impose par son système économique dit du blocus continental, des difficultés graves au commerce français, Napoléon veut apaiser le mécontentement des commerçants par des facilités de crédit ; il veut abaisser le coût de celui-ci en France, et pour cela étendre à tout le territoire, par la création de succursales, l'action de la Banque de France, qui, malgré son titre, n'est toujours que Banque de Paris. Il écrit à Mollien, le 5 mai 1810 : « Ce que vous devez dire au gouverneur de la Banque et aux régents, c'est qu'ils doivent écrire en lettres d'or, dans le lieu de leur assemblée, ces mots : quel est le but de la Banque de France ? d'escompter les crédits de toutes les maisons de commerce de France à 4 % par an ».

Mollien à cette idée se récrie : « Une telle politique encourage les fausses traites, multiplie les billets et par là, en suscitant la défiance des porteurs, provoquera des demandes de remboursement, et les risques d'une crise comme celle de 1805. »

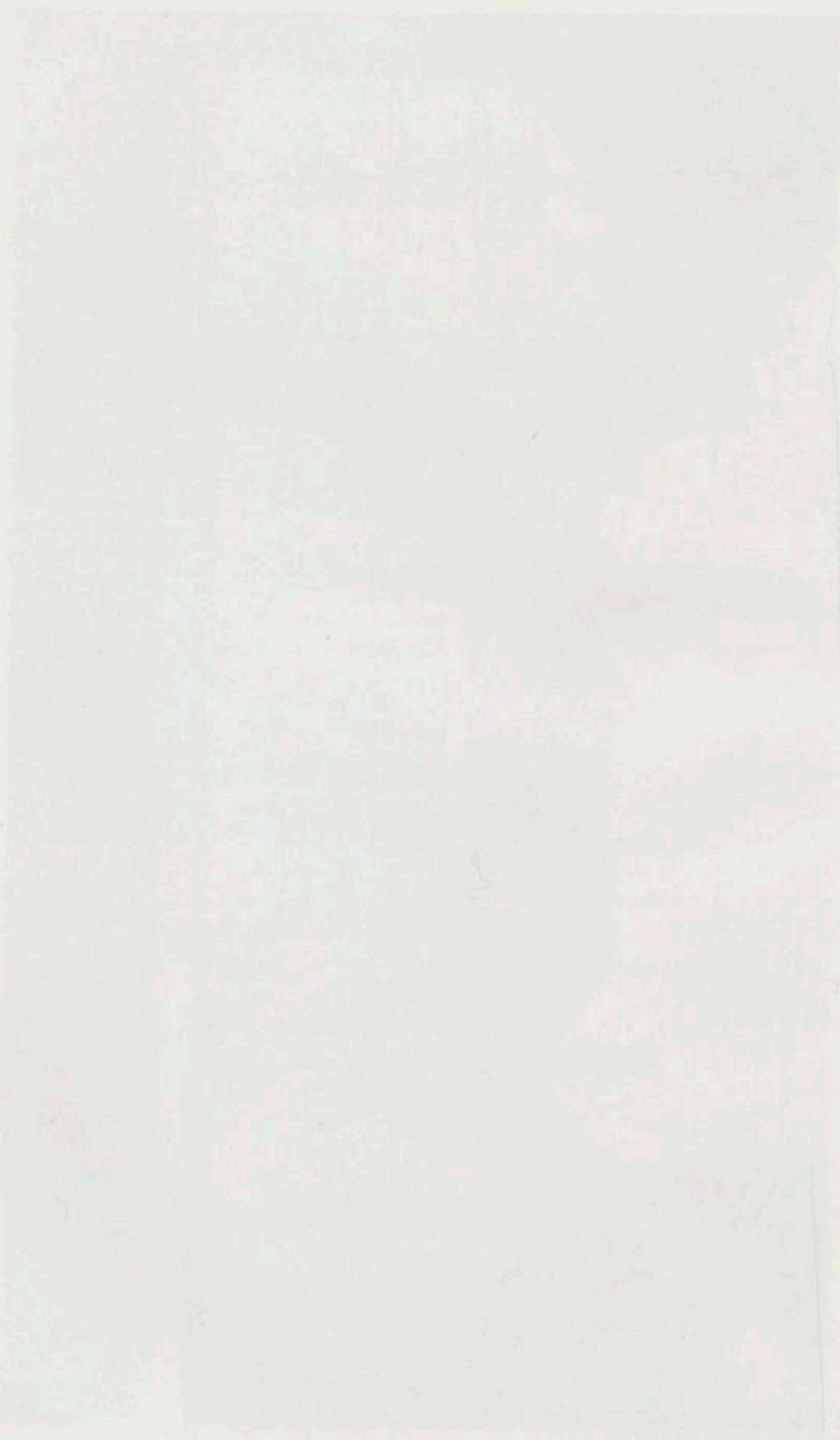
Le monopole, il ne le veut que pour Paris ; car il entend ne pas s'écarter du modèle anglais. A Londres on ne tolère qu'une seule banque d'émission, mais au-delà d'un certain rayon autour de la capitale, fonctionnent des banques privées émettant localement leurs propres billets. Il doit en être de même en France. Lyon et Rouen ont des comptoirs, il n'en veut pas d'autres. « Que les villes désireuses de billets fondent leurs banques et prennent la responsabilité d'escompter les traites tirées par leurs propres commerçants, mais qu'elles ne chargent pas de cette responsabilité la Banque de Paris », comme il continue de l'appeler, qui a bien assez à faire à apprécier les signatures parisiennes <sup>53</sup>.

Dans une lettre à Napoléon du 9 mai 1810, il essaie de lui montrer « la grande difficulté (si la banque s'étend en province) qui sera dans le choix d'hommes assez éclairés pour éclairer les autres, assez impartiaux, assez désintéressés pour résister à tous les genres de séduction qui pourront assiéger un commissaire de la Banque, juge des opérations de chaque commer-



LE CHATEAU DE JEURRES

à Etrechy aux environs d'Etampes



THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

1914  
1915  
1916  
1917  
1918  
1919  
1920  
1921  
1922  
1923  
1924  
1925  
1926  
1927  
1928  
1929  
1930  
1931  
1932  
1933  
1934  
1935  
1936  
1937  
1938  
1939  
1940  
1941  
1942  
1943  
1944  
1945  
1946  
1947  
1948  
1949  
1950  
1951  
1952  
1953  
1954  
1955  
1956  
1957  
1958  
1959  
1960  
1961  
1962  
1963  
1964  
1965  
1966  
1967  
1968  
1969  
1970  
1971  
1972  
1973  
1974  
1975  
1976  
1977  
1978  
1979  
1980  
1981  
1982  
1983  
1984  
1985  
1986  
1987  
1988  
1989  
1990  
1991  
1992  
1993  
1994  
1995  
1996  
1997  
1998  
1999  
2000  
2001  
2002  
2003  
2004  
2005  
2006  
2007  
2008  
2009  
2010  
2011  
2012  
2013  
2014  
2015  
2016  
2017  
2018  
2019  
2020  
2021  
2022  
2023  
2024  
2025

çant... »<sup>54</sup>. L'unique motif qui lui fait repousser les comptoirs, c'est la sévérité nécessaire pour l'admission du papier de commerce, c'est la sécurité de l'escompte. « Si, dit encore Mollien dans ses Mémoires, une banque voulant étendre au-delà de son chef-lieu le cours de ses escomptes, en confiait la distribution dans d'autres villes à de simples agents salariés, et surtout si elle employait à ses opérations excentriques les mêmes billets qu'elle fait circuler dans son chef-lieu, les imprudences commises dans une seule succursale pourraient frapper partout la monnaie de banque d'un discrédit subit »<sup>55</sup>. La même défiance et la même crainte seront exprimées par le Baron Louis en 1814.

Ainsi d'un côté, la prudence de Mollien, qui ne conçoit l'émission du billet que par la voie de l'escompte commercial ; ce qu'il faut avant tout éviter à la Banque de France c'est le sort qu'ont eu ses deux prédécesseurs : la Banque de Law et la Caisse d'Escompte de Turgot. Et, d'autre part, Napoléon qui veut une expansion de crédit pour aider le commerce et l'industrie et cela dans toute la France. Mais à l'époque l'organisation du crédit et le trop peu d'importance de la matière escomptable ne le permettaient pas ; ainsi que le dira par la suite l'un des biographes de Napoléon : « devant son regard apparaissait l'avenir, mais il le voyait si bien qu'il risquait quelquefois de le confondre avec le présent » ; c'est ce qui lui arriva en matière de banque ; lui-même dira avec regret, plus tard : « l'imagination perd son empire en finances »<sup>56</sup>.

Par la suite lorsque fut créé le réseau de crédit que nous connaissons sur l'ensemble du territoire, la politique de prudence de Mollien fut parfois critiquée, mais elle ne trouva pas meilleur défenseur qu'en la personne de Wolowski, le propre rapporteur en 1848 du projet d'extension de la Banque à toute la France. « C'est, disait celui-ci, à la sage direction imprimée par Mollien à l'escompte, qu'on peut reporter l'honneur du progrès qui s'est accompli. C'est l'esprit de Mollien qui préside encore au fonctionnement de la Banque de France, c'est lui qui dirige les escomptes et qui en rend l'existence non seulement possible, mais féconde. Il est en réalité l'auteur involontaire d'une extension qui lui faisait

peur ; il voulut mettre la solidité du grand établissement à l'abri de toute mauvaise chance » <sup>57</sup>.

Ainsi Mollien aura contribué à faire progresser la Banque de France avec une lenteur rendue nécessaire par le souvenir des assignats. Et sans doute a-t-il été préférable, pour assurer les fondements de notre institut d'émission et pour l'histoire du billet de banque français au XIX<sup>e</sup> siècle, que Napoléon ait eu à ses côtés comme conseiller, non pas un financier ayant l'imagination d'un Law, mais un sage Normand praticien de bon sens.

★ ★

Le rôle que Mollien a joué lors de la fondation de la Banque de France a fait passer au second plan celui qu'il tint aux côtés de Napoléon, dans la lutte qui opposait la France à la Grande-Bretagne ; ce rôle fut cependant très appréciable.

La lutte engagée était à la fois militaire et économique, mais aussi financière.

L'Angleterre vivait depuis 1797 sous le régime du papier-monnaie.

Ceux des Français qui étaient renseignés sur sa situation financière étaient persuadés qu'elle finirait par succomber ; ils fondaient leur jugement sur l'expérience du récent passé qu'ils avaient connu en France, celui des assignats ; « ils savaient qu'une dette démesurément accrue, une monnaie de papier surabondante, avait entraîné la chute d'un régime ; ils faisaient naturellement le rapprochement de ces souvenirs avec la situation de la Grande-Bretagne dont la prospérité leur paraissait artificielle » <sup>58</sup>.

Mollien avait observé sur place, lors de son voyage en Angleterre, les effets de ce papier-monnaie ; devenu ministre il entra dans ses attributions de surveiller le marché monétaire de la Grande-Bretagne et sa situation économique ; lors

de la grande crise qui sévit en 1810-1811 tant en Angleterre que sur le continent, on le voit analysant dans ses lettres à Napoléon, les signes de désordre monétaire que donne la place de Londres ; par les rapports qui lui parviennent de ses agents d'Angleterre, il suit la politique d'escompte qui y est appliquée et son expérience de technicien, ses théories bancaires, lui font juger cette politique très dangereuse pour le crédit de la Grande-Bretagne.

Entre autres lettres, il écrit à Napoléon le 14 juin 1810 : « Si par la faute de la Banque de Londres, l'Angleterre est tombée dans le régime du papier-monnaie, il est impossible qu'elle ne succombe pas à ce régime. » Le 18 juin : « Si la Banque de Londres s'écarte des principes rigoureux de l'escompte, il y aura cause progressive de baisse dans le change. » Le 26 septembre : « On commence à voir qu'il y a quelque différence entre la monnaie de France et la monnaie d'Angleterre, entre la perfection croissante de la première et la dégradation nécessairement progressive de la seconde, que la Banque de Londres est engagée sans pouvoir en sortir dans un mauvais système d'escompte qui tend à multiplier les mauvaises lettres de change, sous peine, si cet escompte s'arrêtait, de constituer en faillite les principales maisons de commerce et de suspendre une partie notable des revenus particuliers et du revenu public... Un tel mal ne peut, par sa nature, qu'empirer chaque jour. » <sup>59</sup>

Tels sont les termes dans lesquels Mollien alerte Napoléon sur le mauvais état des finances anglaises. Ne peut-on en conclure qu'il contribue ainsi à faire espérer à Napoléon que la Grande-Bretagne succombera sous le régime du papier-monnaie ; ébloui d'ailleurs — bien qu'il s'en défende dans ses Mémoires <sup>60</sup> — par la politique du système continental, il assure Napoléon de l'efficacité du blocus pour éloigner de l'Europe les marchandises anglaises, et pour assurer l'hégémonie industrielle de la France ; avec un véritable enthousiasme, dans une lettre du 16 octobre 1811 à Napoléon, il décrit les avantages de cette grande politique pour le monde des affaires, si celui-ci veut bien les comprendre et saisir les chances qu'elle lui donne.

« Les commerçants, écrit-il, se plaignent de faire peu d'affaires ; au moins ne font-ils pas de mauvaises affaires ; ils devraient, ils pourraient en faire de bonnes au milieu de 43 millions de consommateurs qui occupent la plus riche partie du monde.

« Le commerce français après avoir été trop entreprenant, redevient circonspect, il est timide, et peut-être trop timide ; il oublie que l'empire français est maintenant l'Europe presque entière, qu'il embrasse les trois quarts du monde...

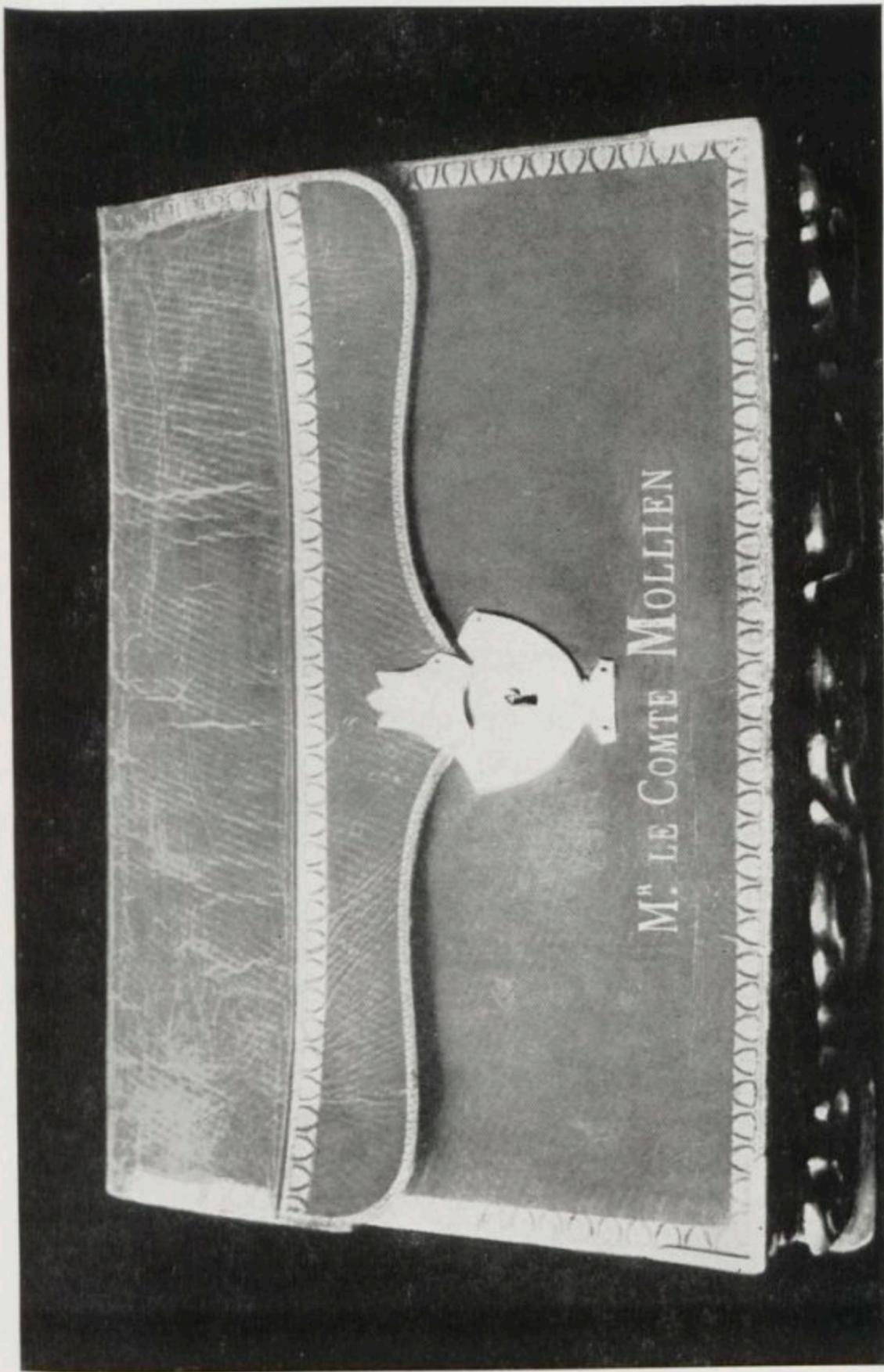
« Jamais l'Angleterre, avec ses prétentions de domination universelle, n'a eu, n'aura dans les pays qu'abordent ses vaisseaux une aussi vaste consommation à exploiter que celle que présente au commerce français la surface de la France actuelle en ne la comptant que de Rome à Brest et de Hambourg à Bayonne »<sup>61</sup>.

L'adhésion de Mollien à la politique économique de Napoléon, notamment aux conséquences avantageuses qu'elle peut avoir pour le commerce français, ne paraît donc guère faire de doute ; ce libre-échangiste partisan de la signature par Vergennes du traité de commerce de 1786, apparaît séduit par les possibilités commerciales immenses du marché européen, réalisé par le système continental<sup>62</sup>.

Quant à Napoléon, comme maint Français, et peut-être, en partie, sous l'influence de son ministre du Trésor, il est aussi persuadé que l'Angleterre doit s'effondrer sous le régime du papier-monnaie. Il va même — c'est le journal confidentiel de Lale, graveur d'écriture à Paris, qui nous l'apprend — jusqu'à faire imprimer de fausses banknotes pour en inonder l'Angleterre, comme celle-ci d'ailleurs avait fait en France, sous la Révolution, avec de faux assignats<sup>63</sup>.

Et Napoléon voulant pousser à fond l'avantage qu'il pense avoir au point de vue financier, a d'ailleurs modifié l'orientation première de sa politique à l'égard de la Grande-Bretagne, du système continental qu'il a conçu.

Napoléon entend donner la préférence à la bataille financière sur la bataille économique ; il veut « mettre le commerce anglais à son dernier écu », il veut rendre impossible le main-



PORTEFEUILLE DU COMTE MOLLIEU

(Collection de M. E. Monnier à Tours)



rien d'une réserve d'or en Angleterre et faire crouler tout l'édifice du crédit britannique<sup>64</sup>. Ses décrets sont en partie dirigés contre celui-ci. « L'Autriche a fait banqueroute, dira-t-il dans sa fameuse diatribe, que Mollien approuve, du dimanche 24 mars 1811, la Russie doit la faire et l'Angleterre aussi »<sup>65</sup>. Tout achat de cette dernière faisant sortir l'or de chez elle et avançant donc le moment de sa ruine, Napoléon ne se contente pas d'empêcher les exportations anglaises sur le continent, il favorise par l'octroi de licences qu'une partie de son entourage accorde bien largement, les importations françaises en Grande-Bretagne<sup>66</sup>. Napoléon prétend faire arriver le blocus à son but par un détour de caractère dit : « mercantiliste » en soustrayant à l'ennemi son or, et non pas en l'affamant. Il dédaigne ainsi les chances de réduire l'Angleterre par la faim et lui livre les grains dont elle a besoin, sacrifiant, diront certains historiens, une occasion peut-être unique de parvenir au succès<sup>67</sup>.

Et cela va être rimé dans l'opposition :

*Votre blocus ne bloque point  
Et grâce à votre heureuse adresse  
Ceux que vous affamiez sans cesse  
Ne périront que d'embonpoint.*<sup>68</sup>

En 1811, d'après les indications recueillies chez Rothschild, alors en pleine ascension, Mollien apprend que l'Angleterre — la politique de Napoléon porterait-elle ses fruits ? — a l'intention d'élever le prix des monnaies d'or, en quelque sorte de procéder à une « dévaluation » : « Fasse le ciel, écrit-il le 26 mars à Napoléon, que le francfortois Rothschild soit bien instruit, et que tel soit l'aveuglement ministériel de Londres. »<sup>69</sup>

Mais l'information n'est pas exacte, la livre sterling n'est pas et ne sera pas dévaluée.

De l'autre côté de l'eau, c'est Thornthorn, administrateur de la Banque d'Angleterre, qui mène la partie.

Membre du parlement, homme d'affaires en même temps que philanthrope, auteur de plusieurs ouvrages de dévotion, Thornthorn fait partie d'un petit groupe d'économistes qui se réunissaient autour de William Pitt et qui ont exercé sur la

vie politique anglaise des premières années du XIX<sup>e</sup> siècle une influence considérable. Partisan d'un impôt progressif sur le revenu, il payait ses contributions non pas au taux légal de l'« income tax » mais suivant une échelle supérieure fixée par lui-même et plus conforme à ce qu'il estimait l'équité fiscale <sup>70</sup>.

Thornton dispose en Grande-Bretagne d'un système bancaire plus perfectionné que celui existant à l'époque en France et le mécanisme du crédit y est aussi plus complexe.

Depuis 1797, la convertibilité en or des billets a été suspendue : l'or ne sert plus qu'au règlement des dettes étrangères ; les billets des banques locales, en province, sont remboursés au public en billets de la Banque de Londres ; ce sont les billets de la Banque de Londres qui à l'intérieur de la Grande-Bretagne jouent le rôle de l'or en France à la même époque.

Et le public anglais a cependant confiance dans ses billets ; confiance dans la bonne foi et la solidité de la Banque de Londres ; il a devant lui une vieille et respectable dame qu'il connaît bien : la Banque de Londres créée en 1694 a plus de cent ans d'existence à l'époque.

Et la confiance du public anglais vient aussi de ce que le billet de Londres n'est pas émis, tout au moins directement, comme souvent sur le continent, pour couvrir les dépenses de l'Etat ; aussi était-ce une erreur, que commirent maint Français, d'assimiler ce papier-monnaie à l'assignat.

Thornton applique les théories monétaires qu'il a décrites dans un ouvrage que Mollien n'avait sans doute pas lu, et qui dépassait certaines doctrines soutenues vingt-cinq ans plus tôt par Smith dans *La Richesse des Nations* et que Mollien avait suivies.

Grâce au système bancaire qui recouvre l'Angleterre, Thornton peut éviter à son pays une désastreuse restriction de crédit ; il fait une « inflation de crédit contrôlée » qui permet à l'industrie anglaise de « tenir » pendant la crise économique. Thornton évite ainsi la banqueroute — banqueroute à laquelle avait cru Mollien, bien qu'il s'en défende dans ses Mémoires <sup>71</sup> — banqueroute prévue à tort par Napo-

léon qui avait été jusqu'à sacrifier l'efficacité de sa guerre économique à l'illusion de mettre l'Angleterre à son dernier écu.

L'expansion de crédit qu'aurait souhaitée Napoléon en France pour résoudre la crise économique sur le continent, et qu'avec raison Mollien ne voulait pas faire, connaissant l'insuffisance à l'époque de l'organisation du crédit en France, sachant le sentiment de défiance qui sommeillait dans chaque Français à l'égard du billet de banque au souvenir des assignats, se méfiant peut-être du caractère viager du régime politique de Napoléon, cette expansion de crédit que Mollien ne pouvait pas faire en France, Thornthorn la réussit en Grande-Bretagne et permet ainsi à son pays d'attendre les victoires militaires de Wellington. Si Thornthorn par sa technique gagne une bataille financière, Mollien par sa prudence assure pour de longues années en France la victoire du Franc de Germinal.

Ainsi « parler de Mollien », c'est « parler de monnaie », c'est retrouver une étape, un chaînon de l'histoire de notre institut d'émission.

Etudier son œuvre, c'est chercher comment ce Normand, de milieu simple mais cultivé et ouvert aux influences d'outre-Manche, parvint grâce à son art d'observer les mécanismes monétaires, tels les rouages des machines à filer de Manchester, à ouvrir en finances des routes nouvelles, à implanter en France une monnaie fiduciaire loyale et saine.

Et pour montrer que son exemple a « porté instruction », comme l'aurait souhaité M. de Monthion, faisons comme Mollien : observons ; observons la réalité, les faits économiques, sociaux, monétaires de notre époque ; observons autour de nous, mais forts de l'exemple de Mollien et de Smith son maître à penser, suivons le conseil donné par Louis Armand dans son ouvrage *Plaidoyer pour l'Avenir* : « Observons en nous gardant de faire référence à des textes d'hommes respectables, mais dépassés, et qui n'écriraient plus de nos jours ce qu'ils ont écrit à leur époque... Observons en nous intéressant plus à l'avenir qu'au présent »<sup>72</sup>. Observons.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text appears to be organized into several paragraphs.

Handwritten notes or signatures in the bottom left corner of the page.

## NOTES

(1) Notes sur Nicolas-François Mollien (1758-1850), ministre du Trésor de Napoléon I<sup>er</sup>. *Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie*, 3<sup>e</sup> trimestre 1962.

(2) Il existe, il est vrai, au Musée de Rouen, dû au ciseau du Trésorier général du Commun de Locle, sculpteur à ses heures sous le pseudonyme « Daniel », un buste qui est une réplique de celui exécuté en 1858 pour le Musée de Versailles et qui se retrouvait aussi au ministère des Finances dans la salle des Caisses d'amortissement. (G. Dubosc, *Journal de Rouen* du 20 septembre 1926 et V. Silvemont, *Paris-Normandie* du 28 septembre 1949).

(3) Le château de Méréville appartenait alors à Alexandre de Laborde, fils du riche financier de l'Ancien Régime.

(4) Lettre de la comtesse Mollien à la comtesse de Boigne en date du 21 août 1850.

(5) Mon hôte, M. de Saint-Périer, me précisa que le château de Jeurres avait été cédé à Mollien par Dufresne Saint-Léon ; celui-ci se retira dans une propriété voisine, à Champigny, où le ménage Mollien qui avait pour lui une grande affection, venait souvent le voir. Louis-César-Alexandre Dufresne Saint-Léon (1752-1836), auteur notamment d'une *Etude du crédit public et des dettes publiques* (Paris, Galerie de Bossange Père, 1824), avait été commis des finances sous le ministère Necker, puis directeur général de la liquidation de la dette publique.

(6) Née Collart Dutilleul (de même que Mollien et Dufresne Saint-Léon, Collart Dutilleul avait été commis sous le régime royal), la comtesse Mollien, pour laquelle son mari avait sollicité, par lettre en date du 18 octobre 1810 à Napoléon, la place de sous-gouvernante du Roi de Rome, devint en 1812 dame du Palais de l'impératrice Marie-Louise ; par la suite dame d'honneur de la reine Marie-Amélie, elle suivit celle-ci dans son exil à Claremont en Angleterre.

C'est la comtesse Mollien qui a peint le tableau qui se trouve au-dessus de l'autel de l'église de Morigny.

Le baron Lejeune dit dans ses mémoires avoir vu dans l'atelier de Vivant Denon, directeur des Musées Impériaux « les dames les plus aimables de l'époque, entre autres la comtesse Mollien, exerçant leur talent à dessiner sur une pierre, de fort délicieux croquis »... L'intérêt des « belles jolies » de l'Empire, ajoute M. Bouchetot, qui relate ce fait dans son ouvrage sur la lithographie (Alcide Picard et Kaan, Paris, 1895, p. 35) devait faire plus pour l'invention de Senefelder que tous les rapports scientifiques, étiquetés, classés, oubliés, que toutes les théories ».

(7) C'est ainsi que Gaudin décrit le vide des caisses publiques dans son premier exposé financier (compte des finances pour l'An VIII)

et dans sa « Notice sur les finances de la France ». (Voir Stourm, *Les finances du Consulat*, Guillaumin et C<sup>ie</sup>, 1904, p. 39).

(8) La « Direction générale du Trésor » fut transformée en « Ministère du Trésor » en 1801, lorsqu'à la mort de Dufresne, Barbé Marbois occupa le poste.

(9) Mollien qui venait de publier, sous le titre *Aperçus et résultats de la doctrine française et de la doctrine anglaise en finances*, un écrit ayant pour objet d'expliquer les deux systèmes, avait pour collègues les citoyens Chauvin et Decrétal.

Devenu seul directeur, après le décret du 23 Messidor an IX, Mollien géra avec adresse et intégrité la Caisse d'amortissement, mais ses interventions en bourse pour le compte de la Caisse lui ont été très vivement reprochées, au nom de l'orthodoxie financière dont lui-même se prévaut dans ses Mémoires, et notamment par M. Stourm (*op. cit.*), Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon*, t. VI, *Le Monde des affaires et du travail*, Plon Nourrit et C<sup>ie</sup>, 1910, et Marion, *Histoire financière de la France depuis 1713* (Arthur Rousseau éd., 1914/1925). Mais il faut préciser à la décharge de Mollien, que pour Napoléon, l'amortissement était une théorie vaine, démentie par l'expérience de toutes les nations.

(10) *Mémoires de Mollien*, t. I, p. 320.

(11) Albert Duchêne a publié en 1940 aux « Publications techniques », 2, rue Saint-Simon, Paris, sous le titre *Guerre et Finances : « Une crise du Trésor sous le 1<sup>er</sup> Empire »* un ouvrage très documenté sur cette « affaire des négociants réunis ».

(12) *Mémoires de Mollien*, t. I, p. 439.

(13) *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. II, pp. 113-116.

(14) Le 10 mars 1808, Mollien fut fait comte de l'Empire : ses armoiries furent les suivantes : « d'azur, parti d'un trait, chargé à dextre d'une gerbe d'or, et à senestre, de trois chevrons d'or, alisés et superposés, surmontés de trois étoiles de même, rangés en face ; au franc quartier brochant des comtes ministres employés à l'intérieur. »

Il fut décoré successivement : de l'ordre royal de Hollande (*Moniteur universel*, 19 novembre 1807), du Grand Aigle de la Légion d'honneur (28 avril 1808), de l'ordre de l'Eléphant de Danemark (*Moniteur* de 1811, p. 369).

En outre Napoléon lui assigna sur son trésor particulier, en novembre 1807, une gratification d'un million ; le 10 mars 1808, il fut déclaré donataire (c'est-à-dire titulaire) d'une donation de 10.000 frs de rente sur les biens réservés en Hanovre et Wesphalie ; le 15 août 1810, donataire sur le grand Livre ; le 16 septembre 1810, donataire sur le Canal de Midi ; le 1<sup>er</sup> janvier 1812, donataire en Illyrie sur les départements de l'Arno et de Gênes. Le 14 avril 1813 Napoléon fit verser à Mollien une somme de cent mille francs « gratification accordée comme témoignage de satisfaction de ses services ».

(15) *Mémoires de Mollien*, t. IV, p. 187.

Entre temps, dès la chute de l'Empire, avaient commencé contre Mollien et son collègue Gaudin, au sujet de « l'arriéré » — le déficit — les attaques de l'abbé de Montesquiou, ministre de l'Intérieur de Louis XVIII, secondé par deux anciens protégés de Mollien, Louis et Bricogne.

(16) Le 13 mars 1816, il fut proposé à « la Chambre introuvable » de faire proscrire Mollien, Gaudin, Laffite et Ouvrard, « auteurs » de la double inscription des rentes effectuées durant les Cent-Jours ; puis des polémiques s'engagèrent autour de l'œuvre de Mollien ; pour la défendre, celui-ci commença de rédiger ses *Mémoires*. En 1818, par ordonnance du 5 mars, sous le ministère Decazes, qui portait ainsi un rude coup au parti ultra, beaucoup de notabilités nationales — dont Mollien — entrèrent à la Chambre des Pairs. Il y fut presque constamment chargé de l'examen du budget. En novembre 1819, il fut même question de le nommer ministre des finances.

Sur l'œuvre financière du Consulat, voir l'ouvrage de Stourm, *op. cit.*

(17) Mollien, par M. de Salvandy, 1851. — *Notice sur le Comte Mollien*, par M. de Barante, 1851. — Pierre Clément, *Portraits historiques* (Didier, 35, quai des Augustins, 1855). — Coquelin et Guillaumin, *Dictionnaire de l'Economie politique*, 1854. — André Liesse, *Portraits de financiers*.

(18) *Les Mémoires d'un Ministre du Trésor public*, commencés en 1817, tirés à quelques exemplaires en 1837, et réédités en 1845, puis en 1898, par les soins de Ch. Gomel. En quatre volumes, ils relatent les principaux événements auxquels Mollien fut mêlé de 1810 à 1815 et sont en même temps un plaidoyer en faveur de sa gestion financière.

(19) Cartons de la secrétairie d'Etat aux Archives nationales (série A F IV). Ces notes sont une excellente documentation pour les historiens. Thiers qui les aurait consultées pour son *Histoire du Consulat et de l'Empire* trouvait que Mollien s'exprimait « dans un langage prétentieux ». « Quelques fausses élégances de style peuvent y être relevées », dit M. de Lanza de Laborie (p. 205, *op. cit.*) qui s'y est beaucoup référé pour ses travaux sur le I<sup>er</sup> Empire, mais il les juge « complètes dans leur concision, et sincères en somme sous un étalage d'adulation ».

(20) M. Stourm dans *Les finances du Consulat* (*op. cit.*), M. de Lanza de Laborie dans son ouvrage *Le Monde des affaires et du travail* (*op. cit.*), M. Marion dans sa remarquable *Histoire financière de la France depuis 1713* (*op. cit.*) font le reproche à Mollien d'avoir « exalté, encouragé, parfois suggéré les mesures qu'il devait rétrospectivement censurer ».

(21) Napoléon I<sup>er</sup>. *Lettres au comte Mollien, ministre du Trésor public*. Editions Charles Gay, 1959. Ce recueil de lettres présentées et commentées par Jacques Arna, avec préface de Maurice Lorain et liminaire de M. Bertrand Gille, ancien conservateur aux Archives nationales et maître de conférences à la Faculté des Lettres de Clermont, est désormais un ouvrage indispensable pour l'étude des finances du I<sup>er</sup> Empire. On peut souhaiter que soit aussi un jour publiée la contrepartie de ces lettres : les notes de Mollien à Napoléon, conservées dans les cartons de la secrétairie d'Etat aux Archives nationales.

(22) C.-J. Gignoux, *Monsieur Colbert*, Ed. Bernard Grasset, 1941, p. 20.

(23) Monthion, *Particularités et observations sur les ministres des finances de la France les plus célèbres depuis 1660 jusqu'à 1791*, Le Normant, Paris, 1812.

(24) Références aux Archives municipales de Rouen et départementales de la Seine-Maritime pour les origines familiales de Mollien et la corporation des passementiers, dans les *Notes sur N.-F. Mollien* (*op. cit.*).

(24<sup>bis</sup>) Suivant l'avis de Gaudin qui fut lui aussi premier commis.

(25) *Souvenirs du baron de Frénilly* (1768-1828), A. Chuquet. Plon, 1908, p. 88.

(26) Références aux ouvrages relatifs au traité de 1786 dans les *Notes sur N.-F. Mollien* (*op. cit.*).

(27) Marcel Dunan dans son ouvrage *Napoléon et l'Allemagne* (1806-1810), paru en 1942, montre que le « blocus continental » ne fut que la phase nouvelle, l'aspect nouveau d'un duel franco-anglais qui, tel celui du Moyen Age, sous les cinq premiers Valois, a dépassé cent ans, et que la République poursuivit avant Napoléon la querelle des trois derniers Bourbons (p. 272).

(28) *Mémoires d'un ministre du Trésor public*, t. I, p. 204.

(29) M. Adrien de la Hante dans *Une famille de financiers au XVIII<sup>e</sup> siècle* cite Mollien parmi ses compagnons de détention à l'Hôte<sup>l</sup> des Fermes.

(30) Références aux Archives relatives à l'activité industrielle de Mollien dans les *Notes sur N.-F. Mollien* (*op. cit.*).

(31) Le dictionnaire Larousse cite Théodore Mollien (1796-1872) comme étant le fils du ministre du Trésor public, alors que d'après ses recherches, G. Tiron, bibliothécaire à la Bibliothèque municipale de Calais, précise dans son étude sur la famille Mollien, l'une des plus importantes de la bourgeoisie calaisienne du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle (qu'il n'a pu rattacher à celle de Rouen), que Théodore Mollien était le cinquième enfant d'Antoine Mollien (1754 - an VIII) de Calais.

(32) Hortense-Chantal Mollien (1768) épousa M. Boieldieu, père du compositeur, issu d'un précédent mariage. *Notes sur N.-F. Mollien* (*op. cit.*).

(33) *Mémoires de Mollien*, t. I, p. 187.

(34) *Mémoires de Mollien*, t. I, p. 79.

(35) *Mémoires de Mollien*, t. I, p. 68.

(36) Adam Smith, *La Richesse des Nations*, livre 1<sup>er</sup>, chap. II.

(37) Suivant l'expression de M. Maurice Duverger, dans son ouvrage sur les finances publiques (Collection Thémis. Presses Universitaires de France, 1963).

(38) Sur la création de la Caisse de service, voir *Mémoires de Mollien*, t. II, p. 62.

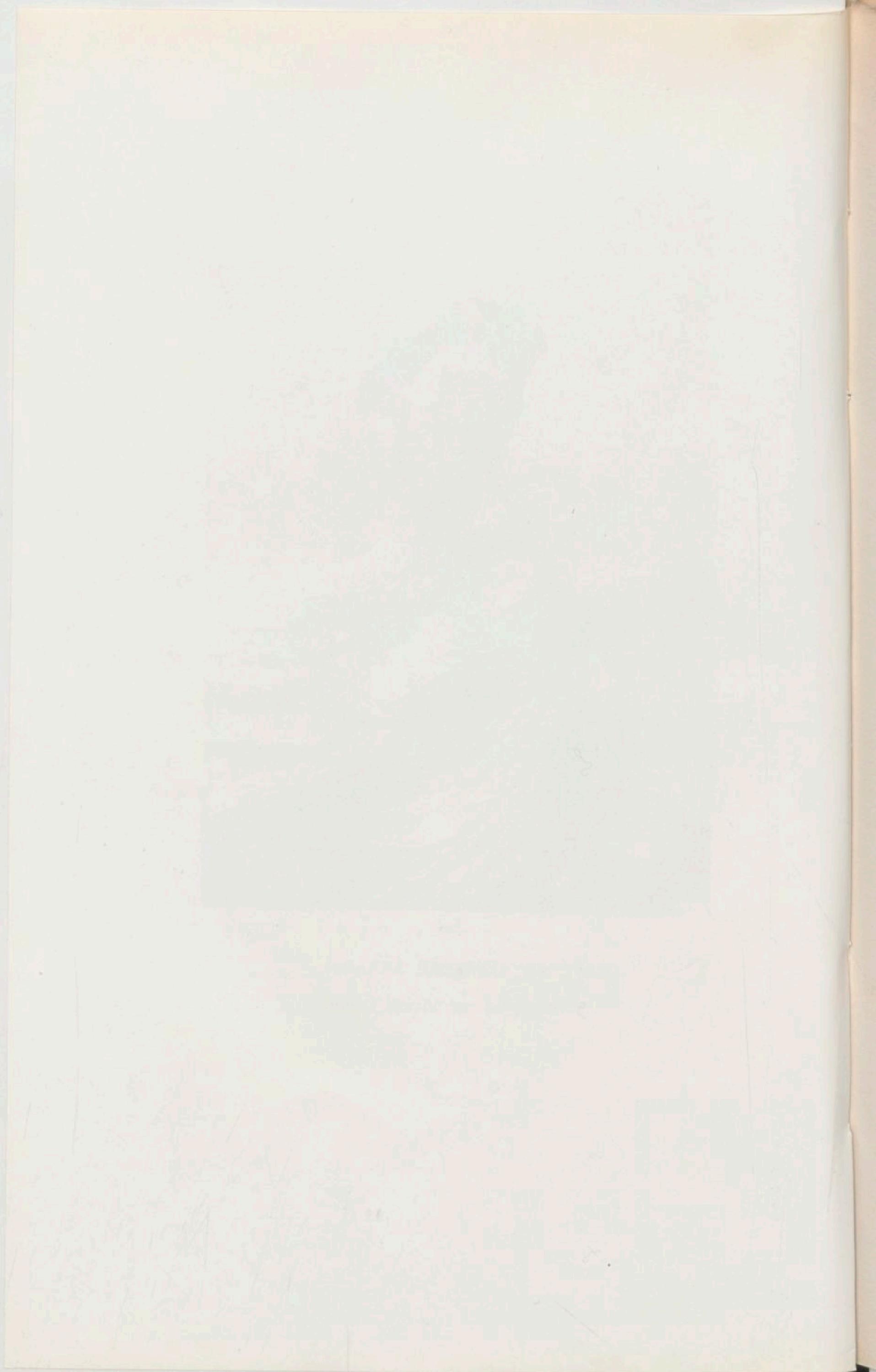
(39) Appréciation du marquis d'Audiffret, citée par Marion, *op. cit.*, p. 293. Remarqué par Mollien, le marquis d'Audiffret fit, malgré les changements de régime, une brillante carrière au ministère des finances et devint président du Crédit Industriel et Commercial.

(40) « Le trésor est la base de tout » (Napoléon à Davout en 1815). *Lettres au comte Mollien* (*op. cit.*, p. xx). — *Mémoires de Mollien*, t. II, p. 66.



M<sup>me</sup> LA COMTESSE MOLLIEN

Lithographie par Vivant Denon



Pour prévenir toute résistance des bureaux du ministère à la réforme qu'il désirait appliquer, Mollien fit nommer administrateur du Trésor public le futur baron Louis dont il avait apprécié les talents : « Je ne connais personne, écrivait-il le 6 juillet 1806 à Napoléon pour le recommander, qui par son caractère, son dévouement et son savoir, puisse mieux que M. Louis convenir à cette partie du service de votre Majesté. » (Marion, *op. cit.*, p. 291). Cette nomination se révéla par la suite fort heureuse pour les finances publiques.

(41) Méthode décrite avec art et précision par Mollien dans ses *Mémoires* : « Elle n'est que le produit d'une analyse fidèle, qui épie chaque opération d'un commerçant pour en décrire, comme spontanément, les effets sur les capitaux, les valeurs, les marchandises dont il dispose ; qui exprime tout avec la concision des formules arithmétiques ; qui inscrit chaque objet dans un compte nouveau à chaque modification qu'il subit, mais en conservant la trace de son passage dans les autres comptes, et dans une combinaison telle que tout compte se déclare débiteur de la valeur qu'il reçoit et créancier de la valeur qu'il affecte à un autre. »

(42) Maurice Duverger, *op. cit.*, p. 172.

(43) *Mémoires de Mollien*, t. III, p. 170.

(44) Charles Rist, *Histoire des doctrines relatives au crédit et à la monnaie depuis Law jusqu'à nos jours* (Sirey, 1938), p. 71.

(45) *Mémoires de Mollien*, t. I, p. 339.

(46) Ces notes de Mollien sont conservées aux Archives nationales dans les cartons de la secrétairie d'Etat, AF IV 1070.

(47) Lettre à Bonaparte, 6 Frimaire an XII (28 novembre 1803). Archives nationales, AF IV 1073.

(48) Lettre à Bonaparte, 7 Ventôse an XII (27 février 1804). Archives nationales, AF IV 1070, citée par Lanzac de Laborie, *op. cit.*, p. 160.

(49) « Je veux, disait Napoléon, que la Banque soit assez dans la main du gouvernement et n'y soit pas trop ». (*Lettres au Comte Mollien*, Liminaire XIX, *op. cit.*).

(50) Charles Rist, *op. cit.*, p. 73.

(51) Le gouverneur Jaubert fut pour Mollien un allié sûr. Ramon, *Histoire de la Banque de France*, p. 103, Bernard Grasset, 1929.

(52) Le 29 mai 1810 Napoléon écrit à Mollien : « faites remettre ce mémoire à la banque comme venant de moi, afin de leur laisser [aux régents] la liberté de l'attaquer en votre présence. »

Le texte intégral de la Note du Havre est donné p. 173 dans le recueil des *Lettres au Comte Mollien*, (*op. cit.*).

(53) Charles Rist, *op. cit.*, p. 77 et *Mémoires de Mollien*, t. III, p. 144.

(54) Lettre de Mollien à Napoléon du 9 mai 1810.

(55) *Mémoires de Mollien*, t. III, p. 153.

(56) *Lettre au Comte Mollien*, *op. cit.*, Liminaire, p. xx.

(57) Wolowski, *La question des banques*, (Guillaumin et C<sup>ie</sup>, Paris, 1864), p. 98.

(58) Louis Villat, *La Révolution et l'Empire* (Les Presses Universitaires de France, 1936), p. 164.

(59) Le 8 octobre, Mollien écrivait encore : « Il s'engage à Londres sur les billets de banque, des discussions qui ne peuvent que nuire au crédit de ces billets. Le système de la monnaie actuelle de l'Angleterre ne peut pas être bien défendu, mais il ne peut pas l'être plus mal qu'il n'a été dans le sein même de la banque lors de la dernière assemblée. On peut prévoir qu'il y aura bientôt fermentation puisqu'il y a déjà inquiétude. Quant à ce qu'on dit sur la prétendue prospérité du commerce anglais, les banqueroutes y répondent. »

(60) *Mémoires de Mollien*, t. III, p. 315.

(61) Le 23 octobre, il écrit encore à Napoléon : « Le commerce suit avec attention tous les développements de la crise progressive dans laquelle se trouve l'Angleterre, il remarque que les négociants anglais ne correspondent plus avec les points du continent les plus rapprochés d'eux que par quintuplicata comme avec leurs comptoirs de l'Inde ; que suivant l'opportunité des occasions, le change a des variations subites de 20 à 12 % ; que telle lettre vient en six jours de Londres, et telle autre en six mois ; que tous les rapports avec l'Angleterre sont chaque jour plus livrés à des chances d'incertitude contre lesquelles aucune combinaison d'assurances n'est possible ; et que la réalité de l'interdiction complète du continent se réalise enfin contre l'Angleterre d'une manière irrésistible. Voilà ce que le commerce remarque et comme il a souvent besoin de certitude, et qu'il ne la trouve plus que dans le blocus, il commence par s'y résigner, il finira par s'y accommoder, par y chercher, par y trouver des avantages... » Archives nationales AF IV 1089 a. Lettres citées par Lanzac de Laborie, *Le Monde des affaires et du travail*, p. 86.

Il n'en reste pas moins que la contrebande anglaise trouvera aisément des alliés sur le continent, car le blocus n'est pas fondé sur le consentement des populations européennes ; il joue à leur détriment, au seul bénéfice de la France. Et Mollien qui surveille les changes pour avoir en quelque sorte le pouls de l'économie anglaise, aura maintes fois à signaler à Napoléon, parmi l'afflux de lettres de change qui cherchent l'escompte à Paris près des caisses publiques, au milieu des traites collusoires et de circulation, le papier de commerce du trafic clandestin britannique ; Napoléon s'irritera de voir l'Angleterre continuer de vendre sur le continent ; il lancera l'anathème contre « les escompteurs du commerce anglais », mais il n'ira pas — peut-être voit-il en eux une puissance à ménager et susceptible de lui rendre service — jusqu'à arrêter les agents de ce réseau international qui sert de support à la contrebande d'outre-Manche, et qui assure la circulation du numéraire dont le rôle reste important dans les paiements. Les noms des banquiers parisiens, londoniens, hollandais, se croisent et s'entrecroisent dans la correspondance de Mollien et de Napoléon ; celui de Rothschild apparaît dans un célèbre trafic de guinées.

« Paris, écrit Mollien, le 12 février 1812, semble être devenu le marché public choisi par l'Angleterre pour y diriger, y consommer toutes ses opérations de change, et y travailler à l'amélioration du change. »

Voir sur ce point : A. Dauphin Meunier, *La Banque à travers les âges* (Banque édition 1937), t. I, p. 43 : Guerre des banquiers ou guerre

de peuples et le rôle du « Syndicat » Baring, Hope et Labouchère, et de Rothschild.

(62) A cent-cinquante années de distance, en 1958, dans la *Revue d'Economie politique*, Jacques Rueff, traitant du « Marché international des communautés européennes », écrit : « La communauté européenne est désormais une réalité... Sur le plan économique, le régime nouveau établira au terme de la période transitoire, un marché de 160 millions d'habitants, sans droit de douane, sans contingent, sans trust et sans cartel... Est-il aucun libéral qui ait jamais rêvé que pareil résultat put être obtenu en quinze années... »

(63) *Figaro Littéraire*, 29 août 1959. Louis Hastier, « Le Journal de Lale, graveur d'écritures, découvert aux Tuileries parmi les papiers secrets saisis au lendemain de Sedan. »

(64) *Mémoires de Mollien*, t. III, p. 299.

(65) Au sujet du texte authentique de ce discours, voir Lanzac de Laborie, *op. cit.*, p. 77. Mollien approuvait Napoléon en ces termes (AF IV 1089 a) : « Aujourd'hui la principale affaire de la Bourse et du commerce de Paris est de se faire répéter ce que votre Majesté a daigné dire aux membres du conseil des manufactures... Je ne vois aucun de ceux auxquels il a été permis d'entendre votre Majesté, qui ne dise que quiconque a entendu votre Majesté n'a plus rien à répondre ; je n'en vois aucun dont la mémoire n'ait saisi et retenu toutes les expressions de votre Majesté, tant elles imprimaient la conviction... »

(66) Parmi ceux qui conseillèrent Napoléon aux tournants de sa politique commerciale et douanière, le rôle de Chaptal, ministre de l'Intérieur, paraît avoir été considérable, et dans la création des licences la principale responsabilité semble devoir être attribuée au ministre Cretet (Louis Villat, *op. cit.*, p. 65).

(67) Dans le même ouvrage, références aux historiens anglais Cunningham, J. Holland Rose.

(68) A. Dauphin Meunier, *op. cit.*, p. 89.

(69) *Lettres au Comte Mollien*, *op. cit.*, p. 227.

(70) Rist, *Histoire des doctrines relatives au crédit et à la monnaie*, *op. cit.*, p. 395.

(70<sup>bis</sup>) L'ouvrage de Thornton avait paru en 1802 sous le titre de « Recherches sur la nature et les effets du papier de crédit de la Grande-Bretagne ». Thornton le premier, précise M. Rist, a conçu quel devait être le rôle d'une « banque centrale », alors que Mollien, en s'appuyant sur les préceptes de Smith, et tenant compte des données politiques et économiques de l'époque, a appliqué à la Banque de France une doctrine qui en Angleterre était considérée comme bonne pour les banques privées, mais qui n'était nullement celle de la Banque d'Angleterre. (Voir Rist, *op. cit.*, p. 74).

(71) *Mémoires de Mollien*, t. III, pp. 288 et 316.

(72) Louis Armand, *Plaidoyer pour l'Avenir*, p. 18 (Calman Lévy, 1961).

The first part of the book is devoted to a general history of the United States from its discovery to the present time.

The second part of the book is devoted to a detailed history of the United States from the discovery of the continent to the present time.

The third part of the book is devoted to a detailed history of the United States from the discovery of the continent to the present time.

The fourth part of the book is devoted to a detailed history of the United States from the discovery of the continent to the present time.

The fifth part of the book is devoted to a detailed history of the United States from the discovery of the continent to the present time.

The sixth part of the book is devoted to a detailed history of the United States from the discovery of the continent to the present time.

The seventh part of the book is devoted to a detailed history of the United States from the discovery of the continent to the present time.

*Un Rouennais précepteur financier de Napoléon :*

**Barthélémy Le Couteulx de Canteleu**

---

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION  
DE M. BERNARD VAUDOUR

par M. René HERVAL

Monsieur.

**V**OUS nous avez dit combien vous vous sentiez à la fois peu digne de l'honneur académique et heureux de vous l'être vu décerner. C'est là ce que les rédacteurs d'actes appellent, je crois, une clause de style et, dans votre cas, elle cadrerait parfaitement avec ce que nous savons de votre naturelle modestie. Mais il est sans doute permis de penser et de dire que cette modestie peut apparaître, lorsqu'on vous connaît bien, comme plutôt injustifiée. Je sais au moins un mauvais tour qu'elle vous a joué.

Vous souvient-il encore de ce temps où nous remplissions tous deux, en parfait accord, de graves fonctions dans certain temple de Plutus ? A cette époque où le dieu de la Richesse avait fait se rencontrer dans la même banque nos énergies alors juvéniles, je regrettais déjà que cette coquine de modestie vous eût empêché d'obtenir encore la plénitude de votre doctorat en droit auquel il ne manquait plus que la soutenance de votre thèse. Et comme vous m'aviez révélé que, dans le secret, vous aviez formé le projet de consacrer celle-ci à un illustre Rouennais, je vous importunais chaque jour, je vous harcelais même de cette question : « Que devient Mollien ? » Cet ancien Ministre impérial du Trésor me semblait devoir

vous donner l'occasion non seulement de parfaire votre gloire universitaire mais encore de fournir au public une large contribution à l'histoire des finances françaises. Mollien apparaît en effet, à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, comme une sorte de dieu-terme qui marque la limite entre le temps des cuisantes expériences monarchiques et révolutionnaires et celui du retour à l'orthodoxie financière. C'était donc un sujet très intéressant que vous aviez choisi.

Hélas ! Je ne réussis point, malgré toute mon insistance, peut-être indiscrete, à vous persuader qu'avec le fonds de connaissances dont vous disposiez, avec votre expérience déjà grande, avec votre claire intelligence, vous pouviez affronter sans crainte les examinateurs les plus difficiles, les jurys les plus redoutables ! Je crois que votre modestie exagérée avait quelque peu sapé la foi que vous pouviez légitimement avoir en vous même : cette foi qui, si elle ne pouvait prétendre à déplacer les montagnes, aurait pourtant largement suffi à réunir sur votre nom un nombre impressionnant de suffrages favorables.

Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que Nicolas Mollien a exercé sur vous une sorte d'attraction. Je n'en suis pas surpris. Ce grand ministre de Napoléon, par son habileté, par sa logique et par sa modération, avait précisément les qualités qui devaient vous séduire parce qu'elles sont aussi les vôtres.

Ces qualités vous en avez fait preuve dès le temps où vous suiviez les cours du Lycée Corneille, lorsque votre nom s'inscrivait avec une charmante régularité sur les palmarès. L'ombre du bon poète Louis Bouilhet vous couronna la première et vous fûtes le lauréat du Prix de Littérature qui portait son nom. Ce fut ensuite le Prix Edgard Anquetil qui consacra vos aptitudes pour les langues vivantes. Les années passèrent ainsi, toutes studieuses, jusqu'au jour où vous vous fîtes inscrire à la Faculté de Droit de Paris. L'étude de la science juridique vous plut, ainsi que le démontrèrent vos succès aux examens de licence et de doctorat, mais elle ne suffisait pas à votre esprit ouvert et curieux. A force de labeur vous vous vîtes décerner successivement les diplômes de l'Ecole Libre des Sciences Politiques, celui du Centre de Préparation aux Affaires et aussi

celui de l'Ecole Supérieure d'Enseignement financier. Le bouquet était joli et vous étiez dès lors un homme vraiment complet, fort apprécié de tous ceux qui avaient l'occasion de vous approcher.

Suivant une tradition qui fut toujours très répandue parmi les familles rouennaises, vous vous consacraîtes d'abord à la Banque. Ce fut ainsi que je fis, ce dont je me suis toujours félicité, votre connaissance tandis que nous célébrions ensemble, ainsi que je l'ai dit, les mystères du temple de Plutus. Vous étiez, je puis en témoigner, un collaborateur précieux, de caractère toujours égal et d'une incontestable compétence. Vous saviez vous imposer à tous, au personnel comme à la clientèle de la Banque par votre valeur professionnelle comme par votre affabilité. Votre réputation à ce double point de vue était si bien établie que... ce qui devait arriver arriva. D'aucuns, sachant tout le prix qu'aurait pour eux votre concours, vous tentèrent par la perspective d'une carrière rouennaise assurée, vous séduisirent et vous enlevèrent.

Cet événement, renouvelé du rapt des Sabines, mit fin à notre commun labeur mais non point à notre amitié. De loin je suivais votre carrière qui se poursuivait brillamment et devait vous valoir le titre, si envié en ce terroir de sagesse, de juge au Tribunal de Commerce. Nul rôle n'aurait pu mieux vous convenir. Vous avez pu y démontrer à la fois l'étendue de vos connaissances et aussi ce sens de l'équité qui, joint à un raisonnement logique et bien construit, permet de dire le droit dans des conditions assez assurées pour que vos jugements ne risquent pas d'être ensuite réformés par une juridiction supérieure.

Cependant, comme vous demeurez fidèles à vos amis, vous ne pouviez oublier Mollien, votre « héros » ainsi que vous vous plaisiez à l'appeler. Peu à peu vous approfondissiez la fouille en ce qui le concernait, faisant appel aux archives et découvrant des sources inédites de renseignements auprès des descendants de ce grand ministre. Un copieux et excellent article paru dans la *Revue des Sociétés Savantes* en 1959 permit à vos lecteurs de se faire une idée exacte du Rouen économique de la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mais Mollien n'est pas votre seul dieu. Vous vous intéressez au fonctionnement des « investment trust » anglais et à l'étude parfois si curieuse des anciens livres de raison. Vous êtes président de l'association qui gère le Centre de transfusion sanguine, membre-fondateur du Rotary-Club de Rouen et membre du Syndicat d'Initiative. Il n'est pas jusqu'au joli village de Mauny qui ne vous ait élu conseiller municipal, ce qui prouve que vos concitoyens du dimanche n'ont pas moins d'attachement pour vous que vos concitoyens... des jours ouvrables.

Il est vrai qu'on a toujours eu bien de l'esprit à Mauny ! Ce petit village ne vous murmure-t-il pas à l'oreille les noms, prestigieux encore, de ses anciennes châtelaines : Diane de Poitiers qui fut tout ce qu'on voudra, hormis une sottise, et cette charmante marquise de la Ferté-Imbault que sa mère, Madame Geoffrin, appelait avec délectation son « beau Minou » et ses amis, suivant les occasions, la Reine des Lanturlus, la Marquise Carillon ou encore la Fée sens devant derrière, sens dessus dessous. Que de belles ombres, Monsieur, entourent vos promenades ou vos méditations sous les ombrages de Mauny !

Mais revenons-en à vos activités. Il est une partie de celles-ci que je n'aurais garde d'oublier car elle vous vaut déjà toute la gratitude de vos concitoyens. Vous êtes, en effet, pour eux, l'homme qui a sauvé de la ruine la chapelle du Lycée Corneille.

C'est vraiment un haut-lieu que cette chapelle car tout ce que la Normandie a donné de mieux aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles est passé sous ses voûtes. Corneille, d'abord, qui est incomparable, ses frères Thomas et Antoine, Boisguilbert, Fontenelle, Cavalier de la Salle, les Jésuites découvreurs, évangélistes et martyrs du Canada, Bernardin de Saint-Pierre, Vertot, Pierre Forfait dont Bonaparte allait faire un ministre de la Marine et jusqu'à votre « héros », Mollien, à qui la confiance impériale devait réserver un autre portefeuille...

Or cette chapelle, véritable reliquaire des gloires normandes et françaises, était, il y a quelques années, dans un état d'abandon qui laissait présager sa destruction. C'est vous qui avez pris, avec quelques amis, l'initiative de la sauver. Et maintenant vous rêvez de faire revenir à Rouen les restes de Pierre Corneille

et de les placer sous un tombeau qui rappellerait, aux lieux mêmes où il fit son éducation, sa gloire exceptionnelle à ses jeunes compatriotes. Je ne sais si vous pourrez réaliser un jour ce vœu car il sera difficile d'arracher leur secret aux caveaux oubliés de Saint Roch. Mais vous en avez conçu le dessein et c'est là un de vos titres les plus éclatants pour prendre place parmi nous.



Vous nous avez montré, Monsieur, avec une clarté qui est la marque même de votre esprit, ce que fut Nicolas Mollien, ministre du Trésor et l'un des fondateurs de l'économie française moderne. J'espère que vous ne m'en voudrez pas si je tente de juxtaposer au beau portrait que vous en avez tracé celui d'un autre Rouennais qui, par une curieuse rencontre, fut, lui aussi, pour Bonaparte un « maître à penser » financier. Ce sujet complètera le vôtre et formera un tout avec lui. Vous avez campé devant nous, de façon très vivante, le personnage de celui que vous aimez à dire votre « *grand homme* ». Permettez-moi de peindre sur l'autre volet du diptyque les traits de Jean-Barthélémy Le Couteulx de Canteleu. Les caractères de ces deux hommes qui furent presque exactement contemporains et les rôles complémentaires qu'ils ont tenus, en un temps critique pour les finances de l'Etat, justifient, je crois, cette confrontation de leurs visages.

La famille Le Couteulx semble avoir été originaire d'Yvetot. D'une de ses branches qui s'était fixée à La Corderie, hameau de Sainte-Marguerite-sur-Duclair, était descendu un certain David. Celui-ci, abandonnant la charrue pour le négoce, fut à l'origine de la fortune des siens. Il tenait boutique à Rouen, rue Malpalu, et était sans doute fort estimé dans la ville car le Président Pellot disait de lui : « *Le Couteulx est honnête homme, banquier, riche et désintéressé* ». Toutes ces qualités, rassemblées en un même personnage, semblaient sans doute au xvii<sup>e</sup> siècle une recommandation assez exceptionnelle. Si

exceptionnelle même qu'un illustre conseiller du Parlement de Normandie, Henri Bigot de Monville, baron du lieu et de Sassetot, n'avait pas balancé à épouser, bien que roturière, Marie-Catherine Le Couteulx, fille de cet habile homme, déjà veuve de Louis Le Roux de Tilly (1686).

Ce fut sans doute vers cette fin de siècle que Le Couteulx commença à s'attribuer de belles armoiries « *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de sinople* ». Tout comme les Chalon, les Palma-Carillo, les Legendre et beaucoup d'autres qui s'étaient alliés aux familles les plus huppées de la noblesse, les descendants de David Le Couteulx devaient fournir une brillante carrière.

Peu à peu ils s'élevaient dans la hiérarchie sociale mais cela ne leur suffisait pas plus qu'aux autres grands négociants rouennais, leurs rivaux en habileté et en ambition. Ils avaient été échevins à Rouen. Leurs affaires bancaires les mettaient en relations avec les places commerciales de toute l'Europe. Mais leur rêve exigeait plus encore. Déjà alliés à certaines familles aristocratiques, ils voulaient à leur tour accéder à la noblesse.

Pour cela, il y avait une route toute tracée.

On disait volontiers sous l'Ancien Régime que si Adam, notre premier père, au lieu de s'amuser à croquer des pommes, s'était mis en peine d'acquérir une charge de secrétaire du roi, tous ses descendants auraient pu, de ce fait, prendre la qualité de nobles. De fait une telle charge était la plus usuelle des savonnettes à vilain, ce détersif d'une époque où tant de gens enrichis cherchaient à effacer la tache de leur roture originelle.

Le premier qui obtint en 1706 une charge de secrétaire du roi fut Barthélémy Le Couteulx, fils ou plutôt petit-fils de David. Après lui vint Thomas-Barthélémy Le Couteulx qui éleva encore sa famille d'un degré en devenant en 1739 conseiller au Parlement de Normandie. Son renom de magistrat intègre et l'importance de la maison qu'il dirigeait lui valurent de devenir en 1767 Premier Président de la Cour des Comptes. Aides et Finances de la Province.

Il était pourtant réservé au fils du Premier Président, Jean-

Barthélémy, né à Rouen le 4 mars 1746, de jeter sur les siens un éclat plus grand encore.

La famille Le Couteulx, extrêmement nombreuse, était dès lors divisée en un nombre de branches très important et toutes notoires : on citait les Le Couteulx de la Noraye dont était issu un maire de Rouen ayant exercé ces fonctions de 1764 à 1767, les Le Couteulx de Verclives qui avaient fourni un autre maire de 1773 à 1776, les Le Couteulx de Caumont, des Buttes, du Mollay, des Aubrées, de Verton et bien d'autres. Notre Jean-Barthélémy était, lui, de la branche de Canteleu. Il est à remarquer que tous ces Le Couteulx, leurs parents et alliés se tenaient étroitement unis pour le plus grand bien de leurs affaires. Leur banque avait des succursales ou des correspondants dans toute l'Europe et jouissait partout d'une réputation justifiée d'intégrité. Elle était favorablement connue jusqu'en Amérique. On peut dire que, vers l'année 1780, la firme Le Couteulx était à l'apogée de sa fortune et de sa puissance.

Ce fut donc au moment même où elle se trouvait dans une situation exceptionnellement favorable que les prodromes de la Révolution commencèrent à agiter les esprits. Les traces de ce trouble sont repérables dans les milieux financiers à partir de 1781. Ceux-ci redoutaient dès lors la banqueroute et cette crainte qui avait souvent assiégé les rentiers de l'ancienne monarchie se manifestait de façon chaque jour plus aiguë dans les rangs de la bourgeoisie prêteuse. Le gouvernement royal tentait vainement de renflouer ses finances en s'adressant aux pays étrangers. Ce fut, dit-on, l'échec d'une tentative faite auprès des banquiers londoniens par Le Couteulx du Mollay qui donna lieu à la célèbre chanson, si pleine d'ironie quand on en sait l'origine :

*« Bon voyage, Monsieur du Mollay,  
A Saint-Malo rendez-vous sans naufrage !  
Bon voyage, Monsieur du Mollay,  
Et revenez si le pays vous plait... »*

L'Angleterre, évidemment, n'avait pas consenti à faire des avances et c'était le pied-de-nez fait par ses hommes d'affaires à l'envoyé de Louis XVI qui avait inspiré le chansonnier anonyme.

Nous avons parlé de Le Couteulx du Mollay. Nous allons le retrouver à propos des premiers événements vraiment révolutionnaires. On sait en effet le rôle que les financiers, de plus en plus inquiets pour leurs intérêts, jouèrent, dans la coulisse certes, mais de façon fort efficace, lors, par exemple, de la prise de la Bastille. Bien que les réformes proposées par Necker fussent absolument impuissantes à redresser une situation trop obérée, banquiers et agents de change les avaient soutenues, quoique sans conviction trop absolue peut-être... Lors du renvoi du ministre le 11 juillet 1789, il est certain qu'une grande effervescence gagna les milieux financiers. On a même parfois soutenu que l'insurrection du 14 et la prise de la Bastille avaient été provoquées en sous-main par les banquiers. Il est difficile de le démontrer mais il est certain que ces événements furent accueillis très favorablement par eux. Parmi les agitateurs les plus actifs se seraient trouvés Nicolas Coindre, agent de change, Le Couteulx du Mollay, le héros de la chanson, Aimé-Gabriel Fulchiron, Doucet de Surigny et Etienne Delessert, banquiers. Pour ce dernier aucun doute n'est possible : dans un *Mémoire* adressé le 8 mai 1794 au Comité de Sûreté Générale, lui-même a affirmé que « le 14 juillet 1789 toute sa maison, enfants, commis et domestiques s'armèrent pour la défense de la Révolution ». C'était sans doute beaucoup dire et la grandiloquence de cette déclaration certainement intéressée s'explique par l'époque à laquelle elle fut faite. Si les gens d'affaires furent présents lors de l'attaque de la Bastille, il ne faut sans doute pas penser qu'ils aient comploté, pour abattre l'antique forteresse. Il est certain que les rentiers et les capitalistes, en 1789, étaient partagés entre la peur de l'aventure politique et l'angoisse que leur causait l'évidente, la catastrophique mauvaise gestion des finances de la monarchie. Comment serait-on surpris, dans ces conditions, que beaucoup d'entre eux aient fini par souhaiter que « cela change » ?

A la nouvelle du renvoi de Necker, les agents de change s'étaient réunis aussitôt « pour délibérer sur les suites du coup que cet événement allait porter au commerce et aux finances ». Après discussion, ils décidèrent que la Bourse serait fermée le lundi 13. Le lendemain, c'était l'insurrection. Cette coïncidence

a donné à réfléchir à des historiens d'opinions aussi diverses que Jean Jaurès, Pierre Gaxotte, Albert Mathiez ou Charles Maurras. Mais, tout compte fait, il ne semble pas que les milieux financiers soient intervenus ce jour-là dans la bagarre en application d'un plan concerté d'insurrection.

Revenons maintenant aux Le Couteulx, en nous bornant cependant aux trois membres les plus représentatifs de la famille : Le Couteulx du Mollay, Le Couteulx de la Noraye et surtout Le Couteulx de Canteleu qui fut le plus remarquable de tous.

Il est très vraisemblable qu'au début de la Révolution tous trois aient été persuadés que la nouvelle Assemblée allait remettre l'ordre dans le pays et, en particulier, dans ses finances. Tandis que Laurent-Venant Le Couteulx de la Noraye devenait membre de l'Assemblée élue le 18 septembre 1789 par les districts parisiens avec mandat de leur présenter un plan de constitution municipale, Barthélémy Le Couteulx de Canteleu siégeait à l'Assemblée Constituante sur les bancs du Tiers-Etat. Dans ses fonctions de député, il se consacra surtout — « *Vous êtes orfèvre Monsieur Josse!* » — aux questions financières. Tant que vécut la monarchie, les banquiers et les capitalistes semblent avoir surtout cherché à sauvegarder leurs intérêts immédiats. Lorsqu'elle fut tombée, leurs sentiments évoluèrent. Ce fut ainsi qu'au mois de janvier 1793, lorsque la vie de Louis XVI apparut comme menacée, Le Couteulx de Canteleu qui, lors du retour de la famille royale à Paris après son arrestation à Varennes, avait déjà joué un rôle important, se mit en relations avec un espagnol, le chevalier Ocaritz. Celui-ci espérait, en soudoyant certains membres de la Convention, faire renvoyer devant les Assemblées primaires le jugement du monarque déchu. Il semble que les trois Le Couteulx, en plein accord, soient alors intervenus pour fournir à Ocaritz les deux millions nécessaires à cette tentative de sauvetage in extremis. Les fonds furent remis mais la manœuvre échoua. Le Couteulx de Canteleu eut,

dans le même temps, la crânerie de faire distribuer à tous les membres de la Convention une *Défense de Louis XVI* écrite par lui, non sans un véritable talent. Mais, comme on le sait, les efforts d'Ocaritz et de la banque Le Couteulx devaient être vains. Déjà l'ex-roi était condamné dans l'esprit des membres de la Convention et surtout des agitateurs de la toute-puissante Commune de Paris.

Quelques mois plus tard l'orage s'amoncelait sur les Le Couteulx. Le 29 novembre 1793 Le Couteulx du Mollay était dénoncé comme « *agent espagnol* » et, quatre jours plus tard, Le Couteulx de la Noraye et Le Couteulx de Canteleu étaient arrêtés et emprisonnés. Ils étaient accusés d'entretenir des relations avec l'étranger et semblaient promis au Tribunal révolutionnaire qui, on le sait, ne lâchait pas aisément ses proies. Robespierre lui-même, se souvenant des tentatives faites quelques mois plus tôt pour sauver la vie de Louis XVI, n'avait-il pas tenu aux Jacobins le 12 décembre 1793 ces propos inquiétants : « *Les banquiers conspirent impunément. Ils disposent de la paix dans cette ville. Quand ils veulent des attroupements aux portes des boulangeries, elles sont assiégées* ». C'était clairement indiquer à Fouquier-Tinville ce que l'on attendait de lui.

Bien des têtes allaient tomber au cours des mois suivants et, parmi tant de victimes, devait malheureusement figurer André Chénier. Familier des Le Couteulx, il est vraisemblable que le poète avait été au courant des efforts tentés par eux l'année précédente pour sauver la vie de Louis XVI. Dans le *Journal de Paris*, auquel il collaborait, il s'était montré un des défenseurs les plus convaincus d'une monarchie constitutionnelle. Il était alors, à Louveciennes, l'hôte assidu de Le Couteulx de la Noraye dont l'aimable et charmante femme, Françoise Pourrat, l'attirait. C'était elle qu'il devait célébrer sous le nom de Fanny. L'affection qu'il lui avait vouée était certainement toute platonique mais il aimait à se retrouver dans un salon qui réunissait autour d'elle la plus brillante société.

Menacé, dès le mois d'août 1792, d'être arrêté, Chénier avait alors quitté Paris. Il s'était réfugié chez ses amis Le Couteulx, à Catillon près de Forges-les-Eaux tout d'abord, puis à Rouen dans leur hôtel familial, situé rue aux Ours, sur la paroisse de Saint-Pierre-du-Châtel. On sait le reste : le retour du poète à Passy et son arrestation, le 7 mars 1794, dans la maison d'une dame Pastoret. Guillotiné le 25 juillet suivant, il fut une des dernières victimes de la Terreur.

Combien d'autres avaient subi le même sort dans l'entourage des Le Couteulx ! L'échafaud avait pris successivement leur associé Magon de la Balue, la marquise de Saint Pern et Magon de la Blénais. Longuement détenus à la Conciergerie, Le Couteulx de Canteleu et Le Couteulx de la Noraye semblaient ne pouvoir échapper à la fatale charrette. Par un hasard presque miraculeux leurs dossiers au Greffe du Tribunal révolutionnaire se trouvaient cependant sans cesse relégués au bas de la pile. Il est permis de penser que ce hasard avait eu parfois besoin d'être aidé et que leur salut dut finalement coûter très cher aux deux prisonniers. Ce fut ainsi qu'ils parvinrent à doubler le cap du Neuf Thermidor. Leur angoisse avait duré huit mois.

Divers personnages se targuèrent plus tard d'avoir contribué au salut des Le Couteulx. On doit citer parmi eux l'amie de Tallien, la belle Thérèse Cabarus, future princesse de Chimay, qui était la fille d'un banquier de Madrid, correspondant et ami des banquiers rouennais. Thérèse contribua alors à sauver de nombreuses vies et mérita pleinement le beau surnom qui lui fut donné de *Notre-Dame de Thermidor*.

Laurent Le Couteulx de la Noraye ne devait pas profiter longtemps de sa liberté recouvrée. Il mourut en 1795 à l'âge de quarante-et-un ans et les siens ne tardèrent pas à le suivre au tombeau. Sa femme, la jolie et douce Fanny, expira à son tour le 8 janvier 1796 et sa fille Hélène huit mois plus tard. Il ne demeurait de cette branche de la famille qu'un jeune garçon, Auguste. Il devait succomber le 27 mars 1804.

Les Le Couteulx de la Noraye avaient donc tous disparu. Mais il restait encore Le Couteulx du Mollay, le héros de la

chanson. Ce fut lui qui vendit à Joséphine, en 1799, la terre et le domaine de la Malmaison. Il demeurait surtout Le Couteulx de Canteleu qui devait poursuivre longuement sa carrière.

Dès le 20 octobre 1795, celui-ci avait été élu par le département de la Seine membre du Conseil des Anciens. Au mois d'avril suivant il présidait cette assemblée. Tout en demeurant spécialiste des questions financières, il déployait alors une grande activité politique. Lors du Coup d'Etat du 18 fructidor an V — soit le 4 septembre 1797 — dirigé contre deux des directeurs, Carnot et Barthélémy, et contre les éléments monarchistes des deux Assemblées, Le Couteulx défendit ses collègues proscrits et n'hésita pas à affirmer que rien ne justifiait leur déportation. Cela n'empêcha pas la presse royaliste de l'attaquer avec violence et de lui donner le sobriquet de Le Couteulx... le Cauteleux !

Cette hargne des extrémistes contre lui avait sans doute pour origine le fait que le banquier, dès le mois de novembre 1796, avait noué des relations fort amicales avec Bonaparte. Sans doute avait-il pressenti que le général était le seul homme qui pût ramener l'ordre en France. Leurs rapports étaient encore plus étroits en 1799. Le Couteulx, sorti du Conseil des Anciens au mois d'avril prit alors la présidence de l'Administration du Département de la Seine. Le 24 décembre suivant, le Premier Consul, reconnaissant à l'égard des banquiers qui l'avaient aidé lors du Coup d'Etat du 18 Brumaire, nomma Le Couteulx de Canteleu et son confrère Jean-Frédéric Perregaux membres du Sénat Conservateur.

Le Premier Consul avait un ministre des Finances, Gaudin. Mais il voyait beaucoup plus loin. Sachant qu'il n'était pas de gouvernement stable sans une bonne économie bancaire, il convoqua au Luxembourg les principaux spécialistes de la question : Le Couteulx de Canteleu, Perregaux, Delessert, Mallet aîné, Fulchiron, Récamier, Germain, d'autres encore...

Bonaparte discuta avec eux des mesures à prendre et le fit avec une clarté qui décelait son exceptionnelle intelligence. « *J'ai reconnu*, dit-il entre autres choses à Le Couteulx, *que vous faites des efforts pour créer ou fournir des ressources au nouvel ordre de choses. Mais vous voulez encore tirer parti des assignats. Détrompez-vous, Monsieur Le Couteulx : il faut en venir à l'argent* ». Et il ajouta : « *Brisez la planche aux assignats, brisez cette planche stérile !* »

Cette anecdote que nous a contée naguère notre regretté confrère M. Georges Vanier dans un bref mais combien curieux article de la *Revue des Sociétés Savantes* consacré tout entier à Le Couteulx de Canteleu atteste la clarté de la vision de Bonaparte. Dans cette même revue vous avez vous-même évoqué, Monsieur, la figure de Mollien et rappelé que celui-ci était surnommé par ses envieux le « *précepteur en Finances* » du Premier Consul. Il arrive souvent que les détracteurs d'un personnage illustre lui décernent, à leur insu, son plus beau titre de gloire. On peut se demander cependant si le glorieux chef d'un gouvernement qu'il pétrissait de sa main nerveuse et puissante, avait besoin d'un précepteur, même en matière financière. Son génie, essentiellement fait de bon sens, suffisait à lui faire comprendre que la multiplication de la monnaie de papier ne pouvait mener qu'à la faillite et à la ruine. Il ne changea jamais d'opinion à cet égard.

Le plus ancien document que nous possédions sur la fondation de la Banque de France est une lettre du 6 janvier 1800 par laquelle les banquiers précédemment pressentis, notamment Le Couteulx, Perregaux et Mallet avertissaient le ministre Gaudin que les statuts de la nouvelle institution étaient définitivement arrêtés et qu'eux-mêmes avaient été nommés régents. Tout cependant était à créer puisque la Banque ne possédait ni locaux, ni personnel, ni clientèle. Certains esprits médiocres se permettaient même de la dénigrer et de s'en moquer. Mais Bonaparte n'était pas homme à s'incliner devant une absurde censure. Sur ses ordres la Banque absorba l'importante Caisse des Comptes-Courants, avec le droit exclusif de l'émission des billets pour Paris. La Caisse d'Escompte du Commerce qui avait voulu s'insurger contre l'attribution de ce privilège à sa

nouvelle rivale fut occupée militairement. Le 20 février 1800 les guichets s'ouvrirent à l'Hôtel de Massiac. Le Couteulx présidait le Conseil des Régents.

L'économie française repartait donc avec une base bancaire solide. La réforme de la monnaie fit le reste et l'on sait que notre pays a vécu jusqu'en 1914 sur la notion d'intangibilité du franc créé par la loi du 17 Germinal an XI (6 avril 1803).

Durant tout son règne, Napoléon ne se départit pas un instant des principes qu'il avait fait prévaloir dès l'origine. En 1805, au cours de cette campagne d'Autriche sur laquelle allait à jamais rayonner le soleil d'Austerlitz il sut donner, à un moment critique, le coup de barre qu'il fallait pour sauver le crédit public. Une panique inconsidérée, déclenchée peut-être par les agents des émigrés ou de l'étranger, portait la foule à se ruer aux guichets de la Banque afin d'y obtenir du numéraire en échange des billets. Les régents, alarmés par l'assaut subi par leurs caisses, firent écrire à l'Empereur par son frère Joseph afin de solliciter qu'un décret établît le cours forcé.

La réponse du Maître fut brève, presque brutale : « *Payez ou fermez boutique. Je ne veux pas de papier-monnaie* ». Les régents de la Banque obtempérèrent et s'en trouvèrent fort bien. Une fois de plus Napoléon avait vu juste.

Il m'a semblé que l'occasion était trop belle pour moi de mettre en regard l'une de l'autre ces deux figures de grands financiers normands, Mollien et Le Couteulx de Canteleu, pour que je ne la saisisse pas le jour de votre réception. Mais vous avez si bien brossé le premier volet du diptyque que ma tâche, lorsqu'il s'agit de peindre le second, en est devenue singulièrement ardue.

Pendant toute la durée de l'Empire Le Couteulx de Canteleu qui, dès Brumaire, avait encouragé Bonaparte à renverser le Directoire puis à transformer le Consulat en Empire héréditaire, jouit de l'estime et des bienfaits du prestigieux souverain. Le 14 juin 1804 il était commandeur de la Légion d'honneur. Quelques mois plus tard il recevait la sénatorerie de Lyon. Le 26 avril 1808 il était nommé comte de l'Empire.

On voudrait pouvoir arrêter là sa biographie, mais hélas !...



La politique, en ces années du début du XIX<sup>e</sup> siècle, était soumise à de terribles et brusques bourrasques et ce n'était pas sans motif que bien des hommes publics pouvaient être caricaturés, dans des albums satiriques, sous la rubrique générale de *Girouettes*. L'Empire tombé, Le Couteulx changea d'opinions comme tant d'autres et, reniant son passé de député à la Constituante et d'admirateur de Napoléon, il n'hésita pas à se rallier au nouveau pouvoir imposé par les armées étrangères.

Louis XVIII chercha sans doute à attacher à sa cause un homme dont il savait la compétence financière. Peut-être aussi se souvint-il le 4 juin 1814, lorsqu'il nomma Le Couteulx de Canteleu membre de la Chambre des Pairs, des deux millions jadis fournis au chevalier Ocaritz pour tenter de sauver la vie de Louis XVI. Nous ne saurions cependant l'affirmer car ce prince avait, nul ne l'ignorait, la gratitude courte et, d'autre part, il n'avait jamais fait preuve, à l'égard de la victime du 21 janvier, de sentiments bien fraternels. Quoi qu'il en fût, le Couteulx de Canteleu accepta de siéger dans la Chambre ultra-royaliste.

Durant les Cent-Jours il se tint sur la réserve, car on ne sait jamais... Le vol de l'Aigle du Golfe Juan à Paris n'avait-il pas démontré la précarité d'une Restauration tentée sans l'aveu de la nation ? Après le contre-sens historique de Waterloo, il retrouva naturellement sa place parmi les pairs.

Ce fut pour son malheur. Pis encore pour sa honte ! Et l'on voudrait pouvoir arracher de sa biographie le feuillet ignominieux qui y fut alors inséré.

On sait comment le maréchal Ney, entraîné par ses propres troupes qui ne reconnaissaient plus le roi de Gand et obéissant à son propre patriotisme, avait rallié, après le débarquement, la petite armée de Napoléon. A Waterloo, le Brave des Braves, toujours digne de son glorieux surnom, avait combattu avec un magnifique héroïsme. Après le retour des Bourbons il avait

été arrêté, et, de la façon la plus illégale, la Chambre des Pairs avait été désignée pour juger le grand soldat.

On sait le reste, qui n'est pas de mon sujet présent. Sur cent-soixante pairs, cent-trente-huit n'écoutant que leurs rancunes d'ultras eurent la lâcheté de condamner à mort celui qui, aux heures du risque, avait rallié le drapeau national et lutté contre l'étranger. Le Couteulx de Canteleu ne rougit pas, hélas, de se ranger parmi ces juges sans justice et sans pitié. Quelques gouttes du sang de Ney éclaboussent donc sa mémoire.

Il dut se repentir plus tard d'avoir pris sa part du forfait car, après ce geste misérable, il rompit avec les ultras et vota sans cesse avec l'opposition.

On peut se demander à quel mobile il avait obéi en opinant pour la mort de Ney. Il était âgé, il était riche. Sa carrière active était achevée. Le maréchal, d'autre part, devait être de très longue date au nombre de ses relations, ce qui aurait dû l'inciter à quelque indulgence. La vérité était peut-être que Le Couteulx était d'un caractère instable. En 1793 il n'avait pas hésité à s'exposer pour prendre la défense de Louis XVI, ce qui n'allait pas sans péril et faillit bien lui coûter la vie. Quelques années plus tard il devenait l'ami de Bonaparte en qui il pressentait l'homme du destin. C'était l'époque à laquelle les familles royalistes le surnommaient Le Couteulx le Canteleux. Voulut-il prouver, par son vote, aux revenants de l'Ancien Régime qu'il n'avait, en fait, jamais cessé d'être de leurs amis ? Qui sait ? La misère du cœur humain est parfois insondable.

Il est à remarquer d'ailleurs que le banquier rouennais fut aussi ondoyant et divers en matière religieuse qu'en politique. Le descendant des pieux marchands de la rue Malpalu et de la rue aux Ours avait, au temps du Directoire, donné ainsi que quelques-uns dans la théophilanthropie. Cette secte groupait des disciples de Rousseau. Elle s'était donné pour but, si nous en croyons un mot de La Révellière-Lepeaux rapporté par Barras, de « *refaire la société religieuse, comme la société politique, dans ses fondements* ». La théophilanthropie devint rapidement suspecte à Bonaparte qui ne goûtait guère les

doctrines aberrantes. Le Consul interdit à ses membres de se réunir dans les églises. Elle décrut dès lors, cessa d'exercer une influence effective et sombra même dans le ridicule. Jusqu'à la fin pourtant Le Couteulx de Canteleu ne cessa de prodiguer à la secte ses libéralités.

Le Couteulx de Canteleu mourut le 18 septembre 1818 à l'âge de soixante-douze ans. Sa carrière avait été, on l'a vu, plutôt mouvementée. Il avait connu de belles et nobles heures, des jours périlleux pendant la Révolution, d'éclatantes réussites sous l'Empire et un grand opprobre final. Mais il est un point sur lequel il ne dévia jamais, je veux dire la prudence et la sagesse financières. C'est parce qu'il fut servi par des hommes tels que Mollien et Le Couteulx que Bonaparte put rétablir l'ordre économique, bancaire et budgétaire qui assura le succès de ses réformes, réformes qui ont survécu à l'écroulement de tant de régimes divers et dont nous bénéficions encore largement aujourd'hui.



Sous votre conduite, Monsieur, nous avons fait aujourd'hui un pèlerinage des plus instructifs dans le temple, toujours mystérieux par quelque endroit, de Plutus l'opulent. Quittons-le maintenant. Il est temps pour vous de franchir le seuil d'un temple bien différent, celui de notre Académie. Vous y trouverez d'autres dieux, ceux qui président, traditionnellement, aux Sciences, aux Lettres et aux Arts. Vous y serez accueilli avec toute l'amitié, avec toute la bonne fraternité qui règne dans cette vieille Compagnie aux buts aussi nobles que désintéressés.

---



*Un grand Métallurgiste normand :*

Paul Hérault

---

DISCOURS DE RÉCEPTION DE  
M. Georges CHAUDRON

*Membre de l'Académie des Sciences*  
*Membre associé*

(16 novembre 1963)

Mesdemoiselles, Messieurs,

J'E voudrais tout d'abord remercier bien sincèrement M. le Président Liger et les membres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. C'est un grand honneur d'être admis parmi vous, Messieurs, votre Compagnie n'est-elle pas placée sous le patronage de *l'un de nos plus illustres écrivains, Pierre Corneille*, d'un grand philosophe, Bernard de Fontenelle, et de l'un de nos plus grands peintres classiques, Nicolas Poussin ? J'en suis à la fois ravi et confus, mais c'est peut-être un signe des temps que d'avoir appelé un chimiste parmi vous.

J'ai donc pensé que je devais choisir comme thème à mon exposé la vie et l'œuvre de l'un des nombreux chimistes ou ingénieurs illustres, originaire de Normandie. J'aurais pu vous parler de Louis-Nicolas Vauquelin, né en 1763 à Saint-André-d'Hébertot, près de Pont-l'Évêque, qui est l'auteur de travaux mémorables en chimie puisqu'il découvrit le chrome et le glucinium, et dont on a fêté le bicentenaire cette année à la Faculté de Pharmacie de Paris.



Mais je préfère consacrer mon discours à un grand métallurgiste, Paul Héroult, qui est l'auteur de deux très grandes découvertes à la fin du siècle dernier. Mon choix est guidé par plusieurs raisons que je me plais à vous rapporter. Etant donnée l'époque où se situe la carrière de Paul Héroult, j'ai eu l'occasion de connaître plusieurs ingénieurs qui avaient travaillé en collaboration avec ce grand inventeur, et, par suite, j'ai conçu pour lui une vive admiration. D'autre part, à plusieurs reprises dans ma carrière, je me suis intéressé aux propriétés de l'aluminium, et je serais très heureux si, en vous parlant du grand inventeur, je pouvais également vous faire partager mon intérêt pour ce métal qui possède les propriétés les plus remarquables et les plus contradictoires. Elles ont fait croire, pendant longtemps, aux esprits peu scientifiques qu'il n'aurait jamais aucune application sérieuse.

Heureusement, il eut à sa naissance deux parrains qui comprirent bien son intérêt, du reste pour des raisons tout à fait différentes. L'un était un illustre savant, Henri Sainte-Claire Deville, l'autre était Napoléon III. Vous voyez, on pourrait à l'occasion de l'aluminium, avec un peu d'imagination et de fantaisie, parler de l'Histoire de France. Mais revenons à notre savant.

Paul-Louis-Toussaint Héroult est né le 10 avril 1863. On vient de fêter le mois dernier le centenaire de sa naissance dans la région des grandes usines de l'aluminium, où il s'était illustré, c'est-à-dire dans le Dauphiné et en Savoie.

Paul Héroult est né à Thury-Harcourt dans le Calvados, plus exactement dans le faubourg de Saint-Bénin qui longe la petite rivière de l'Orne. Comme chacun le sait ici, Thury-Harcourt est à l'entrée de la Suisse normande ; c'est certainement l'un des plus beaux sites de cette région. Au mois de septembre dernier j'ai eu le plaisir d'être reçu à Thury-Harcourt par M. Roger Bellair, maire de cette ville si magnifiquement reconstruite. J'ai eu à cette occasion la satisfaction d'admirer le buste de Paul Héroult qui est érigé sur l'une des places de la ville.

M. le Maire m'a montré en détail un musée Paul-Héroult et en même temps il m'a conduit dans le faubourg de Saint-Bénin pour me montrer la maison natale du grand inventeur : une ancienne maison à colombage, surmontée d'un grenier à claire-voie où l'on faisait sécher les peaux, car son père était tanneur. La vérité est souvent difficile à connaître ; en tout cas il ne faut pas trop se fier à ce qui est imprimé, car, sur la foi d'un certain traité de métallurgie, j'avais toujours enseigné à mes élèves que le père de Paul Héroult était fondeur à Paris. C'est à Thury-Harcourt que j'ai appris par M. Bellair sa vraie profession !

Le père de Héroult quitta plus tard Thury-Harcourt pour prendre la direction d'une tannerie plus importante à Gentilly, sur la Bièvre. C'était l'époque des études secondaires de son fils ; il le mit en pension au Collège Sainte-Barbe où il fit de bonnes études.

En juillet 1882, Paul Héroult est reçu à l'Ecole des Mines de Paris. Fait très important à remarquer, au cours de cette année à l'Ecole des Mines, il eut comme professeur Henry Le Chatelier, qui avait alors 32 ans et qui lui communiqua sa passion pour l'aluminium. Il avait été lui-même élève de Henri Sainte-Claire Deville qui avait créé la première industrie de l'aluminium ; ce grand chimiste avait découvert toutes les connaissances de base nécessaires pour la préparation chimique ou électro-chimique de l'aluminium. Dans le langage actuel, on dirait que Sainte-Claire Deville avait fait toutes les recherches de base nécessaires pour le développement du procédé, c'est-à-dire, en bon français, pour la réalisation du procédé électrolytique.

Mais le séjour de Paul Héroult à l'Ecole des Mines ne fut pas de longue durée, puisqu'il quitta cette école au bout de la première année. Il aurait dû effectuer encore trois ans pour être ingénieur civil des Mines. Comment expliquer cet événement ? A-t-il été heureux ou malheureux pour l'avenir du jeune inventeur ? Certains l'ont expliqué par une boutade : « Héroult était trop intelligent pour être un fort en thème, il aurait échoué à un examen de fin d'année ». Pour d'autres :

« il aurait jeté une éponge mouillée à la tête du directeur des études ».

Ce qui paraît beaucoup plus sérieux, c'est le fait que l'on a trouvé dans ses cahiers de cours, des dessins qui indiquaient les projets qu'il avait en tête. Il dessinait beaucoup de cuves d'électrolyse et il se rendait peut-être compte qu'il ne pouvait pas attendre plus longtemps pour mettre ses projets à exécution. Il devait penser que l'aluminium devait être produit économiquement par l'électricité et cela va devenir le but de sa vie.

Après sa sortie prématurée ou accidentelle de l'Ecole des Mines, Héroult effectua son année de volontariat. Il en est libéré en juillet 1884, et il entre à la tannerie familiale de Gentilly où il effectuera ses premières expériences. Mais hélas, son père très malade meurt en 1885 et sa mère a beaucoup de difficultés pour maintenir l'équilibre financier de la tannerie. Heureusement, elle a une grande confiance en son fils, elle l'aidera jusqu'aux dernières possibilités financières.

Les expériences de Gentilly furent menées d'une manière parfaite au point de vue expérimental ; elles ont permis de poser les conditions essentielles de l'électrolyse ignée de l'alumine. En 1886 Héroult brevète le procédé de préparation de l'aluminium par voie électrolytique, procédé qui devait transformer complètement la métallurgie du métal. En effet, à cette époque on fabriquait l'aluminium par le procédé chimique de Sainte-Claire Deville. Ce savant avait mis au point la fabrication du sodium, et, à l'aide de ce métal, il réduisait le chlorure double d'aluminium et de sodium, ce qui était un procédé très coûteux, puisque le prix du kilogramme de métal dépassait 100 francs de l'époque. Au contraire, le procédé électrolytique réduisit immédiatement les prix à moins de 35 francs, et ils diminuèrent encore très rapidement au fur et à mesure du procédé Héroult : en 1892, il était de 6 francs, et en 1900, de 3 francs.

Comme tous les grands inventeurs, malgré l'évidence de sa découverte et même de son génie, Héroult fut parfois critiqué. Il suffisait d'un peu de bonne foi pour reconnaître son talent et la valeur entière de ses brevets. Ce qui, à mon avis, peut réfuter entièrement toutes les critiques, c'est le fait que

Héroult s'est montré par la suite dans d'autres domaines de la métallurgie, également un très grand inventeur et un créateur incontestable.

En 1904, Héroult reçut la grande médaille d'or de la Société d'Encouragement à l'industrie nationale. A cette époque, Henry Le Chatelier, son ancien professeur, était le président de cette illustre société, et sans nul doute il avait été l'un des promoteurs, sinon le principal, de la grande récompense qui fut accordée à Héroult.

A cette occasion, Héroult fut récompensé également pour la préparation des aciers au four électrique.

L'initiateur du four électrique fut incontestablement Henri Moissan, qui avait montré, dès 1892, l'intérêt du chauffage électrique. Mais c'est à Paul Héroult que l'on doit l'application du four électrique en métallurgie. Les différents dispositifs qu'il crée et qui portent toujours son nom peuvent être considérés comme sa deuxième grande invention : il fait jaillir l'arc entre les électrodes et le bain qui est ainsi parcouru par le courant qui provoque l'effet Joule. Son triomphe est total quand il cède en octobre 1908 la licence de ses brevets aux plus grandes sociétés sidérurgiques des Etats-Unis.

Ses dispositifs sont les plus économiques et leurs principes sont toujours appliqués dans les aciéries électriques. Dans ces fours, il est possible de porter l'acier à haute température et par suite d'obtenir un affinage très poussé ; on peut obtenir des aciers de haute qualité et en particulier les aciers inoxydables. Héroult peut donc être considéré comme le grand créateur de l'aciérie électrique.

Mais Héroult a fait bien d'autres découvertes. Je citerai encore l'une d'entre elles qui est tout à fait extraordinaire parce que tout le monde lui prédisait un échec. C'est la réalisation, en 1898, des conduites d'eau forcées. Une telle conduite supporte les efforts suivants : pression de l'eau en charge, la pression centrifuge de l'eau en mouvement, le poids de l'ensemble, la dilatation et la contraction dues aux différences de température, etc... L'expérience a montré que l'idée très originale de Héroult était parfaitement correcte, et cette

méthode est utilisée d'une manière très générale pour le transport de l'eau dans les vallées des Alpes pour les usines hydro-électriques.

En conclusion, j'indiquerai les caractères communs des deux grandes découvertes de Paul Héroult :

L'une a permis la création d'une très grande industrie, qui est en constante progression. A titre d'exemple : en France la production d'aluminium en 1955 est de plus de 100.000 t., elle a plus que doublé en 1960 puisqu'elle atteint 212.000 tonnes. La découverte des fours électriques permet la fabrication des aciers de haute qualité, 1 million de tonnes (acier fin).

Autre caractère remarquable des découvertes de Héroult : elles sont basées sur la création de procédés ou de techniques qui sont encore utilisés dans leurs principes essentiels un demi-siècle plus tard.



*Pour illustrer ce dernier point, M. Georges Chaudron projette les cuves d'électrolyse de Héroult en 1889 et celles qui ont été construites dans la dernière usine (la plus grande d'Europe quant à la production).*

L'Œuvre scientifique  
de M. Georges Chaudron

---

RÉPONSE AU DISCOURS DE CELUI-CI  
par M. Jacques LIGER

Monsieur,

**A**RRIVÉ au terme de cette cérémonie, je dois vous dire, Monsieur, toute notre gratitude. Votre discours est en réalité la savante biographie de Hérault, brillant esprit qui a honoré notre province. Vous avez tenu à venir lui rendre l'hommage qu'il mérite en notre Capitale normande même et, au nom de notre Compagnie, de l'auditoire choisi qui vous a si chaleureusement applaudi, je vous en remercie.

Votre initiative était d'autant plus opportune qu'en ce siècle dominé par le progrès scientifique et technique dont chacun s'émerveille, on ignore volontiers ceux qui en sont les modestes auteurs. Les gloires normandes, ce sont, certes Corneille, Flaubert, Maupassant, Géricault, Boïeldieu et cent autres. Ce sont aussi Le Verrier, Vauquelin, Dulong, Fresnel, Descroizilles... et Hérault, on l'oublie trop souvent.

Mais quel sentiment vous a conduit à vous intéresser au savant normand ? Assurément l'amour que vous portez à la science et à la technique des industries métallurgiques, mais aussi cette affection que vous vouez à notre belle province. Vous l'aimez. Chaque année vous venez y chercher le repos après un dur labeur. Etretat est la cité de votre cœur où — dixit Albert Portevin — « vous allez effacer les états de fatigue résultant de vos multiples fonctions, par un traitement

qui produit, à la fois, par l'absence de toute contrainte, un effet de détente ou, comme on dit maintenant, de relaxation, et, par des immersions répétées dans le milieu salin, un effet de trempe qui vous redonne élasticité, vigueur et ténacité ». Vous aimez la Cité, mais la Cité vous aime : elle vous a fait conseiller municipal et c'est là un titre dont mes confrères ont apprécié la valeur au moment de vous élire membre associé de notre Compagnie !

Ce faisant nous entendions aussi, et surtout, vous exprimer l'admiration que nous portons à toute votre œuvre. Je n'entreprendrai point d'en exposer ici le détail, c'est là une tâche qui serait fort longue et pour laquelle la compétence me ferait certainement défaut. Je me bornerai à en signaler quelques aspects particulièrement brillants.

C'est d'abord l'étude des oxydes de fer qui vous absorbe. Vous les étudiez par des méthodes physiques, imaginant certaines d'entre elles. Vous avez ainsi rénové nos connaissances et montré qu'il existe non pas quelques oxydes de fer mais une famille de composés dont la composition, les propriétés peuvent varier d'une manière presque continue. On retrouve dans les oxydes de fer des phases comparables à celles observées dans les métaux. Elles peuvent, sous l'influence des traitements thermiques, acquérir des propriétés diverses. On peut tremper un oxyde comme un métal. Mais bien d'autres composés minéraux que les oxydes peuvent être étudiés par les mêmes méthodes avec un pareil succès, alors que les méthodes purement chimiques employées seules n'aboutissent à aucun résultat précis ; vos études sur les phosphates l'ont bien démontré. Tous ces travaux ont eu leurs prolongements dans l'industrie et les diagrammes de Chaudron sont connus et utilisés par tous les métallurgistes. Vous avez aussi été conduit à étudier les ferrites, à en préparer de nouvelles familles, et l'on sait combien ces composés sont utilisés en électronique.

L'étude du phénomène si complexe de la corrosion retient aussi votre attention. Vous montrez le rôle capital que jouent les états de surface dans la naissance et l'évolution du phénomène et ce sont ces études de corrosion qui vous conduisent

à cet autre chapitre capital de votre œuvre : la préparation des métaux purs et l'étude de leurs propriétés. Certes l'on savait l'influence des impuretés sur ces propriétés, mais on ignorait jusqu'à quel point l'élimination ultime de ces impuretés pouvait transformer radicalement celles-là. Vous préparez ainsi le magnésium, le calcium, l'aluminium purs en utilisant des méthodes inconnues en métallurgie telle que la sublimation dans le vide. Vous pouvez, partant d'un aluminium titrant 99,998 %, c'est-à-dire pratiquement pur et considéré comme tel jusqu'à vous, obtenir un métal contenant jusqu'à cent fois moins d'éléments étrangers et présentant alors des propriétés différentes de celles du métal primitif. Pour parvenir à ces résultats il vous faut mettre en œuvre de nouvelles méthodes de préparation et d'analyse, notamment l'analyse par emploi de radioéléments. L'obtention de métaux à l'état pur a conduit, sur le plan pratique, à la création d'une métallurgie nouvelle qui s'est révélée indispensable pour élaborer les matériaux utilisés par l'industrie de l'énergie nucléaire.

Bien entendu, vous vous êtes entouré de nombreux collaborateurs, formant équipe, élèves très attachés à leur maître et parmi lesquels se trouvent des savants et ingénieurs de haute valeur.

Une telle œuvre devait attirer sur vous l'attention du monde savant. La première récompense qui vous honora fut un prix Houzeau que vous décerna l'Académie des Sciences. Or il s'agit là d'un prix bien normand puisque son fondateur, chimiste et correspondant de l'Institut, fut directeur de notre Ecole des Sciences et membre de notre Académie, laquelle décerne aussi un prix Houzeau. La Normandie, déjà, veillait sur votre destin. Vinrent ensuite un grand nombre de hautes fonctions ou titres. Je cite au hasard : Docteur honoris causa de l'Université de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Göteborg (Suède), Médaille d'or de la Société italienne de métallurgie ; président de Sociétés françaises de minéralogie, métallurgie, chimie ; membre du Haut-Commissariat à l'Energie atomique ; membre de l'Académie des Sciences. Celui bien modeste que nous vous conférons aujourd'hui ne fait que consacrer les sentiments que la Normandie nourrit envers vous.

A vos hauts mérites scientifiques s'ajoute cette qualité qui fut la vôtre de toujours resserrer les rapports entre la Science et l'Industrie. Vous avez, ce faisant, perpétué les enseignements de votre illustre maître Henry Le Chatelier dont ce fût le souci constant, comme j'ai pu m'en rendre compte en lisant et relisant, étant étudiant, les magnifiques *Leçons sur le carbone*. Il ne déplaira pas à notre confrère M. Blondel d'apprendre qu'étant à Lille vous avez, vous, métallurgiste, organisé un laboratoire pour l'étude des fibres textiles à la demande d'un filateur de la région. La liaison Université-Industrie si essentielle à la prospérité de notre pays, où mieux l'exalter qu'en ce Palais des Consuls où il en a été si souvent discuté.

Rouen, avec ses nouveaux établissements d'enseignement supérieur fera carrière, nous en sommes persuadés, dans cet esprit. Nos jeunes maîtres ne sauraient choisir meilleur modèle que vous-même. Puissent-ils s'en inspirer profondément. Puissiez-vous revenir, de temps à autre en notre ville pour y entretenir la flamme de la Recherche fondamentale et appliquée par quelques conférences que toujours nous viendrons applaudir avec joie !

CONFÉRENCES PUBLIQUES  
&  
COMMUNICATIONS

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

# CONFERENCE PUBLICATIONS

## COMMUNICATIONS

Faint, illegible text in the middle section, likely bleed-through from the reverse side.

Large area of faint, illegible text at the bottom of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

# Une Grotte du Paléolithique supérieur à Gouy

*Sa découverte et ses gravures pariétales*

par M. l'Abbé GRAINDOR

*Maître de Recherche au Collège de France,  
Directeur régional des Antiquités préhistoriques*

*M. l'abbé Graindor, élu membre correspondant de la  
Compagnie, a pris publiquement séance le 23 novembre 1963  
en prononçant le discours suivant :*

Mesdemoiselles, Messieurs,

**L**E témoignage d'estime exprimé à un Rouennais par son élection en votre Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, est un honneur dont j'apprécie la valeur. Je présume que mes sentiments, en entrant parmi vous, sont proches de ceux que vous-mêmes, chers Confrères, éprouviez, lorsque, pour la première fois vous avez « pris séance » en cette assemblée distinguée par sa culture et par son passé prestigieux où se rencontrèrent tant d'esprits brillants et de personnalités illustres.

Il m'est agréable de me voir donnée l'occasion de me retrouver Rouennais, parmi vous, car je crois pouvoir me considérer comme tel. Si je ne suis né ici-même, du moins y ai-je vécu mon enfance, mon adolescence et la majeure partie de ma vie. J'ajouterai que mon père était né à Rouen, ainsi que mon grand-père et mon arrière-grand-père. Je ne suis pas en mesure d'affirmer qu'il en fut toujours ainsi, de père en fils, du moins de sérieuses présomptions me fondent-elles à le penser d'après une compilation de documents entreprise par ma mère que plusieurs parmi vous ont connue aux Archives départementales. Il y eut même, paraît-il, parmi

ces ancêtres le blason d'azur aux grains d'or d'un échevin de notre cité.

Puisqu'il vous a plu, chers Confrères, de prendre en considération mes travaux scientifiques pour prononcer votre « dignus intrare », puis-je me permettre de rappeler que c'est ici, à Rouen, qu'ils ont pris leur essor avec l'étude des limons quaternaires de la région. La suite de ce qui m'advint n'a été que la conséquence de ces débuts. Ces premiers travaux qui avaient essentiellement trait à la géologie et subsidiairement à la préhistoire me valurent d'être sollicité par un groupe de préhistoriens éminents d'accepter la direction de notre circonscription des antiquités préhistoriques qui venait d'être instaurée.

C'était, à n'en pas douter m'inviter à un singulier retour en arrière puisque, à la suite de mes premières recherches géologiques, j'avais été amené à étudier les très vieilles séries précambriennes qui remontent, comme vous le savez, à six cent millions d'années en arrière. En raison de la complexité de ces investigations, je dus envisager des problèmes techniques nouveaux, ce qui, à mon insu, m'entraîna hors de mon domaine initial d'élection, la Normandie et les Iles anglo-normandes, jusqu'à l'étude de l'ensemble des massifs anciens de France et de leurs corrélations avec ceux d'Europe. Cet itinéraire m'a amené à siéger comme représentant de notre pays au sein de commissions géologiques internationales permanentes. Néanmoins, j'acceptai de grand cœur ce retour à la préhistoire tant en raison de l'intérêt spécifique de cette science qu'en raison de la matière qu'elle offre aux réflexions philosophiques et à la méditation métaphysique. Le préhistorien est, à mon avis, venu fort logiquement et très providentiellement prendre place entre le prêtre et le géologue.

Ce regard vers le passé m'incite, inexorablement, à évoquer la mémoire de tous ces maîtres présents à mon affection et auxquels je suis tellement redevable. Je songe, tout particulièrement, à M. le chanoine Letellier. En devenant membre de cette Académie dont il fut le secrétaire perpétuel, de cette Académie qu'il contribuait si activement à faire apprécier de toutes ses relations, il vous est aisé de le concevoir, mon émotion est grande comme est intense le sentiment de sa

présence, toute invisible qu'elle soit à notre monde charnel. Sa culture de parfait humaniste rayonnait, était communicative : plus qu'un savant professeur c'était un maître à penser. Aussi éprouvé-je toujours pour lui non seulement la gratitude que je dois à tous mes anciens maîtres, mais encore une admiration profonde pour son incomparable don de maïeutique des esprits : il parvenait à révéler à ses élèves toutes les ressources de leur personnalité et des aptitudes souvent demeurées insoupçonnées jusqu'à ce qu'ils le rencontrassent. Il amenait ses élèves à découvrir du travail intellectuel, l'exaltante noblesse, le puissant esthétisme et l'ascétique spiritualité, en un mot il leur révélait toute la valeur éthique du travail intellectuel. En évoquant cette présence je ne puis m'empêcher d'entrevoir « mutatis mutandis » une situation analogue à celle que relate Virgile à la fin du vi<sup>e</sup> chant de l'Enéïde :

*Quæ postquam Anchises natum per singula duxit  
Incenditque animum famæ venientis amore.*



Puisque la circonscription de préhistoire que je dirige a le privilège de posséder cet inestimable trésor que représente la grotte de Gouy et que cet antique et vénérable monument se trouve à vos portes, il me semble que nul sujet ne pouvait mieux convenir à cette première séance où je prends part. De plus c'est un sujet totalement inédit si l'on veut bien excepter trois brèves communications où furent mentionnées l'existence de cette grotte et la nature de son ornementation, telles que celles-ci apparaissaient en 1958.

Il est vrai qu'il eut été fort difficile de présenter plus tôt une analyse suffisamment étayée pour légitimer une publication relative à la grotte. Un tel travail scientifique imposait d'assez longues investigations en raison même de la nature des fouilles. Ce délai s'accrut du retard imposé par la double nécessité de procéder à des travaux de protection et de consolidation. Nous subîmes aussi les délais administratifs inévitables, toujours estimés interminables par les intéressés dans

l'attente. Aux conditions habituelles inhérentes à toutes fouilles, s'ajoutent ici des difficultés supplémentaires découlant de la présence de volumineux éboulis qui comblent la grotte ainsi que de la localisation de celle-ci en bordure d'une route particulièrement fréquentée. Enfin s'ajoutait à ces considérations notre intention déterminée de ne rien publier tant que nous ne pourrions faire état de preuves indiscutables quant à l'authenticité des gravures pariétales. Enfin nous souhaitions établir, conjointement à la stratigraphie, l'inventaire de l'industrie lithique et des divers objets mobiliers qui se rencontrent, nécessairement, dans de telles cavernes paléolithiques.

A l'instar de nombreuses découvertes de ce genre, parmi lesquelles certaines ont acquis une notoriété internationale, comme celle de Lascaux, par exemple, l'invention de la grotte ornée de Gouy fut tout à fait fortuite. Nous la devons à l'intérêt de deux jeunes gens de Port-Saint-Ouen : les frères Pierre et Yves Martin.

L'événement eut lieu au printemps de 1956. Le jeune Pierre Martin, l'aîné des deux frères, s'intéressait activement à la spéléologie. Il avait remarqué, dans la falaise qui borde la route de Paris, non loin de chez lui, à peu près en face de la borne kilométrique située à 10 kilomètres de Rouen, l'existence d'un orifice probable. Il en résolut l'exploration et s'insinua dans une anfractuosité. La cavité était exigüe ; elle paraissait pourtant se prolonger, mais pour le vérifier il lui aurait fallu dégager un important volume de terre et de blocs, comme il avait besoin de matériel et d'aide il résolut de revenir avec son jeune frère.

Si vous le voulez bien, je confierai au jeune Yves Martin le soin de rappeler lui-même les faits, grâce à un devoir rédigé peu de jours plus tard par cet écolier. Le document est d'autant plus important que son authenticité a été certifiée par le maître d'école, M. Dugardin, aujourd'hui instituteur à Bardouville. Voici donc ce qu'a écrit Yves Martin :

*Avec mon frère, nous avons débouché l'entrée d'une grotte que nous avons découverte, près de Saint-Adrien. Je retirais la terre et mon frère la prenait et la jetait en dehors de la*

*grotte. Au bout d'un moment, je sentis que j'avancais dans l'étroit boyau, entraîné par la pente de l'entrée de la grotte et par le mouvement de mes épaules que je faisais en râclant la terre avec mes mains, je continuais et je finis par passer. Je vis une grande salle très haute où dépassaient des couches de silex. La craie, elle, au contraire formait des creux. Mon frère me rejoint et nous nous engageons dans un autre passage. Sur le mur nous voyons écrit au crayon : « Découvert en 1881, deux noms et à Gouy. »*

En marge l'enfant a ajouté ces noms : Narcisse Jasmin. Il pourrait s'agir d'un habitant de Gouy, mais, ce point, je ne l'ai pas vérifié.

Ce qu'il convient de retenir de l'extrait précédent, outre la propre découverte des deux frères, c'est l'existence d'une première découverte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Notons qu'à cette époque on portait intérêt aux grottes préhistoriques : la grotte de Cro-Magnon venait d'être découverte une douzaine d'années plus tôt et, chez nous, Chédeville commençait des travaux demeurés célèbres ; on pourrait se demander s'il n'y aurait pas quelque relation entre ces événements et la prospection qui amena une première découverte de la grotte de Gouy. Mais on se perd en conjectures sur les motifs du silence de celui qui signa sa découverte. Peut-être un historien local pourra nous éclairer, un jour, sur ce point.

Par malheur, entre 1956 et 1958, l'inscription a été supprimée. Je ne l'ai pas trouvée lors de ma première visite en juillet 1958, et il n'en subsiste qu'un minuscule témoin qui n'a pas disparu lorsque, pour supprimer cette inscription ineffaçable, car elle avait été gravée dans la craie tendre, quelqu'un mutila la paroi : le témoignage réitéré des frères Martin est formel : on a fait sauter un fragment important de la paroi, mutilant même une gravure, pour supprimer une inscription qui parut gênante à l'auteur du méfait ; on n'a jamais retrouvé sur le sol le fragment qui aurait dû s'y trouver si la chute en avait été fortuite ou purement accidentelle.

Quant aux dessins, s'ils furent, initialement, pour les jeunes spéléologues d'un intérêt moindre que leur découverte spéléologique, ils avaient, tout de même, retenu leur attention au

point que le plus jeune les décrivit, croquis à l'appui, à son maître d'école. Celui-ci refusa de se laisser convaincre. A mon avis je ne pense pas que le maître se soit défié de son élève dont il connaissait la sincérité, mais je crois plutôt d'une sorte d'affabulation fondée sur une observation dépourvue d'objectivité : il était d'ailleurs admis à cette époque que de telles gravures pariétales n'existaient que dans la Dordogne. Etant données la timidité de l'enfant et sa vive admiration pour un maître qu'il estimait profondément, Yves Martin garda pour lui seul sa conviction.

Peut-être aurait-on de nouveau perdu de vue ces gravures. Mais si discrets que fussent les frères Martin et quelle qu'ait été leur timidité, ils n'en demeuraient pas moins convaincus de l'exactitude de leur observation. Incidemment, Pierre raconta à des camarades ce qu'il avait vu dans la grotte de Gouy : ceux-ci s'étant fait préciser la localisation s'y rendirent et constatèrent l'exactitude des faits. Ensemble les jeunes gens firent le relevé d'une des plus belles gravures, celle d'un cheval, et se décidèrent à la montrer : Pierre Martin la porta au regretté conservateur du Musée des Antiquités, Robert Flavigny. A la vue de ce dessin, sans retard, M. Flavigny avisa mon collègue le professeur van Effenterre, alors directeur régional des Antiquités historiques qui résidait à Rouen ; par ce truchement je fus donc, à mon tour, informé de l'existence de cette grotte, plus de deux ans après son invention.

A cette époque les milieux de la Préhistoire étaient perturbés par de vives et même violentes contestations qui s'étaient élevées à propos de la grotte de Rouffignac en Dordogne, bagarres qui font peut-être les délices de certains pédants, mais dont le grotesque et la stérilité n'ont rien de scientifique : je souhaitais vivement éviter semblables démêlés. Certains comportements, dont je ne dirai davantage, me dictaient une conduite vigilante ; enfin, pour mettre à l'abri le trésor de Gouy, il était nécessaire d'emporter une décision rapide. Sans doute le monument se trouva-t-il placé sous la protection des Monuments Historiques dès le 26 juillet 1958 où j'ai introduit une instance de classement, mais bien des risques subsistaient. L'amitié du grand maître de la Préhistoire, M.

l'abbé Breuil, devait m'être précieuse, malheureusement celui-ci ne rentra en France qu'au début de l'hiver et son intervention tardive ne modifia guère les délais. Ils furent heureusement très courts en raison de la diligence de l'Administration du Ministère des Affaires culturelles. Toutefois M. l'abbé Breuil tint à tenir parole et voulut voir sur place ces fameuses gravures dont je lui avais annoncé la facture paléolithique, ce qu'il confirma, sans vouloir se prononcer avec plus de précision sur l'âge paléolithique supérieur.

En ce qui concerne le classement et la conservation de la grotte tout fut facilité par la compréhension dont a fait preuve M<sup>me</sup> Jore, propriétaire du terrain, ainsi que de l'intérêt qu'elle a manifesté aux recherches scientifiques qui se sont poursuivies ; aux remerciements que je lui exprime ici je devrais associer M. Albert Blin, maire de Gouy, si l'amitié que je lui porte ne me faisait un devoir de discrétion, cependant je dois mentionner que, sans son intervention personnelle, nous eussions difficilement évité les fâcheuses conséquences d'un coup de main organisé un soir d'hiver 1958 contre la grotte de Gouy.

Mais venons-en à la description de ces fameuses gravures qui furent le point de départ des fouilles. Sur les parois nord et sud, l'axe de la grotte étant sensiblement Est-Ouest, se trouvent deux groupes de figures. A un long exposé vous préférerez, à juste titre, une vision immédiate. Je suis heureux de pouvoir vous en donner la primeur. En effet, ce ne sont point des photographies qui vont vous être présentées, mais des relevés suivant un procédé classique : si vous avez eu entre les mains des œuvres importantes traitant de préhistoire, vous n'aurez pas été sans remarquer la part importante des illustrations constituées par des relevés qui l'emporte sur celle des photographies. Pour de nombreuses raisons que je ne puis développer ici, l'expérience montre l'avantage de ce mode de relevé ; c'est donc suivant cette méthode qu'a toujours utilisée l'abbé Breuil qui me l'a enseignée, que les relevés qui vont vous être présentés ont été effectués.

Il m'eut été infiniment plus agréable, Mesdames et Messieurs,

de pouvoir vous conduire devant les figures gravées sur les parois de la grotte et de vous permettre de ressentir l'ambiance de leur cadre. Malheureusement, comment aurions-nous pu réaliser une telle entreprise ? Comment aurais-je pu donner satisfaction à tous les requérants sans que n'intervint un choix qui eut inévitablement impliqué faveurs et injustices ?

Vous comprenez aisément, je pense, quelles étaient les difficultés : les conditions d'accès d'abord, elles exigeaient, au début, un certain exercice sportif. Ceci n'était pas seulement en cause : pour visiter la partie de la grotte où se trouvaient les gravures, initialement reconnues, on ne pouvait pénétrer simultanément à plus de trois personnes dont, impérativement, l'une eût été guide et surveillant. Compte tenu de la durée de chaque voyage, cela était d'une bien longue durée ! Si à cela nous ajoutons, inconvénient autrement grave, les préjudices inéluctables que des visites réitérées eussent fait courir à l'intégrité des parois et du sol, jugez vous-mêmes de l'impérieuse nécessité d'interdire toute visite ; on aurait fini par abîmer les parois avec des frictions répétées et par bouleverser le sol de la grotte avec le labourage énergétique résultant de tant de reptations ! Plus tard, lorsque l'accès de l'entrée de la grotte fut plus facile, le problème de l'approche du fond de celle-ci n'a pas été modifié ; il s'est même compliqué de la nécessité de préserver la régularité des fouilles et de leurs diverses tranches fragiles.

Un jour viendra, n'en doutez pas, où il sera possible de visiter la grotte, ce jour peut, encore, être lointain, cela dépend de l'importance des fouilles qu'il y aura lieu de poursuivre.

Jusqu'à présent les fouilles ont comporté deux périodes : la première destinée à organiser le chantier tout en aménageant et la préservation du monument et la possibilité de continuer les recherches, complètement à l'abri d'éventuelles interventions inopportunes, mais inévitables, estimions-nous en raison de la proximité immédiate de la route. La seconde période se rapporte aux fouilles proprement dites ; ce sont elles qui maintenant méritent notre attention.

Le monument ayant été mis à l'abri grâce à la construction

d'un mur épais destiné en même temps à étayer l'entrée et à l'aménagement d'une porte blindée, initiative dont nous nous félicitons car il y a eu au moins trois tentatives d'effraction avec dégâts, nous nous sommes employés à abaisser le sol dans la partie frontale pour l'amener au niveau de la route. Si cela a pu imposer quelques risques pour nos fouilles, pour les parties les plus externes, nous avons pu procéder méthodiquement et nous avons eu rapidement des résultats intéressants comme je le dirai.

La difficulté principale que nous rencontrons tient à la masse importante des éboulis qui emplissent la caverne. Leur épaisseur paraît assez considérable, ce qui n'a rien de bien étonnant : à Cro-Magnon, par exemple, l'épaisseur totale des éboulis était proche de neuf mètres. Or, à Gouy, nous n'avons encore abaissé le niveau supérieur des éboulis que de trois mètres. D'autre part, nous sommes fondés à estimer que le volume de la grotte est important, ainsi que nous l'indiquent l'évasement observable de la paroi sud et, d'autre part, l'intensité de la circulation d'air sous les éboulis. Mais nous ne pouvons le vérifier pour l'instant, car nous ne pouvons rien entreprendre qui porte atteinte à l'ordonnancement des recherches ; encore une fois, je dois répéter que celles-ci pourront être longues : elles le seront d'autant plus que les résultats seront susceptibles d'intérêt majeur.

Bien entendu, ces éboulis constituent une gêne pour l'établissement d'une stratigraphie indiscutable : il est évident que beaucoup d'éléments fins ont glissé entre les blocs volumineux. Il nous faut attendre pour donner des résultats relatifs à la stratigraphie : nous ne pourrons nous prononcer que lorsque le travail d'ensemble sera achevé.

Si nous pouvons concevoir quelques déceptions quant à la stratigraphie, celles-ci sont largement compensées par les découvertes relatives à de nouvelles gravures pariétales. Parmi celles-ci — que nous allons vous présenter — nous en avons identifiées dont la facture ne laisse aucun doute quant à une identité absolue avec les premières gravures reconnues : c'est une preuve indiscutable d'authenticité et c'est pourquoi nous n'hésitons plus à vous en révéler la splendeur.

Nous avons pu distinguer trois périodes d'activité artistique, distinction fondée sur les observations suivantes : au-dessus des gravures de style analogue aux gravures pariétales que vous avez vues, chevauchent d'autres dessins plus simples. Il existe au-dessous de ces gravures des traces colorales qui constituent de sérieuses présomptions en faveur d'une période plus ancienne où il y aurait eu des peintures. Certes, ce ne sont que des présomptions, mais de notables portions des parois récemment dégagées sont recouvertes de traces de peinture où la couleur rouge pâle domine<sup>(1)</sup>. En aucune manière on ne peut confondre ces traces avec celles de phénomènes d'oxydation. On peut penser que des peintures ont bien été exécutées sur les parois, mais qu'en raison du ruissellement de l'eau sur ces parois les couleurs ont été délavées et les dessins éventuels effacés. Cela a dû se produire à une époque antérieure aux premières gravures dont les traits sont exempts de traces de couleurs, ce qui donne, aussi, à penser que les teintes étaient déjà altérées lors de l'exécution des gravures.

Les gravures de la première époque appartiennent à un art figuratif d'une facture extrêmement habile. Tout en demeurant fidèle à son modèle observé avec un soin et une rigueur exceptionnels, notez que la ressemblance est telle qu'on ne peut hésiter sur l'identification des représentations, l'artiste sait dégager le trait essentiel et, chose plus remarquable encore, animer la représentation. Si je me permets d'insister, c'est que trop facilement, perdant de vue la notion de la durée à une échelle aussi vaste, nous risquons de ne pas apprécier la très haute antiquité de ces manifestations artistiques. Nous tenterons d'en préciser l'âge, mais d'ores et déjà nous pouvons être certains que ces chefs-d'œuvre ont été exécutés il y a plus de 25.000 ans et c'est un âge minimum ; il se pourrait, en effet, que les premiers graveurs soient venus à Gouy il y a plus de 50.000 ans. Comparativement l'antique Chaldée ou l'Égypte de Memphis et de Thèbes c'était hier ! Ne trouvez-vous pas admirable cette manifestation de l'activité intellectuelle et spirituelle de l'*Homo sapiens* dès ses débuts ?

---

(1) L'intensité des couleurs varie avec le degré hygrométrique de l'atmosphère.

A cette première époque de gravures a succédé une autre sur laquelle je ne doute pas que votre appréciation diffère. Il semble que les hommes qui, à une période ultérieure ont ajouté aux gravures figuratives leurs exécutions plus frustes, aient été préoccupés de ce que nous pourrions appeler un art sinon abstrait, du moins symbolique. Certains signes conventionnels n'ont pas été nettement identifiés, d'autres, au contraire, ne laissent place à aucune équivoque ; parmi ces derniers on trouvera des représentations de la femme, mais qui sont fort loin des représentations du paléolithique aurignacien, solutréen ou magdalénien ; aucune comparaison avec les Vénus aurignaciennes ! Sans doute ces gravures appartiennent-elles aussi à quelque période d'occupation rituelle de la grotte comme aux époques précédentes ; mais incontestablement l'art a évolué et n'en déplaît aux admirateurs de certaines manifestations artistiques contemporaines, je serais tenté de dire, toutes choses égales d'ailleurs, que dans la grotte de Gouy, Picasso a succédé à Michel-Ange.

Jusqu'à ce jour nous avons surtout porté notre attention sur la période des gravures figuratives, mais ainsi que je l'ai dit, faute de documents stratigraphiques suffisants, nous en sommes aux hypothèses, celles-ci sont d'autant plus fragiles que même lorsqu'il s'agit de faits mieux établis l'accord n'est pas encore bien réalisé entre préhistoriens et géologues quaternaristes. Toutefois je pense que l'on peut, le plus sérieusement, avancer qu'il y a eu un lien entre les artistes de la période figurative de Gouy et les occupants des grottes de la Dordogne au Paléolithique supérieur.

Sur ce point l'industrie lithique fournit de bonnes indications. On sait qu'à cette période s'est produite une véritable révolution dans l'industrie ; le Paléolithique supérieur est un tournant dans l'industrie lithique. Quoi d'étonnant d'ailleurs que des hommes capables d'un art aussi raffiné que celui qu'il nous a été donné de contempler aient été simultanément des inventeurs. Il y a même corrélation, puisque l'exécution des gravures de Gouy postule un outillage qui soit en quelque sorte adapté. Or de telles pièces ont été trouvées à Gouy : soit des burins taillés pour être emmanchés, soit de ces petits

racloirs de pelleterie, si typiques, soit surtout ces burins à pointe courbe si caractéristiques. A de nombreuses pièces aurignaciennes par leur facture se sont ajoutés des outils dont la préparation évoque les procédés du type de La Gravette, originaires du Périgord. Tout cela est nettement aurignacien.

A l'intention de ceux qui ne seraient pas familiarisés avec la chronologie utilisée par les préhistoriens, peut-être convient-il de rappeler succinctement la place de l'Aurignacien dans la chronologie. Cette époque a été définie initialement, et il en fut ainsi de toutes les autres, en fonction de critères choisis par les préhistoriens pour déterminer l'ordre de succession des diverses industries marquant les étapes du développement de la civilisation. L'Aurignacien succède au Moustérien et il est suivi du Périgordien, puis du Solutréen, et avec le Magdalénien se termine le Paléolithique. Volontiers les préhistoriens ont défini l'Aurignacien comme *l'âge du Renne* ; ce serait donc une période qui correspondrait à une phase climatique glaciaire. Il serait long de développer une critique de la valeur de cette chronologie qui admet pour postulat une certaine uniformité universelle du développement de l'évolution humaine où, aux lois biologiques indépendantes de l'action personnelle dirigée de l'homme s'ajoute précisément l'intervention de son activité propre. En outre cette chronologie est fondée sur l'identification de brefs épisodes dont nous n'avons conservé que des données très fragmentaires. De là résulte, comme pour l'histoire lorsque les documents sont rares, une large part d'interprétation dans la vision de l'enchaînement des événements et, partant, l'intervention subjective de chaque auteur devient ainsi prépondérante.

Toute autre est la chronologie basée sur les données de la stratigraphie des terrains quaternaires. Celle-ci admet généralement l'existence de plusieurs grandes glaciations : Gunz, Mindel, Riss et Würm. Ces noms ont été empruntés à ceux de cours d'eau bavarois, le Gunz est un affluent du Danube, Mindel du Rhin, Risse de l'Isaar, lui-même affluent du Danube ; quant au Würm c'est un petit cours d'eau qui se perd dans les marais au nord de Munich. Or on a reconnu dans les vallées de ces rivières les traces des diverses époques qui se sont

succédé. Entre les glaciations et leur période de grands froids se trouvaient des oscillations climatiques importantes au cours desquelles les températures s'élevaient très au-dessus des moyennes de nos régions tempérées, entraînant un recul des glaces tant en altitude qu'en latitude.

Si la reconnaissance des variations climatiques en un même point géographique est chose relativement aisée, il n'en est plus de même lorsque l'on veut établir des corrélations entre des régions différentes séparées par des distances de plusieurs centaines de kilomètres. Cela tient à la constante mobilité de la croûte terrestre. Mobilité sans doute imperceptible, sauf aux périodes paroxysmales des tremblements de terre, à notre investigation directe, mais qui apparaît clairement au cours d'une période géologique et qui est même décelable sur une durée de plusieurs siècles. Ces mouvements ont des causes nombreuses, depuis celles qui résultent des phénomènes géophysiques internes jusqu'à la conséquence de la variation du volume des eaux emprisonnées à l'état de glace dont la fusion provoque une variation sensible du niveau marin ; consécutivement cette fusion entraîne un allègement pondéral des régions antérieurement couvertes de glaces.

Ainsi au cours du quaternaire connaît-on des variations du niveau marin pouvant en certains points du globe atteindre 600 mètres. Voilà pourquoi sont si complexes les données des problèmes affrontés dès que l'on parle de chronologie et de corrélations.

Les données les plus vraisemblables permettent d'indiquer que le Paléolithique supérieur correspond à la dernière glaciation würmienne. A ce moment les glaces se sont étendues jusque dans la vallée de la Tamise, transformant notre pays en une toundra. Or la faune représentée à Gouy n'est pas celle de la toundra, mais de la steppe : il faut donc envisager que l'occupation de la grotte a eu lieu pendant une période d'oscillation climatique.

Sans doute faut-il être très prudent pour identifier les espèces auxquelles appartiennent les animaux représentés, mais il semble qu'il soit raisonnable d'y reconnaître *Equus caballus*

et *Bison priscus*. En ce qui concerne ce dernier notre interprétation est motivée par la finesse du train arrière qui correspond plutôt à une espèce assez primitive. Par contre, nous sommes plus hésitant sur l'identification d'autres gravures, par exemple pour *Hyena spelea* dont l'attitude du corps et l'ornementation de la robe nous inspire cette attribution et pour *Elephas primigenius*, gravure qui n'a pas encore été relevée et donc doit être étudiée. Nous avons encore trouvé des dents d'*Ursus speleus*, ce qui nous paraît constituer une faune assez homogène et proprement steppique.

Quant à l'usage que les hommes firent de la grotte, nous pensons — et c'est une opinion de plus en plus communément professée par les historiens — que cette grotte ornée était consacrée à des rites de caractère magique ou religieux : ce n'était probablement pas une demeure. D'ailleurs il existe de nombreux lieux d'occupation qui ne se trouvent pas sous abri, environ 20 %. Quant aux abris sous roche ayant pu servir d'habitation ils sont généralement aménagés au pied des falaises et ne pénètrent que faiblement vers l'intérieur de la roche. Il eut été difficile en climat analogue au nôtre, par exemple, de vivre dans une grotte aussi humide que la grotte de Gouy. N'aurait-il pas été plus facile aux hommes d'émigrer vers des régions plus clémentes, d'autant plus qu'il ne se posait alors pas de problème démographique : la population totale de l'univers était sensiblement celle de quelques départements français actuels. Aucune raison ne nous semble s'imposer pour envisager que la grotte de Gouy ait servi d'habitation : ni des nécessités de protection, car la faune de steppe ne comporte pas de fauves redoutables, du moins au témoignage des gravures, ni des conditions climatiques où les tentes de peaux de bêtes suffisaient. Un seul point demeure cependant une objection : l'absence probable de bois pour la construction des tentes, on notera en effet la rareté de ce matériau.

Les hommes aurignaciens auxquels nous paraissent — provisoirement — avoir appartenu les habitants de Gouy, lors de la période des gravures figuratives, sont déjà fort éloignés des origines de l'espèce humaine. Celle-ci semble être apparue au cours de l'interglaciaire Gunz-Mindel, époque qui corres-

pond dans la stratigraphie au sommet du Villafranchien, soit, en chronologie absolue, il y a 600.000 ans. Il y a d'ailleurs convergence entre cette datation et la chronologie de Penck et Bruckner, célèbres géologues du quaternaire, et les calculs astronomiques. Par évaluation des vitesses d'érosion et de sédimentation on peut déterminer la durée des interglaciaires, ils ont été relativement longs : 60.000 ans pour le premier Gunz-Mindel, 240.000 pour Mindel-Riss, 60.000, de nouveau, pour Riss-Würm. Ces résultats concordent avec ceux de la courbe de Milankovitch qui permet de déterminer les périodes de perturbations solaires entraînant un refroidissement de la terre. Selon cette courbe la glaciation würmienne apparaît dès le Moustérien. L'homme est alors du type de Néanderthal. L'ensemble du Würmien ayant duré environ 100.000 ans on est dans les limites de la vraisemblance en estimant que l'Aurignacien débutait il y a 75.000 ans.

L'homme de l'Aurignacien qui sut inventer une technique très perfectionnée et pratiquait un art exigeant non seulement des facultés d'observation excellentes, mais surtout des aptitudes intellectuelles supérieures, est un *Homo sapiens*. Nous assistons, à cette période qui nous concerne ici, au passage de l'*Homo faber* qu'était le néanderthalien du Moustérien à l'*Homo sapiens*.

On a beaucoup écrit au sujet d'une opposition entre l'*Homo faber* et l'*Homo sapiens* et à la suite de Marcellin Boule au début de ce siècle on a voulu trouver une opposition considérable entre l'artisan du moustérien et les artistes de la période géologique suivante. En fait il faudrait plutôt opposer, comme le faisait Bergson dans *l'Evolution créatrice*, l'intelligence de l'homme qui sait (*Homo sapiens*) à l'intelligence pratique, intelligence artisanale si l'on veut.

« Si nous pouvions, écrit Bergson, nous dépouiller de tout orgueil, si pour définir notre espèce nous nous en tenions strictement à ce que l'histoire et la préhistoire nous présentent comme la caractéristique constante de l'homme et de son intelligence, nous ne dirions peut-être pas *homo sapiens*, mais *homo faber*. En définitive l'intelligence dans ce qui paraît être sa démarche originelle, est la faculté de fabriquer des outils

artificiels, en particulier des outils à faire des outils et d'en varier infiniment la fabrication. »

Or nous savons que l'industrie de l'homme de Néanderthal a atteint une extraordinaire variété, en plus de sa perfection propre. Je ne parlerai pas des considérations anatomiques fort conjecturales, à tout le moins dans leurs interprétations, et me référerai à des faits incontestables tels que la vie sociale des néanderthaliens, leur connaissance du feu et leurs pratiques funéraires. Sans doute faut-il dire prudemment avec Jean Piveteau, à propos de ces comportements moustiériens, que si « la coutume de déposer un mobilier funéraire dans une cachette établie au voisinage de la tombe » est une pratique qui « a existé dans le monde égéen, aux âges du bronze et du cuivre », l'on ne peut cependant affirmer qu'il y ait « dans ces pratiques funéraires une attitude véritablement religieuse », du moins est-on en droit d'admettre qu'il y a une « spiritualité des Néanderthaliens ».

Cette évolution déjà marquée dès le Moustiérien où aux manifestations techniques se joignent des marques de comportements spéculatifs comme en postule le culte des morts, prend à l'Aurignacien un essor nouveau. Il y a un saut brusque où aux empreintes malhabiles des mains sur les parois succède un graphisme pariétal magnifique. « Brusquement, en effet, à cette époque, écrit Pierre Teilhard de Chardin, on voit apparaître dans les sépultures de la Corrèze des hommes d'un type nouveau... plus différents des hommes de Néanderthal qu'un Australien actuel ne l'est d'un Français. Ce ne peut être là qu'une émigration, une vague humaine de plus, avant tant d'autres qui venait se heurter aux limites de l'Europe occidentale. Cette fois l'envahisseur n'était pas un barbare. »

Non certes, ce n'étaient point des barbares ces artistes ! Et notre admiration devient plus vive encore lorsque nous songeons à leur ancienneté devant laquelle l'antiquité de l'Égypte des pharaons ou la Chaldée d'Hammourabi sont presque contemporaines pour nous. Pour bien apprécier ce que pouvait être la mentalité des hommes de Gouy, je considère qu'il faut, comme l'ont suggéré d'éminents préhistoriens,

évoquer ces peuplades primitives comme celles qui ont pu survivre jusqu'à nos jours, en Océanie, en particulier. On a remarqué chez eux l'absence de préoccupations utilitaires, mais par contre une incontestable préoccupation de vie spirituelle. Jean Piveteau parle même d'une mentalité mystique et le célèbre paléontologiste de l'Institut comparant ces hommes à ceux du Paléolithique, écrit : « Ainsi les hommes du Paléolithique auraient eu leurs mythes ; leur vie spirituelle aurait baigné dans une atmosphère mystique ; on peut leur attribuer une croyance en une multitude de forces surnaturelles ». Aussi croyons-nous que la grotte de Gouy fut un lieu de culte conformément aux enseignements de Henri Breuil ou Raymond Lantier.

En manière de conclusion, espérant vous avoir inspiré quelque intérêt pour le problème préhistorique de Gouy, je laisserai à l'admirable Teilhard de Chardin le soin d'exprimer ce que je ne saurais mieux dire :

« Si cette science n'apporte pas tous les étonnements de la vie étudiée sous ses formes les plus anciennes, en revanche, elle possède un intérêt bien pénétrant : les scènes qu'elle nous évoque ont eu nos ancêtres pour témoins ; elles se sont déroulées dans un cadre géographique sensiblement pareil à celui qui nous entoure ; enfin elle touche aux problèmes qui concernent le plus directement nos origines. Ajoutons qu'en nous montrant les peuples civilisés comme de faibles rameaux attachés au tronç puissant de notre race prise dans son ensemble, elle nous fait plus homme, puisque c'est notre privilège, — à nous qui pouvons regarder en arrière pour tendre nos énergies plus droit en avant — de prendre conscience du long effort qui se fait jour dans la création, de percevoir la leçon déposée en elle par son Auteur, de travail et de viril développement. »

---

Les premiers de ces établissements, qui ont été  
 fondés par nos pères, ont été les collèges  
 de la ville de Paris, qui ont été les  
 premiers de ce genre en France. Ils ont  
 été fondés par nos pères, et ont été  
 les premiers de ce genre en France. Ils  
 ont été fondés par nos pères, et ont  
 été les premiers de ce genre en France.

Si cette science a été par nous le  
 premier de ce genre en France. Ils  
 ont été fondés par nos pères, et ont  
 été les premiers de ce genre en France.

Les premiers de ces établissements, qui ont été  
 fondés par nos pères, ont été les collèges  
 de la ville de Paris, qui ont été les  
 premiers de ce genre en France.

## Les Jeunes à la Recherche de la Préhistoire

par M. Jacques LIGER

*La conférence de M. l'abbé Graindor, publiée dans les pages précédentes, fut suivie d'un compliment de M. Jacques Liger, président de l'Académie. En voici le texte :*

Monsieur,

C'EST avec un intérêt passionné que nous venons d'écouter votre exposé sur la grotte de Gouy et je crois exprimer la vérité en disant combien nous sommes surpris des résultats que vous nous présentez. Certes, nous avons entendu parler de la découverte du monument, de la visite qu'y fit l'éminent Abbé Breuil et de ses conclusions. Mais le silence consécutif à l'événement nous a fait presque oublier ce dernier. Et voici qu'aujourd'hui vous nous présentez les résultats des recherches patientes et méticuleuses qu'avec vos collaborateurs vous avez poursuivies ; ils nous étonnent par leur beauté, leur variété, leur précision ; vraiment il s'agit d'une révélation et je vous remercie de nous en avoir réservé la primeur. J'y joindrai nos sentiments de reconnaissance pour le zèle et la science avec lesquels vous avez rempli votre mission de chercheur.

Ce qui a déjà été obtenu offre certainement un intérêt considérable. Cependant, les fouilles continuent, d'autres découvertes surviendront peut-être ; j'ose vous demander de nous en tenir informés. Vous savez combien les Rouennais sont passionnés d'histoire normande. La préhistoire ne les intéresse pas moins. Il n'est pour s'en convaincre que de lire le *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* ou de visiter la très riche galerie de préhistoire de notre Muséum où figurent de nombreuses découvertes d'amateurs.

Ainsi notre région si riche en monuments historiques et protohistoriques possède maintenant un monument préhistorique d'excellente qualité : nous ne pouvons que nous en réjouir. Certes, le moment n'est pas encore venu de le visiter et nous nous rendons bien volontiers à vos raisons.

Votre exposé comporte en guise d'introduction un historique de la découverte, de l'invention de la grotte. Cette découverte, on la doit incontestablement à de jeunes, de très jeunes gens ; il faut s'en réjouir et cela incite les adultes à quelque modestie.

Passe d'abord dans la grotte, en 1881, un certain Narcisse Jasmin ; il y laisse un graffiti, suivant en cela la néfaste habitude de certains visiteurs de sites ou monuments ; il ne s'attache pas autrement à ce qu'il vient de voir. Ce sont ensuite, en 1956, les frères Martin qui y viennent ; ils décrivent dans un devoir leur trouvaille, mais sans réussir à émouvoir les adultes. Les jeunes Martin ont des amis spéléologues dont les jeunes Sautereau, Veidenfeld, Tois, Farge et Luquet ; ils visitent à leur tour la grotte, y font un relevé et vont en parler à notre regretté confrère Robert Flavigny. Ils ont enfin rencontré l'adulte compétent qui donnera à l'événement la suite qu'il mérite.

Ainsi la découverte de cette grotte de Gouy revient à une équipe de jeunes de moins de 20 ans qui mérite sans aucun doute les plus vifs éloges en raison de l'esprit d'observation, de la perspicacité, de la ténacité, de l'enthousiasme dont elle a fait preuve. Il est bon de citer bien haut l'exemple qu'elle donne à tous, je demande qu'on l'applaudisse.

De ces faits, nous devons tirer une leçon et comprendre tout l'intérêt qu'il y a à accueillir les jeunes dans nos Sociétés savantes.

Et c'est tout naturellement vers vous que je me tourne, cher Monsieur Régnier, car, depuis bien longtemps, vous avez donné l'exemple sur ce point. Sur votre initiative, la Société des Amis des sciences naturelles reçoit largement les jeunes et les encourage en les invitant à présenter leurs trouvailles, leurs observations, si modestes qu'elles soient ; nous y voyons

le maître de recherche, l'ingénieur agronome, le professeur s'asseoir à côté du bon élève de nos écoles, de l'amateur éclairé. Un climat en résulte, très différent du climat scolaire où programme et préparation aux examens sont rois. Les vocations en sont facilitées ; elles peuvent s'y affermir, s'y épanouir. L'émulation y est d'un autre ordre. L'adolescent y voit plus clairement le but à atteindre et prend courage, s'il est nécessaire, pour travailler et franchir les obstacles qui le séparent de ce but. Comment ne pas citer, puisque l'occasion s'en présente, le magnifique effort de M. Schneider, notre confrère, dans un domaine aussi éloigné des jeunes que l'est l'archéologie : n'a-t-il pas créé une excellente équipe ?

Ces tentatives ont conduit à des résultats incontestables. Il faut les développer. Nous souhaitons que prochainement l'achèvement de la reconstruction de l'Hôtel des Sociétés savantes nous apporte le lieu de réunion indispensable au développement de ce genre d'activité. Ce sera, il faut le souhaiter, le moment d'un renouveau de nos groupements qui se dirigeront alors vers un avenir digne de leur passé.

Mais je ne voudrais point voir s'achever cette réunion sans que l'assistance ait été informée, Monsieur, de vos activités scientifiques. La préhistoire est, pour vous, une sorte de violon d'Ingres et vos recherches sont, pour la plupart, orientées vers la géologie.

Nous sommes habitués, dans notre région, à une géologie de facilité. Notre pays de Caux est formé de sédiments bien horizontaux que séparent des bancs de silex bien parallèles ; nos écoliers n'ont aucune difficulté à admettre, dans sa simplicité schématique, la notion d'étage géologique qu'on leur enseigne : l'exemple est là, sous leurs yeux. Mais cette situation est loin d'être générale. En basse Normandie, dans la Manche, il en va différemment. Tout y a été bouleversé au cours des temps et dès le primaire. L'orientation des couches est très variable, chaotique bien souvent. Des roches qui furent sédimentaires ont changé de structure au point d'être méconnaissables. L'étude de ces régions est donc très difficile.

Vous vous êtes attaché à démêler l'écheveau compliqué du

Précambrien. Vous y avez fait d'importantes découvertes qui vous ont conduit au Doctorat ès sciences naturelles, puis au C.N.R.S. où vous êtes devenu maître de Recherche. Vous êtes collaborateur au Service de la carte géologique et travaillez au Laboratoire de géologie du Collège de France ; vous y êtes le voisin de notre confrère Jacques Nicolle, votre parrain en notre Académie.

Je n'ai point le désir d'entrer dans le détail de vos travaux. Ils feront, je le souhaite, l'objet d'une future conférence ; elle nous apportera, j'en suis persuadé, autant de satisfaction que celle d'aujourd'hui nous en a donnée.

---

*Un Chimiste, le premier Cosmonaute*

## Pilastre de Rozier

par M. Clément DUVAL

*Directeur scientifique*

*au Centre national de la Recherche scientifique*

---

DEPUIS moins de dix ans, nous avons vu s'élever dans les airs, soit du côté russe, soit du côté américain, une pièce métallique de forme variée qui, tantôt est retombée, tantôt s'est volatilisée. Puis, dans cette pièce métallique, on a logé des animaux vivants; elle a tourné un certain nombre de fois autour de la Terre; elle est retombée; on a vérifié que ces animaux étaient toujours capables de se reproduire et, pourquoi pas, on a trouvé des volontaires humains pour effectuer le grand voyage. Si l'on met de côté l'exploit légendaire d'Icare et les tentatives sur le papier de Léonard de Vinci, on peut dire que de tout temps, l'homme a voulu imiter l'oiseau et l'insecte, soit d'un point de vue purement sportif, soit, je crois plutôt avec une arrière-pensée guerrière.

Or, vers 1781, les deux frères E. et J. Montgolfier, papetiers de leur état à Annonay — le second étant bien connu des chimistes par l'invention du papier (à) Joseph — eurent l'idée de construire une sorte de parallépipède en papier, de capacité 2 m<sup>3</sup> environ qu'ils garnirent d'air chaud (provenant de la combustion d'une botte de paille). Cet engin s'éleva à 300 mètres. En 1782, fiers de leur succès, les mêmes industriels recommencèrent l'expérience, mais avec une sphère de papier de 12 mètres de diamètre qui put s'élever à 2.000 mètres, cette fois, au milieu d'un grand concours de population, pour employer l'expression courante.

C'est alors que l'Académie des Sciences s'émut — oui, déjà — et qu'elle désigna, ou plutôt se désignèrent, Lavoisier, Condorcet, Cadet de Gassicourt et Bossut pour former une commission qui créa les mots *montgolfière* et *aérostation*. Le 27 août 1783, un globe s'éleva à Paris à 1.000 mètres et alla atterrir à Ecouen. A ce globe, on adjoignit une galerie ou nacelle contenant chiens, chats, moutons, chèvres ; tout cela retrouva la terre sans dommage et put, par la suite, avoir des petits. C'est alors qu'on eut l'idée de mettre un homme dans la nacelle ; Lavoisier songea à un casse-cou qui s'était déjà fait connaître comme « démonstrateur de chymie » par des expériences scabreuses sur l'hydrogène et les gaz méphitiques ; il recommanda aux frères Montgolfier le jeune *Pilatre de Rozier* qui eut donc l'honneur d'effectuer à la Muette, alors en dehors de Paris, la première ascension, le 15 octobre 1783, vers 5 heures du soir, dans une énorme montgolfière chauffée, comme toujours avec de la paille enflammée. C'est l'histoire de ce chimiste, membre de notre Académie, disparu à 31 ans, que je voudrais avoir l'honneur de retracer devant vous.

#### LES PREMIÈRES ANNÉES

Quatrième enfant de Mathurin Pilastre, aubergiste à Metz, quartier du Fort-Moselle, et de Madeleine Willmart, Jean-François naquit à Metz le 30 mars 1754. C'est à tort que ses historiographes ont voulu le rajeunir de deux ou trois ans. La maison natale a disparu ; elle était située Grande-Rue-du-Fort devenue rue de Paris, à peu près vers les numéros actuels 16-18, d'après Fleur<sup>1</sup> ; cette maison était proche d'une autre rue créée en 1861, appelée rue *Pilatre-des-Rosiers*, puis *Pilatre-de-Rozier*. Il fut baptisé le jour de sa naissance comme fils de Mathurin Pilastre dit *du Rosier* et jusqu'en 1780 notre héros porta le nom de Pilatre Desrosiers, tout cela parce que son père étant soldat dans le régiment de Picardie avait reçu le surnom de Rosier ou de Rosiers (dans le sens de celui de Madame Husson). D'ailleurs, comme le remarquent Babinet<sup>2</sup>, puis l'abbé Poirier<sup>3</sup> les cinq enfants possédaient une orthographe différente dans leurs noms. Le baptistère de Jean-

François a été reproduit par Bégin<sup>4</sup> dans son article intitulé *Pilatre de Rozier et les aérostats*. Ce même Bégin nous indique que l'enfant entré au collège royal Saint-Louis dirigé par des Bénédictins, sur la recommandation d'un camarade de son père dénommé Viollet, se montra « étourdi, dissipé, ardent aux plaisirs et rebelle à l'étude ». Devant ce mauvais début, le même Viollet le fait inscrire comme « élève de chirurgie » à l'Hôpital militaire qu'il abandonne bientôt, complètement dégoûté des dissections. Mais, Viollet ne le lâche pas et avance 600 livres pour trois ans d'apprentissage chez l'apothicaire Thyriion, rue du Faisan, démonstrateur royal de chimie. Cette fois, notre casse-cou étudie (1772-75) la physique, la chimie, l'histoire naturelle et fait son stage en pharmacie qui devait durer trois ans à cette époque (et quatre à Paris). Nous relevons pendant la durée de ce stage, une dispute avec son père, de sorte que l'enfant veut fuir en Russie, mais en vain, des contacts scientifiques heureux avec le célèbre minéralogiste Dolomieu, officier de cavalerie à Metz à l'époque et avec Louis-Alexandre de la Rochefoucauld, duc de la Roche-Guyon, savant botaniste qui incita Jean-François à créer un herbier. En passant, notons que ce même duc, membre de l'Académie des Sciences, devait être assassiné à Gisors, à coups de pierre, le 4 septembre 1792 alors qu'il allait faire une cure à Forges-les-Eaux. Dorveaux<sup>5</sup> raconte aussi qu'en 1774 le feu prit pendant l'hiver à l'hôpital et que la Moselle étant gelée, l'eau liquide manquait. Notre élève-pharmacien fut un des premiers à donner des secours et à sauver des malades. L'apprentissage étant terminé, Pilatre se voit mettre à la porte par son père à cause de sa mauvaise conduite, en particulier, pour être allé à la chasse avec un fusil emprunté. Mais, peu importe, il vend ses livres, ses vieux habits, fait de la diligence-stop et arrive à Paris, sans avoir dit adieu à ses parents, chez Antoine Louis, son compatriote, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois.

## A PARIS

Ce personnage, membre de l'Académie royale de chirurgie, le recommande à Jean-Michel de Fourcroy, père du célèbre chimiste Fourcroy. Après diverses tentatives malheureuses, il aboutit chez le non moins célèbre Pierre-François Mitouart « apothicaire du Roy », rue de Beaune, chez lequel il travailla avec ardeur pendant un an. Il recevait le logement et la table et deux écus de 6 livres par mois. C'est alors qu'il décida d'abandonner la pharmacie pour étudier plus à fond les sciences naturelles. Il avait 22 ans. Pour vivre, il se livra au « courtage pharmaceutique » et entra en rapport avec Weiss, médecin ordinaire du roi pour le château de la Muette et ci-devant médecin ordinaire du feu roi de Pologne. Il étudiait toujours avec ardeur tout en étant courtier en phosphore et en sel microcosmique ; il s'intitulait à cette époque : « M. Desrozier, Apoticaire du Prince Limbourg, rue de la Coutellerie, la porte cochère vis-à-vis le marchand de vin du roi », d'après l'annonce dans la *Gazette de Santé* du 3 avril 1777.

Mais aussitôt un nommé Louis-Martin Charlard, apothicaire de Monseigneur le duc d'Orléans et distillateur d'eaux-fortes, ruina les espoirs de Pilatre en livrant du phosphore et du sel microcosmique préparés en Allemagne à partir de l'urine, à meilleur prix ; cependant, d'après Tournon de la Chapelle<sup>6</sup>, il se rattrapa en vendant des bougies amusantes, pyrophoriques, inflammables au seul contact de l'air. Comme le remarque Dorveaux<sup>5</sup>, Louis XVI créa le Collège de Pharmacie, avec les maîtres apothicaires de la capitale et les maîtres privilégiés ; la destinée de Pilatre eut pu changer avantageusement, mais notre héros avait des vues d'un autre côté.

## A REIMS

Le D<sup>r</sup> Gosset<sup>7</sup> indique qu'en 1780 Pilatre donnait à la Société d'émulation de Reims, trois fois par semaine, un cours de chimie et de physique, contredit chaque fois par un auditeur, Jean-Baptiste-Pierre Boudet, apothicaire qui lui succéda en 1784, et qu'il se livrait à la teinture et à la fabrication des étoffes. C'est à ce moment qu'il changea beaucoup l'orthographe de son nom. Ainsi, son premier mémoire dans le *Journal de Physique* de l'abbé Rozier est intitulé (octobre 1780) : « Réflexions sur la cause de la foudre, par M. Pilatre Desrozières », puis, le mois suivant : « Observations sur le pyrophore, par M. Pilatre de Rozier, premier apothicaire du prince de Limbourg, professeur de physique, membre et professeur de chimie de la Société d'émulation de la ville de Rheims, maître-ès-arts en l'université de Nanci. »

Voici donc notre Jean-François usurpant un titre nobiliaire et la position de premier apothicaire. Nous dirons plus loin ce qu'il faut penser de ce prince de Limbourg. Pour l'instant, voici un fragment de son cours sur l'attraction électrostatique, d'après un auditeur nommé Chapon qui nous transmet que c'était « un professeur disert, amusant et fort goûté » :

« Mesdames, je ne vous répéterai point ce que vous pouvez lire dans de très bons livres et que néanmoins vous comprendrez difficilement, tout cela ne pouvant vous convenir ; je vais vous faire une comparaison qui va vous rendre l'attraction sensible. Supposez, Mesdames, que je fusse entre deux de vous, aussi aimables que vous l'êtes, il faudrait néanmoins que mon cœur choisisse. Eh bien ! l'attraction peut me porter vers la dame qui occupe ma droite plutôt que vers celle que j'ai l'honneur d'avoir à ma gauche ; je suis mon penchant ; j'obéis à mon inclination, je m'abandonne à l'amour qu'elle m'inspire ; voilà, mesdames, ce que c'est que l'attraction. »

A noter que le mémoire sur le pyrophore cité plus haut a été une cause de confusion pour Bégin<sup>8</sup> qui prétend que Pilatre a trouvé un nouveau moyen de préparer le phosphore. Celui-ci confond lui-même phosphore et pyrophore de Homberg et appelle l'hydrogène du phosphore volatil !

## « A LIMBOURG »

Nous avons dit plus haut que Pilatre (ou plus exactement M. Desrozier ce jour-là) s'était intitulé « Apothicaire du Prince Limbourg ». A Reims, il est devenu *premier* apothicaire du Prince de Limbourg pendant que lui-même devenait Pilatre de Rozier. Dans l'intitulé du Musée que nous examinerons plus loin, il sera devenu Inspecteur des Pharmacies de la Principauté de Limbourg. Puis, Bégin<sup>8</sup> a écrit : « Le Prince de Limbourg, instruit de ses talens (de Pilatre) voulut se l'attacher comme professeur de chimie et lui fit des propositions avantageuses qu'il accepta. Mais après un séjour de quelques mois en pays étranger, Pilatre regagna Paris, reprit ses occupations, son cours ». Babinet<sup>2</sup> écrit la même chose sans préciser sur la carte où se trouve cette fameuse principauté. Comme le fait remarquer Dorveaux<sup>5</sup> : « Pilatre n'a jamais mis les pieds dans la principauté de Limbourg, pour un bon motif, c'est qu'elle n'a jamais existé. »

Par contre, un escroc du nom de Limbourg a existé bel et bien, militaire allemand s'appelant seigneur, puis comte, puis prince de Limbourg-Bronckorst-Styrum ; il s'était entouré d'aventuriers et vendait des charges et des décorations. Dévoilé, notamment par un laboureur des environs de Bobigny, dénommé Charlemagne, s'il vous plaît, et se disant membre de l'Académie royale d'Agriculture (à laquelle il n'a jamais appartenu, et pour cause !) Limbourg fut condamné à plusieurs reprises sans toutefois rendre l'argent à ses dupes. Tout ceci aurait pu desservir Pilatre, notamment après une critique très dure de Bachaumont<sup>9</sup> dans ses *Mémoires secrets* qui écrivait le 2 décembre 1781 : « L'inventeur du nouveau Musée est M. Pilatre du Rozier, premier professeur de Chymie de la Société d'émulation de Reims, attaché au service de Madame, inspecteur des pharmacies de la principauté de Limbourg. Ce dernier titre pourrait lui ôter la confiance, en ce que tout ce qui a rapport avec le souverain de ce nom doit être violemment suspecté de manœuvres ténébreuses et d'intrigues peu honnêtes, d'escroqueries même, suivant qu'on en peut juger par les divers procès qu'on a déjà suscités à Paris, au susdit prince de Limbourg. »

*PILATRE, VALET DE CHAMBRE DE MADAME*

A la suite de diverses « tracasseries » qu'il avait eues à Reims, Pilatre revint à Paris, rue Portefoin, chez la veuve du docteur Weiss, son ancien protecteur ; il est probable qu'il a voulu l'épouser mais celle-ci, préférant pour des raisons non spécifiées, devenir sa belle-mère, lui acheta une charge devenue vacante, celle de valet de chambre ordinaire de Madame, c'est-à-dire la comtesse de Provence, belle-sœur de Louis XVI, femme du futur Louis XVIII. Cette charge conférait la noblesse à Pilatre — qu'il s'était d'ailleurs déjà gratuitement octroyée — lui donnait le droit de porter l'épée, la qualité d'écuyer, la sauvegarde et l'exemption des tailles. Cependant, notre vaniteux ne fait jamais figurer son titre de valet de chambre en tête de ses mémoires et il n'épousa pas la fille en question. En 1781 et 1782, il se qualifie « attaché au service de Madame » avant de devenir, en 1784, secrétaire du Cabinet de Madame.

*LE MUSÉE*

C'est en novembre 1781 que Pilatre se défit de sa charge et fonda son *Musée* rue Sainte-Avoie dont il va habiter l'hôtel jusqu'en 1784. Il publie un prospectus de quatre pages dont on ne connaît plus qu'un seul exemplaire existant à l'Académie de Metz. L'ouverture se fait solennellement le mardi 11 décembre 1781, puis, on voit paraître un nouveau prospectus (permis d'imprimer du 5 janvier 1782). Le titre d'inspecteur des pharmacies du prince de Limbourg n'y figure plus, par pudeur sans doute ; on se recommande maintenant de Madame, belle-sœur du roi.

En quoi consistait ce Musée ? Avec le recul du temps, on peut dire que Pilatre a créé une sorte d'Université, une sorte de C.N.R.S., une sorte de Palais de la Découverte avec des séminaires. S'il avait eu plus de suite dans les idées et si la mort ne l'avait pas ravi si tôt, l'institution de la rue Sainte-Avoie eut pu se prêter à de grandes destinées.

Dans un vaste hôtel, on a installé des salles de conférences et des cabinets d'études pour les personnes désirant travailler

seules. On a adjoint une bibliothèque contenant les ouvrages les plus essentiels dans les Arts et les Sciences, ainsi que les périodiques scientifiques de l'époque, un laboratoire de chimie avec les vases et les produits, une salle renfermant les machines et les appareils de physique, des hangars pour les objets volumineux tels que « voitures, pompes et autres inventions utiles et agréables ».

Pilatre désirait un établissement procurant au citoyen riche comme au moins fortuné, toutes les ressources capables de développer son génie et d'aiguillonner son goût pour les Sciences, artistes et amateurs nationaux ou étrangers. Il fallait aussi enseigner aux commençants à faire usage des machines, leur en démontrer les applications pour la fabrication de toutes les choses nécessaires à la vie ; c'est pour cela que le *Musée* a fait choix de plusieurs professeurs qui, chaque année, donneront les cours suivants aux souscripteurs des deux sexes, moyennant une *souscription* de 72 livres par an :

VALLOT, cours de mathématiques, d'astronomie avec travaux pratiques par CASSINI sur les appareils de l'Observatoire ;

PILATRE, cours de physique et chimie et cours de chimie appliquée sur la manière de teindre les tissus ;

ROMÉ DE L'ISLE, cours de cristallographie ;

SUE, cours d'anatomie et de physiologie ;

DE CHABERT, pour l'Art vétérinaire ; on enseignera, dit le prospectus, tout ce qui est relatif à la connaissance du cheval, considéré intérieurement et extérieurement ;

VINCENT, sculpture et peinture d'animaux ;

MARCADÉ, cours de français et d'italien ;

et il y aura, dit le prospectus, un cours de langue anglaise.

Voulant flatter les membres de l'Académie des Sciences, le programme présente cette phrase touchante : « Le musée étant redevable de son établissement aux travaux utiles de MM. les Académiciens de toutes les classes, s'empresse de leur offrir tous les droits des abonnés ». Et puis, voilà pour le

grand public : « l'entrée du Musée sera publique les dimanches et fêtes depuis 11 heures jusqu'à 2 heures ». Enfin, ne voilà-t-il pas l'ancêtre de nos séminaires scientifiques si fréquents maintenant ? Le prospectus nous informe que les mercredi et samedi, à 5 heures du soir, il y aura une assemblée gratuite pour les savants, artistes et amateurs nationaux et étrangers ; ces jours-là, on pourra déposer au Musée les objets curieux ou les nouveautés qu'on voudra publier. Il faut convenir que tout cela était admirable pour 1782. Cette nouvelle institution n'a cependant pas tenu pendant longtemps. Pilatre en était la cheville ouvrière, mais, comme nous l'avons dit dans l'introduction, l'année 1782 voyait le début de l'aérostation ; il s'y intéressa avec passion et y consacra alors toute son activité. Avant de lui voir effectuer son premier vol le 15 octobre 1783 et son voyage tragique du 15 juin 1785, examinons les quelques mémoires scientifiques qu'il a publiés et que nous avons conservés, soit dans le *Journal de Physique* de l'abbé Rozier, soit dans le livre de Tournon de la Chapelle <sup>6</sup>.

### LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Les mémoires publiés sont au nombre de sept.

1°) Le 13 décembre 1780, Pilatre a lu à l'Académie des Sciences, un mémoire intitulé *Sur la composition d'une couleur connue sous le nom de prune de Monsieur* qui fut publié dans le *Journal de Physique* de 1782, page 356. Il s'agit d'un travail de chimie appliquée donnant la manière de teindre un tissu en violet de la couleur de ce fruit. On mordance le tissu dans une dissolution bouillante d'alun avec du vert-de-gris et une solution d'étain dans l'eau régale, puis, addition de crème de tartre. Ensuite, on teint avec une décoction de bois des Indes ayant subi un commencement de putréfaction. Pilatre fournit tous les poids des divers ingrédients. Ce violet était à la mode à l'époque car, comme le dit l'auteur, cette couleur sied à toutes les physionomies. On peut rester sceptiques sur « l'analyse » qui accompagne le mémoire ; il ne s'agit que d'essais grossièrement qualitatifs.

2<sup>o</sup>) Dans ses *Réflexions sur les causes de la foudre* (*Journal de Physique* de 1780, page 309), Pilatre admet que le tonnerre n'est occasionné que par le gaz inflammable qui, se trouvant dégagé des plantes par l'action du soleil et surtout lors de leur fécondation, s'accumule entre les nuages où il se trouve bientôt enflammé par le fluide électrique ; c'est ce qui explique pourquoi le tonnerre est plus fréquent en été. Pour le démontrer, il enflamme de l'hydrogène au laboratoire sur la cuve à eau ; les récipients sont brisés, l'eau jaillit au plafond, la commotion, l'éclair et le bruit furent presque semblables à celui du tonnerre ; les personnes présentes furent très effrayées... Cette hypothèse ne se maintient pas ; les analyses ultérieures ont montré que la quantité d'hydrogène dans l'air est très faible. Il faut remarquer que Pilatre a toujours eu une forte attirance pour l'hydrogène qui devait causer sa mort. Ainsi, Chaptal<sup>11</sup> raconte dans son *Traité de chimie* le fait suivant (page 95) : « On a vu, il y a quelques années à Paris, l'infortuné Pilatre du Rozier en remplir ses poumons et l'enflammer lors de l'expiration, ce qui formait un jet de flamme très curieux. On lui opposa ce que Fontana avait objecté aux chimistes suédois (Scheele, Bergmann) ; savoir, que le gaz hydrogène était mêlé d'air atmosphérique ; l'intrépide physicien répondit à l'objection, en mêlant à ce gaz très pur un neuvième d'air atmosphérique ; il respira ce mélange à l'ordinaire ; mais, lorsqu'il voulut l'enflammer, il se fit une explosion si terrible qu'il crut avoir les dents emportées. »

3<sup>o</sup>) Pilatre décrit un *Procédé pour réduire le verre en poudre*. Pour cela, il s'oppose à une idée de Franklin qui admet que le verre est toujours imperméable (lisez isolant). L'expérience — qui étonnait beaucoup les foules — consistait à se servir d'une plaque de verre mince comme diélectrique d'un condensateur et à le « claquer » par une décharge électrique.

4<sup>o</sup>) Dans le *Journal de Physique* de 1780, au cours d'un article intitulé *Sur le pyrophore*, Pilatre mentionne son traité sur les phosphores qui eut dû paraître en 1777 ; en réalité, il s'agit de la traduction d'un auteur anglais, Benjamin Wilson, sur les matières phosphorescentes.

La fabrication des bougies « amusantes » est décrite dans le livre de Tournon.

5°) Le mémoire sur la *cuve de pastel* publié dans le *Journal de Physique* de 1782 (page 356) est un tour de main pour obtenir ce bain de teinture.

6°) et 7°) On trouve aussi la *description d'un nouveau fourneau de chimie* (*id.*, pages 290 et 471) et des *observations sur la machine hydraulique de M. Vera* (*id.*, page 132, de 1782) ; il n'y a rien à en dire.

#### LE « RESPIRATEUR »

Pilatre avait été frappé et souvent attristé par les intoxications d'ouvriers descendant dans les cuves à vendange ou dans les cloaques et les fosses d'aisances. Il avait demandé à Le Noir, lieutenant-général de police, de lui indiquer les endroits malsains de la capitale afin d'expérimenter un masque de son invention appelé *respirateur*. Le sujet devant descendre au contact de gaz méphitiques devait s'appliquer le masque, inspirer par le nez et expirer par la bouche, porter sur son dos une boîte en fer blanc garnie d'air en communication avec l'extérieur, cette boîte étant reliée au nez du masque par un tube de taffetas gommé garni d'un fil de laiton serpentant intérieurement et le maintenant dans la forme cylindrique, le masque était muni de deux viseurs de verre au niveau des yeux et ses bords garnis de peau velue afin qu'ils ne puissent blesser celui qui le portait. Le schéma figure à la dernière page du livre de Tournon. N'est-ce pas ce modèle que l'on a repris en 1915 lorsque les Allemands eurent lancé leurs premiers gaz asphyxiants ? Voici encore un extrait de Chaptal, car il est bien vrai que l'historien doit doser l'opinion de son héros et celle de ses contemporains ; nous y trouverons encore le goût du risque :

« Pilatre du Rozier que nous retrouvons dans toutes les occasions où il y a quelque danger à courir, se fit attacher par des cordes fixées à ses aisselles et descendit dans l'atmosphère gazeuse d'une cuve de bière en fermentation ; à peine

fut-il entré dans la mofette que de légers picotements le contraignirent à fermer les yeux ; une suffocation violente l'empêcha de respirer ; il éprouva un étourdissement accompagné de ces bourdonnements qui caractérisent l'apoplexie et, lorsqu'on l'eut retiré, sa vue resta obscurcie pendant quelques minutes ; le sang avait engorgé les jugulaires ; le visage était devenu pourpre ; il n'entendait et ne parlait que très difficilement ; tous ces symptômes disparurent peu à peu (*Elemens de Chymie*, page 182) ».

### LES BALLONS

Après l'expérience des Montgolfier au Champ-de-Mars, Pilatre proposa, dans le *Journal de Paris*, de s'élever lui-même à une hauteur de 100 mètres, attaché à un ballon. L'expérience fut recommencée le 21 novembre suivant, en présence du Dauphin, de la fille du Roi, du duc d'Orléans alors duc de Chartres, du duc de Polignac et de Franklin qui se trouvait alors en France. Il était accompagné du marquis d'Arlandes. Voici le compte-rendu de Tournon :

« Le ballon s'élève ; nos aéronautes saluent ; l'on y répond avec transport par les plus vifs applaudissements ; les voyageurs sont déjà suspendus dans les airs ; ils impriment dans tous les cœurs une frayeur intéressante ; des larmes coulent ; on tremble pour leurs jours ; mais déjà ils atteignent la nue et chacun les admire en silence. »

Le voyage dura 20 minutes ; ils se posèrent au sud de Paris, sur la butte aux Cailles, près du moulin de Croulebarbe.

Dans sa relation au *Journal de Paris*, Pilatre écrivit ces phrases prophétiques :

« Dès l'instant, je fus convaincu que cette machine peu dispendieuse serait très utile dans une armée pour découvrir la position de celle de son ennemi, ses manœuvres, ses marches, ses dispositions et les annoncer par des signaux aux troupes alliées de la machine. »

Des comptes-rendus de cette ascension furent, d'après

Vibert<sup>10</sup>, rédigés dans tous les journaux du temps. On fit à ce sujet des chansons et on rédigea de longs poèmes où les aéronautes furent traités d'aigles et de vautours.

A l'ouverture annuelle du Musée, le 9 décembre, une grande fête fut donnée, avec feu d'artifice, en l'honneur de Montgolfier, de Charles et de Pilatre de Rozier, lequel exécuta plusieurs expériences de physique et enflamma de l'hydrogène dans sa bouche ; il ne parut alors éprouver d'autre incommodité qu'une légère toux.

Alors, il fut appelé à Lyon pour inaugurer une nouvelle montgolfière ; après des péripéties diverses causées surtout par le mauvais temps, l'ascension eut lieu le 19 janvier 1784 avec sept personnes à bord ; l'appareil se déchira ; la descente fut rapide mais personne ne fut blessé. Triomphe au théâtre le soir où l'on jouait *Iphigénie en Aulide*. La pièce fut interrompue et l'acteur Agamemnon vint couronner Pilatre dans sa loge, lequel passa sa couronne à Montgolfier, lequel passa la sienne à sa femme ; puis Agamemnon chanta un couplet de circonstance et l'on recommença *Iphigénie*. Naturellement, en rentrant à Paris, certains souscripteurs du Musée réclamèrent le remboursement des leçons qui n'avaient pas été données. Un peu plus tard, une superbe montgolfière aux armes de la reine, montée par Pilatre et Proust fit un vol de trois quarts d'heure le 23 juin 1784 et atterrit à 52 km vers Chantilly sur une terre du Prince de Condé qui reçut le même jour le nom de Pilatre de Rozier. Une pension de 2.000 livres fut décernée à notre héros à qui il arriva de dire :

« J'ai fait des expériences importantes sur les gaz ; j'ai inventé un masque antiméphitique ; je suis resté ignoré et ma découverte a été négligée ; maintenant que j'ai navigué dans les airs, j'ai des honneurs et des pensions, mais l'on daignera profiter plus tard de mon utile invention du masque à gaz. »

Mais voilà que les Anglais commencent quelques excursions aériennes à leur tour et espèrent franchir le détroit du Pas-de-Calais avant les Français. Il n'en fallait pas tant pour exciter Pilatre qui avait déjà eu cette idée quelques mois auparavant et il se mit à l'œuvre pour préparer l'expérience qui devait lui être fatale. Il sollicita un crédit de 40.000 livres pour construire

un globe de taffetas à remplir d'hydrogène (fait avec du zinc et de l'acide sulfurique), ce que l'on appelait une charlière, tandis qu'au-dessous devait être fixée (funeste imprudence !) une montgolfière avec son réchaud. Pilatre n'était pourtant pas sans ignorer le caractère explosif des mélanges d'air et d'hydrogène. Le départ devait se faire de Boulogne-sur-Mer, le 4 janvier 1785.

Pilatre apprend alors que Blanchard était à Douvres et n'attendait qu'un vent favorable pour partir. Pendant que Pilatre faisait fébrilement ses préparatifs, il vit descendre son rival le 7 janvier à 3 heures de l'après-midi ; mais, laissons parler Tournon :

« C'est alors que M. Pilatre sut se montrer supérieur à l'envie ; il alla au-devant de M. Blanchard, l'embrassa, le félicita, prit part à ses fêtes et l'accompagna jusque dans la Capitale. Arrivés à Paris, il le présenta à la Cour, le conduisit à son Musée et lui fit l'honneur de l'inscrire au nombre des Fondateurs de cet établissement ; peu d'hommes seraient capables de se conduire ainsi. »

Appelé chez le ministre qui l'avait subventionné, il reçut d'amers reproches ; on lui fit sentir qu'il ne recevrait pas le Cordon de l'Ordre de Saint-Michel qu'il semblait désirer et qu'il devait rejoindre son poste sans délai. Les vents et les tempêtes du 22 janvier au 18 avril l'empêchèrent de quitter le sol et altérèrent l'étoffe des deux ballons ; de plus, les souscripteurs de son Musée s'impatientsaient de ne pas avoir ses cours. Enfin, sa fiancée anglaise, pensionnaire dans un couvent de Boulogne, attendait la réussite de la traversée de France en Angleterre avant de consentir au mariage. Le 18 avril, on était prêt à partir, au son du canon, lorsque le maire et quelques marins vinrent prévenir que les vents allaient changer encore une fois. Le 13 juin, il faisait beau ; on répara en hâte l'enveloppe des ballons qui commençait à se percer ; le vent changea encore le 14 pour redevenir favorable dans le milieu de la nuit ; on lâcha un petit ballon-témoin qui revint bientôt vers la côte française. Exaspéré, Pilatre dépose ses dernières volontés dans une enveloppe au Bureau de l'Amirauté et décide de partir accompagné de Romain, l'un des

constructeurs de l'aérostat. Le 15 juin, à 7 heures du matin, les deux hommes prennent place dans la nacelle ; deux coups de canon éclatent ; ils saluent la foule et s'élèvent. Au bout de 27 minutes ils étaient à 530 mètres d'altitude environ ; un fort vent d'Ouest s'éleva ; une flamme violette parut au sommet de l'aérostat ; l'enveloppe du globe se replia sur la montgolfière et les deux aéronautes vinrent tomber à 300 pas du bord de la mer, face à la tour de Croy, à 1.500 mètres de Boulogne. Pilatre fut tué sur le coup ; Romain respirait encore quand on arriva, mais il ne put rien dire. La fiancée mourut dans des convulsions horribles huit jours plus tard.

Tournon a écrit : « Il fut victime de l'honneur et du zèle et méritera peut-être des regrets de la postérité », tandis que Descroizilles, comme je l'ai déjà dit ici-même<sup>12</sup>, écrivit à Milcent, rédacteur en chef du *Journal de Normandie*, le 19 juin 1785, quatre jours après la chute : « J'ai tout lieu de croire que cet horrible événement est l'effet de l'explosion de l'air inflammable (hydrogène) occasionné par le feu de la montgolfière inférieure... Ainsi donc l'amour des Sciences a ses héros et ses victimes. »

Deux monuments, l'un à l'endroit de la chute, l'autre au cimetière de Vimille demeurent les témoins du drame (Vibert)<sup>10</sup>. Dans le *Journal de Metz* du 1<sup>er</sup> juillet 1929, on pouvait lire :

« Hier soir, à 18 heures, 7, rue de Paris, a été inaugurée une place commémorative sur la maison natale du premier aéronaute Pilatre de Rosier mort tragiquement le 15 juin 1785... Pendant la manifestation une escadrille du 14<sup>e</sup> régiment d'aviation a survolé le quartier et a laissé tomber une pluie de fleurs sur la maison de l'illustre précurseur de l'aéronautique. »

L'Administration des Postes lui a dédié un timbre de 0,75 fr., gravé, bleu-noir, en 1936, représentant le portrait de profil, un ballon, la cathédrale de Metz et les dates 1754-1785.

## CONCLUSION

On a reproché à Pilatre sa vanité, son amour des titres et des honneurs, le manque d'esprit de suite, etc. Il a eu des ennemis, des jaloux, mais aussi nombre d'admirateurs pour son courage héroïque, son intrépidité, son amour de la Science. Ce fut un travailleur infatigable malgré les mauvais pressentiments de son enfance ; entraîné par un sujet de recherche, il pouvait rester 48 heures sans dormir, sans manger et sans boire. A 28 ans, il disposait d'un laboratoire de recherche, ce qui n'est pas donné à chacun de nous-mêmes actuellement et il enseignait la physique et la chimie ; ses mémoires ne sont cependant pas de haute valeur mais il a inventé le masque à gaz qui a sauvé bien des vies humaines. Jean Perrin, en fondant le C.N.R.S. et le Palais de la Découverte quelque 150 ans plus tard était animé des mêmes pensées que lui en voulant mettre la Science à la portée de tous, riches et pauvres. On reste confondu devant l'activité débordante de Pilatre à une époque où seule l'étude de la Pharmacie était réglementée ; il fallait, pour le reste, agir en autodidacte et, quoiqu'on dise, après quelques écarts de jeunesse, Pilatre s'est montré un bon fils. On raconte qu'à l'issue d'un banquet à Paris « où l'élégance, l'esprit et la beauté semblent se disputer la palme du plaisir », une lettre lui apprend que son père est mourant (13 août 1782) ; il s'excuse envers la compagnie, prend la poste sur le champ et arrive à temps pour le voir expirer dans ses bras, puis, il resta à Metz le temps nécessaire pour consoler sa mère et ses sœurs. Terminons par la belle pensée de son historiographe contemporain le plus sincère <sup>6</sup> :

*« Il aima trop la gloire, a-t-on dit ; ah ! peut-on être François et ne pas l'aimer ? »*

---

## BIBLIOGRAPHIE

- (1) M.-E. Fleur, *L'Austrasie* (1910), supplément, p. 21.
- (2) L. Babinet, *Mémoires de l'Académie de Metz* (1864-65), p. 222.
- (3) F.-J. Poirier, *Documents généalogiques*, Paris (1899), p. 506.
- (4) E.-A. Bégin, *Pilatre de Rozier et les aérostats*. *Revue d'Austrasie*, Metz, tome 2 (1840), p. 32.
- (5) P. Dorveaux, *Bulletin de la Société d'Histoire de la Pharmacie*, tome 2 (1920), pp. 209 et 249.
- (6) A. Tournon de la Chapelle, *La vie et les mémoires de Pilatre de Rozier*, Paris (1786), avec portrait et planches.
- (7) P. Gosset, *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, tome 108 (1899-1900), p. 239.
- (8) E.-A. Bégin, *Biographie de la Moselle*, Metz, tome 3 (1831), p. 464.
- (9) L. Petit de Bachaumont, *Mémoires secrets pour servir à la République des Lettres depuis 1762*, Londres, tome 18 (1782), p. 15.
- (10) L. Vibert, *Annales de Chimie analytique*, tome 27 (1945), p. 98.
- (11) J.-A. Chaptal, *Elemens de Chymie*, 3<sup>e</sup> édition, Paris (1796), tome I, pp. 95 et 182.
- (12) C. Duval, *François-Antoine-Henri Descroizilles*. *Annales de Chimie analytique*, tome 33 (1951), p. 203.
- (13) J.-J. Barbé, *A travers le vieux Metz. Les maisons historiques* (1913), p. 305.
- (14) W.-A. Smeaton, *Ann. Sci*, tome 11 (1957), 349 ; *Chemical Abstracts* (1957), colonne 10.145.

LES DIFFÉRENTES ORTHOGRAPHES DU NOM. — Voici les différentes orthographes du nom, altérées, soit par lui-même, soit par des contemporains sur des actes officiels (nominations, publications, prospectus, etc. C'est le dernier que l'on conserve pour la postérité : Pilastre, Pilastre du Rosier, Pilastre des Rosiers, Pilatre, Pilâtre, Pilatre des Rosiers, Pilatre Desroziers, Pilatre Desrozières, Pilate Desroziers, Desrozier, Desroziers, PILATRE DE ROZIER.



# Le Nombre d'Or : Réalité ou Fiction ?

par M. Jacques NICOLLE

Directeur à l'École des Hautes Etudes

---

LES questions de proportions ont de tout temps préoccupé les hommes et en particulier les penseurs, savants et artistes.

L'architecte romain Vitruve du premier siècle de notre ère s'exprime ainsi dans son célèbre traité *De Architectura* : « Quant à la symétrie, c'est un accord convenable des membres, des ouvrages entre eux, et des parties séparées, le rapport de chacune des parties avec l'ensemble, ainsi que dans le corps humain, où il existe une harmonie entre le bras (la coudée), le pied, la palme, le doigt et les autres parties du corps. Il en est ainsi dans les ouvrages parfaits, et en premier lieu dans les édifices sacrés (dont l'harmonie est déduite) du diamètre des colonnes ou du triglyphe. De même, le trou que les Grecs appellent *peitréon* fait connaître la dimension de la baliste (à laquelle il appartient) ; de même encore, l'intervalle entre deux chevilles (des avirons) d'un navire, intervalle qui est appelé *dipécaiké*, permet de connaître la dimension de ce navire. Ainsi en est-il de tous les ouvrages dont le système symétrique est donné par les membres. »

Et à l'article « Proportion » dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle* (1869) on trouve chez Viollet-le-Duc les remarques suivantes : « ...si les architectes de la Grèce et de Rome soumettaient les parties de leurs édifices au module, c'est-à-dire à un système de proportions dépendant de l'art seul, les architectes du Moyen Age avaient

tenu compte de l'échelle humaine, c'est-à-dire de la dimension de l'homme... » et quelques lignes plus loin d'ajouter : « Les Grecs admettaient la puissance des nombres : c'était pour ainsi dire chez eux un principe religieux. Les nombres impairs et leurs multiples dominant, 3, 9, 7, 21, 49 ; mais ils ne tiennent pas compte de l'échelle humaine ; ils établissent une harmonie parfaite, à l'aide de ces combinaisons de nombres ; mais à côté ou à la suite de cette méthode arithmétique si intéressante, il y a la méthode géométrique du Moyen Age, et l'intervention de l'échelle humaine, qui sont d'une certaine valeur et qu'on ne saurait dédaigner. »

Et Heinrich Wölfflin précise : « La Renaissance classique travaillait avec des *proportions* qui demeuraient inchangées dans l'œuvre entière ; en sorte qu'une seule et même proportion se répétait avec des modules différents dans l'œuvre planimétrique ou cubique. »

Dans un très bel article « L'art et les mathématiques », le mathématicien Paul Montel se demande quels sont les liens qui peuvent exister entre l'art et les mathématiques ; c'est-à-dire entre « le monde des qualités et le monde des quantités » ? Selon ce savant, un objet n'est réellement beau que s'il demeure à l'échelle humaine.

« Si ses dimensions deviennent trop grandes, l'harmonie et la beauté se transforment en une expression de force et de puissance, puis disparaissent. Si l'objet devient trop petit, elles s'effacent peu à peu dans la grâce, la finesse et la mièvrerie... mais l'harmonie de la forme exige l'introduction de proportions, de rapports plus ou moins simples en dehors desquels la joie esthétique que crée en nous la perception de cette forme s'atténue et finit par s'évanouir. »

Parmi les essais tentés en vue de rechercher les rapports qui peuvent exister entre l'art et les mathématiques, ou tout au moins l'utilité qu'il peut y avoir à tenir compte de certaines proportions, on doit citer comme une des premières tentatives dans ce sens, les travaux du mathématicien allemand Félix Klein (1849-1925).

Ce savant a essayé d'expliquer la beauté de la figure humaine par la disposition relative, à la surface du corps, des régions

rondes qui ressemblent à une portion de boule et de celles qui ressemblent à un col de montagne ou à une selle de cheval. Les premières, qu'on nomme, à courbure totale positive, se trouvent au crâne, aux épaules, au ventre ; les autres, dites à courbure totale négative, sont au cou, aux hanches, entre les phalanges. Ces régions sont séparées sur l'épiderme par des courbes appelées paraboliques. On dessina avec soin, sur un moulage de l'Apollon du Belvédère, les lignes paraboliques de ce dieu. Le résultat fut décevant : aucune loi n'apparut dans l'examen de la distribution de ces courbes. Il est bon d'ajouter, dit Paul Montel, que ce buste n'est plus considéré comme un modèle parfait de l'art antique.

Le mathématicien américain G.-D. Birkhoff (1884-1944), lui partira d'autres données, en se limitant à une valeur esthétique particulière et à des objets appartenant à une même catégorie : des polygones, des réseaux, des vases, par exemple.

Il définit pour chaque groupe une mesure esthétique qui permet de classer les objets d'une même catégorie suivant une série correspondant à un plaisir esthétique croissant, pour des individus non spécialisés et de culture moyenne. Dans cette mesure entre, une quantité qu'il nomme la complexité et qui sera le nombre de notes pour une mélodie, le nombre de syllabes pour un poème, le nombre de lignes droites portant les côtés pour un polygone.

Ouvrons ici une parenthèse pour citer une opinion intéressante du journal anglais *The Times* du 17 mai 1915 qui approuvant un manifeste de la Société « Design and Industries Association » qui venait de se fonder, en citait le passage suivant : « Notre erreur dans tous les arts appliqués a été de supposer qu'il y avait incompatibilité, conflit inévitable entre les facultés artistiques d'un côté et les facultés mécaniques, scientifiques, ou commerciales de l'autre, que, en fait, l'art et le sens commun n'avaient aucun rapport. Mais on ne peut pas (en art appliqué) avoir d'art sans sens commun, ni de sens commun sans art. »

Mais pour revenir à la classification de Birkhoff, on doit dire qu'elle est incomplète à l'intérieur d'un groupe qu'elle concerne. Car la mesure de la valeur esthétique du rectangle

ne permet pas de déterminer le plus harmonieux. Or, entre le carré (cas limite du rectangle) et un rectangle dont les deux dimensions sont très différentes l'une de l'autre, il en est un pour lequel le rapport des côtés donne une proportion esthétiquement agréable et que Pacioli et Képler nommèrent « Proportio et Sectio divina » et Léonard de Vinci « Sectio Aurea ». On dit maintenant Section dorée (golden section, goldener Schnitt) ou Nombre d'or, c'est cette dernière désignation que nous allons employer.

Ce nombre qui est l'une des racines  $x_1$  de l'équation  $x^2 - x - 1 = 0$

$$x_1 = \frac{1 + \sqrt{5}}{2} \qquad x_2 = \frac{1 - \sqrt{5}}{2}$$

est égal à 1,61803398875... il est incommensurable comme le nombre  $\pi$ , son inverse est 0,618... et son carré 2,618..., il possède de très nombreuses et curieuses propriétés.

Son origine : diviser un segment de droite, en moyenne et extrême raison. Platon (Timée) écrivait : « Il est impossible de bien combiner deux choses sans une troisième : il faut entre elles un lien qui les assemble. Il n'est meilleur lien que celui qui de lui-même et des choses qu'il unit, fait un seul et même tout. Or telle est la nature de la proportion... Le partage en deux segments donnés d'une droite est le choix d'un troisième point ; on passe de l'unité à la dualité et on se trouve d'emblée en face de la proportion ».

Le Nombre d'or apparaît lorsqu'on partage une longueur déterminée en deux parties inégales telles que le rapport entre la plus petite et la plus grande soit égal au rapport entre cette dernière et la somme des deux.

Voici la construction très simple qui permet d'obtenir un rectangle dont le rapport des côtés inégaux est le Nombre d'or (voir fig.).

Partons d'un carré dont le côté est pris comme unité.  $\overline{AB} = 1$ . Ce côté étant porté sur un axe indéfini Ax. Sur AB déterminons un point O tel que  $\overline{AO} = \overline{OB}$ , puis menons la

droite OD. Dans le triangle rectangle ODB ainsi formé, nous avons d'après le fameux théorème du carré de l'hypoténuse :

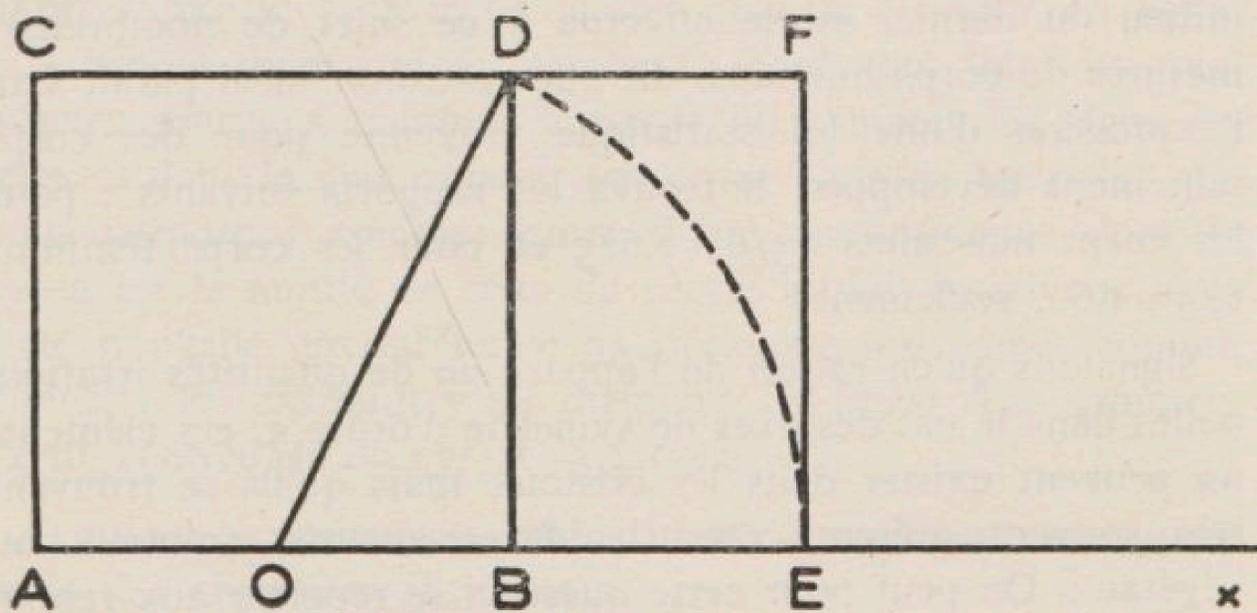
$$\overline{DO}^2 = \overline{OB}^2 + \overline{BD}^2 = \frac{1}{4} + 1 = \frac{5}{4} \text{ d'où } \overline{OD} = \frac{\sqrt{5}}{2}$$

De O comme centre décrivons un arc de cercle de rayon OD qui va couper l'axe Ax en un point E tel que  $\overline{OE} = \overline{OD}$ . Construisons alors le rectangle AEFC tel que  $\overline{AE} = \overline{CF}$ . Nous

$$\text{avons } \overline{AE} = \overline{AO} + \overline{OE} = \frac{1}{2} + \frac{\sqrt{5}}{2} = \frac{1 + \sqrt{5}}{2} = 1,618... \text{ qui est}$$

bien le rapport de AE à AC. Ce nombre se rencontre dans de très nombreuses constructions géométriques, il est lié en particulier aux pentagones et décagones réguliers. Si l'on inscrit dans le même cercle un pentagone régulier et un pentagone étoilé ou *pentagramme*, le rapport de leurs côtés est égal au Nombre d'or :

$$\frac{\text{Côté du pentagone étoilé}}{\text{Côté du pentagone régulier}} = \frac{\sqrt{10 + 2\sqrt{5}}}{\sqrt{10 - 2\sqrt{5}}} = \frac{1 + \sqrt{5}}{2} = 1,618...$$



Ce fameux pentagramme a joué un certain rôle dans l'Ecole pythagoricienne où il était le symbole de la santé comme de l'harmonie en général et servait de signe de ralliement pour les membres de l'Ecole et les adeptes des sociétés secrètes.

Plus tard il est utilisé par les alchimistes et se retrouve ainsi dans la représentation de l'homme physique et astral dont les bras et jambes écartés sont placés avec le haut de la tête aux cinq sommets d'un pentagone.

Mais ce nombre est aussi présent dans deux des cinq polyèdres platoniciens.

Le dodécaèdre est limité par douze faces formant des pentagones réguliers, assemblés trois par trois en chacun des vingt sommets et l'icosaèdre lui est composé de vingt faces ayant la forme d'un triangle équilatéral, assemblés cinq par cinq en chacun des douze sommets. Nous avons de plus

$$\frac{\text{Arête de l'icosaèdre}}{\text{Arête du dodécaèdre}} = 1,618\dots\dots$$

Le Nombre d'or intervient aussi dans le canon des proportions du corps humain. C'est le nombril qui dans les statues antiques et chez les hommes parfaitement proportionnés diviserait leur hauteur totale suivant le rapport de la « Section dorée ». Cette constatation qui s'accorde avec les études de Léonard et de Dürer en particulier, a été vérifiée dans de nombreuses œuvres d'art de diverses époques, Zeysing, qui au milieu du dernier siècle effectua à ce sujet de nombreuses mesures de corps humains, dit que ce canon idéal paraît être l'expression d'une loi statistique moyenne pour des corps sainement développés. Il trouva les rapports suivants : pour les corps masculins  $13/8=1,625$  et pour les corps féminins  $8/5=1,6\dots$  seulement !

Signalons qu'en raison de l'apparition de quantités irrationnelles dans le cas des axes de symétrie d'ordre 5, ces éléments ne peuvent exister dans les cristaux mais qu'ils se trouvent très souvent présents chez les êtres vivants, animaux ou végétaux. On peut pour cette question se reporter aux remarquables travaux du cristallographe anglais, le Professeur J.-D. Bernal de la Royal Society de Londres.

A ce propos, signalons ce qu'écrivait le physico-chimiste F.-M. Jaeger dans son ouvrage *Le principe de symétrie et ses applications* :

« Une certaine préférence pour la symétrie pentagonale, aussi bien dans le cas des animaux que dans celui des plantes, semble exister ici, une symétrie clairement reliée à l'importante proportion de la « Section dorée » et inconnue dans le monde de la matière inanimée. »

C'est évidemment en architecture que se manifeste le plus étroitement l'union de l'art et des mathématiques et plus particulièrement de la géométrie. Et à ce sujet c'est encore à Paul Montel que je vais emprunter un exemple qui se rapporte à la ville de Rouen.

« Dans l'église abbatiale de Saint-Ouen », écrit cet auteur, « une de ses roses est divisée en quinze parties égales et elle porte un pentagramme en pierre. C'est cette division en quinze que l'on peut retrouver dans le plan du monument. Traçons une circonférence circonscrite à la base de l'édifice dont un diamètre est porté par l'axe du plan. Inscrivons dans ce cercle un pentédécagone (polygone à 15 côtés ; outre le pentédécagone régulier convexe, il existe trois pentédécagones étoilés dont les côtés interceptent respectivement les  $\frac{2}{15}$ , les  $\frac{4}{15}$  et les  $\frac{7}{15}$  de la circonférence) dont un sommet sera à l'extrémité Est du diamètre. Le côté du polygone opposé à ce sommet fixe la largeur de la nef dont la hauteur est égale à la moitié du rayon du cercle. La corde qui joint les quatrièmes sommets comptés à partir du sommet Est dans un sens ou dans le sens opposé, rencontre l'axe en un point que nous prendrons comme centre d'une circonférence dont le rayon est la moitié de celui du cercle initial. Inscrivons dans cette nouvelle circonférence un décagone qui admet comme sommets les extrémités du diamètre Est-Ouest. Les sommets fixent l'entrée du chœur et sa largeur. »

D'autres constructions, moins immédiates, fixent les dimensions des chapelles absidales.

Mais le moment est venu de poser avec M. Borissavliévitch cette question : le Nombre d'or est-il toujours beau ? Je crois qu'il est difficile de répondre d'une manière catégorique quand on n'est pas esthéticien, mais qu'on est cependant natif de Normandie.

Voici un extrait du livre de l'auteur précité et dont le titre est *Le Nombre d'or et l'esthétique scientifique de l'Architecture*. Nous pouvons en effet lire à la page 20 de cet ouvrage les réflexions suivantes de l'auteur : « D'autres théoriciens (que ceux qui utilisèrent l'algèbre et l'arithmétique J. N.) ont essayé de résoudre le « secret » du Nombre d'or et des proportions graphiquement, c'est-à-dire par la géométrie. Ce sont les fameux *tracés régulateurs* (triangles, cercles, rectangles, etc...) le plus souvent tout à fait arbitraires, que ces théoriciens se sont efforcé d'appliquer partout et à tout prix sur les monuments architecturaux qu'ils ont étudiés, en faussant quelquefois les faits... Ce qui est le plus curieux, c'est que ces théoriciens ne se sont pas préalablement demandé si l'œuvre à laquelle ils ont cherché à appliquer leurs tracés était belle ou laide. Ainsi, par exemple, Moessel a appliqué son système des cercles sur la façade d'une tombe rupestre de Mira en Asie Mineure, dont la laideur est manifeste. De même Umbdenstock a employé des cercles à lui pour l'Arc de Titus dont l'attique est écrasante... Mais pour être juste, il faut avouer que les théoriciens-géomètres se sont occupés des *belles* compositions, par exemple du Parthénon. Hambidge, Moessel et Joltovski, pour ne citer que ces trois grands théoriciens, ont trouvé que la hauteur de ce temple à partir du sommet de son tympan, est divisée d'après le Nombre d'or ». D'ailleurs, c'est là la seule application du Nombre d'or qu'ils ont pu trouver sur la façade du Parthénon, mais ce rapport ne se trouve plus dans aucun autre temple.

Voici maintenant mes conclusions :

En général la proportion qui conduit au Nombre d'or est esthétiquement agréable dans les réalisations artistiques, mais elle ne détient dans ce domaine aucun privilège.

Des rapports symétriques, donc commensurables au sens des Grecs, sont aussi très souvent satisfaisants. Il en est de même des quantités  $\sqrt{2}$ ,  $\sqrt{3}$ ,  $\sqrt{5}$ , ces grandeurs que l'on peut construire, avec la règle et le compas et que Platon nommait commensurables en puissance, parce que leurs carrés ou secondes puissances sont commensurables.

Je pense donc que le Nombre d'or n'est pas une fiction et qu'il représente un de ces nombres avec lesquels est construit notre Univers. Il n'y a donc pas plus à s'étonner de voir apparaître  $\pi$  (qui étant le rapport de la circonférence au diamètre) se manifeste toutes les fois que l'on se trouve en présence d'un corps rond tel : cylindre, cône ou sphère par exemple, que de rencontrer le Nombre d'or dans la nature et dans les travaux des hommes.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- M. Borissavlievitch, *Le Nombre d'or et l'esthétique scientifique de l'architecture*, chez l'auteur, 1952.
- Matila C. Ghyka, *Esthétique des proportions dans la nature et dans les arts*, Paris, Gallimard, 1927.
- D<sup>r</sup> Pierre Merle, *L'homme et la verticale*, Paris, La Colombe, 1960.
- Paul Montel, *L'art et les mathématiques*, Paris, in revue *Atomes* 59, 1951, p. 39.
- Jacques Nicolle, *La symétrie dans la nature et les travaux des hommes*, Paris, La Colombe, 1955.
- Jacques Nicolle, *La symétrie*, Paris, *Que sais-je?* Presses Universitaires de France, 1957.
- E.-E. Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, A. Morel, 1869.
- Heinrich Wölfflin, *Propos fondamentaux sur l'histoire de l'Art. Le problème de l'évolution du style dans l'art moderne*, Paris, Plon, 1952.

*Un grand ornithologiste normand*

Louis-Pierre Vieillot

*Sa Vie - Son Œuvre*

par M. Georges OLIVIER

---

DANS son « *Evolution de l'Ornithologie* », un grand naturaliste suisse, Maurice Boubier, a comme suit défini celui auquel nous voulons aujourd'hui rendre hommage et justice .

« L.-P. Vieillot, le très grand ornithologiste méconnu, sur lequel on a fait le silence le plus impressionnant », et plus loin le même auteur ajoute que Vieillot « n'a pas eu l'honneur, qu'il eut bien mérité cependant, d'avoir sa place marquée dans les Dictionnaires et les Encyclopédies ».

— Que savons-nous donc sur L.-P. Vieillot et sa famille ?

— Quelle fut son œuvre ?

— Pourquoi fut-il aussi injustement méconnu ?

Telles sont les questions auxquelles je vais essayer de répondre.

L.-P. Vieillot est né le 10 mai 1748 à Yvetot. M. Cahan, bibliothécaire en chef de cette ville, a eu le privilège de retrouver dans le registre paroissial de l'église d'Yvetot, l'acte de baptême qui, à l'époque, tenait lieu de pièce d'état-civil : « Ce douze (mai) a été baptisé Louis-Pierre, fils du légitime mariage de Pierre Vieillot et de Suzanne Hüe ; le parrain de cette personne, Maistre Louis Vieillot, Vicaire et Chanoine d'Yvetot ; la marraine, Marie-Anne Barrois, lesquels ont signé. » Suivent les signatures des parrain et marraine, ainsi que celle

du Sieur Dumesnil « prêtre sacristain » qui avait baptisé et enregistré ledit acte au nom du curé d'Yvetot d'alors : le chanoine Feuguerau.

Ainsi que l'a précisé M. Louis Lapert dans le *Courrier Cauchois*, on remarque dans cet acte que le nom du parrain est celui de l'abbé Louis Vieillot, oncle sans doute de l'enfant. Tout en exerçant les fonctions vicariales, l'abbé Vieillot était également chanoine de la Collégiale Saint-Jean d'Yvetot, fondée par Jean IV, en 1351, et supprimée en 1789.

De la jeunesse de L.-P. Vieillot nous ne savons pratiquement rien, comme aussi de celle de ses frères et sœur. Il apparaît qu'à une date qu'on ne saurait préciser, les uns et les autres vinrent habiter Rouen ; plus tard, nous retrouvons Louis-Pierre et Nicolas-Augustin, frère de trois ans plus jeune, s'occupant d'une assez importante affaire de fabrication et de négoce d'indiennes, rouennerie, rubans...

De bonne heure, Louis-Pierre partit pour Saint-Domingue où sa famille avait des intérêts, comme beaucoup d'autres à l'époque ; il s'y occupait du placement de leurs marchandises tandis que Nicolas-Augustin restait à Rouen. Pour cette raison nous connaissons un peu mieux la vie de ce dernier qui semble avoir dirigé ou s'être intéressé à plusieurs affaires. Nous savons aussi qu'il avait épousé, en 1777, Aimée Pontrevé, dont il eut un fils : Louis-Augustin, qui lui, est bien plus connu ; après son mariage avec Eulalie Hervieu, ce dernier alla en effet habiter le petit manoir de Quatre-Mares, à Sotteville-lès-Rouen ; cultivé et artiste, il avait réuni un quatuor d'amateurs qui eut dans la région son heure de célébrité. Le Docteur Flaubert et sa famille étaient très liés avec les Vieillot et M<sup>me</sup> Louis-Augustin Vieillot fut la marraine de Gustave Flaubert. Pendant de longues années Louis-Augustin remplit les fonctions de maire à Sotteville ; s'adonnant aussi à la peinture, il est l'auteur d'un assez grand nombre de toiles venues jusqu'à nous, représentant principalement des paysages d'Italie et souvent aussi des scènes militaires relatives à la campagne de Bonaparte.

Mais revenons maintenant à son oncle Louis-Pierre qui nous occupe plus spécialement aujourd'hui ; nous savons que sa compagne : Geneviève Hodé (ou Godé), née à Grand-Couronne

le 21 novembre 1749, lui donna un fils et deux (ou trois) filles ; la dernière de celles-ci, Agathe-Maxime, née à Mont-Saint-Aignan le 1<sup>er</sup> juillet 1780, épousa à New-York, le dix-huitième de Messidor de l'an VI de la République française (6 juillet 1798, le citoyen Guillaume-Paul Méry de Neuville-Pontroyer, natif de la paroisse de la Trinité à la Martinique, ainsi qu'en témoigne un certificat de mariage émanant du Consulat de France à New-York, conservé par la famille. D'après le « Journal » de Moreau de Saint-Méry, nous savons aussi qu'en 1798, au cours d'un voyage de retour de Newcastle (Etats-Unis) à Bordeaux, à bord de l'*Adrastès*, deux filles de Vieillot : Euphrasie et Vierginia, moururent de la fièvre jaune respectivement les 2 et 20 septembre et qu'elles furent immergées. Suivant une tradition de famille, leur mère aurait également péri ; nous ne le pensons pas toutefois, car Moreau de Saint-Méry spécifie dans sa relation « que la mort de la seconde fille laissa les parents sans enfants ».

Louis-Pierre Vieillot séjourna donc à Saint-Domingue ainsi que sa famille jusqu'à ce que la révolution sévissant dans cette île, les contraignit à chercher refuge aux Etats-Unis ; il semble bien que pendant son séjour à Saint-Domingue, il ait accompli plusieurs voyages en France, toujours pour les besoins de l'affaire rouennaise ; cette dernière semble avoir connu des années difficiles dont Louis-Pierre ressentit cruellement les contre-coups, ce dont il n'avait certes pas besoin.

En abandonnant Saint-Domingue, il dut y laisser tout ce qu'il possédait et il est bien certain qu'il ne put jamais relever par la suite une fortune aussi profondément ébranlée.

Comme nous le verrons tout à l'heure, ce sont ces séjours à Saint-Domingue et aux Etats-Unis qui permirent à L.-P. Vieillot de trouver le champ d'activité qui devait lui conférer l'immortalité.

A son retour définitif en France, un petit poste de rédacteur que M. Dumont de Sainte-Croix créa pour lui au Bureau du *Bulletin des Lois* (que dirigeait Dumont) lui permit de vivre modestement tout en lui assurant la possibilité de sacrifier à ses goûts. Ce fut l'époque durant laquelle il publia ses plus importants travaux. Lesson fit paraître en 1831, année de la mort

de Vieillot, une notice nécrologique qui se termine ainsi : « Durant les dernières années de sa vie, L.-P. Vieillot tomba aveugle, ce qui ajouta un malheur de plus à sa triste condition, bien que grâce (dit-on) aux recommandations de gens influents, il reçut une modeste pension comme homme de lettres, pension dont il ne put d'ailleurs profiter que durant une seule année. »

Ce fut dans la gêne et l'oubli que L.-P. Vieillot s'éteignit à Rouen, en 1831, à l'âge de 83 ans, sans qu'il soit possible jusqu'à présent de préciser davantage.

Ainsi que nous venons de le voir, L.-P. Vieillot s'occupa du placement des marchandises de l'affaire rouennaise, tant durant ses séjours à Saint-Domingue que pendant le temps passé aux Etats-Unis ; jusqu'à son retour définitif en France, l'examen de sa correspondance nous a prouvé qu'il s'y adonna toujours très activement ; par ailleurs lorsqu'il revenait en France ou qu'il disposait de fret, il adjoignait le commerce des épices et des cotons à ses autres activités, et il n'est pas jusqu'à la guerre de course — très florissante à cette époque tourmentée — qui ne l'ait intéressé.

Tout en vaquant à ces différentes affaires, L.-P. Vieillot avait acquis à Saint-Domingue le goût de l'Histoire naturelle, et ce sont les oiseaux qui avaient plus spécialement retenu son attention. Il a d'ailleurs lui-même décrit comme suit dans la préface des *Oiseaux de l'Amérique Septentrionale* l'origine de sa vocation. « Le vrai moyen de hâter les progrès de l'Histoire naturelle des animaux, celle des oiseaux en particulier, est, sans contredit, de faire l'histoire partielle de ceux qui sont propres à chaque pays. Pénétré de cette vérité et m'étant convaincu pendant mon séjour à Saint-Domingue qu'on ne connaissait guère que le plumage des oiseaux qui habitent cette île, j'entrepris d'en étudier le naturel et les habitudes ; mais les espèces sédentaires y étant en petit nombre, les notes que je fis ne me parurent pas assez étendues pour donner lieu à une histoire particulière ; je me contentai d'en faire l'objet d'un Mémoire. »

C'est ce Mémoire que Vieillot, au cours d'un séjour en France, alla présenter à Buffon, « l'éloquent historien de la Nature », comme le qualifie notre Normand. Ce dernier fut

accueilli avec sympathie par le grand naturaliste qui lui indiqua un moyen « pour que ce Mémoire, qui contenait — me dit-il — des faits nouveaux et intéressants, ne fut pas perdu pour l'ornithologie. Réalisez, m'ajouta-t-il, le projet que vous avez formé, d'observer avec la même exactitude les oiseaux de l'Amérique Septentrionale... »

Il n'est pas douteux que ce conseil fut retenu par Vieillot et qu'il influença la direction de ses travaux ; ayant amassé durant le temps passé dans le Nouveau Monde une foule de documents recueillis principalement dans la nature, L.-P. Vieillot se mit en devoir de rédiger et de publier ses notes une fois revenu définitivement en France.

L'œuvre ornithologique de Vieillot est considérable ; lorsqu'on parcourt celle-ci et qu'on y ajoute sa correspondance commerciale, toutes deux tracées d'une petite écriture serrée et méthodique, on peut se demander avec étonnement et admiration comment cet homme a pu tant et si bien écrire.

Citons maintenant ses ouvrages dans l'ordre de leur publication.

Le premier en date est celui qu'il fit paraître en collaboration avec son ami Jean-Baptiste Audebert, à Paris, chez Deray, en 1802 ; comprenant 190 planches imprimées en couleurs, il avait pour titre : *Oiseaux dorés ou à reflets métalliques* et se divisait en deux tomes, le premier intitulé : *Histoire naturelle et générale des Colibris, Oiseaux-mouches, Jacamars et Promerops* ; le deuxième : *Histoire naturelle et générale des Grimpereaux et des Oiseaux de Paradis*.

Ensuite parut, sous la seule signature de Vieillot, cette fois, *l'Histoire naturelle des plus beaux Oiseaux chanteurs de la zone torride*, à Paris, chez Dufourq. Cet ouvrage fut publié en douze livraisons de 1805 à 1808 avec 72 planches imprimées en couleurs et retouchées au pinceau. Profusément illustrée, cette œuvre est sans contredit l'une de ses meilleures productions.

En 1807, à Paris chez Deray, parut : *l'Histoire naturelle des Oiseaux de l'Amérique Septentrionale* comprenant un grand nombre d'espèces, décrites ou figurées pour la première fois :

deux volumes avec 131 planches imprimées en couleurs et retouchées à la main.

Jusqu'au printemps dernier, cet ouvrage qui a justement contribué avec le précédent, à la gloire de Vieillot, avait toujours été considéré comme incomplet parce que jamais terminé. Un heureux hasard m'apporta en avril 1961 la preuve du contraire ; en effet, un catalogue de la Salle Drouot mentionnait parmi les ouvrages de la « Bibliothèque d'un amateur », un exemplaire (celui de Vieillot lui-même) de *l'Histoire naturelle des Oiseaux de l'Amérique Septentrionale*, comprenant :

1) La partie imprimée de l'ouvrage, soit les tomes 1 et 2, ornée de 131 planches gravées par Bouquet, d'après Prêtre ; les planches étaient ici en noir. Vieillot y a joint une note manuscrite d'une demi-page sur le Pic de Lewis.

2) Un manuscrit inédit des tomes 3 et 4 de l'ouvrage. Ce manuscrit autographe, de la main de Vieillot, est intitulé : *Histoire naturelle des Oiseaux de l'Amérique Septentrionale, depuis Saint-Domingue jusqu'à la Baie d'Hudson*, Paris, 1810.

Il comprend pour les deux tomes la description de 376 oiseaux et devait comporter 324 planches numérotées 125 à 448 ; le manuscrit en comporte 47, soit :

— 18 très beaux dessins originaux coloriés, de format in-folio, dont 6 signés par G. P. (Prêtre).

— 20 croquis originaux, coloriés, de petit format et 9 planches lithographiées de Oudar, coloriées (dont deux remon-tées).

Malheureusement, cet exemplaire unique, acquis par un étranger, a maintenant quitté la France. On ne peut que regretter vivement qu'il ne fasse partie aujourd'hui de la Bibliothèque d'Yvetot ou de celle du Muséum national d'Histoire naturelle à Paris.

Si nous nous sommes étendu sur ce dernier point c'est qu'il fait enfin justice des critiques nombreuses qui ont été faites sur cet ouvrage.

*L'Analyse d'une nouvelle ornithologie élémentaire* parut à son tour en 1816, à Paris, chez Déterville, libraire de l'Imprimerie A. Belin.

En 1883, cet ouvrage fut réimprimé à Londres par les soins de la « Willugby Society » sous la direction de Howard Saunders.

A ce sujet, il convient de rapporter ici un incident qui semble avoir été grossi à souhait par les détracteurs de Vieillot. Comme ce dernier en avertissait le lecteur dans la préface de l'*Analyse*, un Mémoire contenant l'essentiel de l'ouvrage, c'est-à-dire exposant les principes de sa méthode de classification des oiseaux, avait été communiqué à l'Académie des Sciences de Turin, en 1813, mais bien que l'ordre en eut été donné, n'avait pas été imprimé. Prétextant de quelques imperfections de forme et de la « hâte » avec laquelle, semblait-il, Vieillot avait fait paraître ce Mémoire, on accusa l'auteur d'avoir voulu devancer certains travaux de Cuvier traitant de sujets analogues.

Comme l'a très bien fait remarquer Alfred Newton, plus tard, dans son *Dictionary of Birds*, on ne saurait tenir rigueur à Vieillot de ce que son « Mémoire » n'ait pas été imprimé, ce dont la période troublée de l'époque est seule responsable ; d'ailleurs, ajoutait Newton, justice fut rendue dans une certaine mesure à la mémoire de l'auteur lorsque la « Willugby Society » fit rééditer cet ouvrage. L'*Analyse* fut le point de départ des grands travaux de Vieillot en ornithologie systématique et descriptive ; ceux-ci sont disséminés dans le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle appliquée aux Arts, à l'Agriculture, etc...*, comprenant 24 volumes et 1 Atlas, sous la rubrique : « Oiseaux » dont Vieillot avait la charge. Cet ouvrage parut de 1816 à 1819, à Paris, chez Déterville. On peut y remarquer que l'auteur a modifié certaines façons de voir précédemment exposées dans l'*Analyse* ; ceci, sans doute, du fait de critiques formulées par Temminq.

Par la suite, Vieillot reprit ces articles, et les ordonnant différemment, les fit paraître dans l'ouvrage qu'en 1823 il publia en collaboration avec l'abbé Joseph-Pierre Bonnaterre sous le titre : *Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la Nature. « Ornithologie »*, à Paris, chez M<sup>me</sup> Veuve Agasse, 1823, 3 volumes de texte et 1 Atlas de 247 planches.

Vint ensuite l'*Ornithologie française ou Histoire naturelle*

*générale et particulière des Oiseaux de France*, dessinés d'après nature par Charles Oudart, Paris, Ch. Motte, 1824-1826.

Puis de 1820 à 1830 parurent : *Oiseaux dans la Faune française* ou « *Histoire générale et particulière des animaux qui se trouvent en France constamment ou passagèrement, à la surface du sol, dans les eaux qui le baignent et dans le littoral des mers qui le bordent* », paru à Paris chez F.-L. Levrault. Cette *Faune française* est, de l'avis général, un excellent ouvrage auquel une place particulière doit être réservée parmi toutes les œuvres de Vieillot.

Pour terminer, nous citerons deux autres ouvrages bien connus et qui méritent, eux aussi, leur réputation :

La *Galerie des Oiseaux du Cabinet d'Histoire naturelle du Jardin du Roi* ou *Description et figures coloriées des oiseaux qui entrent dans les collections du Muséum d'Histoire naturelle de Paris*, dessinés d'après nature par Paul-Louis Oudart et décrits par L.-J.-P. Vieillot, Paris, 1820-1826.

L'auteur y a décrit un nombre prodigieux de genres qu'il accompagna d'illustrations exactes et utiles ; malheureusement, il y a souvent décrit sous de nouveaux noms des genres précédemment nommés par d'autres. Il serait toutefois injuste d'en tenir rigueur à Vieillot qui n'était pas en mesure de consulter les ouvrages de base de l'époque, alors qu'il avait poussé l'amour de la science jusqu'à se sacrifier entièrement à son œuvre.

Enfin, la *Galerie des Oiseaux* dédiée à son Altesse royale, Madame, duchesse de Berry, par M. L.-P. Vieillot et par M. P.-L. Oudart, Paris, Constant Chantpie, éditeur, 1825.

Il convient aussi de citer la *Notice sur une nouvelle espèce d'Aigle découverte en France (Aquila fasciatus)*, parue en 1822. Il s'agissait de l'Aigle de Bonelli provenant de la forêt de Fontainebleau.

Non seulement Vieillot a beaucoup écrit et fait connaître un grand nombre d'oiseaux, mais ce maître de l'Ornithologie française s'est montré un novateur avisé en beaucoup de points : ce fut lui qui établit les règles définitives de l'art de formuler les « diagnoses » en ce style télégraphique dont

l'usage s'est conservé en Ornithologie. Depuis lors, cette langue technique spéciale, ainsi laborieusement établie par Vieillot s'est développée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle dans le sens qu'il avait tracé.

Par ailleurs, Vieillot fut l'un des ornithologistes les plus experts dans l'art de débrouiller les « genres » et « espèces », il eut vraiment une vision exceptionnellement claire qui lui permit de déterminer les formes et de les séparer en types génériques et spécifiques. Là encore, il fut un novateur et il en explique ainsi la raison dans un article du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle* : « Lorsque les collections étaient peu riches en objets, la détermination des ordres, des familles, des genres, était facile. Toutes les coupes qu'il importait d'établir dans la série des êtres étaient bien tranchées, très distinguées les unes des autres et faciles à circonscrire par des caractères qui ne laissaient pas le moindre doute... Il en est autrement aujourd'hui, surtout pour les oiseaux, depuis qu'un grand nombre, ou nouvellement découverts, ou mieux observés, exige que nous nous écartions de la manière dont ils ont été classés autrefois », et il précise : « On trouvera peut-être que les caractères génériques (de sa classification) sont trop multiples ; mais leur nombre m'a paru nécessaire et si je me suis trompé, ce sera avec l'immortel Buffon, puisqu'il nous dit : « Jamais on ne déterminera un être par un seul caractère ; il faut au moins en réunir plusieurs, car plus les caractères sont nombreux, moins la méthode aura d'imperfections », et Vieillot termine en disant « qu'il ne faut pas s'étonner, pour cette raison, qu'il ait proposé un plus grand nombre de groupes particuliers que tous ceux qui l'avaient devancé dans cette carrière. »

En effet, sa classification ne compte pas moins de 271 genres. Si l'on est revenu en partie aujourd'hui sur cette multiplication des genres, il faut reconnaître cependant que beaucoup de ceux nommés par Vieillot ont été conservés. Citons seulement : *Pica*, *Circaetus*, *Pyrrhocorax*, *Troglodytes*, *Regulus*, *Bombycilla*, *Coccyzus*, *Pluvianus*.

Il eut encore le mérite de nommer en latin et de classer une foule d'espèces découvertes par d'Azara, Sonnini et d'autres

explorateurs qui s'étaient contentés de leur donner des noms vulgaires. Dans le groupe difficile des Pouillots où Linné n'avait reconnu qu'une espèce : le Fitis, et plus tard Bechstein, une seconde : le Siffleur, Vieillot en fit connaître deux autres : le Veloce et le Bonelli.

Si l'on considère les oiseaux de l'Amérique du Nord, on constate que notre grand taxonomiste a décrit un très grand nombre de formes et que son nom est aujourd'hui encore associé comme premier descripteur à celui de 26 genres et de 32 espèces ; certaines telles que le Dindon sauvage, le Canard Pilet, le Jaseur des Cèdres, la Pie-Grièche grise boréale, sont universellement connues. Il est significatif que tant de noms soient parvenus jusqu'à ce jour, malgré les remaniements apportés depuis lors.

En ce qui concerne l'Amérique du Sud, un nombre encore bien plus élevé de noms donnés par Vieillot sont toujours en usage aujourd'hui. Il est rapporté que certaines de ces descriptions ont été faites d'après des oiseaux tués ou capturés par le naturaliste qui par ailleurs tenait en volière de nombreuses espèces, des passereaux principalement. Sa famille conserve pieusement quelques oiseaux montés par lui.

Nous avons dit tout à l'heure que notre naturaliste n'avait pas eu la place, qu'il eut cependant méritée, dans les Biographies et les Encyclopédies. En effet, celles-ci sont rares et, à part la dernière, d'importance très moyenne. Citons-les :

Les deux premières parues respectivement en 1811 et 1819 dans la *Biographie Universelle* et dans la *Biographie des Hommes vivants* sont de peu d'ampleur. Vint ensuite, en 1831, la notice nécrologique de Lesson à laquelle nous avons déjà fait allusion, puis en 1840 dans *A Bibliography of Zoology* de William Swainson, nous trouvons une note précisant qu'il fut un éminent réformateur de l'Ornithologie systématique et un écrivain infatigable, ainsi qu'une liste de ses œuvres en sept alinéas.

Cette brève liste est cependant intéressante du fait que Swainson a donné pour chacune des œuvres sa propre appréciation.

Dans l'édition de l'*Analyse d'une nouvelle Ornithologie élémentaire* que publia la « Willugby Society » sous la direction de Howard Saunders, ce dernier préfaça l'ouvrage en donnant une note biographique sur l'auteur.

En 1925, Maurice Boubier, déjà cité, rédigea dans son *Evolution de l'Ornithologie* une très intéressante et élogieuse notice sur Vieillot et son œuvre.

Enfin, parut en 1948 dans la revue ornithologique américaine *The Auk* une étude beaucoup plus poussée sous la signature de Paul H. Ofhser.

Après ce que nous venons de voir, on pourrait peut-être s'étonner de l'oubli volontaire et systématique auquel a été soumise la mémoire de Vieillot. Nous pensons au contraire que la chose est aisément explicable. D'un côté L.-P. Vieillot paraît bien avoir compté parmi les hommes dont on dit qu'ils « n'ont pas eu de chance ». Les affaires auxquelles il semble bien s'être livré de tout son cœur, à en juger par sa correspondance, ne l'ont pas payé de retour. Il est certain que l'affaire de Rouen a connu des revers et qu'à Saint-Domingue il ait rencontré pour des activités annexes d'autres déboires. Il est non moins certain que l'époque troublée d'alors devait rendre les unes et les autres fort difficiles si ce n'est pour les aventuriers de tempérament ; la proscription, les revers de fortune dûs à la spoliation de ses biens et à la création des assignats, les maladies de sa compagne et de ses filles, ensuite sa vie solitaire en France, ont dû faire de Vieillot un homme chagrin, ombrageux, peut-être aigri et vraisemblablement de commerce difficile.

D'autre part, une foule d'ennuis et de déboires sont venus assombrir sa carrière de naturaliste ; il avait le sentiment d'être méconnu, ce en quoi il avait certainement raison. Cuvier qui monopolisait l'Histoire naturelle, le persécutait ; dans le gros public, Buffon conservait tout son prestige. Le Muséum le boudait systématiquement alors qu'il se montrait bienveillant envers des étrangers comme Temmincq qui, se sentant soutenu,

ne ménageait pas ses critiques envers Vieillot, lequel en retour ne se montrait guère avare des siennes.

Il faut bien dire la vérité : ce fut le monde savant officiel de l'époque qui organisa et mena la conspiration du silence contre un naturaliste qui, précisément, a le plus contribué par sa valeur et son désintéressement à porter très haut dans le monde le renom de l'Ornithologie française.

Il est juste, toutefois, d'ajouter qu'après sa mort de nombreux ornithologistes ont tenu à réparer dans une certaine mesure le tort apporté à Vieillot, en donnant à plus de 25 espèces aviennes les noms de *Vieilloti*, *Vieillotoides*, etc... et Payreaudeau, en 1826, nomma *Monodonta Vieillotii*, un gastropode marin de la Méditerranée, en ajoutant que cette espèce était « dédiée à M. Vieillot, le doyen et le plus célèbre de nos ornithologistes ». « Lors du séjour de notre compatriote aux Etats-Unis, a écrit Paul H. Ofhser, c'était l'*American Ornithology* d'Alexander Wilson qui faisait autorité et il était difficile pour un étranger de prendre place à côté de cet auteur. Néanmoins, bien qu'il n'ait jamais atteint la popularité de Wilson ou d'Audubon, L.-P. Vieillot a laissé sur l'Ornithologie américaine, une empreinte que le temps ne saurait effacer. »

J'ai voulu moi-même, à l'occasion du 130<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, rendre à Louis-Pierre Vieillot le reconnaissant hommage qui lui est dû.

---

# Le Renouveau de l'Art sacré

## *Évolution de l'Architecture religieuse*

par M. André ROBINNE

---

**A**PRÈS la décadence de l'Art chrétien en France au XIX<sup>e</sup> siècle, décadence jugée par certains comme un anéantissement mortel, le réveil qui a pris naissance dès le dernier quart de siècle est un fait indéniable.

Les œuvres qui en portent témoignage ont été animées par une révision de la conception artistique et par un profond élan spirituel. Elles n'ont cessé d'affirmer la recherche d'un art vivant et moderne où l'expression esthétique et l'esprit chrétien intimement associés se sont opposés à l'académisme classique et à la réminiscence archéologique.

Si ces œuvres ne portent pas encore la marque d'une grande époque, du moins pouvons-nous penser que la réaction était nécessaire et que l'effort qui n'a cessé de se poursuivre aboutira à classer l'Art religieux de notre temps à une place de choix.

Encore faut-il être prudent et ne pas crier trop tôt victoire parce que le néo-gothique, le néo-roman et les autres pastiches auront été remplacés par un modernisme dont certains peuvent penser qu'il sera très tôt démodé.

Il en a déjà été ainsi et tous les efforts n'ont pas été valables.

Où est donc la vérité ? Dans le talent des artistes d'abord, mais aussi dans leur sincérité, dans leur humilité et dans leur foi ardente communiant avec l'esprit du peuple chrétien. Je prétends que notre époque en apporte d'éloquents témoignages.

Certaines thèses que je vais développer peuvent prêter à controverse. Elles ne sont pas un article de foi et il est permis de penser qu'elles n'entraînent pas nécessairement une adhésion unanime.

Tout en exposant des idées de tendances des expériences qui convergent pour prouver que toute œuvre vraie issue de l'imagination créatrice est intimement liée à l'époque de sa conception, j'ai tenu à étayer ma propre conviction sur des témoignages qualifiés.

Depuis de longues années déjà, des écrivains, des artistes, des membres du clergé séculier ou régulier, des groupements d'Art chrétien ont bataillé et le font encore en traitant de ce sujet passionnant et plus que jamais actuel.

Mon ambition, à défaut de convaincre ce qui n'est peut-être pas nécessaire, est de montrer du moins l'intérêt et l'importance de ce problème en limitant toutefois mon sujet au domaine qui m'est plus familier de l'architecture.

Si il existe une relation étroite entre les deux notions d'architecture et d'archéologie, celle-là traitant en fait de l'histoire de l'autre, il apparaît qu'elles ne peuvent être confondues sans dommage.

J'entends par là que l'architecture archéologique convenant à la restauration des monuments classés est néfaste et stérile quand elle veut s'appliquer à des réalisations plus actuelles.

La définition de l'architecture peut prêter à bien des spéculations. J'en cite une qui me paraît judicieuse, puisée chez un auteur, Yves Sjöberg, dont j'aurai l'occasion de reparler :

« L'Architecture, écrit-il, est la science à la fois spéculative et pratique par laquelle l'homme imprime ses dimensions dans la matière et réalise pour son utilité physique et spirituelle un espace protégé où il puisse épanouir ses facultés jusqu'à la plus élevée : la Contemplation. »

D'une manière plus concrète, je dirai que l'architecture consiste en l'étude et la réalisation des constructions monumentales ou simplement humaines qui depuis que l'homme existe lui ont servi d'abri pour répondre aux besoins des communautés ou constituer son habitat familial.

Ces besoins matériels, spirituels et humains n'ont cessé d'évoluer et pour les satisfaire l'architecture n'a cessé de se transformer, de s'améliorer, de se moderniser compte tenu des nouvelles techniques qui suivant une évolution identique l'ont conduite avec le temps à s'inscrire dans le cycle archéologique.

Les civilisations, les époques qui se sont succédé ont exprimé par leur architecture leur degré de culture, leurs aspirations surnaturelles, la qualité de leur science, de leur art, de leur technique, leurs richesses et leurs efforts pour atteindre à la beauté dans la réalisation de leurs besoins et l'expression de leurs croyances.

Le plus grand des Arts, ainsi qu'on désigne l'architecture, a donc évolué et si son influence s'est répandue dans les diverses parties du monde, unifiant même dans les temps les plus reculés les caractères propres à une époque, c'est bien que l'architecture était conditionnée alors par des données sensiblement identiques.

La Grèce, Rome, Byzance, le Moyen Age, la Renaissance, les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, pour ne prendre que ces têtes de chapitre, ont profondément marqué notre civilisation occidentale de leur art architectural.

Si il nous est loisible de contempler, de juger, de classer, de reconnaître les exemples qui nous ont été conservés de ces diverses époques, n'est-ce pas pour la plus grande part aux archéologues que nous le devons ?

Malgré que les circonstances m'aient conduit à restaurer, voire à construire à neuf des logis moyennageux, en nombre restreint il est vrai, vous avez néanmoins appris lors de ma réception au sein de votre Compagnie que je n'aimais pas l'archéologie.

Il me fallait, bien sûr, recevoir la douche traditionnelle et cette amicale critique qui pouvait être lourde de reproche et menaçante de déconsidération ne m'a ni peiné ni surpris.

Prise en bonne part comme elle était dite, cette boutade d'un ami ne pouvait que m'inciter à y répondre et j'avoue que ma

justification est en grande partie à l'origine de ma communication d'aujourd'hui.

Ainsi donc, je vais prononcer un court plaidoyer, *pro domo* en assurant d'abord que j'ai été jugé trop sévèrement sur ce point et l'hommage que j'ai tenu à rendre aux archéologues en est une première preuve.

A défaut de l'érudition, de la culture, de la connaissance approfondie en la matière d'un Docteur Coutan, d'un Chanoine Jouen, d'un Pierre Chirol, pour ne parler que des disparus qui ont été des nôtres et que j'ai personnellement connus, comment ne pas apprécier le moindre savoir que nous avons pour juger une époque, pour sentir presque d'instinct le morceau d'intérêt, discriminer le vrai du faux et jouir en connaisseur tout de même des œuvres d'art qui nous sont transmises en y lisant l'histoire inscrite dans leurs pierres ou leurs représentations ?

Quel intérêt cela ne donne-t-il pas à nos voyages et quelle chance n'avons-nous pas de côtoyer au cours de notre vie quotidienne les merveilles que renferme une ville comme la nôtre ?

Qu'il s'agisse de la façade de notre cathédrale si diverse dans l'unité de sa patine, des tombeaux de la chapelle absidale, de toute notre architecture monumentale religieuse ou civile, des vitraux de Saint-Patrice ou des hôtels qui bordent le quartier qui y conduit, de nos modestes façades à pan de bois que l'on rénove à si juste titre, tout cela qui fait le charme et la gloire de notre Rouen, qui se retrouve en maints exemples dans les régions si variées de France aussi bien que dans les pays étrangers, montre l'attrait et la valeur infinie de l'archéologie que je me garde bien de ne pas aimer.

Si j'en juge autrement quand il s'agit de concevoir une œuvre architecturale et plus précisément d'architecture religieuse dont j'imagine qu'elle doit répondre à d'autres données que la réminiscence, cela m'amène à préciser ma pensée d'une façon peut-être un peu rudimentaire.

L'œuvre archéologique ne se construit pas, ne se recopie pas sous peine de stérilité et de sécheresse, mais elle se conserve et s'entretient précieusement comme un trésor ; l'architecture qui est vivante se renouvelle sans cesse et se crée en fonction de son temps, des besoins qu'il faut contenter, de l'idéal qu'il faut exalter avec les moyens disponibles pour les exprimer.

Je crois que sur ce point la généralité des architectes sont d'accord et je n'en veux pour preuve qu'une leçon du Maître Guadet qui fut de longues années durant professeur de théorie de l'architecture à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts. Déjà à la fin du siècle dernier, il écrivait dans ses *Eléments et théorie de l'Architecture* :

« Supposez que l'on demande à un architecte en pleine possession de son talent un projet de musée ou d'abattoir, de palais de justice ou de marché, de théâtre ou d'hôtel de ville... Il réussira plus ou moins mais il cherchera en toute sincérité dans la voie résultant de son programme, poursuivant la même solution, rencontrant presque forcément les formes nécessaires à l'expression logique de son concept, arrivant à la fin de son étude sans avoir cessé de rester lui-même avec ses qualités et ses défauts, son bonheur ou son insuccès.

« Maintenant ce même artiste, ce maître si vous voulez, mettez-le en face d'un programme d'église...

« Il ne cherchera plus dans le présent, encore moins dans l'avenir mais dans le passé, Il abdiquera la fonction sublime d'architecte du temple divin pour se faire archéologue... Notre architecte se demande si son église sera romane ou gothique ou de Renaissance ou encore à quelle subdivision de ces grandes classifications elle appartiendra.

« Il arrive à se poser, de bonne foi, cette question monstrueuse qui aurait fait bondir les artistes de toute autre époque, qui aurait fait considérer comme un fou celui qui l'aurait énoncée : « mon église à moi, artiste du xx<sup>e</sup> siècle, sera-t-elle du xii<sup>e</sup>, xiii<sup>e</sup>, xiv<sup>e</sup> ou xv<sup>e</sup> siècle ? »

Cette méthode est celle du pastiche qui fut de règle pendant le xix<sup>e</sup> siècle presque tout entier.

Cette réprobation est-elle unanime ? Je ne dis pas dans la masse des non-initiés qui se prononcent au gré d'une opinion toute faite, mais chez ceux-là plutôt dont l'érudition leur fait souvent regretter les formes du passé.

J'entends bien que certaines idées vont parfois très vite, que l'outrance dépasse les bornes, que le snobisme fait trop souvent place au goût et que le bizarre, pour ne pas dire le grotesque et l'absurde pour peu que la propagande et la réclame s'en mêlent, font pâmer d'admiration les badauds médusés.

Ce qui est surtout vrai pour l'art pictural ou le statuaire l'est moins pour l'architecture dont les formes et la fonction exigent quand même de demeurer dans le domaine du possible pour leur construction et de l'utilisable pour leur destination.

L'architecte, si j'ose dire, est contraint de garder les pieds sur terre et son audace est limitée dans la mesure où il doit répondre à son programme et construire ce qu'il conçoit.

La science de la construction qui a connu les géniales découvertes de la coupole, de la voûte, de la croisée d'ogives, des contreforts, sources d'évolution et d'épanouissement de l'art architectural, ne pouvait avec le développement des techniques que poursuivre la création des formes nouvelles.

N'est-ce pas non seulement un droit mais *un devoir* pour les maîtres d'œuvres d'aujourd'hui d'utiliser ces matériaux et ces méthodes autrefois ignorées : béton armé et béton précontraint, matières plastiques, dalles de verre, produits vyniliques... que les temps modernes mettent à sa disposition, d'autant que les exigences de rapidité et d'économie se font dans le cours des temps de plus en plus impératives ?

Est-ce là rouvrir la vieille querelle des anciens et des modernes ?

Il a été des époques, de grandes époques même, où le retour aux styles du passé a donné des résultats brillants mais

passagers et sans autre suite qu'une rapide décadence car ce déclin était inscrit dès l'origine.

Faut-il citer l'exemple de la Renaissance avec ses formes inspirées de l'antiquité mais assorties des grâces et des habiletés dont l'art du xv<sup>e</sup> siècle avait connu l'exaltation et l'épanouissement et qui aboutit à des œuvres compliquées et mièvres plus décoratives qu'architecturales ?

Faut-il parler des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles où l'emploi des colonnades classiques avec leurs corniches et leurs frontons ont pour un temps suscité un art vrai, épuré chez nous sous Louis XIII, grandiose et magnifique sous Louis XIV, efféminé sous Louis XV pour tomber après l'art plus rigide de Louis XVI dans la décadence du xix<sup>e</sup> siècle ?

Notre xix<sup>e</sup> siècle qui a été qualifié de stupide et auquel on peut reprocher ses erreurs artistiques, culturelles et sociales connut par contre un essor considérable au point de vue scientifique et industriel.

Ce fut l'ère des grandes découvertes matérielles, de la mécanisation, de l'industrialisation qui, loin de soulager dès l'abord le travail de l'homme, eut en un temps tendance à l'asservir.

Il n'en eut pas moins, quoiqu'on en pense, ses élites intellectuelles et spirituelles. Ce fut le siècle des Lacordaire, des Montalembert, des Gratry, celui des saints à rayonnement mondial : le curé d'Ars, sainte Bernadette, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, en même temps que du culte marial et du dogme de l'Immaculée Conception.

Et la fin du siècle retrouvait une pléiade d'écrivains convertis tels Huysmans, Léon Bloy, Brunetière, Paul Bourget, Claudel, Psychari, Lotte, Péguy qui rejoignaient par des chemins très divers celui qui, à la naissance du Romantisme, Chateaubriand avait redécouvert le génie du christianisme.

N'est-il pas curieux de constater que si le vicomte de Chateaubriand dans son exaltation des siècles passés et du retour aux sources médiévales a en quelque sorte consumé la mort de l'Art sacré, c'est pour une grande part à Huysmans

que nous devons par ses imprécations contre la pacotille de Saint-Sulpice sa résurrection.

Chateaubriand avait connu l'achèvement de la Madeleine, cet agrandissement démesuré de la Maison Carrée de Nîmes et des temples helléniques.

Il avait déploré le caractère païen de sa décoration, sa froideur, son absence d'esprit mystique qui reflète le conventionnel et qu'il trouvait dépourvu d'esprit chrétien.

Ce style basilical qui régnait à la fin du règne de Louis XVI s'était aggravé encore par de mauvais pastiches en matériaux camouflés, tels Saint-Philippe du Roule et Saint-Louis d'Antin, ce qui faisait écrire au père du Romantisme : « On aura beau bâtir des temples grecs bien élégants, bien éclairés, pour rassembler le bon peuple de Saint-Louis et lui faire adorer un dieu métaphysique, il regrettera toujours ces Notre-Dame de Reims et de Paris, ces basiliques toutes moussues, toutes remplies des générations des décédés et des âmes de ses pères... »

Dans le même temps Victor Hugo écrit *Notre-Dame de Paris*.

Arcisse de Caumont fonde à Caen la *Société des Antiquaires de Normandie* qui deviendra bientôt la *Société française d'Archéologie*.

Mérimée, nommé inspecteur des Monuments Historiques, qui fut parmi les premiers un admirable défenseur de notre patrimoine monumental, constitue un corps d'architectes qualifiés et fait désigner pour la restauration de l'église de Vezelay un architecte de 26 ans : Eugène Viollet le Duc. A cet architecte de grand talent, d'une immense érudition dont témoigne son célèbre *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, on doit d'une part des restaurations remarquables et la conservation de maints édifices qui, sans lui, auraient disparu.

Ne peut-on lui reprocher par contre ce purisme trop systématique qui lui fit bannir les œuvres postérieures à l'époque gothique pour rétablir une unité de style idéale en les remplaçant par des pastiches savants. Ne faut-il pas lui reprocher surtout ce fétichisme de la science livresque, de la copie des

monuments du passé qui va se répandre et tarir tout esprit d'invention.

L'architecture vivante est morte pour un temps et après avoir connu l'essor du style gréco-romain ou basilical, digne représentant de la pompe officielle et de la religion d'Etat, nous verrons prospérer et se répandre partout en France des édifices où le néo-gothique de toutes les époques se disputera bientôt avec le néo-byzantin ou le néo-roman.

Qu'il s'agisse de monuments urbains tels Sainte-Clotilde à Paris, la façade de notre Saint-Ouen, Saint-Nicolas à Nantes, Saint-Epvre à Nancy, Notre-Dame-de-la-Treille à Lille et combien d'autres... une quantité innombrables de petites églises de campagne issues des mêmes théories où l'âme et la sensibilité sont exclues, inscrivent, hélas, sur les routes de France la banalité de leurs silhouettes et appauvrissent des paysages dont le cadre et l'objet méritaient autre chose pour la satisfaction de nos yeux et de notre esprit.

Si les formes de ces styles connus sont plus ou moins reconstituées, l'esprit et la qualité de la matière même y font défaut.

Le travail manuel d'autrefois dont l'expression avait tant de charme a fait place au travail mécanique remplaçant la sensibilité par la sécheresse. Les matériaux sont utilisés en trompe-l'œil avec des moyens nouveaux qui n'exigent plus des formes constructives devenues sans raison.

C'est ainsi que la croisée d'ogives construite en stuc ou en staff, voire plus tard en béton armé, ne supporte rien et constitue un pastiche tout juste digne d'un décor de théâtre.

La copie de fragments pris à divers édifices pour réaliser le soi-disant monument idéal : portail de Bourges, nef de Chartres, chœur de Beauvais, chevet de Reims... que sais-je ? aboutit à Notre-Dame-de-la-Treille à Lille qui n'est qu'un monument de prétention et de froideur...

Cette décadence de l'architecture s'accompagne de celle de l'Art sacré en général et la production industrielle qui triomphe surtout dans ce qu'on appelle la Statuaire de Saint-Sulpice. Cette fabrication mercantile du plus mauvais aloi envahit les églises et les déshonore.

Le procès a été fait maintes fois de ces articles de bazar du plus mauvais goût : Sacré-Cœur aux formes molles et aux tons fades, Vierges de Lourdes, Saint-Antoine de Padoue aux joues roses, Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus que nous avons vu partout répétés avec leur air niais pommadé langoureux, dans lesquels on retrouve ce genre de mièvreries léchées spécial aux cartes postales en couleurs, à des chromos glacés ou à certaines figures de cire pour vitrines de coiffeur.

Comme nous voilà loin des admirables statuaires des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles ou même des œuvres plus naïves en bois polychromé et des images touchantes taillées dans la pierre par de modestes artisans campagnards pour illustrer les saints vénérés alentours et qui faisaient partie de leur histoire locale.

Est-il pensable qu'une préférence ait pu en un temps se manifester et qu'un troc ait pu exister entre ces naïfs chefs-d'œuvre et des articles de bazar ?

C'est en réalité cette véritable inconvenance trop longtemps tolérée par les fidèles et le clergé qui a enfin motivé le sursaut.

L'un des premiers, J.-K. Huysmans, a fulminé contre cet art de pacotille si éloigné de son objet ; avec sa verve satirique, son style pittoresque, il a lutté contre la laideur et la médiocrité, il a par sa critique cinglante réveillé ceux qui dormaient.

N'a-t-il pas attribué ce faux art au démon dans une page de ses *Foules de Lourdes* ; l'esprit malin s'adressant à la Vierge lui annonce que si il a été vaincu par Elle, il s'en vengera en s'appropriant l'art religieux.

Sans doute faudra-t-il d'autres réactions et des efforts accumulés pour sortir l'art chrétien de la décadence où il a sombré, ressusciter son esprit, provoquer des résultats tangibles et atteindre à cette évolution qui se poursuivra et se précipitera.

Nous verrons l'action des groupements qui se créent dès 1872, animés par des artistes profondément croyants, luttant

de toute leur foi, de leur talent et de leur courage pour imposer la tendance de leur art et démontrer la valeur de leurs principes.

Ces groupements se multiplient par la suite. Plus qu'à des talents dispersés qui n'ont jamais manqué, c'est grâce surtout à cette action communautaire et fraternelle que l'Art chrétien devra de revivre.

Les édifices élevés entre 1870 et 1914 n'ont pas tous été des échecs.

Les architectes Abadie, Daumet et Raulin chargés de la construction du Sacré-Cœur de Montmartre avaient le sens de la grandeur et de l'harmonie des proportions. La silhouette de Montmartre est bien intégrée dans le panorama de la capitale.

Si la couleur crayeuse de ses pierres blanches jette une note curieuse dans le dédale des rues du vieux quartier, l'exposition permanente de l'ostensoir illumine l'intérieur sombre de la basilique et donne tout son sens à la perpétuelle Présence qui règne sur Paris et manifeste avec les sentiments de reconnaissance des Parisiens, après les événements de 1870, la confiance de la France en cette protection divine.

Saint-Pierre de Montrouge, de l'architecte Vaudremer, malgré son décor froid et artificiel révèle aussi des qualités de parti et de décoration.

Mais que dire de Fourvières, monument symbolique, né de la foi des Lyonnais et de leur piété mariale. Les architectes Bossan et Sainte-Marie Perrin ont multiplié les allusions mystiques et l'œuvre, si personnelle qu'elle soit, est un étrange assemblage d'éléments architecturaux, colonnes, chapiteaux, coupoles aux marbres surchargés de sculptures ou de mosaïques.

Le talent des architectes n'a pas su exclure la compilation et la complication et Fourvières, dans toute sa richesse, s'inscrit comme l'église d'Ars, du même architecte Bossan, parmi les édifices qui ont illustré sans gloire le style Napoléon III.

On peut moins dire encore, hélas, des sanctuaires de Lourdes et plus près de nous de la basilique de Lisieux, monuments

de science livresque ou projet scolaire pour le concours du Grand Prix de Rome. Quel rapprochement peut-on faire entre la vie de la Petite Sœur et le faste ou l'ostentation déployés ?

Entre temps, quelques essais sont animés d'un esprit de recherche, telle l'église Saint-Augustin à Paris où la charpente métallique est ingénieusement utilisée sans pour autant sortir du mauvais pastiche ni provoquer les formes neuves que l'on pourrait attendre de l'emploi de ce matériau.

Par contre, l'église Saint-Jean de Montmartre construite entre 1894 et 1904 par l'architecte de Baudot est une révélation et une révolution.

Certains y verront la borne qui marque le passage de la mort à la vie de l'architecture religieuse.

Loin d'atteindre à la perfection, décevante par bien des côtés, c'est une construction sincère, honnête, faite d'un emploi rationnel du béton armé.

Les profils presque métalliques des poteaux, la minceur des arceaux des balustrades qui rappellent peut-être que le béton armé a été inventé par un simple jardinier, l'aspect des planches découpées incrustées de quelques points de mosaïques, la diversité des arcs qui s'épanouissent en façade affirment l'aspect compliqué et désuet de la mode de 1900.

Si faute d'expérience et d'exemples antérieurs il y a des erreurs dans la composition et dans la mise en œuvre de ce nouveau matériau que l'on venait de découvrir, cette construction de de Baudot n'en est pas moins un enseignement et un départ.

Dieu sait qu'il sera largement utilisé et qu'il autorisera toutes les audaces tout en précisant et en simplifiant les formes propres à sa structure.

Et voilà que vont pouvoir naître des sanctuaires nouveaux qui seront à l'âge du siècle qui commence.

Le temps est donc venu du réveil. Les réactions ne manqueront ni en nombre ni en qualité.

C'est d'abord, comme je l'ai dit, en 1872 la fondation de la Société de Saint-Jean présidée par Henri Cochin où militeront

entre autres deux peintres de grand talent : Maurice Denis et Georges Desvallières.

Maurice Denis est en outre un théoricien du renouveau de la peinture et de l'Art Sacré en particulier.

« C'est au nom de la sincérité et de la vérité, déclare-t-il, que les artistes s'élèvent contre les tendances trop exclusivement archéologiques. Cette notion de la vérité leur impose la noblesse de leur but : *construire et orner la maison de Dieu.* »

Que l'art religieux d'aujourd'hui puisse et doive être moderne comme il l'a été à toutes les époques ne fait pour lui aucun doute.

« La question, écrit-il, n'est pas de savoir si nous ferons aussi bien que les époques précédentes mais si nous avons quelque chose à dire. »

Ce à quoi Jacques Maritain ajoute :

« Il y a pour l'art une nécessité foncière de nouveauté. Ceci n'exclut pas de se rattacher à l'Art Chrétien du passé, de continuer une tradition glorieuse en employant la technique du temps et le style personnel en opposition avec les artistes archéologues qui répètent les styles anciens et tombent nécessairement dans la froideur et le conventionnel. »

Maurice Denis écrivait encore :

« Pas plus que je n'ai le droit de bannir Saint-François de Sales ou Bossuet de la littérature catholique, je ne saurais refuser d'admirer la Sainte-Thérèse du Bernin ou la noble chapelle du château de Versailles.

« N'excluons pas un style ou des styles qui pour être différents de ceux du Moyen Age n'en ont pas moins chanté admirablement et dans le langage de leur temps l'hymne au Dieu du catholicisme.

« Rejeter en bloc tout l'art religieux depuis le xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'au xviii<sup>e</sup> serait à mon sens une erreur formidable.

« Le jansénisme artistique est une austérité employée mal à propos.

« Sobriété oui, mais pourquoi pas richesse à l'occasion. On offre à Dieu son plus beau travail ou la plus belle matière. »

Il recommande en outre d'obéir à la loi de convenance, absolue à la liturgie.

« Il faut enfin, dit-il, que les artistes de tous ordres, architectes, peintres, sculpteurs, verriers, ferronniers étant d'accord sur les principes essentiels travaillent de concert à l'œuvre commune : « Construire, c'est établir ensemble... faire quelque chose qui est structure, corps organique, insuffler la vie qui est unité au contraire de la mort qui désunit et disperse. »

Je m'excuse de m'être attardé sur ces idées maîtresses si souvent développées par Maurice Denis. Mais elles postulent vraiment le renouveau de l'art chrétien.

Au cours de l'évolution qu'elles ont amorcée, elles n'ont cessé de se confirmer.

Maurice Denis et Desvallières, artistes et chrétiens, fondent au début du siècle les ateliers d'Art Sacré qu'ils mettent sous la protection de Notre-Dame de Paris.

Les catholiques des Beaux Arts, sous la direction spirituelle du R. P. Janvier, ont leur origine dans les milieux de l'Ecole nationale des Beaux-Arts.

Le groupement a été fondé en 1909 par l'architecte Pierre Regnault qui fut un ami de notre collègue P. Chirol et que j'ai moi-même bien connu.

Ils étaient dix en 1909. Ils sont plusieurs centaines aujourd'hui groupant toutes les disciplines, architectes, peintres, sculpteurs et jusqu'aux acteurs de cinéma...

Poursuivant une déjà vieille tradition, ils font célébrer chaque année dans l'église St-Germain-des-Prés, le mercredi des Cendres, une messe pour les défunts au cours de laquelle est lue la fameuse prière composée par le peintre montmartrois Willette pour ceux des artistes qui mourront dans l'année.

Cette tradition s'est propagée en province et la même cérémonie du mercredi des Cendres est organisée à Rouen depuis de longues années.

En 1918 a lieu la création de l'Arche, autre groupement d'artistes chrétiens rassemblés aussi en atelier pour l'étude et l'exécution de travaux d'église. L'architecte Maurice Storez qui exerce encore sa profession à Verneuil-sur-Avre et est un ancien membre de notre Conseil régional, en fut l'animateur. Constructeur de la gracieuse chapelle de l'Ecole des Roches, il a rassemblé autour de lui de nombreux artistes dont son ami le R.P. Dom Bellot, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts, devenu moine bénédictin et constructeur de nombreuses églises et monastères. En Hollande où il séjourna longtemps, il prit l'habitude de manier la brique de main de maître et après des réalisations fort réussies comme Quarr Abbey dans l'île de Wight, Eindhoven Oosterhost... en Hollande et beaucoup d'autres en France, en Belgique et jusqu'au Canada, il fut surnommé *le poète de la brique*.

En 1919 étaient fondés les Artisans de l'Autel, avec le sculpteur Croix-Marie, les maîtres-verriers Barillet et Jacques Le Chevalier.

Il est juste de remarquer que ces divers groupements qui constituent des équipes de travail et qui s'évertuent à créer des ensembles parfaitement harmonieux et adaptés à leur fonction, ont voulu faire de leur art une apologétique en répandant au dehors leur doctrine artistique et leur foi religieuse.

Ils ont, les uns et les autres, organisé des expositions au Salon d'Automne d'abord, puis au Pavillon de Marsan, au Louvre et en ces dernières années dans les musées d'Art Moderne du Trocadéro.

Dans le même temps, des revues périodiques paraissent qui se font l'écho de ces efforts, qui diffusent une documentation liturgique, répandent les tendances que se font jour, présentent les œuvres nouvelles, les apprécient et parfois même les critiquent sans aménité.

C'est ainsi que seront édités tour à tour : *La vie et les Arts liturgiques* dirigé par Dom Cabrol, puis *L'artisan et les Arts liturgiques* des PP. Bénédictins de Saint-André-les-Bruges, la *Revue de l'Art Sacré* des PP. Dominicains, actuellement dirigée

par les PP. Cappelade et Cocagnac, sans parler des éditions spéciales de certains numéros de *l'Architecture française* ou de *l'Architecture d'aujourd'hui*.

Ces publications ont suivi pas à pas l'évolution, l'ont guidée, encouragée, rectifiée parfois avec sévérité, prêchant tantôt la sobriété, voire la pauvreté, exaltant d'autres fois les tendances les plus audacieuses. Si certaines critiques ont été diversement appréciées pour leur outrance, elles ont de toute manière contribué pour leur grande part à poursuivre l'effort en vue de la rénovation et de l'avancement de l'Art Chrétien.

En 1920 est paru le livre de Maurice Brillant : *L'Art Chrétien en France au XX<sup>e</sup> siècle* qui analyse la décadence et les premiers essais de rénovation, tant de l'architecture religieuse que des techniques et des arts qui en sont le complément.

A cet ouvrage fort précieux pour son époque vient de s'ajouter en 1958 une documentation récente et abondante sous le titre « *Mort et Résurrection de l'Art sacré* » de Yves Sjoberg, dont j'ai cité le nom tout au début de cette étude.

Les deux livres qui ont étayé mon témoignage se complètent et si celui de Maurice Brillant annonce l'aube du renouveau et en montre les premiers exemples, celui de Sjoberg le prolonge jusqu'à nos réalisations les plus actuelles : « Nous n'avons pas encore, écrit-il, les édifices et les œuvres définitives qui classent une époque, mais déjà des manifestations sporadiques, des pierres d'attente de valeur et toute une fermentation indiquent que la vie travaille. »

Il cite et décrit un grand nombre d'exemples parmi lesquels je retiendrai moi-même l'aboutissement et la conclusion de cette causerie.

Une simple énumération chronologique serait fastidieuse, et, seule, une présentation visuelle serait capable d'illustrer cet exposé. Tout au moins est-ce nécessaire d'établir un classement provisoire.

De ce classement, je n'ai pas voulu exclure tout d'abord les édifices construits dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, pastiches archéologiques dans l'esprit des styles du passé qui ont marqué l'arrêt de l'Art Sacré et provoqué la réaction salutaire.

Car il faut bien voir un départ pour juger de la marche et de l'aboutissement pour le moins provisoire.

Rappelons donc pour mémoire les plus importantes : Saint-Epvre de Nancy, Notre-Dame de la Treille à Lille, la façade de Saint-Ouen, et Notre-Dame de Bonsecours chez nous, Sainte-Clotilde à Paris, Notre-Dame de la Garde et la cathédrale de Marseille, le Sacré-Cœur de Montmartre qui, parmi tant d'autres, montraient l'inspiration puisée aux sources du passé.

Voici maintenant, plus originale peut-être, mais combien compliquée et sans lendemains possibles. Notre-Dame de Fourvière de Lyon, œuvre des architectes Bossan et Sainte-Marie Perrin.

Nous arrivons aux œuvres plus modestes, plus vraies et inspirées de cet esprit chrétien provoqué par les efforts de l'Arche et autres groupements d'art chrétien.

Elles restent d'esprit traditionnel, et leur modernisme, loin d'être agressif, montre le parti qui a été tiré des ressources de l'architecture régionale et du talent personnel de leur auteur.

Parmi elles, nous citerons :

- la chapelle de l'Ecole des Roches à Verneuil-sur-Avre, de Maurice Storez ;
- Saint-Louis de Vincennes, de Droz et Marrast ;
- Saint-Dominique à Paris, de Gaudibert ;
- Saint-Léon, de Brunet ;
- les églises de Pierre Chirol : Fauville-en-Caux, Sainte-Jeanne de Charleville, la chapelle du Collège de Normandie.

Puis nous classerons à part : l'architecture de briques de Dom Bellot, celle de béton armé de Perret et de son école, la reconstruction des régions dévastées après la première guerre mondiale, et les Chantiers du Cardinal dans la région parisienne qui laisseront quelques œuvres marquantes.

D'autres exemples comme Notre-Dame de la Trinité à Blois ou la chapelle d'Assy dans les Alpes fixeront une nouvelle étape juste avant la guerre de 1940.

Les ruines immenses de la deuxième guerre seront l'occasion de reconstructions nombreuses, et la Coopérative des Eglises

mettra à son actif un grand nombre de monuments religieux manifestant l'esprit de recherche et les efforts des architectes.

Mais il faudra sans doute nous arrêter plus longuement devant certains exemples pour chercher à comprendre l'évolution, sinon la révolution, provoquée par des œuvres comme la chapelle de Ronchamp de Le Corbusier, l'église souterraine Saint-Pie X à Lourdes, ou l'église de Royan de Guillaume Gillet.

#### *Les églises en briques de Dom Bellot.*

L'apport de Dom Bellot a été très important dans le renouveau de l'architecture religieuse. Avec des briques colorées mais non moulurées, il réalise un décor qui participe à la construction. Il retrouve une tradition vivante en employant honnêtement mais savamment le matériau le plus simple, il construit non un quelconque édifice utilitaire mais un monument à la gloire de Dieu :

Quarr Abbey dans l'île de Wight, Heerle en Hollande, Bloemendaale, Oosterhout.

#### *Les églises en béton armé.*

Il y aurait beaucoup à dire sur les églises en béton armé et sur les ressources quasi-infinies qui ont été tirées de ce matériau. Je l'ai indiqué en passant, le ciment armé est la trouvaille fortuite d'un jardinier de Boulogne, Joseph Mounier, qui en 1849, faisant de la rocaille pour des bancs, des kiosques ou des ponts de jardin, eut l'idée de consolider ses ouvrages en ciment en y incorporant des éléments de métal.

Il apparaît que c'est l'architecte de Baudot qui le premier en France s'est servi de ce moyen nouveau pour édifier une église, celle de Saint-Jean de Montmartre, mais c'est le maître Auguste Perret qui en a compris toutes les ressources et déduit les formes essentielles. Coulé dans des coffrages rigides, le béton se refuse à des profils compliqués et très précisément à des pastiches du gothique. Il appelle des formes monumentales, des grandes parties classiques, de vastes plafonds, des voûtes aplaties ou d'audacieuses coupoles.

D'où une certaine rigidité mais une sobriété et une grandeur incontestables que Perret a su tirer, notamment à Notre-Dame du Raincy ou à Saint-Joseph du Havre.

Sans exiger cette honnêteté totale d'une structure apparente qui est la marque personnelle du talent de Perret, le béton armé devenu quasi-présent dans toute construction actuelle a permis beaucoup d'autres solutions s'intégrant à d'autres formes et à d'autres aspects de l'architecture. Répondant aux nécessités qui se sont accrues à notre époque où les conditions de vitesse et d'économie sont primordiales, il permet en effet :

- de bâtir vite,
- de produire bon marché,
- d'employer des procédés mécaniques de fabrication,
- de préparer même à l'avance, en dehors du chantier, des éléments préfabriqués.

Ses formes initiales se sont prodigieusement assouplies, par exemple dans les œuvres plus récentes de Guillaume Gillet à Royan ou de l'architecte Le Corbusier dont je parlerai tout à l'heure.

Voici du moins certaines des réalisations les plus connues : Saint-Jean de Montmartre, de de Baudot ; Notre-Dame du Raincy et Montmagny, du Maître Perret ; Elisabethville, de Tournon ; Sainte-Jeanne d'Arc à Nice, de Droz ; Saint-Christophe de Javel, de Besnard ; clocher de Villemonble, de Tournon et Sarabezolles ; Moreuil, de Duval et Gonse ; Saint-Joseph du Havre.

*Reconstruction des régions dévastées  
après la première guerre mondiale.*

Beaucoup d'églises ont été reconstruites dans le Nord de la France après les destructions de la grande guerre dans les années de 1925 à 1930.

Si dans les campagnes le caractère picard ou flamand s'est le plus souvent manifesté avec l'emploi de la brique utilisée de préférence dans ces régions, les églises plus importantes comme le clocher de Saint-Waast à Moreuil ou l'église Saint-

Pierre de Roye, tous deux de Duval et Gonse, ont été édifiés en s'inspirant de l'art de Perret, ils portent la marque d'un modernisme déjà répandu.

#### *Les Chantiers du Cardinal*

L'ouvrage du R.P. Lhande *Le Christ dans la Banlieue* pourrait s'illustrer des 110 églises qui ont été construites entre 1931 et 1939 dans la région parisienne sur l'initiative du Cardinal Verdier.

Elles sont du point de vue de l'architecture de valeur très inégale, mais quelques-unes d'entre elles ont marqué leur place dans l'évolution de l'Art Sacré.

Il en est ainsi de Sainte-Agnès d'Alfort, des architectes Brillaud de Lanjardière et Puthomme.

Cette église, dont la structure de béton armé reste apparente, se signale par la franchise de son parti dans un terrain étroit et compliqué et aussi par la grâce et le pittoresque qui lui donnent son caractère.

La chapelle Sainte-Jeanne d'Arc de Gennevilliers, de Marcel Favier, église de briques aux belles proportions, confirme les qualités de son auteur.

Sont à signaler également : Notre-Dame du Calvaire de Châtillon, d'un jeune architecte, Paul Flandrin, mort prématurément avant l'achèvement de son œuvre, dont la façade de briques est d'une grande pureté, et un certain nombre d'églises d'Henri Vidal : Cachan, Maisons-Alfort, Vitry.

Ces églises tirent leur caractère de l'emploi de matériaux simples et traités avec goût, moellons habilement disposés en un parti décoratif, briques ordinaires aux appareillages étudiés, charpentes apparentes en bois, parfois avec un système de lamelles qui annonce les charpentes collées.

Henri Vidal a donné un caractère heureux et très personnel à ces églises de banlieue. Il a construit encore, peu avant son décès, l'église parisienne Sainte-Marie-Médiatrice qui vient d'être inaugurée récemment.

*Programmes hors-série.*

L'évolution va se poursuivre par un certain nombre de cas particuliers où la réussite due à la réputation, au talent, voire au génie attribué aux maîtres d'œuvres va imprimer plus fortement la marque de notre temps.

La première en date, Notre-Dame de la Trinité de Blois a une curieuse histoire : un curé bâtisseur ayant lancé la construction dans la proche banlieue de Blois d'une basilique des *Trois Ave Maria* sur un plan compliqué et mauvais. Chargé en 1936 de reprendre cette construction commencée depuis plusieurs années déjà, l'architecte Paul Rouvière sut tirer parti de ce qu'il devait conserver et l'adapter à sa propre conception pour en obtenir finalement un résultat remarquable de simplicité et de grandeur.

Malheureusement, Rouvière était tué sur le champ de bataille au début de 1940. Son œuvre fort bien achevée par l'architecte Froidevaux a sa place parmi les réalisations marquantes de notre époque.

Notre-Dame de Toutes-Grâces du plateau d'Assy préfigure le caractère de simplicité, de bonhomie, qui va aiguiller la recherche des architectes dans les années à venir. Construite entre 1939 et 1941 par l'architecte Novarina dans la région montagneuse des Alpes, elle se présente sous la forme d'un volume simple ramassé avec un grand toit savoyard et un clocher trapu qui la silhouette agréablement. Son type s'apparente à un style régional qui se retrouvera en Suisse où, vers la même époque, de nombreuses églises vont être édifiées sur des partis aussi simples et surtout avec de grandes qualités d'exécution, mais aussi une certaine froideur.

L'architecture de la chapelle d'Assy répond à son objet mais sa grande réputation est basée sur une chance toute particulière.

Sur les conseils du R.P. Couturier, artiste-peintre, qui avait appartenu avec Maurice Denis à la Société de Saint-Jean, puis religieux dominicain devenu avec le R.P. Regamey directeur de la revue de *l'Art Sacré*, elle a été choisie pour recevoir des œuvres d'art conçues à son intention par les plus grands

maîtres du temps : Georges Rouault, Henri Matisse, Bazaine, Fernand Léger, Jean Lurcat, Braque, etc... qui avec leurs vitraux, leurs mosaïques, leurs tapisseries ont fait de cette petite église de montagne un véritable musée d'Art chrétien moderne.

La chapelle de Vence construite pour les Sœurs dominicaines par Henri Matisse qui s'est fait à la fois architecte, peintre, verrier et décorateur, jouit d'une réputation qui n'est pas déplacée.

La disposition de l'autel, l'harmonie des vitraux verts, bleus et noirs, la clarté des carrelages et des murs, la souple gravure du Saint Dominique et même le Chemin de Croix assez énigmatique font de cette chapelle minuscule un ensemble raffiné et lumineux de paix, de sérénité et de prière.

Le Corbusier est un architecte célèbre. De réputation mondiale, il est avec le Maître Auguste Perret l'un des architectes français de notre époque dont on connaît partout le nom sinon les œuvres.

La chapelle Notre-Dame du Haut à Ronchamp est la réponse qu'il a bien voulu donner après plusieurs années d'hésitation de sa conception en matière d'architecture religieuse.

Depuis il a été appelé par les PP. Dominicains qui l'ont en grande estime et qui le considèrent comme le seul architecte de notre temps... à construire le couvent de la Tourette à Eveux dans le Rhône.

La chapelle de Le Corbusier est une œuvre de novateur. Elle n'est comme nulle autre pareille, elle ne fait appel à aucune tradition et cependant c'est un monument qui ne peut qu'être un temple divin et dans lequel il règne une atmosphère de prière.

Construite sur un haut-lieu, nouvelle colline inspirée de Franche-Comté dans le diocèse de Besançon, on l'aperçoit de loin sur la route qui mène vers Belfort.

Sa masse d'un blanc immaculé est soulignée par les ombres puissantes portées par son toit dont une des saillies abrite un autel et une chaire extérieure. Ce toit constitué d'un voile de béton qui se relève sur les bords, joue sur des murs obliques et nus percés de sortes de meurtrières inégalement réparties. Une tour massive et deux sortes de lanterneaux au sommet arrondi silhouettent l'ensemble.

A l'intérieur dans lequel on pénètre par une porte étroite, la lumière est diffusée par les profonds ébrasements de ces trous inégaux ou est aspirée du toit dans les chapelles disposées comme des puits en plein ciel.

La couverture en béton brut apparaît gonflée ainsi que la bâche d'une toile de tente.

Détachée des murs, elle laisse tout au pourtour apparaître un rais de lumière.

Le décor est sobre sinon inexistant.

Un autel massif, une croix de bois dépouillée et dans le mur du fond une petite vitrine contenant une vieille statuette de la Vierge, celle-là même qui était vénérée lors des pèlerinages d'autrefois.

Les vitraux portent quelques attributs et des inscriptions naïvement exprimées. Le mobilier de bois est bien conçu et confortable.

Surpris et séduits à la fois, l'admiration pour ceux qui la ressentent (faut-il les appeler des privilégiés) est provoquée par le côté plastique de l'œuvre dont ce volume sans aucun décor est accusé d'ombres qui révèlent suivant l'éclairage solaire des formes inattendues ; mais aussi par l'atmosphère de recueillement et de piété, par le talent et la science de l'architecte dont la conception si personnelle apporte cette fois une contribution brutale à l'évolution de l'Art architectural.

Chef-d'œuvre d'architecture abstraite... La chapelle de Ronchamp prend figure de poème... et Le Corbusier de poète du béton armé.

Je devrais m'arrêter-là, tant cette œuvre vivement discutée et contestée bien sûr marque une étape importante.

Mais le temps passe, les occasions se multiplient, le bâtiment marche et les œuvres d'architecture religieuse continuent de s'édifier.

En l'année mariale 1958 a été construite à Lourdes l'église souterraine Saint-Pie X par les architectes Le Donne et Pinsard, en accord avec l'architecte en chef du domaine de la Grotte, Pierre Vago.

Vaste église pouvant contenir 20.000 fidèles, elle est de forme elliptique en plan, et son plafond surbaissé est composé d'un voile mince de béton supporté par une série de béquilles qui tirent des nervures transversales. Belle application de la technique nouvelle du béton précontraint, le fonctionnalisme apparent de cet édifice n'est déformé par aucun décor inutile. Il accuse franchement sa destination de vaste abri pour la prière des innombrables pèlerins qui peuvent s'y grouper et s'y recueillir.

*Reconstruction des églises détruites au cours  
de la deuxième guerre mondiale.*

J'en arrive à la dernière classification des églises récentes qui se sont édifiées ou qui sont projetées dans les régions sinistrées par la guerre.

Je me dois de signaler ici l'action accomplie par l'Union Nationale des Coopératives de Reconstruction des Eglises de France animée par M. Grimal.

Les groupements coopératifs existaient déjà en 1921 après la grande guerre, sous la même présidence dévouée et efficace. Ils se sont renouvelés en 1948 et leur bilan se chiffrait déjà en 1956 au chiffre considérable de 2.500 édifices terminés ou en cours de travaux comprenant bien entendu, outre les églises neuves, les divers bâtiments partiellement sinistrés.

Cette action s'est étendue sur toutes les régions de la France mais plus spécialement à la Normandie si éprouvée dans ses départements du Calvados, de la Manche et de la Seine-Maritime ; dans le Nord, dans l'Est, dans la région Atlantique, etc...

A défaut de m'étendre trop longuement, car je n'en aurais jamais terminé, je veux tout au moins citer les réalisations essentielles parmi lesquelles l'église Saint-Pierre d'Yvetot tient une place de choix.

Mes confrères Pierre Chirol et Flavigny ont été associés avec l'architecte Marchand à la réalisation de cette église ronde au parti original parfaitement logique pour son emplacement et sa destination et dans laquelle les beaux vitraux de Max Ingrand ont apporté une richesse et une couleur séduisantes.

Au Havre, il faut signaler la construction de l'église Saint-Joseph du Maître Auguste Perret qui a repris le projet monumental qu'il avait présenté à Paris lors d'un concours pour la construction d'une église Jeanne-d'Arc à Saint-Denis-de-la-Chapelle. Tout au moins de l'extérieur cet édifice s'adapte parfaitement à sa destination de phare spirituel de la Porte Océane.

Dans le département de la Manche ont été reconstruites les églises d'Agneaux, de Quibou, de Villers-Fossard, d'Hebecrevon.

Dans le Calvados : Villers-Bocages, Ernes, Noyers, Saint-Pierre et Saint-Julien de Caen.

Je veux citer encore dans l'Est : Audincourt, de Novarina ; Sochaux et Belfort, de Lods ; Marienau-les-Forbach, de Le Donne.

La charmante église de Fontaine-les-Grès auprès de Troyes, par le jeune architecte Marot.

Arles-Trinquetaille, de Vago, l'architecte en chef de Lourdes, et surtout la très curieuse et imposante église de Royan, de Guillaume Gillet, l'architecte dont le nom a déjà été rendu célèbre par la construction du Pavillon français à l'exposition de Bruxelles.

La plupart de ces monuments que j'ai cités, chefs-d'œuvre ou pas, comment le dire ! sont avec un certain nombre d'autres des œuvres de qualité qui compteront à l'actif de notre époque et ne dépareront pas notre patrimoine.

Malgré ses pertes et ses ruines, la guerre dans ses terribles

exigences a suscité dans le même temps les progrès de la science de la technique et de l'organisation industrielle.

Elle a de par ses conséquences été l'occasion d'un rajeunissement de notre habitat et de l'avancement de l'Art Sacré.

Convenons qu'avec la vie qui s'écoule, le temps qui passe, les épreuves qui surgissent, l'accumulation des efforts suscite des temps nouveaux.

Si certains s'y trouvaient perdus, n'oublions pas, pour nous consoler, qu'une jeunesse toujours plus nombreuse monte qui, à la suite de Péguy, a retrouvé et conservé la foi de ses ancêtres. N'est-ce pas elle qui explique et qui réclame ces temples nouveaux que construisent les architectes d'aujourd'hui ?

## Voltaire et Paul Valéry critiques de Pascal

---

par M. Robert TROUDE

**A** tort ou à raison, j'ai toujours considéré qu'un des plus sûrs moyens de caractériser un homme, de juger un esprit, c'est de connaître son attitude en face de Pascal : l'a-t-il lu ? l'a-t-il compris ? l'a-t-il aimé ? Si oui, on peut s'attendre à trouver chez cet homme une certaine ferveur de l'âme, une profondeur de vie intérieure, une soif de vérité qui méritent le respect, quelles que soient par ailleurs ses convictions philosophiques ou religieuses. Si non, eh ! bien, je ne suis pas sans inquiétude sur la vigueur de son caractère, sur la délicatesse de son cœur et les capacités de son intelligence. Madame de La Fayette l'a dit avant moi, dès la parution des *Pensées* : « C'est un méchant signe pour qui ne goûterait pas ce livre ! » Dans notre langage actuel, nous dirons que c'est un *test* qui a peu de chances de tromper. Entendons-nous bien : je ne prétends pas refuser toute valeur intellectuelle à qui n'est pas un « pascalien » intégral ! Pascal lui-même nous l'interdirait ; il aurait été le premier à déplorer « qu'on se fît des oracles de toutes ses pensées, et des mystères de ses obscurités » (*Préface au Traité du Vide*). Pascal n'est pas un objet de culte, ni de foi, et je ne soutiens pas qu'il échappe à toute critique. Je dis seulement qu'il y a certaines incompréhensions à son égard qui sont éclairantes et qui permettent de classer leur auteur, psychologiquement et moralement. D'ailleurs un test ne vaut qu'à l'usage. Nous nous contenterons de l'appliquer aujourd'hui à Voltaire et à Paul Valéry.

Pour Voltaire, la chose est claire et bien connue : il n'a jamais cessé de critiquer Pascal jusqu'à son dernier jour. Pascal a été de tout temps comme son ennemi personnel, je dirais son ennemi n° 1, si, derrière Pascal et à travers lui, il n'y en avait un Autre, plus haut placé et plus profondément visé : l'Infâme, qu'il s'agissait d'écraser à tout prix !

Mais il vaut la peine de retracer les phases de cette lutte : d'abord sournoise, car Voltaire s'y déguise sous les dehors d'un défenseur de la vraie religion contre son maladroit apologiste et contre les jansénistes ; puis de plus en plus directe et publiquement avouée, elle se termine par un coup de maître : l'édition des *Pensées* de 1778. Au début on discute les idées ; puis on s'en prend à l'homme ; enfin on massacre l'œuvre.

Comment et quand a commencé le combat ? On est réduit à des conjectures. Probablement dès le Collège de Clermont, où il est à supposer que les Pères Jésuites n'enseignèrent pas au jeune Arouet un grand respect pour l'auteur des *Provinciales*, bien que, sans doute pour cette raison même, ce soit le seul ouvrage de Pascal que Voltaire se soit abstenu de critiquer par la suite, et dont il ait même fait un vif éloge. En tout cas, c'est dès le début de sa carrière d'écrivain qu'il songe à s'attaquer publiquement à Pascal : les *Remarques sur les Pensées* ont été écrites en 1728 d'après Beuchot, en 1729 d'après Moland, en 1732 d'après Lanson. Voltaire a donc à peine 35 ans ; il n'est encore que l'auteur de quelques pièces satiriques, qui lui ont valu deux séjours à la Bastille, de la *Henriade* (1723) et de quelques tragédies (*Mariamne*, 1724, *Œdipe*, 1718, *Brutus*, 1730). Dès sa sortie du collège il a fréquenté longtemps ces « libertins » contre lesquels et pour lesquels Pascal avait conçu son *Apologie de la Religion chrétienne*. Il a dévoré avec ardeur ce *Dictionnaire philosophique* de Bayle, où il ne cessera toute sa vie de puiser ses informations et ses inspirations. Il a passé plusieurs années en Hollande, puis en Angleterre, où il a découvert Newton et Locke, dont il se propose de vulgariser les doctrines dans ses *Lettres sur les Anglais* (parues en anglais à Londres en 1733). C'est alors que lui vient l'idée, assez saugrenue, d'utiliser son *Commentaire des Pensées* et d'en faire une 25<sup>e</sup> lettre, qu'il fera imprimer à la suite des

précédentes ; singulier projet, je le répète, qui achève d'ôter à ce recueil le peu d'unité qu'il conservait encore, et qui le forcera du reste à modifier son titre primitif. Il hésite un peu. Dans son *Epître à Mademoiselle de Malcrais*, datée du 15 août 1732 et publiée quinze jours après au *Mercur*, il annonce qu'il se consacre depuis quelque temps aux questions de Morale et ajoute :

*Je lis au cœur de l'homme et souvent j'en rougis.  
J'examine avec soin les infâmes écrits,  
Les manuscrits épais et le style énergique  
De ce fameux Pascal, ce dévot satirique.  
Je vois ce rare esprit trop prompt à s'enflammer,  
Je combats ses rigueurs extrêmes.  
Il enseigne aux humains à se haïr eux-mêmes :  
Je voudrais malgré lui leur apprendre à s'aimer. (1)*

(Entendez : à s'aimer eux-mêmes...). L'année suivante, en juin 1733, il écrit à son ami de Formont, conseiller au Parlement de Rouen :

« Je viens de relire ces *Lettres anglaises*, moitié frivoles, moitié scientifiques... Me conseillez-vous d'y ajouter quelques petites réflexions détachées sur les *Pensées* de Pascal ? Il y a déjà longtemps que j'ai envie de combattre ce géant. Il n'y a guerrier si bien armé qu'on ne puisse percer au défaut de la cuirasse, et je vous avoue que si, malgré ma faiblesse, je pouvais porter quelques coups à ce vainqueur de tant d'esprits, et secouer le joug dont il est affublé, j'oserais presque dire avec Lucrèce :

*Quare superstitio pedibus subjecta vicissim  
Obteritur, nos exaequat victoria coelo.*

(Si nous terrassons et foulons aux pieds la superstition, cette victoire nous élèvera jusqu'au Ciel). Au reste je m'y prendrai avec précaution, et je ne critiquerai que les endroits qui ne seront pas tellement liés avec notre sainte religion qu'on ne puisse déchirer la peau de Pascal sans faire saigner le Christianisme. » (*le bon apôtre !*) (2).

Quelques jours plus tard, il est décidé, et il envoie la 25<sup>e</sup> lettre à l'imprimeur rouennais Jore, « libraire de l'Archevê-

ché », qui venait d'éditer l'*Histoire de Charles XII*. Il l'écrit à son autre ami rouennais, M. de Cideville, conseiller au Parlement lui aussi ; il lui confie qu'il ne peut pas remettre à plus tard : « le livre était trop court. Et d'ailleurs, si je déplais aux fous de jansénistes, j'aurai pour moi ces bougres de Révérends Pères » (3). Le même jour il écrit à Thiériot, son correspondant et éditeur de Londres, et lui présente son *Anti-Pascal* comme « un petit ouvrage assez intéressant et qui doit vous procurer du bénéfice, à proportion de la curiosité qu'une nation pensante doit avoir pour une entreprise aussi hardie que celle d'écrire contre un homme comme Pascal, que les petits esprits osent à peine examiner. » (4).

Ainsi nous entrevoyons ce qui a pu décider Voltaire à cette publication assez insolite. Une raison matérielle d'abord : le volume des *Lettres philosophiques* était trop mince : il fallait le gonfler. Une raison d'opportunité ensuite, qu'a soulignée M. Bellessort : il s'agissait de contrecarrer le succès considérable obtenu par Pascal en Angleterre, où plusieurs traductions des *Pensées* avaient paru et trouvé de nombreux lecteurs et utilisateurs, particulièrement parmi les « déistes » comme Tillotson et Shaftesbury, et les moralistes comme Dryden et Addison. Il est non moins certain que Voltaire comptait s'attirer l'approbation de ses anciens maîtres, les Pères Jésuites, qui, depuis la mort de Pascal, n'avaient pas désarmé ; M. Lanson a même démontré qu'il avait emprunté plusieurs de ses arguments, parfois textuellement, aux écrits de la Compagnie, notamment aux *Mémoires de Trévoux*, et qu'en retour les bons Pères commencèrent par louer l'ouvrage de leur ancien élève, sans paraître soupçonner ses secrètes intentions (5). Mais la raison la plus profonde à mes yeux, c'est que, pour un Voltaire résolu à combattre la pensée du xvii<sup>e</sup> siècle dans ce qu'elle avait de plus haut et de plus solide, il fallait démolir Pascal comme il fallait démolir Descartes, c'est-à-dire saper les deux piliers du spiritualisme philosophique et religieux.

Mais venons-en aux textes. Tout le monde a lu — ou est censé avoir lu — les *Lettres philosophiques*. Il ne peut donc être question de commenter longuement ce commentaire. Je ne pense pas qu'un lecteur de bonne foi et tant soit peu informé

puisse éprouver une autre impression que celle d'une stupéfaction attristée : comment ! c'est tout ce qu'un Voltaire a trouvé à opposer à Pascal ? c'est cela qu'il n'a pas rougi de publier ? Je passe sur les habiletés du début, et sur la façon dont l'auteur se pose en défenseur de la religion et de la nature humaine. Je passe aussi sur les futilités, qui abondent, et sur le procédé trop facile, et trop fréquent chez les « hommes d'esprit », qui consiste, pour réfuter une maxime, à en prendre le contrepied. Exemples : « Le sot projet que Montaigne a eu de se peindre ! » écrit Pascal, « Le charmant projet... » répond Voltaire (p. 167 de l'édition R. Naves, chez Garnier). — « Le plaisir est la monnaie pour laquelle on donne tout ce qu'on veut ». — « Non, répond doctoralement Voltaire, le plaisir n'est pas la monnaie, mais la denrée pour laquelle on donne tant de monnaie qu'on veut » (p. 281). Je voudrais seulement dégager les linéaments de la doctrine que Voltaire oppose à son adversaire, de ce qu'il appelle « la vraie philosophie » (p. 301). Dès cette œuvre de jeunesse on voit poindre nettement : son utilitarisme politique et social, son empirisme psychologique et un certain optimisme assez déconcertant pour qui songe aux futures plaisanteries de *Candide* et aux sarcasmes du *poème sur le désastre de Lisbonne*.

D'abord son utilitarisme, étroitement conservateur et « petit-bourgeois ». Ainsi, quand Pascal écrit : « Nous naissons injustes, car chacun tend à soi. Cela est contre tout ordre ». — « Cela est selon tout ordre, réplique Voltaire. Il est aussi impossible qu'une société puisse se former et subsister sans amour-propre, qu'il serait impossible de faire des enfants sans concupiscence, de se nourrir sans appétit, etc. C'est l'amour de nous-mêmes qui assiste (?) l'amour des autres, c'est par nos besoins mutuels que nous sommes utiles au genre humain ; c'est le fondement de tout commerce, c'est l'éternel lien des hommes. Sans lui il n'y aurait pas eu un art inventé, ni une société de dix hommes formée. C'est cet amour-propre, que chaque animal a reçu de la nature, qui nous avertit de respecter celui des autres. La loi dirige cet amour-propre, et la religion le perfectionne » (p. 152). A propos du suicide des vieillards, approuvé par Montaigne : « Quel mal fait à la société, philosophiquement

parlant, un homme qui la quitte quand il ne peut plus la servir ? » (p. 163). La belle page sur les trois ordres (« La distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité ») cette page est traitée de « galimatias » (p. 155). Notons encore cette remarque, ajoutée en 1742, et où se révèle le futur châtelain de Ferney : « L'égalité des biens n'est pas juste. Il n'est pas juste que, les parts étant faites, des étrangers mercenaires qui viennent m'aider à faire mes moissons en recueillent autant que moi ! » (p. 289). Et ce commentaire lamentable de la célèbre pensée : « Quand l'univers écraserait l'homme, il serait encore plus noble que ce qui le tue », etc. : « Que veut dire ce mot *noble* ? Il est bien vrai que ma pensée est autre chose, par exemple, que le globe du Soleil ; mais est-il bien prouvé qu'un animal, parce qu'il a quelques pensées, est plus *noble* que le Soleil qui anime tout ce que nous connaissons de la nature ? Est-ce à l'homme d'en décider ? Il est juge et partie (...) Qui est *le plus utile au monde*, ou de cet animal ou de l'Astre qui éclaire tant de globes ? et en quoi quelques idées reçues dans un cerveau sont-elles préférables à l'Univers matériel ? » (p. 273). Une telle perle dans une copie de baccalauréat coûterait cher aujourd'hui à son auteur !

Passons à l'empirisme sensualiste, emprunté à Locke, à celui que Voltaire appelle « le Platon de l'Angleterre », et de qui il tient son horreur de la métaphysique, son goût des explications positives et obvies. L'homme apparaît à Pascal comme une énigme, un mystère, un abîme de contradictions ? Allons donc, rien de plus simple, de plus facile à comprendre : « Nos idées sont justes ou inconséquentes, obscures ou lumineuses, selon que nos organes sont plus ou moins solides, plus ou moins déliés, et selon que nous sommes plus ou moins passionnés ; nous dépendons en tout de l'air qui nous environne, des aliments que nous prenons, et dans tout cela il n'y a rien de contradictoire. L'homme n'est point une énigme, comme vous vous le figurez pour avoir le plaisir de la deviner. L'homme paraît être à sa place dans la nature, supérieur aux animaux, auxquels il est semblable par les organes, inférieur à d'autres êtres auxquels il ressemble probablement (?) par la

pensée. Il est, comme tout ce que nous voyons, mêlé de mal et de bien, de plaisir et de peine. Il est pourvu de passions pour agir, et de raison pour gouverner ses actions » (p. 144). Et un peu plus loin : « Cette prétendue *duplicité* de l'homme est une idée aussi absurde que métaphysique (...). J'avoue que l'homme est inconcevable ; mais tout le reste de la nature l'est aussi, et il n'y a pas plus de contradictions apparentes dans l'homme que dans le reste. » — Le « divertissement, dû au malheur naturel de notre condition faible et mortelle » qu'est-ce que cela signifie ? « Qu'est-ce qu'un homme qui n'agirait point, et qui est supposé se contempler ? Non seulement je dis que cet homme serait un imbécile, *inutile à la société* (!), mais je dis que cet homme ne peut exister, car que contemplerait-il ? son corps, ses pieds, ses mains, ses cinq sens ? ou il serait un idiot, ou bien il ferait usage de tout cela. Resterait-il à contempler sa faculté de penser ? Mais il ne peut contempler cette faculté qu'en l'exerçant. Ou il ne pensera à rien, ou bien il pensera aux idées qui lui sont déjà venues : or il ne peut avoir d'idées que du dehors. Le voilà donc nécessairement occupé ou de ses sens ou de ses idées ; le voilà donc hors de soi, ou imbécile (...). L'homme est né pour l'action, comme le feu tend en haut et la pierre en bas » (p. 158-159). « Pour moi, je ne vois aucune raison pour entrer dans ce désespoir dont parle M. Pascal (...). Pourquoi nous faire horreur de notre être ? Notre existence n'est point si malheureuse qu'on veut nous le faire accroire. Regarder l'univers comme un cachot, et tous les hommes comme des criminels qu'on va exécuter, est l'idée d'un fanatique (...). Penser que la terre, les hommes et les animaux sont ce qu'ils doivent être dans l'ordre de la Providence est, je crois, d'un homme sage » (p. 148-149).

Et nous voici amenés à cet optimisme naturaliste dont je parlais tout à l'heure. Contre le « misanthrope sublime », contre les jansénistes et leur théorie du péché originel, Voltaire va invoquer la bonté de la Nature et la sagesse de la Providence, utilisant les argumentations de Fénelon (*Traité de l'existence de Dieu*, 1<sup>re</sup> partie) et de Pope (*Essai sur l'Homme*). L'article sur le Pari lui paraît « un peu indécent et puéril ; cette idée de jeu, de perte et de gain ne convient point à la

gravité du sujet (...). Votre raisonnement ne servirait qu'à faire des athées, si la voix de la nature ne nous criait qu'il y a un Dieu, avec autant de force que ces subtilités ont de faiblesse » (p. 147). Quant à notre prétendue déchéance « rien n'est moins manifeste par la Raison. Car je voudrais bien savoir si Dieu ne pouvait pas sans déroger à sa justice créer l'homme tel qu'il est aujourd'hui ; et ne l'a-t-il pas même créé pour devenir ce qu'il est ? L'état présent de l'homme n'est-il pas un bienfait du Créateur ? Qui vous a dit que Dieu vous en devait davantage ? Qui vous a dit que votre être exigeait plus de connaissances et plus de bonheur ?... Vous vous étonnez que Dieu ait fait l'Homme si borné, si ignorant, si peu heureux ; que ne vous étonnez-vous qu'il ne l'ait fait plus borné, plus ignorant, plus malheureux ? Vous vous plaignez d'une vie si courte et si infortunée : remerciez Dieu de ce qu'elle n'est plus courte et plus malheureuse ! » (p. 270, ajouté en 1739). Remercions-le aussi de ce qu'il nous a faits capables de jouir du présent et d'espérer en l'avenir, ou de nous divertir de nos misères : « La dissipation est un remède plus sûr contre la douleur que le Quinquina contre la fièvre ; ne blâmons point en cela *la nature, qui est toujours prête à nous secourir* » (p. 161). Nous ne sommes pas loin de la « Religion naturelle » du Vicaire Savoyard !

Telles quelles, les *Lettres philosophiques*, parues à Paris en avril 1734, eurent un vif succès. Comme il l'a fait en d'autres occasions, Voltaire feignit de s'en indigner et accusa son éditeur d'avoir voulu lui jouer un vilain tour : « Ces maudites *Lettres anglaises*, écrit-il à M. de Cideville<sup>(6)</sup>, se débitent sans qu'on m'ait consulté, sans qu'on m'ait donné le moindre avis. On a l'insolence de mettre mon nom à la tête, et de donner l'ouvrage avec la Lettre sur les *Pensées* de Pascal que *j'avais le plus à cœur de supprimer* ». On a vu tout à l'heure ce qu'il fallait penser de cette affirmation. Comme l'a dit E. Faguet, « Voltaire ment comme l'eau coule ! »<sup>(7)</sup>. A tous ses amis : Formont, Maupertuis, l'abbé d'Olivet, au lieutenant de police M. Hérault, il répète sur tous les tons que c'est malgré lui qu'on distribue ses *Lettres*, qu'il n'a rien épargné depuis un an, ni peine ni argent, pour en arrêter l'impression, que son inten-

tion n'était pas de les donner au public, qu'il lui suffisait de l'approbation de quelques gens de goût (8). Il appelle M. de Moncrif au secours : « On me calomnie, on m'accable, on me déchire ! Jamais vous n'aurez plus de mérite à me défendre. Les dévots me damnent, les sots me critiquent, les politiques me parlent de lettres de cachet : le tout pour avoir dit des vérités fort innocentes ». Mais il se console, le pharisien, en songeant que « le juste est toujours persécuté » et que les épreuves d'ici-bas « servent à faire valoir le zèle des vrais élus » ! Et il implore la protection de la duchesse d'Aiguillon : « On me mande dans ma retraite que le Parlement veut me faire condamner, et me traiter comme un mandement d'évêque. Pourquoi non ? Il y a bien eu un arrêt contre l'antimoine et en faveur des formes substantielles d'Aristote. On dit qu'il faut que je me rétracte. Très volontiers ! Je déclarerai que Pascal a toujours raison ; que « fatal laurier, bel astre » sont de la belle poésie [Pascal n'a jamais dit cela : il a même dit tout le contraire : « On appelle ce jargon beauté poétique » (9)] ; que si saint Luc et saint Matthieu se contredisent, c'est une preuve de la vérité de la religion à ceux qui savent bien prendre les choses (...) ; qu'une des belles preuves de la religion, c'est qu'elle est inintelligible... Enfin je dirai tout ce qu'on voudra, pourvu qu'on me laisse en repos et qu'on ne s'acharne point à persécuter un homme qui vit dans la retraite, et qui ne connaissait d'autre ambition que celle de vous faire la cour » (10).

Effectivement l'imprimeur Jorre fut enfermé à la Bastille, et les *Lettres* lacérées et brûlées en place publique par l'exécuteur de la Justice. Et Voltaire alla se cacher à Cirey, puis en Hollande, d'où en mai 1734 il écrivait au comte d'Argental : « Vraiment, puisqu'on crie tant sur ces fichues *Lettres*, je me repens bien de n'en avoir pas dit davantage. Va, va, Pascal, laisse-moi faire ! Tu as un chapitre sur les Prophéties où il n'y a pas l'ombre de bon sens. Attends, attends ! » (11). Il ne s'explique pas davantage sur ce sujet des Prophéties. Il y viendra plus tard. Mais il n'oublie pas Pascal pour autant. Dès 1742, dans une réédition des *Lettres philosophiques*, il ajoute seize nouvelles remarques sur les *Pensées* qui ne l'em-

portent pas sur les précédentes en finesse ni en perspicacité, mais dont le ton est de plus en plus acrimonieux<sup>(12)</sup>. Dans le *Discours sur la nature du plaisir* (1738) il insère ce couplet virulent :

*Jusqu'à quand verrons-nous ce rêveur fanatique  
Fermer le Ciel au monde et, d'un ton despotique,  
Damnant le genre humain qu'il prétend convertir,  
Nous prêcher la vertu pour la faire haïr ?  
Sur les pas de Calvin, ce fou sombre et sévère  
Croit que Dieu, comme lui, n'agit qu'avec colère (...)  
Timon se croit parfait depuis qu'il n'aime rien :  
Il faut que l'on soit homme avant d'être chrétien !  
Je suis homme, et d'un Dieu je chéris la clémence.  
Mortels, venez à lui, mais par reconnaissance,  
La nature, attentive à remplir vos désirs,  
Vous appelle à ce Dieu par la voix des plaisirs !<sup>(13)</sup>*

Quelques années après, en 1751, dans une épître adressée au roi de Prusse, je relève ce coup de griffe décoché en passant à l'adresse de

*Ce pieux misanthrope, Héraclite sublime,  
Qui pense qu'ici-bas tout est misère et crime.*

Dans le *Siècle de Louis XIV*, qui est de la même année 1751, je remarque qu'au chapitre des Sciences, Pascal n'est pas même cité. Dans celui des Beaux-Arts comme dans celui sur le Jansénisme, l'auteur fait le plus grand éloge des *Provinciales*, « le livre le mieux écrit qui ait encore paru en France (...), le premier livre de génie qu'on vit en prose », mais il ajoute : « Il est vrai que tout le livre portait sur un fondement faux : on attribuait adroitement à toute la Société (de Jésus) les opinions extravagantes de plusieurs jésuites espagnols et flamands (...). Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public ! » (Voltaire se fait un Pascal à son image !...). Dans un autre passage<sup>(14)</sup> Pascal est traité de « génie prématuré », et on lui reproche d'avoir voulu user de sa supériorité intellectuelle pour tout soumettre et abaisser par la force : « Ce qui a le plus révolté certains lecteurs dans ses

*Pensées*, c'est l'air despotique et méprisant dont l'auteur débute. Il ne fallait commencer que par avoir raison. »

Avec les années, l'humeur de Voltaire contre Pascal tourne à l'aigre ; il va s'en prendre désormais à l'*homme* et au *savant*. Dès 1741 il avait vu le parti qu'on pouvait tirer de l'anecdote du pont de Neuilly : « Pascal, écrivait-il à M. de S'Gravesande, croyait toujours, pendant les dernières années de sa vie, voir un abîme à côté de sa chaise. Faudrait-il pour cela que nous en imaginassions autant ? Pour moi, je vois aussi un abîme, mais c'est dans les choses qu'il a cru expliquer. Vous trouverez dans les *Mélanges* de Leibniz que la mélancolie égara sur la fin la raison de Pascal (Voltaire dénature complètement la pensée de Leibniz). Il n'est pas étonnant après tout qu'un homme d'un tempérament délicat, d'une imagination triste comme Pascal, soit, à force de mauvais régime, parvenu à déranger les organes de son cerveau. Cette maladie n'est ni plus surprenante ni plus humiliante que la fièvre ou la migraine. Si le grand Pascal en a été attaqué, c'est Samson qui perd sa force ! (On voit Voltaire se frottant les mains ; puis il ricane) : Le fond de mes petites remarques sur les *Pensées* de Pascal, c'est qu'il faut croire sans doute au péché originel, puisque la foi l'ordonne, et qu'il faut y croire d'autant plus que la raison est absolument impuissante à nous montrer que la nature humaine est déçue. La Révélation seule peut nous l'apprendre (...). C'est une étrange rage que celle de quelques messieurs qui veulent absolument que nous soyons misérables. Je n'aime point un charlatan qui veut me faire accroire que je suis malade pour me vendre ses pilules. Garde ta drogue, mon ami, et laisse-moi ma santé. Mais pourquoi me dis-tu des injures parce que je me porte bien, et que je ne veux pas de ton orviétan ? » (15).

Ainsi Voltaire a trouvé le talon d'Achille de son adversaire. Il ne se fera pas faute d'employer l'argument, d'abord dans le privé, puis en public. En 1767, dans un des écrits où il a le plus franchement — si l'on peut dire — laissé voir le fond de sa pensée, la prétendue lettre de milord Bolingbroke (un de ses amis anglais, mort depuis peu) à milord Cornsbury, je relève les lignes suivantes :

« Pascal était assez éloquent, et était surtout un bon plaisant. il est à croire qu'il serait devenu même un profond géomètre (!...). Mais sa mauvaise santé le rendit incapable de faire des études suivies. Il était extrêmement ignorant sur l'histoire des premiers siècles de l'Eglise, ainsi que sur presque toute autre histoire. Quelques jansénistes même m'avisèrent, lorsque j'étais à Paris, qu'il n'avait jamais lu l'Ancien Testament tout entier [et] n'avait lu aucun des livres de Jésuites dont il se moque. Ses *Pensées* sont d'un enthousiaste et non d'un philosophe. Si le livre qu'il méditait eût été composé avec de pareils matériaux, il n'eût été qu'un édifice monstrueux, bâti sur du sable mouvant. Pascal au reste était incapable de construire un édifice, non seulement à cause de son peu de science, mais parce que son cerveau se dérangerait sur les dernières années de sa vie, qui fut courte. C'est une chose bien singulière que Pascal et Abbadie, les deux défenseurs de la religion chrétienne que l'on cite le plus, soient tous deux morts fous ! » (16).

N'insistons pas sur cette histoire du pont de Neuilly, dont Sainte-Beuve a fait justice : elle ne repose sur aucun témoignage digne de foi. Quant aux appréciations de Voltaire sur les connaissances historiques et exégétiques de Pascal, elles ne prêtent plus qu'à sourire... aux dépens de leur auteur (17).

Dans presque tous les écrits de la dernière période, on peut lire de ces accusations plus ou moins venimeuses. Les énumérer serait fastidieux, d'autant qu'elles se répètent souvent textuellement. Pour donner seulement une idée du changement de ton et d'attitude de l'auteur, comparons deux commentaires de la même pensée : il s'agit de la célèbre maxime (n° 593 Brunschvicg) : « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger ». — « La difficulté, objectait Voltaire en 1734, n'est pas seulement de savoir si on croira des témoins qui meurent pour soutenir leur déposition, comme ont fait tant de fanatiques, mais encore si ces témoins sont effectivement morts pour cela ». Voltaire déplace un peu la question, mais enfin la manière est polie. Voici ce qu'elle devient dans le *Dîner du comte de Boulainvilliers* en 1767 : A l'abbé Couët, qui vient de citer la maxime pascalienne, Fréret répond : « Ah ! monsieur, que de mauvaise foi et d'ignorance dans Pascal !

On croirait à l'entendre qu'il a vu les interrogatoires des Apôtres, et qu'il a été témoin de leur supplice ! Mais où a-t-il vu qu'ils aient été suppliciés ? ». Ainsi Voltaire en arrive à nier l'existence même des martyrs chrétiens, comme dans l'*Examen important de Bolingbroke* il nie la réalité des persécutions à Rome avant le IV<sup>e</sup> siècle. Où est l'ignorance et la mauvaise foi ? (18).

Mais Voltaire réservait à son « ennemi intime » un dernier coup de sa façon, ce qu'il pensait devoir être le coup de grâce. En 1776 paraissait à Londres, sous le pseudonyme de Castillon, une nouvelle édition des *Pensées* de Pascal. De tous les avatars qu'a pu subir le texte célèbre depuis trois cents ans, celui-ci est le plus invraisemblable — disons le mot : le plus criminel ! Non seulement l'éditeur ajoutait au texte de Port-Royal, selon ses propres déclarations, « plusieurs des pensées qui avaient été supprimées, soit par une fausse délicatesse pour la mémoire de Pascal, soit par politique », mais il en retranchait un plus grand nombre « que les dévots éditeurs ont publiées, tout indignes qu'elles sont de Pascal, puérilités faites pour mettre en valeur des misères scolastiques ou des rêveries mystiques ». Il faisait précéder ce texte de l'« Eloge » composé par Condorcet quelques années auparavant et de « Réflexions » du même auteur ; et il le faisait suivre d'une réfutation de l'argument du Pari attribuée à Fontenelle, et d'un certain nombre de remarques faites par Voltaire dans sa *Lettre* de 1734. Toutes les pensées d'allure sceptique sont rassemblées en un même article au titre tendancieux. L'ouvrage se termine par quelques vers attribués sans raison sérieuse à Pascal, et par le célèbre *Mémorial* qualifié dédaigneusement de « amulette mystique ». Ce beau travail était l'œuvre de Condorcet en personne, mais lui avait été inspiré par Voltaire, comme en fait foi leur correspondance.

Dès sa parution, Voltaire ne se tient pas de joie. Le 1<sup>er</sup> novembre 1776 il écrit à Condorcet que son *Pascal* est un merveilleux « préservatif contre le fanatisme », qu'il doit tenir lieu d'une bibliothèque entière, qu'il y a « je ne sais quoi de divin dans ce mélange de Blaise-Condor » (19). Le 8 janvier suivant, il y revient : « Le succès de votre *Blaise* est une grande

époque. Je me souviens du cri public qui s'éleva et de la persécution dioclétienne que certain pauvre diable essuya quand il osa toucher du bout du doigt à cette idole. Les cuistres d'Ignace [trad. : les Jésuites] n'osèrent pas même refuser de jeter des pierres au blasphémateur. Enfin vous avez montré au peuple le dedans de la tête de Sérapis, et on y a vu des rats et des toiles d'araignée » (20). Mais il va faire mieux encore. Un an après, en 1778, quelques mois avant sa mort (il a 84 ans), il se donnera la joie sadique de publier lui-même (oh ! sous le couvert de l'anonymat, selon sa vieille habitude) une réédition du Pascal de Condorcet intitulée : « Eloge et Pensées de Pascal, nouvelle édition commentée, corrigée et augmentée, par M. de X... ». Ajoutons que l'anonymat ne pouvait tromper personne, car l'ouvrage s'ornait à la première page d'un portrait de Pascal, et quelques pages plus loin d'un portrait de M. de Voltaire lui-même... L'édition était « augmentée » en effet, mais de 128 nouvelles remarques rédigées par Voltaire, dont 22 portent sur les remarques de Condorcet, 12 sur l'écrit de Fontenelle, et 94 sur le texte pascalien. On peut lire celles-ci dans les éditions classiques des *Lettres philosophiques*, qui les donnent généralement à la suite de celles de 1734 et 1742. Pas plus que les autres elles ne brillent par la profondeur ni même par l'exactitude. A plusieurs reprises Pascal y est traité de malade, de fou, de sophiste. Leur plus grand intérêt est de nous révéler le fond de l'âme de leur auteur, et ce fond n'est pas beau à voir. Notons pourtant cet aveu échappé de sa plume dans l'*Avertissement* : « De tant de disputeurs éternels Pascal est seul resté, parce que *seul il était un homme de génie*. Il est encore debout sur les ruines de son siècle. »

Un apologiste protestant du XVIII<sup>e</sup> siècle, Boullier, comparait ce duel de Voltaire avec Pascal à celui d'un papillon avec un aigle. Je dirais plutôt : d'une guêpe. Un Suédois contemporain, traducteur de Pascal, a écrit : « Contre sa pensée les sarcasmes de Voltaire sont venus se briser sur un mur de granit » (21). Je m'en tiendrais à ce jugement, qui est, je crois, celui de l'Histoire, si je ne tenais à ajouter deux réflexions. La première, c'est que l'attitude de Voltaire nous enseigne à quel point l'intelligence la plus fine, la plus souple, quand elle est

aveuglée par la haine et le parti-pris, peut devenir capable des pires incompréhensions. Et la seconde, c'est que, si elle a pu séduire quelque temps certains esprits faibles, et les détourner de la Vérité, la critique voltairienne a eu sur d'autres un effet tout opposé : je n'en veux pour témoin qu'un Maine de Biran.

On conserve à la bibliothèque de Grateloup, près de Bergerac, un exemplaire des œuvres de Pascal éditées en 1812 par Raynouard et que l'ancien garde du corps de Louis XVI et sous-préfet de Napoléon a criblé de notes et commentaires, souvent très durs pour Voltaire<sup>(22)</sup>. Il en résulte, comme l'a montré M. de la Valette-Monbrun, que c'est en très grande partie par cette lecture, poursuivie avec assiduité pendant les années 1813-1815, que Maine de Biran, après avoir connu une assez longue crise de scepticisme et d'indifférence religieuse, est revenu peu à peu à cette philosophie spiritualiste dont il devait être le rénovateur, et à cette apologétique d'immanence dont il a donné une des plus remarquables ébauches. Il a été un des premiers penseurs du XIX<sup>e</sup> siècle à vouer à Pascal un véritable culte. Par contre on ne s'étonnera guère qu'un Joseph de Maistre, un Renan, un Vigny, un Anatole France se soient montrés sévères, souvent injustes, pour Pascal ; et de même plus près de nous, un Charles Maurras, un Paul Souday, un André Gide et un Paul Valéry<sup>(22bis)</sup>.

Pour nous borner à Valéry, ce qu'il a dit de Pascal se réduit en somme à assez peu de choses. Certes Valéry n'est pas Voltaire, et l'on ne trouvera pas chez lui ces critiques futiles, ni ces jets de bile mal dissimulés sous des mots d'esprit facétieux. Mais enfin, sinon *comme* Voltaire, du moins presque *autant* que lui Valéry déteste Pascal, et cela ne lui a pas davantage porté bonheur.

Qu'un homme qui estime que la philosophie est affaire purement personnelle, affaire de *forme* d'ailleurs, c'est-à-dire d'*art*, c'est-à-dire de *mots* et que « l'enthousiasme n'est pas un état d'âme d'écrivain » ; qu'un homme qui ne croit pas aux puissances propres du sentiment et de l'intuition créatrice, qui admire en Léonard de Vinci « le dieu qui repousse le mystère », et dans l'Europe du temps de Montesquieu « le meilleur des mondes possible » ; que cet homme n'ait pas été

porté vers Pascal, qu'il ait même éprouvé à son égard une naturelle antipathie ; cela s'explique, cela se comprend<sup>(23)</sup>. Mais cela ne suffit pas à excuser certaines des critiques qu'il lui adresse. Ainsi pourquoi lui attribuer gratuitement une sorte de jalousie à l'égard de Descartes, la jalousie du géomètre à l'égard de l'algébriste triomphant ?<sup>(24)</sup> Pourquoi écrire de lui que « son esprit plus logique qu'intuitif » (?) repoussait l'univers mécanisé de Descartes aussi bien que ses sentiments<sup>(25)</sup>, ou même que « c'était un assez petit esprit gouvernant une vaste et forte intelligence » et qu'il était « le contraire d'un philosophe » ; et il ajoutait : « J'aime mieux les Léonard et les Descartes. Ceux-là sont vraiment grands ! »<sup>(26)</sup>.

Libre à Valéry d'avoir ses préférences, comme tout le monde. Mais cela ne l'autorise pas à accumuler autant d'erreurs et d'imputations qui se veulent malicieuses que dans cette page de la *Note sur l'Introduction à Léonard de Vinci*, qui est de 1919, et où l'on perçoit, hélas ! trop fidèlement, l'écho des libelles voltairiens :

« Il (Léonard) ne connaît pas le moins du monde cette opposition si grosse et si mal définie, que devait, trois demi-siècles après lui, dénoncer, entre l'esprit de finesse et l'esprit de géométrie, un homme entièrement insensible aux arts, qui ne pouvait s'imaginer cette jonction délicate, mais naturelle, de dons distincts ; qui pensait que la peinture est vanité ; que la vraie éloquence se moque de l'éloquence ; qui nous embarque dans un pari où il engloutit toute finesse et toute géométrie ; et qui, ayant changé sa neuve lampe contre une vieille, se perd à coudre des papiers dans ses poches, quand c'était l'heure de donner à la France la gloire du calcul de l'infini... Pas de révélations pour Léonard. Pas d'abîme ouvert à sa droite. Un abîme le ferait songer à un pont. Un abîme pourrait servir aux essais de quelque grand oiseau mécanique... » (*Variété*, I, p. 182-183).

Pascal insensible aux arts ! Pascal incapable de joindre la finesse à la rigueur ! Pascal insoucieux du calcul infinitésimal et des inventions mécaniques ! Où Valéry a-t-il la tête ? Mais il lui est arrivé une dernière mésaventure. Il a consacré une élégante dissertation de 14 pages au commentaire de la fameuse

pensée : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie ». Et de s'indigner : « Comment ? Pascal ne reçoit des espaces infinis que le silence. Il se plaint amèrement d'être abandonné dans le monde... Et cet étrange chrétien ne se trouve pas son Père dans les cieux » etc. (*ibid.*, p. 141 et sq.). Et de lui opposer Pythagore et la musique des sphères ; et la Bible avec son *Coeli enarrant gloriam Dei*, et la belle phrase de *Job* : « Les étoiles du matin éclataient en chants d'allégresse » ; et Kant avec son épitaphe : « Le Ciel étoilé au-dessus de nos têtes, la Loi morale au-dedans de nous » ; et l'instinct profond de l'humanité qui de tout temps a cherché *là-haut* le siège de la Toute-Puissance et de la Justice ; et la langue, qui confond *exaucer* avec *exhausser* ; et les réactions du sens intime, qui s'est toujours défendu « contre l'inhumanité de la nuit par l'espérance de quelque nouveauté décisive, que l'esprit cherche et que le cœur trouve ». Et d'accuser Pascal d'avoir trouvé avec le cœur au lieu de chercher avec l'esprit, voire d'abuser des artifices du style et de jouer le rôle d'un Hamlet romantique : « Je vois trop la main de Pascal... Il raisonne devant tout le monde avec le spectre de soi-même. »

Hélas ! hélas ! Toute cette belle construction s'aplatit comme un château de cartes devant cette simple constatation : elle repose sur un pur contresens. Oh ! je dois dire à la décharge de Valéry qu'il n'est pas le seul à l'avoir commis ; il est en bonne compagnie, depuis Voltaire et Diderot jusqu'à Victor Cousin, en passant par Chateaubriand, pour aboutir à Maurice Barrès (« L'angoisse de Pascal ») et à M. Brunschvicg, qui annote ainsi la célèbre pensée : « Ce cri pénétrant est d'un savant et d'un chrétien ». — Mais non, ni de l'un ni de l'autre ! Pascal savant n'a pas peur de l'infinité de l'espace : il essaie de le comprendre et de le mesurer. Quant au chrétien, pourquoi tremblerait-il devant la Nature et s'étonnerait-il de son silence ? Bon pour un Vigny de la confondre avec Dieu et de lui reprocher ses injustices ; Pascal ne lui demande pas le secret de sa destinée. Ce n'est pas lui, *c'est le libertin* qui lui demande ce qu'elle ne peut lui donner. Les commentateurs sont aujourd'hui d'accord là-dessus, et la démonstration est facile<sup>(27)</sup>. Il suffit de rapprocher ce fragment 206 (qui d'ailleurs n'est pas écrit de la main de Pascal et ne figure que sur une copie faite à

Port-Royal, il n'a pas été imprimé dans la 1<sup>re</sup> édition) du fragment 194, lequel constitue un morceau de la Préface qui devait précéder la 2<sup>e</sup> partie de l'*Apologie*, celle où Pascal prend à partie le libertin et lui démontre l'impossibilité de rester dans l'indifférence et la nécessité de chercher Dieu : « *Comment se peut-il faire que ce raisonnement se passe dans un homme raisonnable* : Je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même... Je vois ces *effroyables espaces de l'Univers qui m'enferment*... Je ne vois que des infinités de toutes parts ». Cet effroi devant l'infini, c'est le même que « le désespoir des athées qui connaissent leur misère sans Rédemption » (Brunschvicg, p. 580), ou « l'effroi de l'homme qu'on aurait porté endormi dans une île déserte et qui s'éveillerait sans connaître où il est, et sans moyen d'en sortir. Et sur cela j'admire comment on n'entre pas en désespoir d'un si misérable état » (*ibid.*, p. 646).

Bref, *ce n'est nullement Pascal, c'est l'athée* qui « aboie à la lune », comme l'écrit irrévérencieusement Valéry ; mais du coup toutes les pierres lancées par lui dans le jardin de Pascal lui retombent sur le nez...

Décidément, je crois que la preuve est faite : il est dangereux d'aborder Pascal sans respect et sans amour. L'intelligence n'y saurait suffire. Il faut savoir s'élever jusqu'à « *l'ordre du cœur* » !

---

## NOTES

- (1) Œuvres complètes, éd. Moland, t. X, p. 276. Cette « dame » était en réalité un écrivain breton nommé Desforges-Maillard, auteur de vers médiocres.
- (2) *Ibid.*, t. XXXIII, p. 348.
- (3) *Ibid.*, p. 355. Cf. lettre du 23 mai 1734 à M<sup>me</sup> du Deffand.
- (4) *Ibid.*, p. 361.
- (5) Cf. Amoudru, *La vie posthume des Pensées*, Bloud, 1936, pp. 62-66.
- (6) Le 24 avril 1734, t. XXXIII, p. 414.
- (7) In *XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 204.
- (8) O. C., t. XXXIII, p. 431 et pp. 415-417.
- (9) Edition Brunschvicg minor, p. 332.
- (10) O. C., t. XXXIII, pp. 426-427.
- (11) *Ibid.*, p. 426. Cf. p. 417, à Maupertuis le 29 avril 1734 : « Savez-vous bien que j'ai fait prodigieusement grâce à ce Pascal ? De toutes les prophéties qu'il rapporte, il n'y en a pas une seule qui puisse s'expliquer honnêtement de J.-C. Son chapitre sur les miracles est un persiflage. Cependant je n'en ai rien dit, et l'on crie. Mais laissez-moi faire : quand je serai une fois à Bâle, je ne serai pas si prudent ! »
- (12) Edition Naves, chez Garnier, pp. 274-275.
- (13) O. C., t. IX, p. 413. D'après Moland, le manuscrit porte *Blaise* au lieu de *Timon* : « Ce Blaise, écrivait-il à d'Argental, c'est, ne vous en déplaise, Blaise Pascal ; mais il faudrait un autre nom ». — Dans les Remarques (t. XXII, p. 36) Voltaire accuse Pascal de dureté de cœur, parce qu'il a « rebuté sa sœur Jacqueline, empressée à le servir, de peur de paraître aimer une créature. »
- (14) O. C., t. XIV, p. 113.
- (15) O. C., t. XXXVI, pp. 63-64. Il développe la même idée, en comparant plaisamment nos misères à celles du cheval de fiacre, dans une lettre à M. de la Condamine du 22 juin 1734, t. XXXIII, p. 436.
- (16) O. C., t. XXVI, p. 302.
- (17) Cf. sur ce point les travaux de V. Giraud (1905), J. Chevalier (*Pascal*, p. 101), E. Jovy (*Etudes pascaliennes*, t. VIII), Lhermet (*Pascal et la Bible*, Vrin, 1931), P. Humbert (*L'œuvre scientifique de Pascal*) et R. Onfray (*L'abîme de Pascal*, 1949).
- (18) O. C., t. XXVI, p. 545. Cf., p. 263 : « On punit en effet au III<sup>e</sup> siècle quelques-uns des plus fanatiques, mais en si petit nombre qu'aucun historien romain n'a daigné en parler. »
- (19) O. C., t. L, p. 116.
- (20) *Ibid.*, p. 171.

- (21) J. Chevalier, *Pascal*, p. 3, note. — Cf. J.-M. Carré, *Réflexions sur l'Anti-Pascal de Voltaire*, Alcan, 1935. — Mauriac, *Voltaire contre Pascal*, in *Mes grands hommes*, Ed. du Rocher, 1949, pp. 45-54, et Sainte-Beuve, *Port-Royal*, livre III, chap. xx.
- (22) A. de la Valette-Monbrun, *Maine de Biran critique de Pascal*, in-8°, Alcan, 1914. Cf. B. Amoudru, *op. cit.*, pp. 91-994, et *Journal intime de Maine de Biran*, 12 avril 1815 : « Voltaire a fait des notes extrêmement ridicules, auxquelles Condorcet en a ajouté de plus ridicules et de plus niaises. On dirait que ces notes ont été faites exprès pour dévoiler tout ce qu'il y a de petit, de misérable et de puéril dans notre philosophie moderne, et faire ressortir l'élévation et la grandeur d'une philosophie opposée à celle des sensations. »
- (22<sup>bis</sup>) Ch. Maurras, *Pascal puni*, p. 19 : « Plus je le lis, plus il me fait horreur », etc...
- (23) *Variété*, v, p. 91. Cf. *Variété*, III, pp. 146, 160 ; *Variété*, I, pp. 172, 176 ; *Variété*, II, pp. 60, 65 ; *Eupalinos*, p. 212 ; *Mon Faust*, p. 223.
- (24) *Variété*, IV, p. 221.
- (25) *Ibid.*, p. 223.
- (26) Lettre à Paul Souday, in *Nouvelles Littéraires* du 2-3-1930 ; dans *Mauvaises pensées et autres*, N.R.F., 1942, p. 102, je relève cette réflexion incongrue : « Les méditations sur la mort (genre Pascal) sont le fait d'hommes qui n'ont pas à lutter pour la vie, à gagner leur pain, à soutenir des enfants. L'éternité occupe ceux qui ont du temps à perdre. Elle est une forme du loisir. »
- (27) Voir J. Russier, *La foi selon Pascal*, pp. 8, 10 et 83, note ; et Lafuma, in *Table Ronde*, avril 1962, pp. 150-153. — On peut regretter que l'Académie française ait donné comme sujet de concours pour son prix d'éloquence en 1962 : « L'angoisse pascalienne devant les deux Infinis » ! — Dans son livre récent : *Ce que je crois* (Grasset, 1962), F. Mauriac fait un vibrant éloge de Pascal et reconnaît tout ce qu'il lui doit ; mais il écrit (p. 150) : « Voltaire, dans ses Remarques... n'avait pas tort d'opposer à Pascal qu'il ne saurait suffire qu'une religion tienne compte de la nature humaine pour être vraie. La conformité entre la nature humaine et le christianisme ne constitue pas une preuve, et on n'en saurait rien conclure. »

Je n'ai pas trouvé trace dans le texte de Voltaire de cette objection. En tout cas elle porte à faux, car jamais Pascal n'a prétendu que la conformité de la religion chrétienne avec la nature humaine était une preuve suffisante de sa vérité ; il écrit seulement qu'elle la rend *vénérable*, « vénérable parce qu'elle a bien connu l'homme. » (Brunschvicg, fr. 187 : cf. 433).

J'ajoute que, dans un de ses récents bloc-notes du *Figaro Littéraire* (16-2-1963) M. F. Mauriac accepte pleinement et fait sienne l'interprétation que nous avons donnée de la fameuse pensée sur « le silence éternel de ces espaces infinis ».

# Diagnostic biologique rapide de la diphtérie

par le Docteur L.-A. ROBIN

*Directeur du Laboratoire central  
du C.H.U. de Rouen*

---

**E**N présence de toute angine il est prudent de demander au laboratoire la composition de la flore bactérienne pharyngée en vue d'une thérapeutique logique et efficace.

En effet, depuis l'avènement de la vaccination antidiphtérique par l'anatoxine de Ramon, le polymorphisme clinique de la diphtérie est de règle.

Le croup (diphtérie laryngée) nécessitant la trachéotomie d'urgence et la sérothérapie précoce massive, de diagnostic aisé, est devenu exceptionnel.

L'angine à fausses membranes rapidement extensives se voit de moins en moins et peut être due à une association Diphtérique-Streptocoque ou Streptocoque-Bacille fusiforme.

A côté de ces deux aspects classiques de la diphtérie existent de plus en plus, chez les vaccinés seulement, des angines « blanches » ou « rouges » qui peuvent être dues au bacille diphtérique ou à d'autres germes dangereux comme le Streptocoque du groupe A par exemple (rhumatisme articulaire aigu, néphrite, scarlatine, etc...) qu'il importe d'identifier pour appliquer un traitement adéquat.

Enfin, dans l'entourage d'un diphtérique reconnu, il faut dépister les porteurs sains de germes ou en incubation de la maladie, en raison du danger de contagion, de dissémination de la maladie, que ces porteurs représentent.

Ainsi dans toute angine, actuellement, le laboratoire doit rechercher la présence ou l'absence de bacille diphtérique sans omettre l'identification des autres germes pathogènes. Ces deux buts doivent être poursuivis simultanément.

*Procédés classiques.* — Ils ont pour but exclusif la recherche et l'identification du bacille diphtérique.

Dès la réception du prélèvement de mucosités pharyngées, le laboratoire effectue deuxensemencements sur milieux sélectifs :

- 1) sérum coagulé de bœuf ou de cheval ;
- 2) milieux au tellurite de potassium.

A) Puis il fait sur lames des frottis colorés au Gram pour rechercher, sans pouvoir les identifier, les bacilles diphtérimorphes et la flore bactérienne de l'angine. Et en moins d'une heure il donnera au médecin le résultat de cet examen direct :

- présence ou absence de bacilles diphtérimorphes (sans pouvoir dire s'il s'agit de bacilles diphtériques ou de bacilles pseudo-diphtériques) ;
- composition de la flore bactérienne sans pouvoir l'identifier au seul aspect de la lame.

*Donc simple diagnostic de probabilité* s'il y a présence de diphtérimorphes.

Encore cet examen direct sur lame est-il en défaut dans près de 30 à 40 % des cas de diphtérie.

Voilà notre médecin bien embarrassé au reçu de ce premier résultat du laboratoire :

- positif, il ne sait s'il s'agit de bacille diphtérique vrai ;
- négatif, cela n'élimine pas la diphtérie.

Or il doit prendre une décision rapide, car s'il s'agit d'une diphtérie il doit de suite traiter le malade par l'antitoxine spécifique à dose massive et unique, ce qui n'est pas toujours sans inconvénient (maladie sérique), mais ce qui sauve le malade.

Si les signes cliniques sont nets, il n'hésitera pas à adopter cette attitude. Mais s'ils ne le sont pas, comme cela arrive assez souvent aujourd'hui, il risque de perdre un temps précieux.

B) Peut-il compter sur le résultat des cultures ?

Deux procédés principaux :

a) *Isolement sur sérum coagulé* de bœuf ou de cheval. — Milieu sélectif qui donne en 18/24 heures des colonies isolées quand l'ensemencement est bien fait. Ces colonies ont un aspect identique pour le bacille diphtérique et certains diphtérimorphes, ceux-ci étant plus fréquents chez les porteurs de germes et les diphtéries nasales.

Les autres germes ont leur croissance retardée simplement. De sorte qu'une colonie de diphtérimorphes peut recouvrir ces autres germes.

Quand on prélève une colonie suspecte isolée pour la repiquer sur bouillon ordinaire afin d'avoir une culture pure, il arrive assez souvent qu'en entraîne en même temps ces autres germes et on est obligé de recommencer : perte 24 heures.

D'autre part, le sérum coagulé n'est pas un milieu transparent, il est souvent difficile de reconnaître, même à la loupe, les colonies suspectes.

On est donc obligé de repiquer un assez grand nombre de colonies pour avoir quelques chances d'obtenir une culture pure qui permettra l'identification sur d'autres milieux spéciaux.

b) *Emploi de milieux sélectifs au tellurite de potassium.*

Certains auteurs utilisent les propriétés inhibitrices de ce sel sur certains microbes de la gorge ou du nez (milieu IV de Clauberg, milieu G.C.T.) pour avoir moins de difficultés à isoler les diphtérimorphes.

Défauts principaux de ces milieux :

Les diphtérimorphes perdent leur morphologie caractéris-

tique, surtout le bacille diphtérique, de sorte qu'on est obligé de repiquer les colonies suspectes sur sérum coagulé, d'où perte de temps de 24 heures.

De plus, le tellurite de potassium inhibe très partiellement la culture des diphtérimorphes, de sorte que si ces derniers sont rares, ils peuvent ne pas cultiver. La culture n'est souvent positive qu'en 36/48 heures et des germes autres que les diphtérimorphes donnent des colonies presque semblables.

*c) Identification du bacille diphtérique.*

Après avoir isolé et obtenu en culture pure le bacille soupçonné d'être le bacille diphtérique, ce qui demande environ 48 à 72 heures, il faut faire le diagnostic différentiel entre le bacille diphtérique vrai et les pseudo-diphtériques.

On se base d'une part sur les caractères biochimiques, ce qui demande 24 heures, et sur le pouvoir toxigène du bacille diphtérique apprécié par inoculation au cobaye, ce qui demande 48 heures environ.

En résumé, par les méthodes classiques connues, le diagnostic bactériologique de la diphtérie demande au moins 72 heures pour avoir une certitude, le plus souvent 96 heures. Le médecin ne peut attendre ce laps de temps pour agir.

Le biologiste doit donc s'efforcer de trouver de nouvelles méthodes beaucoup plus rapides tout en restant scientifiquement précises.

Un premier pas a été fait dans ce sens par André & coll qui inocule un filtrat de sérosité pharyngé sur une culture de tissu en couche monocellulaire. Il obtiendrait, si le filtrat contient des traces de toxine diphtérique, un effet cytopathogène sur les cellules en quelques heures.

Ces travaux n'ont pas été confirmés. Il importe que l'épreuve du temps permette d'en apprécier la spécificité et éventuellement, les défaillances.

D'autre part cette méthode n'indique pas la flore associée aggravant parfois la diphtérie (association streptocoque-diphtérique par exemple). Le plus souvent d'ailleurs le médecin

demande à être renseigné sur la flore bactérienne de l'angine dans tous les cas.

### MÉTHODE PERSONNELLE

Tenant compte de tous ces impératifs, nous avons mis au point une méthode qui permet d'y répondre en 30/36 heures au lieu de 72 à 96 heures ou plus.

C'est l'objet de cette communication. Nous la résumons brièvement.

*Milieu d'isolement D.* — Il s'agit d'un milieu semi-différentiel comportant :

a) *Un milieu de base.* — Avec macération de viande de bœuf, peptone pancréatique, sel, blanc d'œuf alcalin, gélose purifiée.

Le tout est ajusté au  $\text{pH} = 8,2$  exactement.

Il est réparti à raison de 10 ml par tube de 18 x 180 mn et stérilisé à  $110^{\circ}$  pendant 30 minutes. Conservation 1 mois au moins.

b) *Milieu final.* — On fait fondre au bain-marie à  $100^{\circ}$  des tubes contenant le milieu de base. On les maintient ensuite à  $60^{\circ}$ . Pendant ce temps on prépare une solution à 2 % de bleu à l'eau Geigy en eau bidistillée stérile; après dissolution on chauffe au bain-marie à  $100^{\circ}$  pendant 10 minutes (se conserve 6 jours en glacière à l'obscurité).

Au milieu de base maintenu à  $60^{\circ}$  on ajoute : du sérum de cheval, de l'extrait globulaire, du saccharose à 30 %, stérilisés par filtration sur Seitz; puis de l'urée à 5 %, du rouge de phénol à 0,2 % et du bleu de Geigy. (Pour les personnes que la question intéresse, se reporter aux « *Ann. Inst. Pasteur*, 1961, 101 - 409 » où les quantités de ces divers produits sont mentionnées).

—  $\text{ph} = 7,8$  exactement.

On mélange soigneusement sans faire de bulles d'air et on coule en boîte de Pétri stérile.

Après coagulation à la température du laboratoire, le milieu est rose vif, très transparent. On en contrôle la stérilité par un séjour de 24 heures à 37°, puis on conserve les boîtes en glacière à + 4°, six jours au maximum.

#### *Milieus d'identification.*

a) *Un milieu de base* qui se conserve au moins un mois à température ordinaire et dont la composition est la suivante : eau peptonée tryptique à 2 % stérile + blanc d'œuf alcalin stérile + extrait globulaire stérile pH final = 7,8.

b) Au moment de l'emploi on prépare les *milieux différentiels* : on ajoute au milieu de base du rouge de phénol et du bleu à l'eau Geigy ; après mélange soigneux on répartit dans trois séries de 6 tubes à hémolyse.

1<sup>re</sup> série : 1 ml par tube

2<sup>e</sup> série : 1 ml par tube

3<sup>e</sup> série : 0,5 ml par tube

A tous les tubes de la 1<sup>re</sup> série on ajoute une solution stérile de glucose à 30 % (1 goutte par tube).

A tous les tubes de la 2<sup>e</sup> série on ajoute une solution stérile de saccharose à 30 % (1 goutte par tube).

A tous les tubes de la 3<sup>e</sup> série on ajoute une solution stérile de dextrine précipitée par l'alcool (0,5 ml par tube).

Enfin on prépare une 4<sup>e</sup> série de tubes contenant chacun 1 ml de bouillon-urée pour rechercher la présence d'une uréase. Une 5<sup>e</sup> et dernière série de 6 tubes contenant chacun 2 ml de bouillon blanc d'œuf extrait globulaire servira à l'inoculation de la culture au cobaye pour savoir si le germe secrète ou non une toxine diphtérique.

Les trois premières séries étudient les fermentations des hydrates de carbone indiqués.

L'ensemble de cette batterie de tubes permet d'identifier six colonies suspectes simultanément.

## TECHNIQUE

1) *Isolement.*

Dès que les prélèvements de gorge arrivent au laboratoire on effectue sur deux lames stériles froides des frottis destinés à l'examen direct après coloration par la méthode de Gram. Puis le tampon est mis dans un tube contenant 2 à 3 ml de bouillon ; dès qu'il est imbibé, on l'exprime sur les parois intérieures du tube. De cette suspension microbienne on prélève une petite goutte qu'on étale avec un agitateur coudé sur la surface d'un milieu d'isolement D pour avoir des colonies isolées.

Ce milieu est mis à l'étuve à 37° en atmosphère humide. Lecture entre la 20<sup>e</sup> et la 26<sup>e</sup> heure. Cette lecture ne doit porter que sur des colonies parfaitement isolées.

A) Celles de *Corynebacterium diphtheriae* (*gravis et mitis*) ont de 1,5 à 2 mm de diamètre ; elles sont légèrement jaunâtres avec un halo de la même teinte, bombées, lisses, brillantes, à reflet blanchâtre par réflexion.

Par transparence, les colonies sont semi-opaques à centre plus foncé, circulaires à bords réguliers, légèrement granuleuses au grossissement X 12.

Les colonies de *Corynebacterium diphtheriae* (*intermedius*) ont des caractères identiques mais leur diamètre n'est que de 1 à 1,5 mm.

## B) Parmi les pseudo-diphtériques :

Les colonies de *C. hoffmanni* n'ont que 1/4 à 1/10 de mm ; elles sont roses, lisses, circulaires, brillantes, à reflet légèrement blanchâtre par réflexion.

Par transparence, colonies à centre opaque, semi-translucides en périphérie, parfois granuleuses.

Ces caractères permettent de les différencier nettement du bacille diphtérique vrai, de même que la morphologie microscopique.

Dans certains cas *C. hoffmanni* ne pousse qu'après la 24<sup>e</sup> heure.

Les colonies de *C. cutis commune* ont 1 mm de diamètre environ ; elles sont jaune verdâtre, entourées en général d'un petit halo jaune verdâtre quand on les regarde par transparence sur fond blanc ; luisantes, peu bombées, à reflet blanchâtre.

Vues par transparence, elles sont semi-opaques, à centre plus foncé, circulaires à bords réguliers.

Là, encore, diagnostic différentiel facile avec le bacille diphtérique vrai, bien que la morphologie microscopique soit la même.

Mais il existe d'autres bacilles diphtérimorphes dont les caractères prêtent à confusion.

Dans tous les cas d'ailleurs, il faut compléter ces premiers renseignements par ceux donnés par les milieux d'identification.

## 2) Identification.

On opère sur 5 à 6 colonies suspectes. Chacune d'elles est émulsionnée dans 10 à 12 gouttes de bouillon + blanc d'œuf et extrait globulaire. On fait une coloration de Gram sur un frottis fait avec une gouttelette de suspension pour vérifier que la suspension microbienne est pure (ne contient que des diphtérimorphes) ; puis on ensemence sur chacun des cinq tubes de la série de milieux d'identification 2 gouttes de la suspension microbienne supposée être du bacille diphtérique.

On met le tout au bain-marie à 38° en même temps qu'une série de tubes non ensemencés comme témoins.

Lecture entre la 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> heure (suivant la rapidité de la culture).

DIPHTÉRIQUES	GLUCOSE	DEXTRINE	SACCHAROSE	URÉE	BOUILLON B.O.E.G.
C. diphtheriae (gravis)	vert	vert ou jaune légèrement verdâtre	brun rose	jaune	culture en grumeaux
C. diphtheriae (mitis et intermedius)	dito	dito	dito	dito	culture homogène
PSEUDO-DIPHTÉRIQUES					
C. hoffmanni	rose	rose	rose	violet (15 à 24 h.)	homogène
C. cutis commune	rose	rose clair	rose	jaune	grumeaux
Témoin	rose	rose	rose	jaune	non ensemençé
Autres diphtérimorphes	vert	rose	rose	variable	variable

## R É S U L T A T S

Sur 103 souches de bacilles diphtériques de collection ou isolées par notre laboratoire deux seulement se sont révélées atoxiques pour le cobaye.

Mais il est bon de rappeler que Loiseau, en France, signale 2 p. cent de souches non toxigènes. L'existence de telles souches a été confirmée à l'étranger par de nombreux auteurs dont Edward et Allison, Rantasalo, entre autres.

Dans les 103 cas étudiés nous avons pu établir le diagnostic en 30/36 heures au plus tard. Il en résulte un gain d'au moins 36 à 60 heures sur les méthodes classiques.

Ce gain de temps est précieux :

1) pour le malade, dans les cas douteux où le médecin préférera attendre le résultat du laboratoire avant de pratiquer l'injection unique et massive d'antitoxine diphtérique purifiée (nous ne conseillons pas une telle attitude) ;

2) pour les porteurs de germes qui seront traités plus rapidement et diminueront ainsi la dissémination des bacilles diphtériques dans leur entourage et par là-même le risque d'épidémie.

Pour le technicien, la transparence du milieu D, l'aspect caractéristique des colonies de bacilles diphtériques très faciles à distinguer de celles des autres germes, la conservation parfaite de la morphologie de tous les germes aérobies, la netteté du diagnostic différentiel, sont des avantages notoires sur les procédés classiques existants.

---

## HOMMAGE DE LA COMPAGNIE

à M. Maurice HEUZEY

(1885-1963)

M. Maurice Heuzey n'a appartenu à l'Académie que pendant les dix dernières années de sa vie. Elu le 28 février 1953 et reçu le 13 juin suivant, il mourut le 9 janvier 1963 dans la soixante-dix-huitième année de son âge.

Entré en 1910 comme associé dans la vieille maison d'armement Prentout et C<sup>ie</sup>, à Rouen, où il fut l'associé de son ami M. Jacques Chastellain, il y consacra près de trente années d'activité professionnelle, au cours desquelles il donna toute la mesure de sa compétence en affaires. Aussi les électeurs consulaires le désignèrent-ils en 1927 pour siéger au Tribunal de Commerce de Rouen comme juge, puis en 1936 comme président. Exceptionnellement il dut exercer cette présidence jusqu'en 1946, pendant les années difficiles de la guerre et de l'occupation allemande.

Sa science juridique, sa droiture, sa clairvoyance, sa vaste culture et aussi son indépendance absolue en firent un grand président. La présence à ses obsèques des membres de cette Compagnie, revêtus de leurs robes d'audience, en fut le vivant témoignage.

On lui doit une étude sur l'histoire du Tribunal de Commerce de Rouen qui complète heureusement les travaux de Georges Faucon et de notre regretté collègue Henri Lafosse sur l'origine et le développement de la juridiction consulaire, les modes d'élection des juges, les serments et les discours, la chambre du Conseil, les approbations et les improbations.

Auditeur assidu des *Semaines de Droit normand* il présenta à celle de Rouen, en juin 1950, une savante communication sur un point particulier de l'armement normand au XVI<sup>e</sup> siècle, le *Contrat de Tiercement*, sorte d'association entre les trois éléments nécessaires à la navigation : le bourgeois propriétaire, l'avitailleur et l'équipage.

Dans son discours de réception à l'Académie il prit pour thème *les Normands navigateurs*, faisant d'eux un magnifique éloge, depuis les plus anciens jusqu'à ces capitaines de grande classe que la mer ne cessa jamais de susciter et dont il eut encore le bonheur de connaître personnellement quelques-uns.

Aussi versé dans l'étude de l'histoire que dans celle du droit, M. Maurice Heuzey s'était particulièrement intéressé depuis sa retraite à des recherches sur la Révolution française, que, dans son esprit traditionnaliste, il jugeait sévèrement. Il a laissé sur cette époque de nombreuses notes inédites.

Les lecteurs de *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux* se souviennent avec quelle rigueur courtoise il y défendit sa position dans la question bien indécemment soulevée des relations entre Marie-Antoinette et Fersen.

M. Maurice Heuzey appartenait à une très ancienne famille normande dont il a écrit l'histoire. Un tel travail ne ressort plus seulement à la généalogie, mais à l'histoire économique et sociale qui est l'un des fondements les plus certains de l'histoire elle-même.

Cette famille est celle aussi de Léon Heuzey, l'éminent archéologue qui a fait ses études à Rouen, a siégé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et à l'Académie des Beaux-Arts et a créé le département des Antiquités orientales au Musée du Louvre. Le compositeur Charles Gounod se rattache aussi directement par son aïeule maternelle à cette lignée à laquelle M. Maurice Heuzey a fait honneur à son tour.

R. ROUAULT DE LA VIGNE.

## Table des Matières

---

	Pages
TABLEAU DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 1963 .. .. .	9
CHRONIQUE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE .. .. .	13
PRIX DE L'ACADÉMIE .. .. .	17

### DISCOURS DE RÉCEPTION

Discours de M. BERNARD LEFEBVRE (18 mai 1963) :	
<i>La photographie rectifie nos images</i> .. .. .	21
Réponse de M. ROBERT EUDE :	
<i>Les origines de la photographie et ses développements</i> à Rouen .. .. .	29
Discours de M. BERNARD VAUDOUR (8 juin 1963) :	
<i>Un Rouennais ministre du Trésor impérial, le comte</i> <i>Mollien</i> .. .. .	47
Réponse de M. RENÉ HERVAL :	
<i>Un Rouennais précepteur financier de Napoléon,</i> <i>Barthélemy Le Couteulx de Canteleu</i> .. .. .	81
Discours de M. GEORGES CHAUDRON (16 novembre 1963) :	
<i>Un grand métallurgiste normand, Paul Hérault</i> .. .. .	99
Réponse de M. JACQUES LIGER :	
<i>L'œuvre scientifique de M. Georges Chaudron</i> .. .. .	105

### CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

<i>Une grotte du paléolithique supérieur à Gouy, sa découverte</i> <i>et ses gravures pariétales</i> .. .. .	111
par l'abbé GRAINDOR.	
<i>Les jeunes à la recherche de la Préhistoire</i> .. .. .	129
par M. JACQUES LIGER.	
<i>Pilastre de Rozier, un chimiste, le premier astronaute</i> ..	133
par M. CLÉMENT DUVAL.	
<i>Le Nombre d'Or, réalité ou fiction ?</i> .. .. .	151
par M. JACQUES NICOLLE.	
<i>Louis-Pierre Vieillot, sa vie, son œuvre</i> .. .. .	161
par M. GEORGES OLIVIER.	

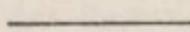
*Le renouveau de l'Art sacré, évolution de l'Architecture religieuse* . . . . . 173  
 par M. ANDRÉ ROBINNE.

*Voltaire et Paul Valéry critiques de Pascal* . . . . . 199  
 par M. ROBERT TROUDE.

*Diagnostic biologique rapide de la diphtérie* . . . . . 219  
 par le docteur L.-A. ROBIN.

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE

MAURICE HEUZEY † . . . . . 229





ॐ नमो भगवते वासुदेवाय



Dépôt Légal : 1<sup>er</sup> Tr. 1965

